

Engagement bénévole et développement du pouvoir d'agir

Saskia Weber Guisan



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Éditions Interroger l'éducation

Engagement bénévole et développement du pouvoir d'agir

Saskia Weber Guisan

DOI : 10.4000/books.eie.937

Éditeur : Éditions Interroger l'éducation

Lieu d'édition : Genève

Année d'édition : 2018

Date de mise en ligne : 21 juin 2022

Collection : Cahiers de la Section des sciences de l'éducation

EAN électronique : 9782940655144



OpenEdition
Books

<https://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2018

EAN (Édition imprimée) : 9782940195879

Nombre de pages : 274

Référence électronique

WEBER GUISAN, Saskia. *Engagement bénévole et développement du pouvoir d'agir*. Nouvelle édition [en ligne]. Genève : Éditions Interroger l'éducation, 2018 (généré le 23 juin 2022). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/eie/937>>. ISBN : 9782940655144. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.eie.937>.

© Éditions Interroger l'éducation, 2018

Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

RÉSUMÉS

« Il y a le monde du travail où je fais un job qui ne m'intéresse pas et puis auquel je ne crois pas, et puis le monde du bénévolat où je fais quelque chose qui m'intéresse et auquel je crois. »

Ariane est l'une des bénévoles interviewée dans le cadre de la recherche présentée dans ce Cahier, qui vise à interroger le pouvoir d'agir, en particulier dans le champ de l'activité bénévole. Cette recherche s'inscrit dans une approche sociologique et biographique et adopte une épistémologie compréhensive. Des entretiens avec des personnes âgées de 37 à 63 ans ayant un parcours bénévole significatif sont restitués sous forme de portraits et analysés sous l'angle du pouvoir d'agir. Il s'agit de comprendre comment se construit l'engagement, comment se font les choix, selon quelles valeurs, quels types de reconnaissance y sont perçus et comment cet engagement s'articule avec les autres sphères de vie. La part intentionnelle et contributive des actrices et acteurs bénévoles est mise en exergue et permet de mieux saisir un pouvoir d'agir en situation.

L'enjeu central est de comprendre comment les personnes développent ou renforcent leur capacité d'agir sur le monde et pour elles-mêmes, en particulier par l'intermédiaire de leur engagement bénévole. La sphère bénévole apparaît alors comme un lieu de développement du pouvoir d'agir.

SASKIA WEBER GUISAN

Saskia Weber Guisan est collaboratrice scientifique et enseignante à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). Ses recherches portent sur les différents lieux et formes d'apprentissage ainsi que sur la reconnaissance et validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle accompagne également des enseignant·es en formation pédagogique à l'IFFP ou dans leur parcours en VAE.

Engagement bénévole et
développement du pouvoir
d'agir

Cahiers de la Section des sciences de l'éducation

Les Cahiers de la Section des sciences de l'éducation forment une collection scientifique francophone où sont publiées des recherches menées par les enseignant-e-s et chercheur-e-s de la SSEd, et des ouvrages issus de mémoires de maîtrise. Fondée en 1975, la collection s'adresse aux chercheur-e-s, formateurs et formatrices, enseignant-e-s, étudiant-e-s. Le catalogue est disponible sur unige.ch/fapse/publications-ssed

n° 139 Zakaria Serir

Dites-nous pourquoi « ils » sont en difficulté à l'école : étude de la représentation de la difficulté scolaire chez les enseignants genevois du primaire

n° 138 Sonia Revaz

Les enquêtes PISA dans les systèmes scolaires valaisan et genevois

n° 137 Béatrice Maire Sardi

Enseigner la catégorisation pour apprendre à catégoriser

n° 136 Laurent Bovey

Des élèves funambules : être, faire, trouver et rester à sa place en situation d'intégration

n° 135 Nicolas Rebord

Paradigme de l'énaction et conception de formation hybride

n° 134 Mélissa Schmidt

Je rêve d'être boxeuse professionnelle, donc je fais une formation d'assistante en soins et santé communautaire !

Cahier n° 140

Engagement bénévole et développement du pouvoir d'agir

Saskia Weber Guisan

Préface de Maryvonne Charmillot

Université de Genève
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
Section des sciences de l'éducation

**Cent quarantième numéro de la collection
Cahiers de la Section des sciences de l'éducation**

Publié avec le soutien de L'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle.



IFFP

INSTITUT FÉDÉRAL DES
HAUTES ÉTUDES EN
FORMATION PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*

Publié par

Comité de rédaction des Cahiers et des Carnets
Section des sciences de l'éducation
Université de Genève
40, bd du Pont-d'Arve
CH-1211 Genève 4
unige.ch/fapse/publications-ssed

Comité de rédaction

Maryvonne Charmillot (responsable), Nilima Changkakoti, Sylvia Coutat, Joëlle Droux, Roland Emery, Barbara Fouquet-Chauprade, Christine Hessels, Valérie Hutter, Katia Lehraus, Geneviève Mottet, Manuel Perrenoud, Elena Pont, Glen Regard, Marc Surian.

Première édition juin 2018
Deuxième tirage septembre 2018
ISBN 978-2-940195-87-9

© 2018 Université de Genève

Remerciements

Ce Cahier est issu de mon mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation, orientation formation des adultes, soutenu en septembre 2016.

J'adresse mes remerciements à Jean-Michel Baudouin, directeur du mémoire, pour son regard valorisant, son soutien et ses réflexions enrichissantes.

Je remercie chaleureusement Maryvonne Charmillot, membre du jury, qui a préfacé ce Cahier. Sa disponibilité, son ouverture, ses apports pertinents et ses relectures lors de l'élaboration de mon mémoire et durant le processus de réécriture qui a abouti à ce Cahier m'ont été précieux.

Merci également à Janette Friedrich, membre du jury, pour son retour constructif.

Mes remerciements s'adressent aussi à Elena Pont, pour son accompagnement dans la production de ce Cahier ; ses suggestions m'ont permis de renforcer des axes de ma recherche. Un grand merci également à Glen Regard pour la qualité de son travail d'édition et les agréables échanges autour de cette publication.

J'adresse toute ma reconnaissance à mon employeur, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), pour son soutien institutionnel. Des remerciements particuliers vont à Sandrine Cortessis, Patrizia Salzmann et Isabelle Caprani de l'IFFP, pour leurs encouragements et leur bienveillance à mon égard.

Enfin, je réitère très sincèrement l'ensemble des remerciements déjà adressés dans mon mémoire à de nombreuses personnes, et en particulier ceux destinés à mes informateurs et informatrices, Ariane, Gilles, Julia, Laure, Muriel, Philippe, Susana et Yves, dont les témoignages constituent le terreau de cette recherche.*

* Prénoms d'emprunt.

Sommaire

Préface	11
Introduction	19
Pouvoir d’agir en contexte bénévole : éléments conceptuels et problématisation	25
Démarche de recherche	109
Profils bénévoles	125
Dimensions constitutives du pouvoir d’agir	155
Discussion et perspectives	211
Conclusion	241
Références bibliographiques	249
Annexes	261
Table des matières	269

Préface

Maryvonne Charmillot
MER, Université de Genève

« Contrairement à la plupart des pays voisins » lit-on sur le site de l’Observatoire du bénévolat en Suisse, « la Suisse ne connaît pas de stratégie publique pour le bénévolat et les activités bénévoles ne font pas l’objet de recherches suivies »¹. Depuis 2002, une large enquête quantitative dresse régulièrement un état des lieux de l’engagement bénévole en Suisse. On apprend ainsi qu’en Suisse, en 2013, environ 33% de la population de 15 ans et plus exerçait une activité bénévole, informelle ou organisée. Un nouveau rapport de l’Observatoire sera publié en 2020.

La recherche de Saskia Weber Guisan vient enrichir le paysage de la recherche sur le bénévolat en Suisse romande. Elle apporte un regard approfondi sur les significations élaborées par les actrices sociales et les acteurs sociaux à propos de leur(s) activité(s) bénévole(s), à partir d’une épistémologie compréhensive.

1. Repéré à <http://sgg-ssup.ch/fr/freiwilligenmonitor-fr.html>

Saskia Weber Guisan nous propose en effet de l'accompagner dans sa quête sur l'engagement bénévole. Elle cherche à comprendre en quoi cet engagement éclaire le pouvoir d'agir, à savoir est-ce qu'à travers leur(s) activité(s) bénévole(s), les personnes acquièrent « une liberté de construire et piloter leur vie » (p. 245).

Pour réaliser sa quête, Saskia Weber Guisan construit pas à pas sa démarche en s'inscrivant dans la compréhension. Ce paradigme épistémologique fait référence aux démarches de recherche compréhensive, interprétative, constructiviste, herméneutique. Jean-Louis Genard et Marta Roca i Escoda (2010) parlent de « posture participante » ou de « posture responsabilisante » (Genard, 1999). Les chercheur·e·s qui adoptent une telle posture s'identifient à la figure du « chercheur solidaire » (Piron, 1996) marquée par le souci d'autrui et qui invite les chercheur·e·s à se demander « quelle forme d'humanité, quel modèle des rapports avec autrui et quelle représentation du lien social » (Piron, 1996, p. 141) leurs textes produisent.

Saskia Weber Guisan répond à cette invitation en articulant avec soin développement conceptuel, investigation méthodologique et choix d'écriture. Son premier chapitre séduira les lecteurs et les lectrices par le panorama des théories de l'action. *Agency*, agent·e, pouvoir d'agir, acteur, actrice, *empowerment*, capacités, toute la terminologie est passée au crible et les différentes approches sont explicitées, discutées, ou font l'objet d'une interprétation personnelle originale, comme en témoigne le schéma sur l'approche par les capacités construit par l'auteure (fig. 2, p. 62).

Un travail théorique minutieux est également réalisé par Saskia Weber Guisan à propos du bénévolat, envisagé comme pratique sociale. L'originalité de l'auteure est notamment de penser le bénévolat à partir de la conceptualisation de la participation développée par la philosophe Joëlle Zask (2011). Cette perspective permet d'envisager le rapport entre l'individuel et le social par l'interdépendance de trois dimensions : prendre part ; contribuer ; bénéficier. Prendre part signifie vivre en société et vise un accomplissement de soi. Il y

a, derrière, l'idée du « bien vivre » au-delà du « simplement vivre ». Contribuer signifie « apporter une part personnelle dans l'histoire commune ». Bénéficier renvoie à « recevoir une part ». Comme le précise Saskia Weber Guisan, il n'y a pas de logique chronologique entre ces dimensions. « 'Bénéficier' [écrit-elle] renvoie plutôt à l'idée de conditions ou de ressources à disposition pour permettre ce processus d'individuation, qui passe par 'prendre part' à la vie sociale et 'contribuer' à sa transformation » (p. 73).

D'autres concepts, comme celui du don, de la reconnaissance et de l'actualisation de soi complètent le tableau conceptuel peint par Saskia Weber Guisan. L'ensemble permet de penser le bénévolat non pas à partir du modèle productiviste de la société néolibérale, autrement dit en termes, par exemple, de « personnel non rétribué » (Godbout, 2002, cité par Weber Guisan, p. 87) ou en pointant les fonctions utilitaristes de cette pratique sociale, mais en envisageant que « le bénévolat désigne la liberté du geste, [qu']il renvoie au don, à un autre modèle, à une autre matrice » (Godbout, 2002, cité par Weber Guisan, p. 87)

Quelles sont les conditions du pouvoir d'agir ? Son exploration théorique approfondie conduit Saskia Weber Guisan à poser la question essentielle des ressources et/ou des opportunités. Qu'est-ce qui définit l'idéal démocratique ? Les acteurs sociaux et les actrices sociales sont-ils et elles égaux et égales en matière de ressources et d'opportunités ? Joëlle Zask (2011) pense en termes d'égalité de participation et non d'égalité des ressources, et Nancy Fraser (2004), qui mobilise aussi Saskia Weber Guisan, propose le concept de parité de participation, en insistant sur une distribution égale des ressources. Le débat théorique reste donc ouvert, mais la question centrale demeure identique, à savoir quelles sont les conditions nécessaires pour que chaque personne puisse choisir la vie qu'elle désire mener et à laquelle elle accorde de la valeur ? Saskia Weber Guisan pose cette question en se référant à la philosophie d'Amartya Sen.

« Qu'est-ce qui pousse à s'engager ? » (p. 98) Là encore, Saskia Weber Guisan s'empare de la question avec audace et courage, car

le défi est de taille. En effet, comment démêler intention, désir, choix, volonté, aspiration, décision, avec en toile de fond l'épineuse question théorique des valeurs ? Saskia Weber Guisan expose les points de vue, dialogue avec ses auteur·e·s de prédilection et fait elle-même des propositions, comme celle d'appréhender les valeurs à partir des économies de la grandeur de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991). Les acteurs sociaux et les actrices sociales « se réfèrent à un bien commun, des figures, des manières d'agir et des formes d'investissement » (p. 215) en fonction des mondes dans lesquels ils et elles se situent (monde de l'inspiration, domestique, de l'opinion, civique, marchand et industriel).

Enrichi·e·s des apports de ce tableau conceptuel, les lecteurs et lectrices sont emmené·e·s, dans le chapitre 2, sur le chemin de l'enquête. En cohérence avec la posture compréhensive adoptée et ses questions sur l'engagement bénévole, Saskia Weber Guisan met en œuvre un dispositif méthodologique biographique en s'inspirant de Bénédicte Zimmermann. Elle choisit le terme de *parcours* pour désigner les « chemins bénévoles » (p. 113) qu'elle va construire au fil de ses « entretiens biographiques thématiques ». Ce qu'elle cherche à appréhender à l'aide du procédé narratif, ce sont les significations attribuées par les personnes à leur expérience de bénévole. Au chapitre 3, les lecteurs et les lectrices ont ainsi le privilège de faire connaissance des huit personnes interviewées, à travers des portraits peints par Saskia Weber Guisan dans l'objectif de respecter la « trame biographique » (p. 128) susceptible de s'effacer dans l'analyse thématique, et invisible dans les enquêtes statistiques.

Le chapitre 4 est une plongée dans ces huit parcours de vie engagés. Les lecteurs et les lectrices y découvrent les dimensions constitutives du pouvoir d'agir dans le bénévolat. Saskia Weber Guisan analyse avec finesse, en premier lieu, le *terreau décisionnel* qui caractérise les « chemins bénévoles ». L'univers familial ou des activités comme le scoutisme orientent tôt dans l'enfance les parcours. En analysant le *passage de l'intention à l'action*, elle met en évidence une « éthique

pragmatique » (Vermeersch, 2004, cité par Weber Guisan) qui traduit le souci, pour les personnes bénévoles interviewées, d'avoir une « prise sur le réel », de conserver une « capacité d'action sur le monde » (p. 79). Le *rapport à l'engagement* identifie les valeurs, les questions identitaires et celles de la reconnaissance. Le besoin d'aider peut par exemple être une question d'équilibre, une contribution à l'épanouissement, une façon de « laisser son empreinte » (p. 191).

Exercer une activité bénévole, est-ce travailler ? Cette question, a priori paradoxale, conclut l'analyse minutieuse des récits. Saskia Weber Guisan relève, dans ces derniers, la récurrence du vocabulaire professionnel. Elle propose d'inclure le bénévolat dans une acception large du travail, à savoir comme une activité « socialement située et fai[sant] appel à une mobilisation de ressources diverses (savoirs, capacités, environnement technique et matériel, etc.) en vue d'un objectif ou d'une mission » (pp. 192-193). Elle analyse les parcours en identifiant, à partir de la typologie de Maud Simonet-Cusset (2004) mobilisée dans son développement conceptuel, « les différentes inscriptions de la vie bénévole dans la vie professionnelle » (p. 193). Son analyse approfondie des rapports entre travail et bénévolat interroge la place et la valeur du travail salarié en regard des différentes sphères qui constituent la vie sociale.

Dans le cinquième et dernier chapitre, Saskia Weber Guisan prend de plus grands « risques interprétatifs » (Lahire, 1996) en proposant une synthèse critique structurée autour de trois axes : les origines du pouvoir d'agir, la question des valeurs et le potentiel de la sphère bénévole en termes de pouvoir d'agir. Cette synthèse débouche sur une question centrale en formation des adultes : le bénévolat peut-il être considéré comme un lieu d'apprentissage informel ? Plusieurs parcours témoignent d'« acquis et de ressources développés » à travers les activités bénévoles menées (pp. 235 sqq.). Ariane par exemple, a « construit une expertise en animation de groupe [...] et a développé tout un réseau qu'elle peut solliciter autour de la protection de la nature », Yves a « retrouvé un terrain concret en informatique [...]

qui lui a permis de remobiliser des capacités latentes et de gagner en crédibilité auprès de son équipe professionnelle », « Julia s’est forgé une solide expérience en gestion d’association (les Cartons du Cœur) ».

En soulevant cette question, Saskia Weber Guisan interroge à juste titre la hiérarchisation des savoirs et des compétences en fonction de leur lieu d’acquisition. Catherine Tourette-Turgis (2017) analyse cette hiérarchisation à partir de ses travaux sur les parcours de vie de personnes atteintes de maladies chroniques. Elle écrit :

Ce n’est pas parce qu’une compétence est acquise dans un groupe de pairs qu’elle a moins de valeur ou de légitimité qu’une compétence acquise dans un dispositif traditionnel d’enseignement. Cela pose la question de la catégorisation des modalités d’acquisition des compétences en fonction de la légitimité de leur lieu d’acquisition. Cette tension, si elle se pose à l’heure actuelle dans le milieu du soin, de l’éducation et de la formation des adultes, n’est pas nouvelle (mouvements d’éducation populaire). Elle démontre la persistance de l’appropriation de la catégorie de compétences, de performances et d’expertise par ceux qui prétendent gérer, aider, protéger, veiller sur les faibles, les exclus, les vulnérables, les malades. (pp. 100-101).

La recherche de Saskia Weber Guisan offre l’opportunité de réfléchir à cette tension et de considérer la pratique sociale du bénévolat comme susceptible de penser la formation des adultes dans la perspective compréhensive du « souci d’autrui » évoqué plus haut avec Florence Piron (1996). Le bénévolat pourrait-il devenir un lieu reconnu d’acquisition de savoirs ? Saskia Weber Guisan aborde cette question avec prudence, en soulevant le risque « de formaliser une pratique dont la principale caractéristique est la liberté de s’engager » (p. 244).

Au-delà des débats qui s’ouvrent ou des questions qui se posent à l’issue de la recherche de Saskia Weber Guisan, une certitude : l’intérêt que ne manqueront pas d’y trouver toutes les personnes intéressées

par l'engagement citoyen, le développement personnel, la formation des adultes. Les étudiant·e·s, les chercheur·e·s et apprenti·e·s-chercheur·e·s attiré·e·s ou porté·e·s dans leurs travaux par les finalités émancipatoires de l'épistémologie compréhensive trouveront en Saskia Weber Guisan une auteure avec qui dialoguer.

Références bibliographiques

Genard, J.-L. (1999). *La grammaire de la responsabilité*. Paris : CERF.

Genard, J.-L., & Roca i Escoda, M. (2010). La « rupture épistémologique » du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? Les tensions entre postures « objectivante » et « participante » dans l'enquête sociologique. *Éthique publique*, 12(1). <http://doi.org/10.4000/ethique-publique.210>

Piron, F. (1996). Écriture et responsabilité : trois figures de l'anthropologue. *Anthropologie et sociétés*, 20(1), 126-148.

Tourette-Turgis, C. (2017). Parcours de vie, rupture de santé : quand se maintenir en vie devient un projet. *Vie sociale* 2(18), 91-104. <http://doi.org/10.3917/vsoc.172.0091>

Introduction

L'objet de la recherche

Il y a le monde du travail où je fais un job qui ne m'intéresse pas et puis auquel je ne crois pas, et puis le monde du bénévolat où je fais quelque chose qui m'intéresse et auquel je crois. (Ariane)

On peut peu [mais] on peut partout à son niveau. (Philippe)

J'ai envie d'amener ma pierre à l'édifice, même si ce n'est qu'une goutte d'eau, il y a plein de petites choses à faire. (Muriel)

J'ai besoin de sentir que je peux faire avancer les choses. (Julia)

Ce besoin d'aider les autres, ça fait partie de moi. Donc c'est mon équilibre [...]. Et le fait de savoir que je peux le faire, ça m'aide beaucoup. (Susana)

J'aime bien, dans tout ce que je fais, [...] avoir un certain contrôle sur les activités dans lesquelles je suis impliqué. (Yves)

Dans le milieu bénévole, associatif, ben vous n'êtes plus tout ce que vous êtes dans le monde professionnel, vous êtes un individu à part entière qui s'engage pour quelque chose. (Gilles)

Joindre l'utile à l'agréable, c'est-à-dire aussi d'y trouver mon compte quoi, que ça m'apporte aussi quelque chose personnellement. (Laure)

Qu'y a-t-il de commun entre Ariane, Philippe, Muriel, Julia, Susana, Yves, Gilles et Laure ? Ce sont des personnes fortement engagées au niveau bénévole. Au travers de leurs témoignages, j'ai cherché à comprendre le sens de leur engagement et à saisir si elles avaient développé du pouvoir d'agir dans le cadre de leur activité bénévole.

Ce Cahier, issu d'une recherche menée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation, orientation formation des adultes (Weber Guisan, 2016), a pour objet de mieux comprendre ce qu'est le pouvoir d'agir dans le champ du bénévolat.

Partant du postulat que les individus ne sont ni totalement prédéterminés, ni totalement libres, la question de leur pouvoir d'agir, que l'on pourrait qualifier de « marge de manœuvre entre liberté(s) et contrainte(s) » est à interroger. Qu'est-ce que le pouvoir d'agir ? Comment se manifeste-t-il ? De quoi est-il fait ? Quelles sont ses sources ? Comment se construit-il ? Quels sont ses leviers ? Peut-on le développer ? Si oui, comment ?

Ces nombreuses questions autour d'un concept assez flou en appellent une autre, d'ordre méthodologique : comment observer le pouvoir d'agir pour mieux le comprendre ?

J'ai choisi le bénévolat comme laboratoire d'exploration du pouvoir d'agir. Il s'agit d'un espace social où les personnes s'engagent sur une base volontaire et non rémunérée : on peut donc présupposer que c'est un environnement moins contraint que pourrait l'être le travail salarié par exemple. Suivant cette idée, je me demande dans quelle mesure le bénévolat ne serait pas un moyen de déployer le pouvoir d'agir et, dans ce sens, il s'agit peut-être d'un espace qui me permettrait de mieux le saisir.

Cette recherche prend appui sur des parcours de bénévoles âgé·e·s de 37 à 63 ans, actifs et actives professionnellement et engagé·e·s dans divers types d'activités bénévoles. Partant de ces parcours, j'explore ce qui se joue au niveau du pouvoir d'agir.

Cheminement du questionnement

Pourquoi me suis-je intéressée au pouvoir d'agir, et en quoi est-ce important dans le champ de la formation des adultes ?

Depuis les années 1980, dans un contexte social et économique marqué par l'incertitude et l'effritement des structures institutionnelles, il appartient aux individus de gérer leur vie privée et leur vie professionnelle de manière autonome. Ils se doivent d'être leur propre entrepreneur et de construire leur parcours.

Ces enjeux ont souvent été abordés avec l'approche par compétences, notamment dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie. Cependant, l'approche par compétences vise prioritairement les besoins du marché de l'emploi, tout en rendant les individus responsables de leur propre développement. Cette approche ne tient pas compte des parcours individuels, des choix que prennent les personnes, des possibilités qui leur sont offertes par l'environnement mais aussi des contraintes qui pèsent sur leurs vies.

Or, c'est justement ces articulations entre des parcours singuliers et des contextes sociaux faits d'opportunités et de contraintes qui m'interpellent. D'où la question du pouvoir d'agir.

Dans le champ de la formation des adultes, il est important de s'interroger sur la capacité qu'ont les personnes à orienter leur devenir, non seulement parce que c'est une forme contemporaine d'injonction sociale, mais parce qu'à mon sens, cette injonction n'a pas été accompagnée d'une réflexion approfondie sur la possibilité pour l'individu d'être réellement acteur de sa vie.

Ces questions vives ont été discutées lors d'une Journée du Laboratoire RIFT¹ intitulée « Formation des adultes et parcours de vie : capabilité et développement du pouvoir d'agir »². J'ai découvert à

1. Le RIFT regroupe les équipes de recherche du secteur formation des adultes de la Section des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

2. Journée qui a eu lieu le 7 juin 2013. Repéré à http://www.unige.ch/fapse/mimesis/evenements/JE_RIFT_07_06_13_Plaquette.pdf

cette occasion l'approche par les capacités, qui a répondu en partie à mes réserves quant à l'approche par compétences, et dont je reprends certains aspects dans ce travail.

Enfin, pourquoi le choix de la sphère bénévole comme lieu d'observation du pouvoir d'agir ? J'ai eu l'occasion d'explorer la question du bénévolat des jeunes lors d'une recherche menée dans mon cadre professionnel (Cortessis & Weber Guisan, 2016 ; Cortessis, Weber Guisan & Tsandev, sous presse ; Weber Guisan & Cortessis, 2017). Dans cette recherche, nous observons les mécanismes d'engagement de jeunes bénévoles âgé-e-s de 16 à 25 ans et dans quelle mesure la sphère bénévole agit comme un lieu d'apprentissage et de développement. Ayant pu approcher de près quelques jeunes bénévoles et leur monde, j'ai eu à cœur de poursuivre sur ce terrain, mais avec un public adulte et d'y explorer la question du pouvoir d'agir. La sphère bénévole devient donc le terrain de ma réflexion sur le pouvoir d'agir, notamment parce que plusieurs dimensions m'intriguent : qu'est-ce qui pousse les personnes à s'engager sans salaire ? Que vont-elles chercher dans le bénévolat qu'elles ne trouvent pas ailleurs ? Et si cela avait à voir avec mon interrogation sur le pouvoir d'agir ? Partant de cette intuition, je me suis lancée dans cette recherche en l'abordant en premier lieu à partir de mon terrain, c'est-à-dire à partir de témoignages de bénévoles.

Présentation de l'ouvrage

Ce Cahier est constitué de cinq chapitres. Le premier présente le cadre théorique : les concepts investigués sont contextualisés au travers d'un bref panorama des théories de l'action. Le concept du pouvoir d'agir est ensuite abordé avec la notion d'*empowerment* et approfondi avec l'approche par les capacités. Le bénévolat est exploré dans ses différentes dimensions, notamment avec un accent mis sur la notion de participation, qui se révèle être un trait d'union entre le pouvoir d'agir et le bénévolat. Enfin, les principaux éléments théoriques retenus sont

problématisés et constituent un fil de questionnements pour le développement empirique.

Ma démarche de recherche est exposée au deuxième chapitre, en partant des postures épistémologiques (démarche compréhensive et approche biographique), puis en décrivant la production de données ainsi que les différentes étapes du travail d'analyse et d'interprétation. La notion de parcours est mobilisée pour comprendre une dynamique biographique, processuelle et sociale, constituée à la fois de ressources et de contraintes.

Le troisième chapitre est une galerie de portraits où je retrace les parcours singuliers de mes informateurs et informatrices.

Quatre dimensions constitutives du pouvoir d'agir en contexte bénévole sont identifiées dans le quatrième chapitre, qui se veut analytique : (i) le terreau décisionnel, (ii) de l'intention à l'action, (iii) le rapport à l'engagement et enfin, (iv) la question du travail au sens large. Elles ont été mises en lumière à partir de l'analyse croisée du corpus d'entretiens et des apports conceptuels.

Les principaux apports de la recherche sont synthétisés et discutés au cinquième chapitre. J'y ouvre également une discussion sur la sphère bénévole comme lieu ou forme d'apprentissage informel. Tout au long de ce chapitre, de nouvelles pistes de recherche sont esquissées.

En conclusion, avant le bilan final, je reviens brièvement sur les approches conceptuelles mobilisées : en quoi m'ont-elles aidée à réfléchir sur ma problématique et à produire du sens à partir de mes données empiriques ?

Chapitre 1

Pouvoir d'agir en contexte bénévole : éléments conceptuels et problématisation

Différentes approches théoriques pertinentes pour l'exploration de la thématique de recherche sont exposées dans ce chapitre. Très sommairement, ce cadre s'articule autour de deux grands axes : (i) le pouvoir d'agir, qui constitue l'objet théorique de ce Cahier, et (ii) la pratique bénévole au sens large, qui constitue le cadre d'observation privilégié pour comprendre le pouvoir d'agir.

Les théories de l'action

Ce chapitre débute par une forme de contextualisation des approches théoriques mobilisées dans l'analyse. Les théories de l'action sont des fondements, d'une part pour le pouvoir d'agir – il y a *agir*, donc action –, d'autre part pour la pratique sociale du bénévolat, qu'on ne saurait imaginer sans action.

Ce qui suit ne constitue pas une synthèse des théories de l'action, mais reprend, sans les approfondir, quelques points qui permettent d'ancrer la suite du cadre théorique.

Bref panorama

Dans les conduites humaines, les philosophes distinguent un événement – décrit par Georg Henrik von Wright (1971) comme « un système clos de comportements » – et des conduites, qui peuvent « comporter un aspect d'intervention intentionnelle, qui justifie qu'on les qualifie d'action » (cité par Bronckart, 2010, p. 13). Selon Jean-Michel Baudouin et Janette Friedrich (2001), « évoquer des actions, c'est évoquer nécessairement des intentions, des buts, des raisons d'agir, des motifs, des agents, des responsabilités » (p. 9).

La question de l'intentionnalité apparaît donc comme une dimension constitutive de l'action. Pour Paul Ricœur, l'intention est l'effet escompté du faire (cité par Bronckart, 2010, p. 14). En abordant l'intention, on touche au sens même de l'action. L'intentionnalité renvoie aussi à la formation des valeurs qui justifient l'action. A ce titre, les travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) autour de la justification offrent une clé de lecture très riche. En amont, l'agir communicationnel de Jürgen Habermas (1987) introduit l'idée de trois mondes (objectif, social et subjectif) à partir desquels les individus agissent (agir téléologique, régulé et dramaturgique) :

L'agir communicationnel est [...] pensé comme principe de discernement de trois sphères d'évaluation de l'action : l'agir téléologique, centré sur un but, propre au monde objectif et fondé sur des critères de vérité et d'efficacité ; l'agir régulé par des normes, propres au monde social, fondé sur des critères de justesse et de légitimité ; l'agir dramaturgique, propre au monde subjectif, fondé sur des critères d'authenticité et de véracité. (Baudouin & Friedrich, 2001, p. 11)

L'intérêt de cette approche, selon Jean-Paul Bronckart (2010), est de « montrer que la réalisation d'un agir s'effectue nécessairement au regard des systèmes de déterminations divers, éventuellement en conflit, et non en tant que trajectoire rectiligne qui ne serait déterminée que par les propriétés définissant la responsabilité de l'agent » (p. 19).

Un autre éclairage philosophique nous vient de la lecture que fait Frédéric Lordon de Baruch Spinoza, notamment avec le *conatus* (effort) défini par Spinoza (1677/2015) comme « Chaque chose, autant qu'il est en elle, s'efforce de persévérer dans son être » (Éthique III, Proposition VI). Ainsi, le *conatus* est « cet effort de persévérance dans l'être [et] est ainsi le concept clé d'une ontologie de l'activité et de la puissance » (Lordon, 2003, p. 120).

Toujours selon Lordon,

le *conatus* est l'expression du degré de puissance qui est en chaque chose, une pulsion existentielle fondamentale. Il est tendance à l'actualisation maximale de son être, manifestation de la puissance d'agir au service de laquelle toutes les capacités de la chose sont constamment mobilisées. (2003, p. 120)

L'intérêt de se baser sur le *conatus* pour appréhender l'action, c'est de

proposer une analyse en termes de désir [voire d'énergie vitale] et non de libre-arbitre. Le désir est à la fois le biais par lequel l'individu est déterminé par les structures et ce qui peut le pousser à s'en détacher. Penser en termes de désir permet de concevoir les forces motrices en jeu. (Mancuso, 2016, p. 14)

La notion de *conatus* entretient une certaine proximité avec les termes « intention », « désir », « motivation » que l'on trouve souvent en lien avec l'action. Cet ensemble de termes va au-delà du cérébral ; en effet, le corps est mis à contribution pour bouger et agir. Pour Spinoza, « la puissance qu'a l'esprit de penser est égale à la puissance qu'a le corps

de penser » (Ethique III, Proposition XXVIII, Démonstration). Au contraire de René Descartes pour qui « le corps ne pense pas », Spinoza n'établit pas de dualisme entre le corps et l'esprit.

D'un point de vue sociologique, les travaux de Marie-Noëlle Schurmans (2014) mettent en évidence trois focales dans les manières de considérer l'action : l'action contrainte, l'action motivée et l'action réciproque.

L'action contrainte, déterminée par le poids de la structure, est issue de la réflexion d'Emile Durkheim et plus tard de Pierre Bourdieu. Les critiques quant au déterminisme associé à Bourdieu manquent de nuance : en effet, ce dernier, sans renier les mécanismes de reproduction sociale et sa notion d'*habitus* (manière d'agir et de penser héritée), ouvre les possibles avec la fonction du dévoilement (fruit du travail du sociologue). Les individus peuvent donc, par l'intermédiaire d'une socioanalyse, transformer leur *habitus* (Schurmans, 2014, p. 101) et, par là, s'émanciper¹.

L'action motivée, principalement portée par Max Weber et Raymond Boudon, se focalise sur les significations qui sous-tendent l'action. Ainsi, pour Weber, la signification qu'un individu attribue à son comportement « transforme le comportement en action » (Schurmans, 2011, p. 54). Dit autrement, attribuer une finalité (action rationnelle en finalité), c'est attribuer une signification interprétable par autrui, c'est en cela notamment que Weber est considéré comme le père de la sociologie compréhensive.

Enfin, l'action réciproque, ou l'interaction, renvoie aux travaux de George Herbert Mead (1934/2006). Pour ce dernier, l'action des individus est éminemment sociale dans le sens où elle est un processus constant de coordination, qui permet l'acte social. Les travaux de Mead sont à l'origine de l'interactionnisme historico-social. Schurmans (2008) le définit ainsi :

1. Comme en témoigne Didier Eribon (2009) dans son livre *Retour à Reims*.

Cette perspective pose comme point de départ l'activité collective, c'est-à-dire les modalités pratiques d'organisation des groupes humains. Cette activité génère, à travers l'échange langagier, des représentations portant sur les modalités de fonctionnement du collectif, et elle engage par conséquent la constitution de normes actionnelles, ainsi que, par appropriation, la construction des représentations individuelles. C'est sur cette toile de fond que sont évaluées les actions singulières, et c'est donc à partir de cette évaluation que s'oriente l'action individuelle. (p. 72)

Cette citation montre bien comment l'action individuelle s'inscrit dans l'activité collective et comment la dimension sociale ne peut être ignorée pour comprendre ce qui pousse un individu à agir. La recherche présentée dans ce Cahier traite justement de ces singularités au sein de l'activité collective.

Du côté des sciences de l'éducation, plus spécifiquement dans les travaux autour de l'ergonomie et de la didactique professionnelle, il est pertinent de relever la distinction opérée par Renan Samurçay et Pierre Rabardel (2004) entre les deux dimensions de l'activité humaine¹ : (i) la dimension productive : en agissant, le sujet transforme le réel (matériel, social et symbolique) ; (ii) la dimension constructive : en transformant le réel, le sujet se transforme lui-même.

Enfin, « la typologie des ressources cognitives ou ingrédients de l'action » construite par Michel Grossetti (2004) et reprise par Claire Bidart (2010) offre une clé de lecture intéressante à mobiliser pour comprendre l'engagement dans l'action :

Ces ingrédients peuvent être activés ou non et combinés entre eux [...]

- Les finalités : elles rassemblent les intentions, projets, objectifs, buts, motifs... Ce sont des ressources que les acteurs

1. Ces deux dimensions ont déjà été émises par Karl Marx au XIX^e siècle.

- cherchent à contrôler. [Elles sont instables.]
- Les affects : ils témoignent de l'intensité émotionnelle, de l'intimité... Ce sont des relations qui s'avèrent pertinentes pour l'action, [mais qui sont fortement soumises aux aléas des interactions].
 - Les théories : ce sont les « allant-de-soi », les représentations, les catégories de pensée, les typifications qui sont mobilisées. Elles permettent à l'acteur de catégoriser les événements et leurs relations. [Elles peuvent être discutées et amendées, mais ont beaucoup d'inertie.]
 - Les routines : elles relèvent des traditions, des dispositions, des conventions, des rôles... Elles opèrent des répétitions du passé. [Elles se forgent avec le temps.]
 - Les valeurs : elles engagent les grandeurs, normes, conventions, jugements... ce sont des modes de hiérarchisation de l'action. [Elles sont difficiles à faire évoluer et sont sensibles aux changements dans l'entourage relationnel des personnes.]
- (pp. 228-229)

Agency / agent·e ou pouvoir d'agir / acteur, actrice ?

Autour des théories de l'action, certains termes font débat et en particulier deux notions connues le plus souvent sous leur appellation anglophone : *agency* et *agent* (même si ce dernier peut rester à l'identique en français). *L'agency*, généralement traduit par « agentivité », comprend plusieurs significations qui ont évolué au fil du temps et des arrière-fonds théoriques de leurs penseurs. Les premières traces de ce terme remontent au XVII^e siècle. Les philosophes opposent alors, dans la lignée d'Aristote, action et passion ; le terme « *agency* peut ainsi désigner soit l'action (au sens physique), soit ce qui qualifie l'agent (par opposition au patient) » (Balibar & Laugier, 2004, p. 26). Thomas Hobbes donne l'exemple suivant : « le feu qui chauffe la main est l'agent et la main qui est chauffée est le patient » (Balibar & Laugier, 2004, p. 28). *L'agency* signifie donc globalement l'agir. On retrouve cette distinction citée

plus haut entre événement et action. Cependant, Donald Davidson (1980/1993) soulève les limites de cette conception dualiste :

Quels sont les événements qui, dans l'existence d'une personne, signalent la présence d'un agir ? A quoi reconnaît-on ses actes ou les choses qu'elle a faites, par opposition aux choses qui lui sont simplement arrivées ? Quelle est la marque distinctive de ses actions ? (p. 63)

C'est à ce titre que Davidson évoque – comme Ricœur, mentionné supra – la question de l'intentionnalité comme un critère de l'action.

Dans une perspective sociale et cognitive, Albert Bandura (1997) définit l'*agency* comme la « capacité d'intervention sur les autres et sur le monde [qui] est à la fois d'essence sociale et médiatisée par un système cognitif de conceptions qui ressort d'un soi authentiquement singulier » (cité par Carré, 2004, p. 38).

Baudouin (2013) évoque aussi cette notion d'être « l'agent de sa propre destinée », c'est-à-dire d'être son propre destinataire (*i. e.* c'est l'individu qui décide, ce n'est pas quelqu'un ou la structure qui décide à sa place). Il s'agit du « pouvoir biographique du sujet sur son parcours de vie » (Baudouin, 2010b, p. 3). L'ambiguïté du terme agent-e est d'ailleurs thématifiée par Baudouin qui relève que

dans le langage ordinaire, le terme d'agent renvoie non pas [...] à la capacité d'affranchissement ou d'initiative de la personne, mais au contraire à une stricte observance de l'exécution d'une action ou d'un plan d'action définis antérieurement dans un cadre réglementaire à caractère administratif (agent de l'Etat, agent de la fonction publique, etc.). (2010b, pp. 5-6)

Cependant, à la suite des travaux en philosophie analytique dont Ricœur se réclame, « il s'agit de stabiliser un concept d'action où l'agent définit un rôle clé, puisqu'il est l'instance à laquelle on 'ascrit' l'action, c'est-

à-dire à laquelle on l'impute » (Baudouin, 2010b, p. 5). Ainsi le terme « agentivité » subsiste et est décrit ainsi :

L'agentivité définit de manière élémentaire et primordiale la capacité d'agir de la personne, quels que soient les champs d'actions concernés et quelles que soient les questions que l'on peut se poser sur l'autonomie ou l'indépendance de cet agir par rapport aux contextes culturels dans lesquels il se déploie. (Baudouin, 2010b, p. 5)

Ricœur parle de l'agentivité comme de la puissance personnelle d'agir. Dans sa « Phénoménologie de l'homme capable », Ricœur (2005) distingue « la capacité de dire, celle d'agir, celle de raconter, [auxquelles s'ajoute] l'imputabilité » : « Pouvoir dire, c'est produire spontanément un discours sensé » (p. 126).

Par « pouvoir agir », [Ricœur entend] la capacité de produire des événements dans la société et la nature. Cette intervention transforme la notion d'événements, qui ne sont pas seulement ce qui arrive. Elle introduit la contingence humaine, l'incertitude et l'imprévisibilité dans le cours des choses. (p. 126)

Le « pouvoir raconter » implique une mise en récit de soi qui intègre un changement dans l'identité. C'est l'identité narrative, « celle de l'intrigue du récit qui reste inachevé et ouvert sur la possibilité de raconter autrement et de se laisser raconter par les autres » (p. 126).

L'imputabilité constitue une capacité franchement morale. Un agent humain est tenu pour l'auteur véritable de ses actes, quelle que soit la force des causes organiques et physiques. Assumée par l'agent, elle le rend responsable, capable de s'attribuer une part des conséquences de l'action. (p. 126)

L'imputabilité renvoie à la question de la responsabilité, pas celle que la société attribue, mais celle que l'individu s'attribue à lui-même, en assumant et en prévenant les conséquences possibles de son action. Ce n'est pas sans lien avec « le principe responsabilité » développé par Hans Jonas (1979/1990) dans une réflexion en éthique de l'environnement.

Dans cette phénoménologie de l'humain capable, les éléments à retenir en premier lieu pour la problématique de ce Cahier sont le « pouvoir agir », qui transforme la notion d'événement par le biais d'une intervention humaine, et l'« imputabilité », respectivement la responsabilité, qu'un individu s'attribue quant aux conséquences de son action.

Bien avant Ricœur, Spinoza parle déjà de puissance d'agir (*potentia agendi*). Selon Spinoza, « la puissance, c'est de pouvoir exister, c'est-à-dire d'être réellement » (Brun, 2017, para. 21). La puissance d'agir serait l'expression même du *conatus* définie par Lordon (2003) comme une « pulsion existentielle fondamentale » (p. 120).

Quant au terme *agency*, si la traduction en français n'est pas stabilisée (d'ailleurs, on l'emploie souvent en anglais), les usages contemporains en donnent plutôt comme définition une *disposition*¹ à l'action, ce qui modère l'opposition action/passion. Une disposition à l'action ne signifie en effet pas forcément une action réalisée.

Après ces quelques développements possibles sur les déclinaisons de l'*agency*, évoquons maintenant le terme d'*acteur* ou d'*actrice*. En quoi est-il différent d'*agent-e* ? Schurmans (2001) privilégie les termes d'« acteur », d'« actrice » et d'« actorialité » versus « agent-e », « agentité » (et non « agentivité ») : « L'agentité caractérise les situations dans lesquelles la source d'un acte se considère comme étant agi, soit par autrui, soit par des circonstances aléatoires », tandis que « l'actorialité [c'est] lorsque l'acteur s'auto-attribue le statut d'auteur », ce qui amène le constat suivant : « l'humain est

1. Ici, le terme « disposition » n'est pas compris dans le sens de Bourdieu (reproduction de schèmes d'action).

indissociablement agent et acteur, dans la mesure où il est tout à la fois produit et producteur du social » (p. 164).

Le terme *agent-e* est donc ambigu car il peut désigner à la fois un côté passif et un côté actif, selon les usages qu'en font les auteur-e-s.

Pour ce travail, le terme *d'acteur, d'actrice* est privilégié, pour éviter la confusion avec *agent-e*. Dans la même idée, au vu des multiples interprétations du terme *agency* ou *agentivité*, l'expression *pouvoir d'agir* est retenue et mise en discussion plus bas.

La société biographique

La banalisation de l'accès au social par le biographique est à comprendre au regard d'une société biographique qui enjoint les individus à s'activer et à se responsabiliser.

(Bessin, 2009)

Quelle est la place de cet acteur ou de cette actrice (ou individu, personne), dont nous venons de parler, dans la société contemporaine ? Cette question est importante pour ce travail, puisque l'on part des personnes (bénévoles) pour comprendre le pouvoir d'agir. Même si cette place et ce rôle des individus dans la société ne sont pas spécifiques aux acteurs et aux actrices bénévoles, il est important de situer les individus dans leur contexte très général.

Depuis trois décennies, plusieurs auteur-e-s se penchent sur la question de l'individu dans la société contemporaine. Certain-e-s s'interrogent sur l'effondrement ou l'affaiblissement des structures, comme François Dubet (2002) dans *Le déclin de l'institution*, ou Zygmunt Bauman (2006) avec *La vie liquide*. D'autres, comme Danilo Martuccelli et François De Singly (2012) avec *Les sociologies de l'individu* et Norbert Elias (1991) avec *La société des individus*, analysent l'évolution du rôle et de la place de l'individu dans la société. Alain

Ehrenberg (1998) pointe la souffrance de cet individu dans *La fatigue d'être soi*, tout comme Charles Taylor (1991/1994) avec *Le malaise de la modernité*. Enfin, Hartmut Rosa (2014) analyse l'« accélération » de la modernité tardive qui en devient « aliénante » pour les individus.

Il y a un double mouvement : d'une part, l'individu est de plus en plus « libre », ce qui engendre un choix plus vaste dans ses possibilités de vie (par exemple, actuellement, un enfant peut choisir de reprendre ou non l'entreprise familiale¹). Parallèlement, cette apparente liberté s'accompagne d'une injonction au projet, à l'autonomie et à la définition de soi. D'autre part, il y a un affaiblissement certain des structures qui soutenaient (mais aussi contraignaient) ces mêmes individus, comme l'institution religieuse ou la famille au sens large.

L'individu n'est donc plus autant guidé qu'auparavant pour trouver (ou suivre, dans une perspective plus déterministe) son chemin. Si les structures sont moins fortes maintenant, cela ne signifie pas que le contexte social et historique n'a pas d'influence sur l'individu. Comme le dit très bien Vincent De Gaulejac (1999), « l'individu est le produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet » (p. 92). Dans un autre registre, Jean-Paul Sartre (1960) évoque aussi cette part héritée mais surtout le travail que l'individu doit faire sur sa propre histoire à partir de cet héritage : « Pour nous, l'homme se caractérise avant tout par le dépassement d'une situation, par ce qu'il parvient à faire de ce qu'on a fait de lui » (p. 63, cité par Baudouin, 2010a, p. 13).

Martuccelli et De Singly (2012) mentionnent aussi le « travail sur soi que chaque individu doit effectuer afin de se fabriquer comme l'auteur de son expérience » (p. 77). Régis Cortéséro (2010), en s'appuyant sur Bauman (2006), soulève la question identitaire : « L'identité individuelle n'advient plus par assignation d'un ordre supérieur mais se pose comme un problème pour des individus auxquels incombe la

1. Au niveau du travail, Danielle Riverin-Simard (1996) évoque le « chaos vocationnel » qui peut être occasionné par ces possibilités de choix et d'orientations multiples. On peut également citer les travaux de Catherine Negroni (2005) sur les reconversions professionnelles volontaires.

charge de définir un contenu à une identité qui n'est plus donnée » (p. 8). En résulte donc une « exigence de l'auto-identité » (p. 15) ou comme le dit Claude Dubar (2000), une « maximisation de soi ».

Ce qui précède participe au fait que les parcours de ces individus sont de moins en moins linéaires et de moins en moins tracés. Ces parcours comportent de plus en plus de bifurcations, avec des « carrefours institués » (comme la fin de la scolarité) mais aussi des « carrefours imprévus » (accident, maladie, rupture) qui occasionnent « une densité particulière d'événements et de décisions qui ont des effets sur le temps long [...] des effets aussi sur d'autres domaines de la vie (contamination entre vie professionnelle, vie affective, loisirs) » (Grossetti, 2004, 2006, cité par Bidart, 2010, p. 226).

Les parcours deviennent donc singuliers et déstandardisés, comme le propose Marc Bessin (2009) : « on assiste à une certaine déstandardisation des parcours de vie, les personnes étant de plus en plus sommées de se prendre en main pour construire un cheminement original, avec la prescription essentielle de se responsabiliser face à celui-ci » (p. 16).

En quelque sorte, la déstandardisation devient le nouveau standard et entraîne une individualisation des parcours : Martuccelli (2010) parle de « société singulariste » et Bessin (2009) de « société biographique ».

Comment saisir ces parcours singuliers, tout en les considérant dans leurs contextes historiques et sociaux ? Bessin (2009) postule que tant l'approche biographique que la sociologie des parcours de vie « visent à interroger la dynamique contradictoire entre l'action des déterminismes sociaux, familiaux, psychiques et le travail des individus sur leur propre histoire » (p. 14).

A propos du travail des individus sur leur propre histoire, « le récit de vie, qui constitue une méthode clé dans l'approche biographique, est un instrument d'auto-connaissance. Pour Ricœur (1990), la connaissance de soi ne peut être qu'un récit ; le 'je' est une narration. Par le récit, on accède à la subjectivité des individus, qui plus est par

eux-mêmes »¹, mais aussi, comme l'indique Bessin (2009), à une connaissance du social.

Une perspective biographique aura « le souci de temporalisation, c'est-à-dire l'inscription d'une situation donnée dans un processus dynamique, avec une histoire passée et des implications futures » (Bessin, 2009, p. 13). Cette perspective ne se réduit pas aux parcours singuliers, car

les ruptures, mises en scène dans les récits biographiques, vont au-delà des dynamiques personnelles. Si les événements marquent et structurent les parcours des personnes, ils sont aussi la résultante de processus sociaux et constituent des moments de recomposition, de redéfinition, tant de soi que des rapports sociaux dans lesquels ils s'insèrent. (Bessin, 2009, p. 17)

Et pour conclure avec Valérie Becquet et Claire Bidart (2013), de nouvelles normes « émergent aujourd'hui pour sécuriser les parcours, [...] et contre une conception trop individualiste des biographies, réintroduisent la dimension sociétale dans l'analyse des parcours de vie » (p. 58).

Au-delà d'une méthode, l'approche biographique est avant tout une perspective qui permet d'accéder au social, par l'intermédiaire des singularités qui le composent.

Autour du « Pouvoir d'Agir »

Dans les parties ci-dessus, plusieurs jalons quant aux différentes interprétations et dimensions de l'action ont été posés afin de contextualiser les apports théoriques mobilisés dans ce travail, notamment une clarification terminologique quant aux termes *agent-e* et *acteur, actrice* et une réflexion sur la place et le rôle de l'individu dans la société contemporaine.

1. Apport d'Elena Pont, échange informel du 12 janvier 2018.

Le contexte posé permet d'aborder le premier axe théorique à explorer : le pouvoir d'agir et ses multiples dimensions.

Des mots et des concepts

Le champ lexical du « pouvoir d'agir » est riche, comme nous l'avons vu plus haut avec le terme *agency*. Comme terme quasi équivalent au pouvoir d'agir, *l'empowerment* est souvent évoqué, parfois traduit par « encapacitation ». Au niveau terminologique, l'encapacitation renvoie d'ailleurs à *capacités* qui fait l'objet d'un approfondissement infra (« L'approche par les capacités »). Autour de l'individu – et avec la notion d'individualisation ou d'individuation – et de la question du pouvoir d'agir se pose la question de son statut – agent·e ou acteur, actrice –, de sa responsabilité, de sa participation, de son autonomie, de son émancipation, de son libre-arbitre, de son autodétermination – en somme, de la liberté et des contraintes. Plus globalement, autour du pouvoir d'agir gravitent les notions de citoyenneté, de démocratie et de justice sociale.

Ce bref détour donne une image partielle de la complexité¹ (au sens d'Edgar Morin, 2005) de la notion du pouvoir d'agir.

Dans la partie théorique qui suit, une part de cette complexité sera développée en reprenant certains des termes évoqués plus haut et en y ajoutant d'autres qui sont abordés par les auteur·e·s cité·e·s.

Certains cadres qui auraient pourtant leur place dans cette recherche de compréhension du pouvoir d'agir ne seront pas abordés. Il s'agit premièrement de l'« agir faible » de Marc-Henry Soulet (2010). Il propose une théorie de l'agir en situation de vulnérabilité qui consiste à créer de l'adversité interne afin d'être poussé dans l'action (agir poïétique). Soulet a développé ses travaux autour de personnes en situation de dépendance et/ou de vulnérabilité (toxicomanes). Comme ce n'est pas la situation des informateurs et informatrices de

1. « Est complexe ce qui ne peut se résumer en un maître mot, ce qui ne peut se ramener à une loi, ce qui ne peut se réduire à une idée simple » (Morin, 2005, p. 10).

cette recherche, cette approche ne sera pas abordée. Deuxièmement, les travaux d'Yves Clot (2008) en clinique de l'activité se penchent sur le développement du pouvoir d'agir de collectifs de salarié-e-s. Le pouvoir d'agir « mesure le rayon d'action effectif du sujet ou des sujets dans leur milieu professionnel habituel, ce qu'on appelle le rayonnement de l'activité, son pouvoir de récréation » (p. 13). La clinique de l'activité est considérée par Clot comme une méthode d'action, voire « un instrument de développement de la pensée, source potentielle d'un développement de l'expérience » (p. 220). Cette perspective très intéressante concerne des groupes reliés par leur travail, ce qui n'est pas le cas de mes informateurs et informatrices. Par ailleurs, la dimension collective n'est pas prioritaire dans cette recherche. Cependant, certains travaux dans cette ligne (Clot & Simonet, 2015) seront repris plus loin dans ce travail, car ils ouvrent des perspectives intéressantes en termes de développement du pouvoir d'agir, que l'on peut transposer au-delà d'un collectif de salarié-e-s.

Dans ce qui suit, l'exploration du pouvoir d'agir est entamée par la notion d'*empowerment*.

Les travaux canadiens sur l'*empowerment*

Lorsque l'on recherche des références sur le pouvoir d'agir, la notion d'*empowerment* apparaît fréquemment. Le terme « pouvoir d'agir » serait en réalité la traduction française de l'*empowerment*. Les travaux sur l'*empowerment* sont surtout issus d'une réflexion nord-américaine qui a débuté dans les années 1980¹ aux États-Unis et qui a été reprise par les Canadien-ne-s dans les années 1990. La préoccupation est d'abord pragmatique, tournée vers l'action sociale pour les publics défavorisés. Cependant, quelques auteur-e-s se sont penché-e-s sur le concept en lui-même.

1. Bien que les mouvements de revendications des droits des femmes aux États-Unis entre 1900 et 1920 ainsi que la lutte pour l'accès aux droits civiques des Afro-Américain-e-s dans les années 1960 portée par Martin Luther King soient des exemples d'*empowerment* de collectivités (Paturel, 2012).

Au niveau étymologique, le suffixe *em* renvoie au mouvement, *power* signifie « pouvoir » et le suffixe *ment* indique un résultat tangible. Yann Le Bossé (2008) propose de traduire *empowerment* par « mouvement d'acquisition de pouvoir qui débouche sur un résultat tangible » (p. 138).

La notion d'*empowerment* comporte deux dimensions principales qui sont (i) une dynamique de changement (ou d'affranchissement) et (ii) un gain de contrôle de la part des acteurs et des actrices.

La dynamique de changement (ou d'affranchissement) est un processus, non un état. Elle est souvent reliée, dans le champ des pratiques sociales, à l'idée de changement, voire d'affranchissement (dépassement de difficultés considérées comme des obstacles au changement poursuivi), comme l'indique Le Bossé (2008) :

Cette logique d'affranchissement s'avère être caractéristique de la démarche de changement associé à la notion d'empowerment. [...] A la différence de la notion d'adaptation, il ne s'agit pas tant de « faire avec » l'obstacle que d'en être libre [...] [ce qui signifie] que celui-ci ne constitue plus un problème. (p. 143)

Derrière la notion d'affranchissement, mentionnons aussi les travaux de Paulo Freire (1974) sur la conscientisation. Freire a beaucoup travaillé en faveur de l'alphabétisation de populations très pauvres. Pour lui, l'alphabétisation est un moyen d'intégrer une dimension critique sur notre contexte de vie social et culturel (conscientisation), permettant ainsi l'émancipation. L'affranchissement, l'émancipation évoquent irrémédiablement le terme générique de liberté. La question de la liberté sera largement reprise infra (« L'approche par les capacités »).

Le gain de contrôle de la part des acteurs et des actrices : si l'on se réfère à la définition de Robert Adams (2003)¹, l'*empowerment* corres-

1. « *The means by which individuals, groups and/or communities become able to take control of their circumstances and achieve their own goals, thereby being able to work towards helping themselves and others to maximize the quality of*

pond à « la capacité des personnes et des communautés à exercer un contrôle sur la définition et la nature des changements qui les concernent » indique Le Bossé (2003, p. 32) en s'appuyant sur Julian Rappaport (1987). Ainsi, il ne s'agit pas seulement de mieux gérer une situation pour améliorer sa vie (dynamique de changement), mais de participer aussi à la définition même de la situation et des règles qui la régissent : « Les personnes concernées doivent [donc] être au cœur de la définition du changement anticipé » (Le Bossé, 2003, p. 35).

Ainsi, une démarche d'*empowerment*, toujours sous-tendue par une question de changement, consiste à exercer plus de contrôle et à devenir l'acteur ou l'actrice de sa propre destinée. Les individus « tentent de devenir les auteurs et les acteurs des événements qui les touchent plutôt que d'en subir les conséquences » (Le Bossé, 2003, p. 42).

William Ninacs (2008) propose une typologie de l'*empowerment* (individuel, communautaire, organisationnel). L'*empowerment* individuel comporte quatre composantes essentielles : la participation, la compétence, l'estime de soi et la conscience critique. Dans leur ensemble et par leur interaction, elles permettent le passage d'un état sans pouvoir d'agir à un autre où l'individu est capable d'agir en fonction de ses propres choix. On retrouve la participation et la conscience critique, citées plus haut. A ces composantes s'ajoutent ce que l'on pourrait nommer des ressources telles que des compétences ou l'estime de soi. La question des ressources est également reprise, notamment par Le Bossé (2003, 2007) et Jean-Pierre Deslauriers (2007), comme une condition pour qu'une démarche d'*empowerment* puisse s'actualiser. Ainsi, l'exercice de l'*empowerment* « dépend à la fois des possibilités (les ressources, mais aussi le cadre législatif et le contexte politique) offertes par l'environnement et des capacités des personnes à exercer ce pouvoir (les compétences, mais aussi le désir d'agir, la perception des possibilités d'action, la capacité de projection,

their lives » (Adams, 2003, cité par Deslauriers, 2007, p. 8).

etc. » (Renaud, 1995, cité par Le Bossé, 2003, p. 34).

Cependant, « dans un processus d'*empowerment*, l'accès aux ressources représente un moyen et non une fin » (Le Bossé, 2003, pp. 41-42). Pour Rappaport (1987), la démarche d'*empowerment* ne vise pas un plus grand accès aux ressources, mais un plus grand contrôle sur ce qui est important pour soi et sa communauté (cité par Le Bossé, 2003, p. 42). L'important n'est donc pas d'augmenter les ressources, mais de favoriser l'accès à celles-ci et de tenir compte également des choix et préférences des acteurs et des actrices.

Enfin, les écrits sur l'*empowerment* reprennent souvent la distinction entre travail, œuvre et action, les trois composantes de la *vita activa* opérée par Hannah Arendt (1958/1961) dans son ouvrage *Condition de l'homme moderne*. Le *travail* est une manière d'assurer sa survie, il se situe dans la dimension naturelle, biologique de l'être humain. L'*œuvre* est ce qui distingue l'humain de la nature, il crée des objets qui vont durer et qui lui permettent d'exprimer son individualité. L'*action* enfin, telle qu'Arendt la définit, est interactive, elle contribue à la régulation collective des conditions générales de l'existence, elle correspond au politique chez les Grecs Anciens (Le Bossé, 2003, p. 44). L'*empowerment* se situerait dans une conjonction de ces trois dimensions de l'activité humaine et passe donc toujours par une mise en activité (au contraire de la *vita contemplativa* d'Arendt), « [il] se réalise dans l'action et l'expérimentation. Il fait appel à l'activation des ressources tant personnelles que communautaires » (Deslauriers, 2007, p. 5).

Pour Le Bossé (2003), un plus grand contrôle passe donc nécessairement par une mise en action. On peut dire que « l'*empowerment* se caractérise par une articulation entre la mise en action et la disponibilité des ressources qu'elle requiert » (p. 44), d'où la traduction en *pouvoir d'agir* : « pouvoir vise ici cette nécessité de réunir les ressources individuelles et collectives à l'accomplissement de l'action envisagée [...] il s'agit avant tout d'être en mesure d'agir, c'est-à-dire d'avoir les moyens de se mettre en action » (p. 45). On peut donc

baser l'*empowerment* sur deux piliers : (i) « pouvoir », moyen d'accès aux ressources individuelles et collectives ; (ii) « action », réalisation concrète d'un changement par rapport à un objectif spécifique (p. 46).

De l'empowerment au pouvoir d'agir

Ce qui précède pose les bases de l'*empowerment*, concept nord-américain traduit principalement par « pouvoir d'agir » en français. Ce qui suit reprend cette traduction et se penche sur l'origine de l'association des termes « pouvoir » et « agir ».

Le Bossé (2008) relève tout d'abord une double conception du terme « pouvoir » : (i) dans sa racine indo-européenne, *poti* signifie maître de maison ; il est donc associé à la puissance, au pouvoir politique, au fait de diriger ; (ii) dans sa racine latine, *possum* rend l'idée de quelque chose de possible (pp. 140-141).

Cette même distinction est relevée par Gaspard Brun (2017) : « le substantif pouvoir s'entend dans deux sens différents 'pouvoir de' et 'pouvoir sur', capacité à faire et capacité à faire faire » (para. 5).

Selon Jacqueline Russ (1994), « sur le plan philosophique [il y a] une double conception du terme pouvoir. L'association de cette notion à l'idée de puissance conduit à penser prioritairement le pouvoir comme la traduction concrète d'un désir de domination soit sous forme directe (asservissement) ou indirecte (influence) » (citée par Le Bossé, 2008, p. 141). Au contraire, lorsqu'on envisage le pouvoir comme l'application concrète du possible, cette notion est plutôt assimilée à une *capacité d'agir*. Dans les approches sur l'*empowerment*, on est évidemment plus dans l'idée de capacité d'agir que dans l'exercice d'une forme de domination (Le Bossé, 2008, p. 141). Ceci est lié de manière évidente à l'approche par les capacités développée plus bas, même si, curieusement, aucune trace d'échanges entre les auteur-e-s qui ont écrit sur l'*empowerment* (précédemment cité-e-s) et celles et ceux qui se sont penché-e-s sur les capacités¹ n'a pu être relevée. Pourtant, ces deux

1. Bonvin, 2008 ; Bonvin et Favarque, 2007 ; De Munck, 2008 ; Fernagu

approches évoquent bien toutes les deux à la fois les conditions et les ressources du possible.

Deslauriers (2007) souligne aussi l'ambivalence du terme « pouvoir ». Le pouvoir peut être vu comme dominateur, opprimant (racine *poti*) mais une autre conception le voit comme émancipateur, libérateur (en référence aux travaux de Freire [1974] : capacité de ceux qui sont soumis d'agir ensemble pour ébranler la structure qui les opprime).

Le terme « agir » s'explique notamment par une nécessaire mise en action pour réaliser un changement, notamment par le fait qu'*agir* implique un processus qui ne serait pas présent si c'était *pouvoir d'action* qui avait été retenu (l'action étant le résultat)¹. Enfin, pour accentuer le fait que le pouvoir d'agir n'est pas fixe, qu'il est un processus susceptible de se créer, se déplacer, se modifier (Deslauriers, 2007), Le Bossé (2003) emploie souvent l'expression « développement du pouvoir d'agir ».

Les dérives interprétatives de l'empowerment

Certaines voix s'élèvent quant aux risques d'un glissement dans l'interprétation de *l'empowerment*. Le risque premier est d'entraîner une sur-responsabilisation de l'individu. C'est la question que pose Manu Bodinier (2013, p. 4) : « Est-ce que la doctrine du pouvoir d'agir renforce une conception de l'être humain seul responsable de sa propre vie ? » Le pouvoir d'agir deviendrait alors *devoir d'agir*.

Le Bossé (2003) dresse le même constat. Si la principale traduction française d'*empowerment* est « pouvoir d'agir », on en trouve d'autres, dont « appropriation ». Cette dernière n'est pas anodine, car elle dénote l'appropriation des ressources de manière individuelle, impli-

Oudet, 2014 ; Ferreras, 2008 ; Nussbaum, 2012 ; Sen, 1979, 1990/1999, 2009/2010 ; Zimmermann, 2008, 2014.

1. Cette distinction a déjà été relevée par Jean-Michel Salanskis (2000) qui identifie deux dimensions dans l'ensemble des termes autour de l'action : « un processus dynamique (une impulsion) et un résultat (trace de l'impulsion) » (cité par Bronckart, 2010, p. 6).

quant donc une injonction (paradoxe). Le pouvoir devient *devoir* et prescriptif (pp. 38-39) : « On est dans l'incitation à des comportements prétendument rationnels, sans prendre en compte le contexte dans lequel les personnes vivent ni la manière dont elles-mêmes le perçoivent » (Bodinier, 2013, p. 4).

Jérôme Vidal (2011) souligne que les politiques néolibérales s'emparent du concept d'*empowerment* comme d'une possibilité de libérer l'individu de sa condition de « dépendant » et d'« assisté » de l'Etat social pour en faire « des individus autonomes et créatifs, soucieux de faire fructifier leur 'capital' humain » (p. 63).

Comme le résume très bien Bodinier (2013),

toute la difficulté consiste à envisager les personnes à la fois comme sujets capables d'une délibération, d'une action potentielle et comme assujettis à des inégalités sociales, politiques et culturelles. Acteurs potentiels de leurs vies et agents de processus qui les dépassent. (p. 4)

Il s'agit donc de considérer l'individu comme inscrit dans un contexte fait de contraintes, mais aussi d'opportunités. Il a une histoire de vie singulière qui peut le pousser à agir ou au contraire le pétrifier dans une situation.

L'approche par les capacités

Il importe [...] de renforcer le pouvoir des individus de choisir, de mener la vie à laquelle ils aspirent. C'est ainsi qu'une personne devient concrètement libre.

(Sen, 2009/2010)

L'idée de la justice selon Amartya Sen

L'approche par les capacités (*capabilities* en anglais¹) a été développée initialement dans les années 1980 aux Etats-Unis par l'économiste indien Amartya Sen qui a reçu le prix Nobel d'économie en 1998 pour ses travaux sur l'économie du bien-être. Martha Nussbaum², philosophe américaine, a rejoint ultérieurement Sen et a aussi beaucoup contribué à la conceptualisation de cette approche. L'approche par les capacités s'est développée dans une perspective économique centrée sur l'aide sociale (*welfare*) pour les pays en voie de développement. Elle s'inscrit dans une optique de développement humain, avec des composantes de justice sociale, de démocratie, d'économie du bien-être, d'éthique et de liberté, ce qui la positionne dans le domaine de la philosophie politique, plutôt que dans l'économie. Les travaux de Sen sur les capacités, exposés notamment dans son ouvrage *L'idée de justice* (2009/2010) répondent en partie à la *Théorie de la justice* de John Rawls (1971/1987) dont il s'inspire et se distancie à la fois. Pour le dire sommairement, Rawls fonde sa théorie de la justice sur les biens premiers³, tandis que Sen la fonde

1. *Capabilities* est parfois traduit par « capacités ». Néanmoins, la plupart des auteur-e-s privilégient « capacités » ; c'est ce terme qui est retenu ici.

2. Cette partie sur l'approche par les capacités se réfère surtout aux auteur-e-s francophones ayant écrit sur le sujet (Bonvin, 2008 ; Bonvin & Favarque, 2007 ; De Munck, 2008 ; Fernagu Oudet, 2014 ; Zimmermann, 2008, 2014). Ces auteur-e-s mentionnent principalement Sen, au détriment peut-être de Nussbaum. Le nom de cette dernière apparaîtra donc moins dans cette partie, bien que son rôle dans le développement de cette approche soit incontestable.

3. Pour Rawls, il s'agit de répartir des « 'biens premiers' (positions sociales, revenus, biens matériels ; mais également, libertés, pouvoirs ou conditions de l'estime de soi) » (Wuhl, s.d.).

sur les capacités. L'approche par les capacités est en quelque sorte une conceptualisation de son idée de la justice. Pour Rawls, autant que pour Sen, les questions de la justice sociale et de l'égalité sont primordiales, mais Sen, en 1979 déjà, bouscule les thèses de Rawls quand il interroge : « *Equality of what ?* » Alors qu'une répartition équitable des ressources fonde la justice de Rawls, Sen rétorque que les ressources ou les biens premiers ne sont qu'un moyen de la justice, et nous le verrons plus tard, de la liberté (Zimmermann, 2008, p. 120). Pour Sen (1990/1999) :

Au lieu de se focaliser sur les biens premiers ou sur les ressources dont les individus disposent, on peut centrer l'étude sur les vies réelles que les individus peuvent choisir de vivre, vies qui représentent différents modes du fonctionnement humain. (p. 63)

Le propos n'est pas ici de discuter les divergences entre les approches de ces deux penseurs, mais de montrer en quoi l'approche par les capacités contribue à la réflexion autour du pouvoir d'agir.

L'intérêt pour l'approche par les capacités réside dans le fait que cette dernière peut constituer une alternative à l'approche par compétences dont de plus en plus d'auteur-e-s se distancient. En effet, depuis les années 1980, les questions autour de la définition, délimitation, observation et évaluation d'une compétence ne sont toujours pas stabilisées. Ce qui est certain, c'est qu'une compétence est constituée de multiples sous-compétences (par exemple « animer une session de formation » peut être décomposé en plusieurs points, comme « gérer le temps » ou « distribuer la parole de manière équitable ») et qu'elle est contingente à la situation (quel public, quelle salle, quel matériel, etc...). Elle n'est donc par essence pas transférable. Le concept même de compétence est en difficulté ; l'approche par compétences a atteint ses limites et se trouve dans une impasse (Batal & Fernagu Oudet, 2013). En outre, l'approche par compétences vise les besoins directs de l'économie et correspond à une conception instrumentale de l'employabilité. Elle répond à un besoin de flexibilité

et d'adaptabilité mais ne tient pas compte des parcours individuels (Zimmermann, 2008, pp. 116-117). L'approche par compétences est ainsi le produit par excellence de la société contemporaine, plaçant l'individu dans une posture de responsabilité face à son développement professionnel et personnel, mais ne lui offrant pas toujours les moyens de son action.

En contrepoint, l'approche par les capacités a ceci de particulier qu'elle se réfère à un « pouvoir agir » (être en mesure de faire quelque chose), et non seulement à un agir dans le cas de l'approche par compétences. Cette approche peut donc être intéressante pour explorer la problématique autour du pouvoir d'agir.

Pour Sen « la capacité renvoie au pouvoir d'une personne de réaliser ou d'être ce à quoi elle accorde de la valeur » (repris par Zimmermann, 2014, p. 111).

Le triptyque Liberté, Valeur et Conversion

Jean De Munck (2008, pp. 23-29) identifie trois acceptions ou composantes de la capacité, qui doivent être pensées ensemble comme une triple complexité : Liberté–Choix, Finalité–Valeur et Réalisation–Conversion.

Liberté–Choix : « La capacité de choix », qui repose sur une « ontologie de l'acteur qui fait justice aux raisons d'agir, c'est-à-dire aux motifs normatifs et idéaux que se donnent les acteurs pour justifier leurs actions » (p. 23). La capacité de choisir est la capacité¹ « d'ordonner options, habitudes, dispositions selon des raisons librement consenties » (p. 24). Il s'agit de choisir la vie que l'on désire mener.

Finalité–Valeur : « La capacité comme potentiel d'épanouissement ». Si la liberté de choix précédemment citée renvoie à une idée

1. « Capacité » ne doit pas être confondu avec « disposition », qui correspond plus à une perspective bourdieusienne où des schèmes de comportements se reproduisent socialement. Cependant, Sen ne réfute pas l'idée de dispositions internes à l'individu (De Munck, 2008, p. 24).

très libérale (ce qui est d'ailleurs souvent reproché aux travaux de Sen), cette liberté vise et est finalisée par l'épanouissement humain (p. 25). Ainsi, Sen se distingue clairement des approches utilitaristes et place le bien-être humain comme valeur fondamentale : « Les capacités sont orientées en valeur [...] au sens de la valeur qu'accorde une personne singulière à différentes options possibles à un moment donné de sa vie » (Zimmermann, 2014, p. 111).

Réalisation–Conversion : « La capacité de réalisation ». Si la capacité implique (i) le choix de la vie que l'on désire mener, (ii) visant un épanouissement, il s'agit aussi de (iii) pouvoir y accéder réellement. La capacité devient donc aussi « pouvoir, au sens strict de l'action qui fait une différence » (De Munck, 2008, p. 26). Cette question de pouvoir d'action est intimement reliée à la conversion. Ce terme est important dans la pensée de Sen, en particulier pour comprendre le passage d'une ressource à un potentiel d'action.

Du concept à l'empirie

Selon De Munck (2008), l'approche par les capacités est « savamment inachevée » et demande notamment de « plonger le concept de capacité en situation [...] pour lui donner son opérativité » (p. 29). Ainsi, plusieurs projets d'interprétation et de mise en œuvre de l'approche de Sen ont été expérimentés : (i) dans le cadre du travail social ou de l'évaluation des politiques d'emploi, avec les travaux de Jean-Michel Bonvin et Nicolas Favarque (2007) ; (ii) dans un contexte d'innovation pédagogique et d'ingénierie, avec la notion d'environnement capacitant de Solveig Fernagu Oudet (2014), initiée par Pierre Falzon (Falzon & Mollo, 2009), et (iii) dans une approche sociologique des parcours professionnels, avec les enquêtes de Bénédicte Zimmermann et Delphine Corteel (Corteel & Zimmermann, 2007 ; Zimmermann, 2008, 2014).

Aucun de ces projets ne recoupe la sphère bénévole, du moins pas directement : ils ne seront donc pas détaillés, à l'exception de la notion de « parcours » de Zimmermann (2008, 2013, 2014) qui sera particulièrement mobilisée dans ce travail et qui fait l'objet

d'un développement au chapitre 2, partie « Interroger la notion de parcours ». Toutefois, l'interprétation de l'approche par les capacités par les auteur-e-s précité-e-s contribuera à alimenter la réflexion sur le développement du pouvoir d'agir en contexte bénévole.

Dans le prolongement conceptuel de Sen, on peut également relever la prise de forme des capacités que Nussbaum (2012) a réalisée. Elle dresse une liste de dix capacités centrales qu'une société doit garantir au minimum à toutes ses citoyennes et tous ses citoyens pour leur garantir une vie digne : la vie, la santé du corps, l'intégrité du corps, les sens (associés à l'imagination et à la pensée), les émotions, la raison pratique, l'affiliation, les autres espèces, le jeu, le contrôle sur son environnement. Elle invite tout un chacun à compléter ou modifier cette liste qu'elle ne considère pas comme un document formel et figé. Cette liste, contrairement à la « Déclaration universelle des droits de l'homme » (Nations unies, 1948), n'est pas formulée en termes de droits, mais de capacités, c'est-à-dire de libertés réelles de faire et d'être.

La Liberté au fondement de l'approche par les capacités

Pour Bonvin et Favarque (2007), comprendre l'approche par les capacités passe par la distinction entre (i) les « fonctionnements ou accomplissements », qui correspondent aux actes et aux choix qu'une personne pose ; et (ii) des « capacités », qui correspondent aux libertés réelles de se comporter de telle ou telle manière ainsi que les actes ou choix qu'une personne peut poser (liberté d'être et de faire).

Ceci « met en évidence les différences entre les individus du point de vue de la liberté d'agir ». Un même acte, par exemple « ne pas s'alimenter », relève de la contrainte dans un contexte de famine et d'un choix dans une situation d'abondance (Bonvin & Favarque, 2007, p. 10). Dans le second cas, la personne peut choisir de s'alimenter ou non, même si l'on peut supposer toutes sortes de raisons (ou pressions) qui font qu'elle ne s'alimentera pas, comme faire un régime pour répondre aux exigences actuelles de minceur (injonction sociale).

Dans le premier cas par contre, la personne n'a pas de liberté d'agir, le fait de ne pas s'alimenter est un non-choix.

L'approche par les capacités vise à « égaliser le plus possible la liberté réelle des individus » (2007, p. 10). A cette fin, Bonvin et Favarque (2007) mettent en exergue une « conception exigeante de la liberté », qui comprend deux dimensions – opportunités et processus¹ – détaillées ci-après.

Premièrement, l'« aspect opportunités » contient les ressources, qui sont l'ensemble des biens et services dont une personne dispose ainsi que les droits formels accordés. Cet aspect s'actualise (ou non) avec les facteurs de conversion identifiés par Ingrid Robeyns (2005, p. 99) : (i) les facteurs de conversion individuels : caractéristiques, capacités ou compétences individuelles (âge, sexe, condition physique, littératie, compétences linguistiques, aptitudes cognitives, etc.) ; (ii) les facteurs de conversion sociaux : contexte socio-politique et culturel dans lequel la personne évolue (politiques publiques, pratiques discriminatoires [en lien avec le genre ou l'origine ethnique par exemple], normes sociales, institutions, traditions, etc.) ; (iii) les facteurs de conversion environnementaux (infrastructures, influences climatiques, lieux d'habitat, etc.).

« En l'absence de facteurs de conversion adéquats, les ressources ne peuvent se traduire en libertés réelles et les droits demeurent formels » (Bonvin & Favarque, 2007, p. 11). Prenons l'exemple du droit de vote, un droit formel dans de nombreux pays. Il peut rester purement formel. Imaginons, par exemple, (i) qu'une personne ne peut se rendre au local de vote pour des raisons de santé (handicap, maladie) et il n'y a pas de possibilité de vote électronique ou par correspondance ; (ii) qu'une personne ne peut se rendre au local de vote parce que les

1. Le développement qui suit s'appuie sur le schéma réalisé sur la base de l'article de Bonvin et Favarque (2007) par un groupe d'étudiant·e·s (Gallay, Fall, Buhler, Zafar, & van der Beken, 2013) lors du séminaire de lecture du cours de Christopher Parson (2013) « Accès au savoir et formation continue : de l'insertion à l'autoformation ».

infrastructures (voies d'accès, transports publics) sont insuffisantes ou en raison de conditions climatiques extrêmes et qu'il n'y a pas de possibilité de vote électronique ou par correspondance ; (iii) qu'une personne dans l'incapacité de se déplacer aimerait voter électroniquement mais n'est pas connectée à internet ; (iv) qu'une personne est en situation d'illettrisme et ne peut prendre connaissance de l'objet et des consignes de vote ; (v) qu'il s'agit d'une femme qui vit dans un pays où il n'est socialement pas accepté qu'elle donne son avis (même si formellement elle a le droit de vote)¹ ; ou, (vi) que la personne fait partie d'une communauté ethnique qui pourrait faire basculer le vote et qu'elle craint des représailles.

Ces exemples montrent qu'un droit formel, considéré comme une ressource, pour pouvoir s'actualiser réellement, est éminemment lié au contexte personnel, social et environnemental des individus (voir aussi Fernagu Oudet, 2014, p. 178). Concernant les facteurs de conversion décrits par Robeyns (2005), ils sont sujets à interprétation. En effet, la littératie, que Robeyns considère comme un facteur individuel, pourrait aussi être un facteur social, car il s'agit de l'accès à l'éducation. L'illettrisme est essentiellement un problème social et non individuel.

Deuxièmement, l'« aspect processus »² comprend (i) la participation : « La dimension processus de la liberté requiert, [...] la possibilité effective (et pas seulement symbolique) de participer à ce processus de définition des normes et valeurs sociales » (Bonvin & Favarque, 2007, p. 13) et (ii) le choix entre une pluralité de :

- « Fonctionnements », comme les trois alternatives d'Albert

1. Ce fait divers tragique qui a eu lieu début décembre 2015 pour témoigner de cette situation : une enseignante pakistanaise de 32 ans est allée voter, passant outre l'interdiction posée par son jeune frère de 20 ans. Ce dernier l'a ensuite assassinée (Pujol, 2015).

2. A noter que le terme « processus », ici relié à la liberté, est trompeur. En effet, il induit une dynamique temporelle absente de la pensée de Sen (Zimmermann, 2008, p. 127). Ici le processus est compris comme le fait de participer aux décisions et de pouvoir choisir entre plusieurs options.

Hirschman (1970)¹, *Exit, Voice, Loyalty*. Ainsi *ne pas agir* ou *ne pas s'exprimer* doivent être des options possibles, au-delà d'une conception « athlétique » (Cohen, 1993, p. 24) de la délibération démocratique².

- « Valeurs » : « Il existe plusieurs ordres de grandeur possibles suivant lesquels on peut accorder de la valeur ou non à des fonctionnements ou accomplissements donnés » (p. 13). Par « ordre de grandeur », on pense aux travaux de Boltanski et Thévenot (1991) sur les mondes (inspiration, domestique, opinion, civique, marchand et industriel) à l'intérieur desquels les acteurs et les actrices se réfèrent à un bien commun, à des figures, des manières d'agir et des formules d'investissement³.

A cette conception de la liberté proposée par Bonvin et Favarque, ajoutons les apports de Zimmermann. Cette auteure insiste premièrement, à partir des travaux de Isaiah Berlin (1969/1988), sur la distinction entre une conception négative de la liberté, qui correspond à une absence d'entraves à l'action, et une conception positive de la liberté, qui correspond à une capacité réelle d'action, et qui suppose donc l'existence d'opportunités et de moyens d'agir (Zimmermann, 2008, p. 114). Si la première conception ne peut être totalement balayée (il peut être plus aisé de ne pas avoir trop d'obstacles devant soi), l'approche par les capacités vise essentiellement cette deuxième conception⁴.

1. Hirschman (1970) a défini trois possibilités d'action collective ou individuelle : la défection (*Exit*), la prise de parole ou contestation (*Voice*) et la loyauté vis-à-vis des normes ou de la hiérarchie (*Loyalty*).

2. Bonvin reprend les propos de Gerard Allan Cohen (1993) pour qui le danger dans l'approche de Sen serait qu'elle « adhère à un idéal hyper-actif de la vie humaine » (Bonvin, 2008, p. 256) et dénigrerait ainsi la non-participation.

3. Pour une vision d'ensemble, voir « Les mondes de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) : Grille d'analyse » (Charmillot, 2002).

4. Cette distinction entre liberté positive et négative permet aussi de mieux comprendre l'échec de certaines politiques sociales actuelles, qui valorisent une responsabilité de l'individu : « En l'absence de liberté positive, c'est-à-dire d'opportunités et de moyens d'agir, l'injonction politique à la responsabilité

Le deuxième point d'attention relevé par Zimmermann (2014) à propos de la liberté est la confusion fréquente entre *liberté* et *autonomie*. Dans un contexte de travail, l'autonomie « porte sur le choix des moyens d'action et la façon d'atteindre un objectif défini par autrui » (p. 211), tandis que la liberté, telle qu'elle est définie par Raymond Aron (1998) est « la capacité de choisir soi-même ses buts et ses moyens en fonction du contexte naturel et légal » (p. 183).

Troisièmement, Zimmermann (2008) souligne que Sen a une vision essentialiste de la liberté (*i. e.* un état), tandis que cette auteure la considère, en s'appuyant sur Georg Simmel (1908/1999), comme un « processus interactif qui se déploie dans une relation de pouvoir. Loin de prendre une condition stable, elle s'actualise dans l'agir » (Zimmermann, 2008, p. 126). La liberté a une dimension interactive et processuelle.

Pour tenter une synthèse de la dimension « liberté » dans l'approche par les capacités, il faut retenir que (i) « sans opportunités [ressources], la liberté ne peut s'actualiser » (Zimmermann, 2008, p. 114), et que l'actualisation de ces ressources dépend notamment des facteurs de conversion ; (ii) que la liberté comprend une dimension de participation et de choix (valeurs et manières d'agir)¹ ; le fait de participer à la définition des objectifs de l'agir distingue la liberté de l'autonomie ; (iii) que la liberté est une conjonction entre une absence d'obstacles et une capacité réelle d'action ; enfin, (iv) que la liberté n'est pas un état mais un processus interactif.

individuelle rime avec incapacité et insécurité » (Zimmermann, 2008, p. 114).

1. Choix et participation étant nommés, curieusement, comme processus par Bonvin et Favarque (2007, p. 13).

Une approche située des capacités et de la liberté

L'attention prêtée à la capacité d'agir [met] l'accent sur ce qui rend l'action possible. La capacité d'agir ne peut être saisie indépendamment des éléments qui la configurent.

(Zimmermann, 2008, p. 129)

Comme nous l'avons vu précédemment, la liberté est un des concepts clés dans l'approche par les capacités. Zimmermann (2008) relève avec pertinence que la liberté ne peut se saisir dans une approche purement générique de l'individu, qui est l'approche économique de Sen, alors que tout ce qu'il postule par ailleurs devrait s'orienter plutôt vers une approche située de la personne (la personne dans son environnement). C'est sur la base de cette critique fondamentale à l'égard des travaux de Sen que Zimmermann formule et justifie son projet d'une approche sociologique des capacités, voire d'une sociologie de la liberté.

Comment saisir empiriquement la notion de capacité ? L'objet d'étude devient « la capacité d'agir (ce qu'une personne peut et est à même de faire) dans une situation donnée » (Zimmermann, 2008, p. 126).

Or, Sen définit l'environnement comme relativement figé, il a ainsi une approche par position. L'individu doit composer avec un environnement essentiellement structurel qui est donné et qui s'impose à lui (Zimmermann, 2008, p. 122). Pour Des Gasper (2002), « alors que Sen postule la capacité des acteurs à opérer des choix et à prendre des décisions qu'ils valorisent, il ignore la structuration et l'accessibilité sociales des capacités et des supports collectifs nécessaires à de telles décisions » (cité par Zimmermann, 2008, p. 123).

Zimmermann propose donc une approche par situation. Pour cela, elle s'appuie sur les travaux de John Dewey (1938/1967) qui « couple de manière dynamique environnement et situation [...] en définissant l'action comme le produit de l'interaction entre un organisme et son

environnement » (Zimmermann, 2008, p.123). Cette proposition signifie que « la capacité d'action [...] peut se modifier dans l'action, tout comme l'environnement est susceptible d'être affecté et modifié par le cours de cette dernière » (p. 124). Cela suppose de considérer « l'environnement au sens large, façonné autant par des institutions, des dispositifs, des personnes [ou] des objets » (p. 124). Cet accent mis sur la situation (Zimmermann), plutôt que sur la position (Sen), permet un déplacement « d'une approche statique vers une dynamique des situations attentive à l'ajustement temporel des capacités » (p. 124) ainsi qu'une prise en considération des dimensions interactives des capacités et des relations de pouvoir qui en résultent. Cette attention aux interactions, aux situations dynamiques « permet d'opérer au niveau empirique le passage de l'humain générique aux personnes singulières et ainsi de donner une consistance sociale à la capacité d'action » (p. 124).

Bonvin (2008) dit en substance la même chose : « L'approche par les capacités requiert de saisir l'interrelation entre facteurs individuels et sociaux et la manière dont elle se construit en situation » (p. 240).

La distinction opérée par Rabardel (2005) entre capacité d'agir et pouvoir d'agir va globalement dans le même sens : la capacité d'agir est de l'ordre du potentiel, tandis que le pouvoir d'agir s'actualise en situation :

La capacité d'agir est liée aux compétences, aux instruments et à l'ensemble des ressources développées comme moyens potentiellement opératifs dans le monde où ils peuvent être mobilisés et mis en œuvre par les sujets. [...] Elle peut se définir fonctionnellement par les résultats qu'elle permet de produire. [...] Les capacités s'articulent aux temporalités longues de l'expérience [...] qui sont celles du sujet en devenir. (pp. 19-20)

Le pouvoir d'agir dépend des conditions externes et internes du sujet, qui sont réunies à un moment particulier, comme l'état

fonctionnel du sujet, artefacts et ressources disponibles, occasions d'interventions etc. Il est toujours situé dans un rapport singulier au monde réel, rapport qui actualise et réalise la capacité d'agir en transformant les potentialités en pouvoir. [...] Les pouvoirs d'agir sont articulés aux dynamiques temporelles de l'action ou de l'activité en cours, en fonction de ses finalités et des circonstances. (pp. 19-20)

Pour saisir empiriquement les capacités, Zimmermann (2008) postule qu'il est nécessaire de se pencher sur les parcours biographiques des individus. Il s'agit de « considérer la personne et sa capacité d'action non seulement à partir d'une coupe à un moment donné, mais en tenant compte de son itinéraire passé et de son devenir » (p. 128). En effet, « si l'on peut concevoir de cantonner l'analyse de l'agir au présent de l'action, l'attention prêtée à la capacité d'agir déplace l'accent sur ce qui rend l'action possible. La capacité d'agir ne peut être saisie indépendamment des éléments qui la configurent » (p. 129). Ainsi, une approche biographique permet de saisir « pour chaque personne interrogée les options de valeur, les opportunités et les moyens pour les atteindre, de même que les difficultés et obstacles rencontrés » (2014, p. 114) ainsi que de donner « accès aux préférences des personnes à un moment particulier de leur vie et à la façon dont elles identifient l'impact des données institutionnelles, organisationnelles et biographiques sur leur propre parcours » (2008, p. 131).

L'importance de porter le regard sur les situations est également soulignée par Baudouin et Parson (2014) : « la situation provoque la personne et révèle des potentialités qui rendent possible un développement professionnel. Analyser véritablement la capacité d'action revient à identifier les situations qui sont les siennes » (p. 13).

Enfin, Karen Evans (2016), si elle n'emploie pas les mêmes termes, est dans la même lignée que Zimmermann. Elle développe la notion d'« agentivité limitée » qui permet un meilleur dialogue entre disciplines (sociologie, psychologie, économie) et ce, de manière très située :

Le développement qui se déroule par l'exercice de l'agentivité¹ n'est pas celui de l'individu autonome et « autopropulsé », c'est plutôt un produit relationnel, biographique et historiquement situé. Ce qui nous limite contient également des affordances qui nous permettent de penser, de ressentir et d'agir. [Il s'agit d'] établir des connexions entre les conceptions des limites de l'agentivité et les réflexions sur les capacités et le sens personnel de la création de soi et des capacités à s'autodiriger dans son parcours de vie. (Evans, 2016, p. 112)

L'environnement capacitant

Fernagu Oudet (2014), à la suite des travaux en ergonomie de Falzon (Falzon & Mollo, 2009), propose de s'inspirer des travaux de Sen dans une optique d'ingénierie pédagogique. Elle dénonce une impasse de l'approche par compétences (Batal & Fernagu Oudet, 2013), qui a comme point de référence un agir, tandis que l'approche par les capacités se réfère à un *pouvoir agir*. Il y a donc un déplacement : les individus ne sont plus jugés à « partir du résultat de leurs actions mais [le regard est porté sur] le processus ayant conduit à ces résultats. [...] l'approche intègre une analyse des moyens et des opportunités dont les individus bénéficient lorsqu'ils doivent agir » (Fernagu Oudet, 2014, p. 175). Ainsi, il s'agit de considérer « ce que les individus sont réellement capables de réaliser au regard des ressources dont ils disposent et de leur conversion en capacités [ou capacités] » (p. 175).

Tout comme Zimmermann, Fernagu Oudet (2014) postule que les capacités (qu'elle préfère nommer « capacités ») ne peuvent être pensées que de manière située. Il s'agit donc de réfléchir en termes de situations « favorables au développement du pouvoir d'agir des individus » (p. 177). En s'appuyant sur Rabardel et Pastré (2005), « le pouvoir d'agir est à l'intersection de la capacité d'agir (qui représente

1. Evans définit l'agentivité comme la « capacité à donner une direction à sa vie » (2016, p. 105).

une potentialité, un ensemble de ressources mobilisables en situation par un sujet) et des conditions propres aux situations dans lesquelles les sujets sont engagés » (cités par Fernagu Oudet, 2014, p. 177). Fernagu Oudet se réfère à la notion d'environnement capacitant, notion déjà abordée notamment par Falzon et Mollo (2009) dans des travaux sur l'ergonomie en formation. Un environnement capacitant

consiste à aider les individus à repérer, à mobiliser et à utiliser les ressources à leur disposition, et pas seulement à les mettre à disposition [...]. C'est donc un environnement qui favorise l'intelligence des situations, qui met les individus en capacité d'apprendre, d'apprendre à apprendre, d'être acteurs de leur propre mouvement, et qui donne les moyens et les opportunités pour apprendre. (Fernagu Oudet, 2014, p. 178)

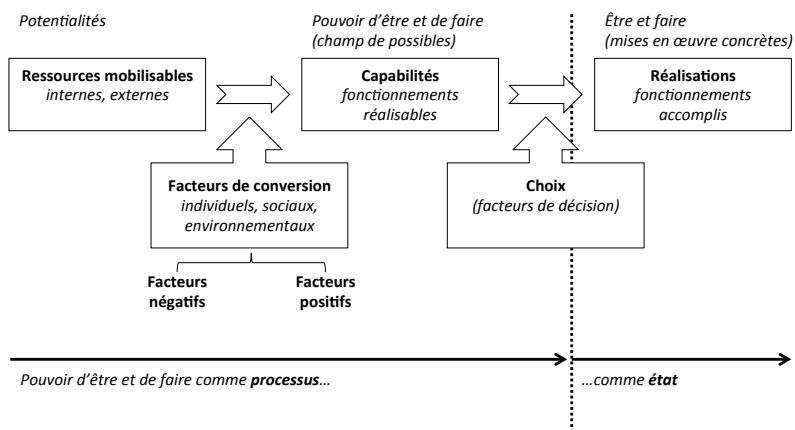
La notion d'environnement capacitant est intéressante à investiguer dans le champ de la formation des adultes : elle renverse la posture en développant et encourageant la capacité d'agir au regard des ressources à disposition au lieu d'évaluer un résultat (une compétence) hors de tout contexte. Comme l'indique Fernagu Oudet (2014), cette notion permet de mieux penser « la transaction qui opère entre la ressource d'apprentissage et l'apprentissage lui-même » (p. 176).

Modéliser les capacités

L'approche de Sen reste très conceptuelle et les auteure-e-s cité-e-s précédemment ont tou-te-s tenté à leur manière de la concrétiser ou de lui faire prendre forme. C'est notamment le cas de Fernagu Oudet (2014, p. 177), qui, en s'inspirant d'un schéma proposé par Bonvin et Favarque (2007, p. 12), propose l'interprétation suivante (fig. 1).

Ce modèle intègre une idée de processus qui part de ressources potentielles pour se matérialiser (ou non) en réalisations concrètes. Une grande importance est attribuée aux facteurs de conversion, qui peuvent être négatifs (handicaps de conversion) et qui ne débouchent

Figure 1 : Approche par les capacités comme processus



pas sur des capacités, ou être positifs et permettre ainsi le passage d'une ressource à une capacité (possibilité d'agir), ce qui produit ainsi du pouvoir d'agir. Un travail sur les facteurs de conversion peut influencer positivement la potentialité des ressources dans un contexte d'apprentissage en situation de travail¹. C'est-à-dire, un environnement peut être influé quand il y a un objectif pédagogique affiché et que des moyens sont réellement investis pour favoriser l'accès aux ressources et à leur mobilisation. C'est en substance ce que dit également Stephen Billett (2009) dans ses travaux sur l'apprentissage en situation de travail : il y a d'un côté le pôle social, donc les ressources (*affordances* en anglais : cadre de travail, nature de l'activité, accompagnement, accès à l'expertise, etc.) et de l'autre le pôle individuel (compétences, motivation,...). Ces deux pôles interagissent réciproquement : des ressources de qualité et accessibles, notamment

1. La notion d'environnement capacitant est pensée dans une optique d'apprentissage en situation de travail.

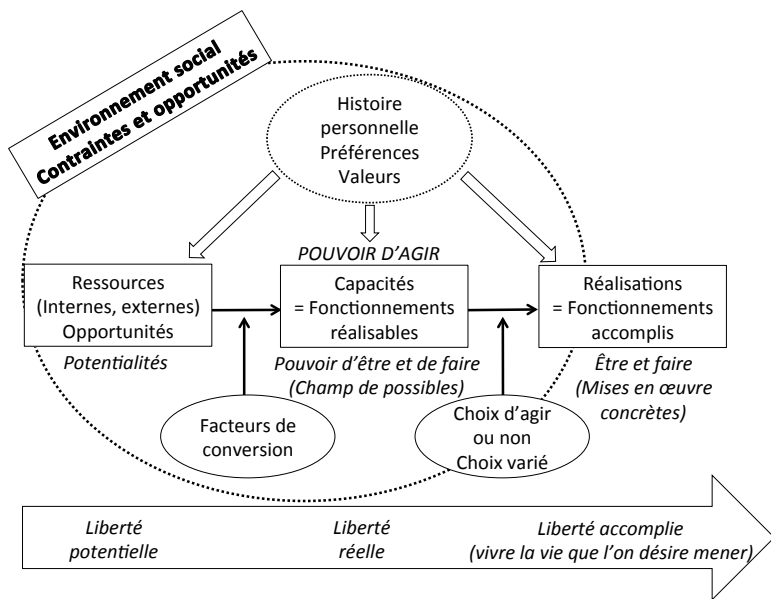
via un accompagnement, favorisent l'engagement de la personne dans l'activité, qui en retour se saisit des ressources et les actualise dans l'action. Les ressources passent donc d'un état potentiel à un état mobilisable.

Les facteurs de conversion sont des leviers relativement précis, mais leur portée est trop limitée et ne tient pas compte des dimensions complexes, interreliées et interactives qui permettent le passage d'une ressource à une capacité. Le schéma ci-dessous intègre la dynamique proposée par Fernagu Oudet (2014), mais comprend une dimension biographique ou personnelle (histoire personnelle, préférences, valeurs) qui agit des ressources aux réalisations. Cette dimension ne peut se saisir avec les facteurs de conversion. S'y ajoute également une dimension sociale qui ne se réduit pas aux facteurs de conversion mais qui les englobe. Cette proposition de schématisation rejoint donc les postulats de Zimmermann (2008), notamment dans la prise en compte des dimensions biographiques, qui intègrent des valeurs et des préférences construites socialement et individuellement au cours des parcours de vie. Les valeurs et préférences peuvent fonder les choix, mais le processus est déjà initié en amont, ce que montre la figure 2.

Enfin, pour conclure cette partie sur l'approche par les capacités, l'extrait d'un article d'Isabelle Ferreras (2008) ci-dessous montre particulièrement bien le processus et le contexte inclus dans cette approche. Il peut également servir de guide de lecture de la figure 2 et offre une synthèse de cette approche parfois un peu complexe à appréhender.

L'individu dispose de ressources (revenu, biens, services...) qui constituent des moyens pour mener une vie libre [...]. Grâce à différents facteurs de conversion [...], l'individu se trouve plus ou moins capable de faire usage de ces ressources qui se transforment alors en capacités à mener une vie libre, la vie de [son] choix [...]. Mais, avant de générer un réel accomplissement [...], ces capacités

Figure 2 : Interprétation personnelle de l'approche par les capacités



à mener une vie libre [...] passent par un filtre : elles font l'objet d'une décision, d'un choix [...] sur lequel pèsent un contexte social, des mécanismes de préférence individuelle et sociale, une histoire personnelle, etc. Dès lors la capacité est de l'ordre du potentiel et l'accomplissement, lui, est de l'ordre de la réalisation¹ ; l'accomplissement réalise une capacité dont l'individu fait usage dans un sens spécifique. (pp. 283-284)

1. « L'homme est plein à chaque minute de possibilités non réalisées » (Vygotski, 2003, p. 76). Cette citation illustre bien la différence entre potentiel et réalisations.

Le bénévolat : une pratique sociale à interroger

Le bénévolat exprime [...] le droit à la liberté, à l'activité créatrice, à l'utilité sociale, à la responsabilisation.

(Bénévolat-Vaud, 2016)

Dans cette partie dévolue au cadre d'observation délimité pour observer le pouvoir d'agir, une pratique sociale est interrogée : devant quel(s) type(s) d'actions est-on face au bénévolat ? Cette partie commence par quelques définitions du bénévolat, suivies d'une exploration des différentes pistes théoriques qui permettent d'appréhender à la fois les ressorts de l'engagement bénévole, et les produits de celui-ci (dimensions identitaires, reconnaissance).

Définition et termes associés

Le terme « bénévolat » vient du latin *benevolus*, qui signifie « bonne volonté ». En Suisse, on parle généralement de bénévolat et de bénévoles, mais en France, dans certaines associations, les termes de « volontariat » (l'action) et « volontaire » (la personne ou l'adjectif) sont préférés car moins connotés « bonnes œuvres » avec l'aspect caritatif typique du bénévolat porté par les institutions religieuses. En outre, « volontaire » est considéré comme une traduction plus fidèle du terme anglophone *volunteer (work)* (Simonet-Cusset, 2004, p. 151).

Selon Bénévolat-Vaud (2016), le bénévolat est « une activité non rémunérée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'un organisme à but non lucratif (association, fondation,...) ». Il s'agit alors de bénévolat formel ou organisé. Le bénévolat peut aussi être informel¹ et « regroupe toutes les actions d'entraide qui s'exercent à titre privé (faire les courses pour son voisin, garder les enfants d'une amie,...) ».

1. Ce type de bénévolat peut parfois se confondre avec le travail domestique et familial, qui n'est pas rémunéré non plus, mais qui au contraire du bénévolat n'est pas forcément librement consenti.

L'ampleur du bénévolat en Suisse est considérable : d'après l'Office fédéral de la statistique et la Société suisse d'utilité publique (2015),

environ 33% de la population résidante permanente de 15 ans et plus exerce, en 2013, au moins une activité de bénévolat organisé ou informel. Une personne sur cinq (20,0%) se consacre à au moins une activité non rémunérée dans le cadre d'organisations ou d'institutions, ce qui représente 1,4 million de personnes environ. [Concernant le bénévolat informel], l'engagement des bénévoles est considérable : 18,6% de la population résidante permanente rend bénévolement de tels services à des tiers, ce qui représente environ 1,3 million de personnes. (p. 4)

Autour du terme « bénévole » et de ce qu'il véhicule en termes de sens, Dan Ferrand-Bechmann (2011) soulève deux aspects importants. Premièrement, le bénévolat peut avoir une dimension militante :

La notion d'engagement renvoie à celle de militantisme : lutter pour une cause [...]. Les bénévoles ont un rôle fondamental : celui de dénoncer, signaler, être des vigiles, des médiateurs. Ce sont des passeurs [...] on peut militer sans salaire, on peut moins militer au risque de son salaire. (p. 23)

Ce qui précède rappelle que l'engagement bénévole, donc librement consenti, permet une certaine liberté (d'action, de parole) que l'on ne retrouve pas dans le travail salarié. Au-delà de la dimension militante, qui n'est pas l'objet spécifique de ce Cahier, cette question de liberté (parfois toute relative) est un des aspects exploré dans ce travail.

Deuxièmement, on oppose souvent professionnalisme (travail salarié) à amateurisme (travail bénévole). L'amateurisme peut être compris de deux manières, soit de façon négative (ce n'est pas professionnel, ce n'est pas bien fait), soit de manière plus positive, comme le suggère Ferrand-Bechmann (2011) :

Le terme d'amateur que l'on accole souvent aux bénévoles n'est pas si disgracieux que cela, il renvoie aussi au fait d'aimer, d'apprécier. Le bénévolat qui leur donne une liberté de choix d'action et les a portés vers [leurs actions], et leur travail motivé, a certainement des qualités particulières. L'amateurisme apparaît ici comme la figure inversée du dilettantisme. (p. 25)

Ainsi, le plaisir trouvé dans l'activité bénévole est également une dimension importante. S'engager librement, sans salaire, mais avec plaisir est certainement valable pour nombre de bénévoles.

Enfin, lorsque l'on s'interroge sur ce que le bénévolat produit, recourir aux deux dimensions de l'activité humaine (constructive et productive) décrites par Samurçay et Rabardel (2004) est pertinent. Ceci permet d'envisager à la fois le potentiel de développement des personnes qui s'engagent (en transformant le réel, les personnes se transforment elles-mêmes) et la dimension productive, dans le sens où les bénévoles agissent sur le monde, et le transforment. Ce qui suit présente les différentes lectures qui sont faites du bénévolat.

Le bénévolat comme travail

Lorsque l'on pense au bénévolat, on pense justement à la sphère hors travail. Pour Georges Friedmann (1964), la participation à la vie associative est une activité de « non travail » que l'on peut qualifier de « loisirs actifs ». Et pourtant, le terme *work* associé à *volunteer* est utilisé sans hésitation par les Nord-Américain·e·s. Le terme « travail » associé au bénévolat est également utilisé en France et en Suisse, mais avec parfois des hésitations, comme si « travail » était tout de même réservé au monde professionnel. Le terme « activité » est ainsi souvent privilégié.

La sociologue Maud Simonet-Cusset (2004), qui a mené des recherches sur le bénévolat tant en France qu'aux Etats-Unis, propose de le *penser [...] comme travail pour repenser la sociologie du travail*. S'il ne s'agit pas ici de se pencher sur la sociologie du travail, deux points soulevés dans l'argumentaire de cette auteure méritent que

l'on s'y attarde : (i) l'évocation de la notion de « carrière bénévole » et (ii) de l'« engagement bénévole s'inscrivant dans l'engagement professionnel » (typologie).

En premier lieu, « l'analyse de l'expérience bénévole ne peut faire l'économie d'une analyse dynamique parce que l'engagement dans la pratique évolue et se transforme dans le temps » (2004, p. 147). Ainsi, « la notion de carrière, forgée par la sociologie du travail, apparaît comme un outil conceptuel intéressant pour prendre en compte cette dimension processuelle de la pratique bénévole » (p. 147).

Pourquoi employer le terme de carrière, fortement relié à l'ascension professionnelle ? Il faut remonter aux travaux de Howard Becker et d'autres sociologues proches de l'interactionnisme pour comprendre l'emploi de ce terme. Dans *Outsiders*, Becker (1963/1985) estime que chaque personne a une carrière. On peut ainsi parler de « carrière musicale » comme de « carrière alcoolique »... Ceci suggère qu'il y a un cheminement qui s'apprend, une communauté dont on intègre petit à petit les codes. Les façons de voir le monde et de se percevoir bougent aussi (dimension subjective). Il y a donc évolution, dans le bon ou le mauvais sens.

Simonet-Cusset (2004) propose une typologie mettant en rapport l'engagement bénévole avec l'engagement professionnel :

L'engagement bénévole semble s'inscrire, sous diverses modalités, [...] dans la carrière professionnelle :

- Engagement bénévole qui permet de poursuivre, à côté de l'activité professionnelle, une carrière que l'on a renoncé à exercer professionnellement ;
- Engagement bénévole qui révèle, permet de tester, ou même de réaliser une vocation et se transforme, le cas échéant en carrière professionnelle ;
- Engagement bénévole qui permet de prolonger et de compléter, dans un autre cadre ou sous une autre forme l'activité exercée professionnellement ;

- Engagement bénévole qui compense une activité professionnelle ressentie comme trop peu engageante. (p. 148)

En d'autres termes, cette typologie pourrait se résumer en quatre mots-clés : l'engagement bénévole comme : (i) *substitut* à la vie professionnelle ; (ii) *test vocationnel* ; (iii) *prolongement* de la vie professionnelle, ou (iv) *compensation* de la vie professionnelle.

Simonet-Cusset (2004) reprend le terme employé par Arlene Kaplan Daniels (1987)¹ : le travail bénévole comme un « travail invisible ». Ce dernier agit de manière parfois cachée sur les carrières professionnelles : « en participant, à côté ou à la place de l'activité professionnelle, à la construction d'un idéal de soi au travail (un soi utile aux autres [...], un soi qui rend à la communauté [...]) » (Simonet-Cusset, 2004, p. 148), ce travail invisible agit de manière subjective. Il peut également agir de manière objective lorsque le travail bénévole bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle, comme dans le cas d'une démarche de reconnaissance et validation des acquis de l'expérience (p. 148), ou s'il a permis de développer des compétences et un réseau spécifique permettant de s'insérer sur le marché de l'emploi.

En pensant le bénévolat comme travail, Simonet-Cusset se distingue des approches sociologiques qui se penchent sur l'engagement militant ou politique (notamment les travaux d'Olivier Fillieule, 2001) :

Reconnaître que le bénévolat constitue un mode d'engagement, plus ou moins institutionnalisé, dans un monde du travail invite alors à analyser ce qui conduit les individus à conjuguer successivement et/ou parallèlement ces différents engagements ; engagements qui peuvent être ponctuels mais qui peuvent aussi parfois relever de véritables doubles ou triples carrières. (p. 153)

1. Kaplan Daniels a écrit *Invisible careers : Women civic leaders from the volunteer world*, l'un des rares travaux sur le bénévolat partant d'une approche sociologique du travail.

Dans ses travaux ultérieurs, Simonet (2010) réinterroge aussi le caractère libre et purement volontaire de cet engagement. *Quid* des déterminations sociales ? Ne réduit-on pas les bénévoles à un idéal-type des travailleurs et travailleuses très investi·e·s, qui s'engagent sans compter et dont le travail fait sens pour elles et eux ? L'auteure souligne également que les inégalités que l'on trouve dans le travail salarié sont susceptibles de se reproduire dans l'activité bénévole (pp. 53-54), risquant ainsi de transformer cette pratique citoyenne et démocratique en une nouvelle forme de discrimination sociale¹. Il s'agit donc de rester attentif et attentive aux dérives possibles de cette pratique sociale, notamment à ses formes de professionnalisation².

Le bénévolat comme participation

C'est par l'intermédiaire d'une participation à la vie des groupes auxquels ils sont liés de facto, que les individus s'investissent dans des activités dont les conséquences sont à la fois personnelles, au sens où elles engagent leur responsabilité, tangibles, au sens où elles [...] contribuent à modifier le cours ou la nature de leur association, et reconnues, au sens où la communauté les authentifie et en tient compte.

(Zask, 2011, p. 11)

Cette partie à propos du bénévolat comme participation débute par une conceptualisation de la participation – hors contexte bénévole – proposée par Joëlle Zask (2011). Par la suite, la notion de participation est mise en lien avec l'engagement bénévole.

1. Cette question est largement débattue dans l'ouvrage de Simonet (2010) *Le travail bénévole : engagement citoyen ou travail gratuit*, notamment en ce qui concerne les rapports entre bénévoles et salarié·e·s.

2. Voir à ce propos le mémoire de maîtrise de Tauana Moraes (2015) *Formation des adultes et professionnalisation dans le cadre du bénévolat*.

Dans l'ouvrage *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, Zask (2011) interroge la notion de participation du point de vue de la philosophie politique, en prenant soin de toujours penser les liens entre individu et société. Que signifie réellement participer ? Quelles conditions et valeurs sous-tendent ce terme qui revient en boucle dans tous les discours autour de la démocratie ? L'auteure propose une conceptualisation de la participation en la déclinant en trois parties, qui constituent les chapitres de son livre : (i) Prendre part ; (ii) Contribuer (apporter une part) ; (iii) Bénéficier (recevoir une part).

L'ouvrage montre ce qui se joue dans la participation : une subtile articulation entre les trois parties précitées contribuant ainsi à un processus d'individuation, tout en produisant du commun. Dit autrement, « l'étude des conditions de la participation revient à s'interroger sur la production sociale des conditions de l'individuation » (Legris Revel, 2012, para. 2). Zask (2011) définit l'individuation comme un « continuum d'expériences au cours duquel la relation avec le monde extérieur est personnalisée. Elle n'est pas séparable de ce monde ni des activités et des interactions qui le constituent tel qu'il est » (p. 222).

Prendre part

Une première dimension de la participation consiste à « prendre part ». Zask (2011) différencie « prendre part » et « faire partie », le second signifiant appartenir à un groupe déjà constitué, comme une famille ou une nation. « Prendre part » signifie s'impliquer dans une activité ou dans un groupe, il y a donc une part d'investissement personnel. Mais il est corrélé à « la perméabilité de [l'] environnement, ce qui constitue la source la plus naturelle de [l']individuation » (p. 51). Ce lien constant entre l'individu et son environnement social n'est pas oublié par Zask, pour qui la participation est l'acte qui concrétise ce lien :

L'interdépendance entre l'individuation et la socialisation ne signifie [...] pas que les individus adviennent en ingérant les normes

sociales et qu'ils s'unissent du fait qu'ils ont ingéré les mêmes ; elle implique que les individus accèdent à la vie sociale et à ses multiples règles par l'intermédiaire de leur participation, c'est-à-dire par l'intermédiaire de l'expérience personnelle qu'ils en font. (p. 48)

« Prendre part » vise un accomplissement de soi, autant qu'un projet commun : « s'associer ne signifie [...] pas partager un bien commun, mais produire en commun quelque chose » (p. 89).

« Prendre part » peut finalement se lire comme étant une « situation normale » ; « c'est là que nous découvrons les plaisirs de la compagnie d'autrui, l'utilité de combiner nos forces avec celles des autres, l'importance de sortir hors de soi pour être en paix, celle de se lier pour perfectionner nos goûts et nos idées » (p. 322). « Prendre part » est donc fortement lié à la question de la sociabilité, ou le « fait social pur » de Simmel (1908/1999). Il y a aussi l'idée du « bien vivre », au-delà du « simplement vivre » (repris par Zask, 2011, p. 12).

Contribuer

La deuxième dimension de la participation se situe, tout comme le « prendre part », dans une vision essentielle de l'existence même. En effet, « supprimer la dimension contributive de l'existence, c'est supprimer l'homme » (Zask, 2011, p. 166). Dans la même idée, la participation des citoyen-ne-s à la vie de la cité figure, selon Aristote, parmi les composantes de la « vie bonne ».

Si « prendre part », c'est vivre en société, « contribuer » signifie apporter une part personnelle dans l'histoire commune. Pour Zask (2011), « la part apportée aux autres ne peut être que le produit de la transformation personnelle d'un stock culturel commun » (p. 143). Le commun est ainsi adapté et recomposé « en fonction des contributions multiformes et singulières des individus » (p. 153). Ainsi, chacun-e peut être amené-e à façonner le commun en apportant sa part. Le terme « personnel » ne doit pas être pris pour synonyme d'« indivi-

duel ». En effet, l’auteure considère la dimension personnelle comme une zone intermédiaire entre l’individuel et le social (p. 147) :

Dans le fait de prendre part, on va de l’individuel vers le commun, résultat d’une convergence de vue, [...], d’un conflit surmonté ou à l’inverse d’une entente fondamentale. Dans le fait de contribuer, on va du commun vers les apports personnels des individus grâce auxquels le point commun peut évoluer en fonction des attentes et des initiatives de ceux qui y prennent part, et en vertu de ce processus permanent d’adaptation et de rectification, rester commun. (p. 152)

Ce qui précède permet de schématiser ainsi (fig. 3) le processus d’individuation issu de la participation :

Figure 3 : Processus d’individuation



Apporter une part « joue un double rôle, celui de favoriser le développement de soi, qu’on peut appeler individuation, et celui d’influencer les décisions collectives qui nous concernent » (Zask, 2011, p. 286). Cela crée un sentiment d’utilité, « une signification à l’existence et forge l’idée de sa propre historicité » (p. 286).

Cependant, cette signification doit également être validée socialement. La contribution s’accompagne en effet aussi de la reconnaissance. Il est indispensable que cette part puisse être reconnue et

légitimée par autrui, sinon les conditions d'individuation sont niées et l'individu n'a pas de place et de rôle dans l'histoire de l'humanité.

Dans la troisième forme de reconnaissance identifiée par Axel Honneth (1992/2013), l'estime sociale, ce qui est estimé recouvre essentiellement les qualités propres de l'individu, donc sa singularité : « Une personne ne peut se juger 'estimable' que si elle se sent reconnue dans des prestations qui ne pourraient être aussi bien assurées par d'autres » (p. 213). L'individu est ainsi reconnu pour son rôle et pour sa part personnelle au sein d'un groupe. Cette notion de singularité est aussi reprise par Zask (2011): « Un engagement personnel requiert de se percevoir, non comme un exemplaire du genre humain, mais comme le membre d'un groupe jouant un rôle qu'il est en gros le seul à jouer » (p. 145).

Cette part personnelle, singulière peut aussi se lire comme une forme de créativité. D'ailleurs, ce que Karl Marx nomme « créativité » correspond à l'interprétation de la contribution de Zask (2011, p. 160).

Cette réflexion sur la contribution amène un glissement terminologique de la démocratie participative à la démocratie contributive, mettant en exergue le fait que les individus non seulement prennent part à des groupes orientés vers un projet commun, mais contribuent également à la définition du commun en y amenant une part personnelle et en l'influençant. Autrement dit, on peut prendre part à un projet dont les règles et les valeurs ont déjà été prédéfinies, mais pour que la participation soit réelle, il faut que chacun-e puisse contribuer à la définition des buts et valeurs du commun. Sous le couvert de démarche participative, il n'y a bien souvent qu'une incitation, voire une injonction, à prendre part à un projet dont les grandes lignes ont déjà été pensées. Ce n'est donc pas une véritable participation au sens où l'entend Zask.

Bénéficiaire

Il incombe aux sociétés d'assurer la participation de leurs membres en mettant à leur disposition les méthodes, outils, ressources, qui leur permettent de s'intégrer, non seulement sans qu'ils aient à sacrifier leur individualité, mais en outre, en jouissant d'opportunités de développement personnel.

(Zask, 2011, p. 278)

La troisième dimension de la participation, « bénéficiaire » ou « recevoir une part », occupe une place un peu différente des deux autres. Il ne s'agit pas d'une suite logique et chronologique entre (i) prendre part, (ii) contribuer et (iii) bénéficiaire. « Bénéficiaire » renvoie plutôt à l'idée de conditions ou de ressources à disposition pour permettre ce processus d'individuation, qui passe par « prendre part » à la vie sociale et « contribuer » à sa transformation.

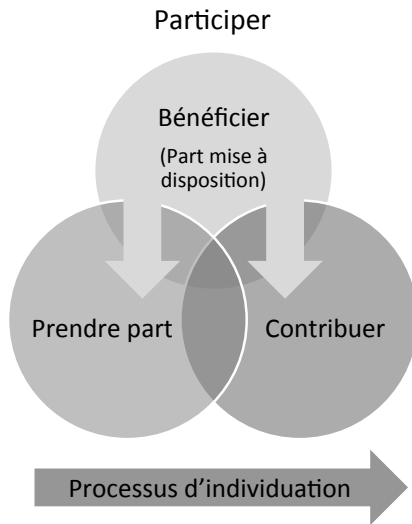
Le terme choisi par Zask – « bénéficiaire » – peut prêter à confusion : on pourrait penser qu'il recouvre ce que la personne reçoit suite à sa contribution, ou qu'il s'agit des acquis (ou avantages) issus de la contribution. Or, ce n'est pas du tout ce que l'auteure veut signifier. Elle justifie d'ailleurs l'emploi de « bénéficiaire », car selon elle, les termes « ressources » ou « biens » ne sont pas suffisamment relationnels (2011, p. 224).

Voici comment Zask (2011) conçoit le bénéfice :

- « non une chose, ni une chance, mais une opportunité » (p. 214) ;
- « la part que les individus reçoivent de leur environnement et qui est indispensable à leur participation en termes de prendre part et de contribuer » (p. 224) ;
- « Un bénéfice est tel s'il favorise l'individuation de son récipiendaire, [...] ce qui est justifié [...] par le fait que l'individuation provient de la participation elle-même » (p. 226).

Le schéma ci-dessous (fig. 4) tente de montrer les articulations entre les trois parts et plus spécifiquement, la place et le rôle de la part « bénéficiaire ».

Figure 4 : Articulation entre les trois parts de la participation



Que recouvre donc cet environnement pourvoyeur de bénéfices ? Zask (2011) fait référence à la notion d'« environnement suffisamment bon » de Donald Winnicott (pp. 236-249), environnement qui offre des bénéfices qui sont des ressources d'individuation.

Pour reprendre la notion d'environnement¹, Zask (2011) souligne la dimension interactionnelle entre l'individu et son environnement :

1. L'environnement est défini par Zask (2011) comme « un nœud de relations et d'interactions et de transactions entre un être vivant et l'ensemble des constituants qui entrent de l'extérieur, du dehors, dans sa composition et sa croissance » (p. 237).

Le bénéfice ouvre donc sur un champ d'expériences particulières dont ne fait partie ni la pure passivité de l'individu à l'égard d'un environnement qui le façonnerait à loisir, ni la pure activité d'un sujet instrumentalisant son environnement pour se développer conformément à un plan tracé d'avance. L'adaptation par laquelle doit passer l'individuation est une interaction. (p. 229)

Si le principe général du bénéfice consiste dans le fait « que la part mise à disposition donne lieu à la participation » (Zask, 2011, p. 226), trois sous-principes doivent être pris en considération :

En premier lieu que les part allouées doivent répondre aux besoins ou aux attentes du récipiendaire [...]. Deuxièmement, un bénéfice ne peut être tel que s'il fait l'objet d'une *proposition* de la part de l'entourage. [...] Enfin, la part mise à disposition doit permettre au bénéficiaire d'accéder à ce que valorise l'environnement dans lequel il vit. (pp. 226-228)

Autrement dit, un bénéfice (part mise à disposition) doit être utile pour son récipiendaire, il ne doit pas être imposé (et donc il doit y avoir un choix possible) et doit être valorisé par l'environnement social.

Dans le chapitre « bénéficiaire » de son livre, Zask (2011) établit un parallèle avec le cycle du don de Marcel Mauss : « Dans une certaine mesure, donner correspond à prendre part, prendre [recevoir] à bénéficier, et rendre à contribuer » (p. 230).

Cet ouvrage de Zask, dressant un « inventaire des formes de participation » (2011, p. 11), n'établit pas de normes, mais montre comment la participation s'articule entre les trois parts, dont l'équilibre est souvent variable. En effet, de manière un peu caricaturale, les personnes qui en exploitent d'autres se situent dans « bénéficiaire », les exploité·e-s dans « contribuer » et les désaffilié·e-s sont exclu·e-s du « prendre part ». L'idéal démocratique correspondrait à une réciprocité entre ces trois parts (p. 14).

La question que soulève Gérard Wormser (2014) à la lecture de l'ouvrage de Zask entre en écho direct avec la problématique de ce Cahier et est à mettre en regard avec la partie « Autour du Pouvoir d'agir » du présent chapitre : « La condition *sine qua non* pour penser la participation n'est-elle pas le renforcement des capacités personnelles (*empowerment*) ? » (p. 5).

Le bénévolat : entre individualisation et participation

Stéphanie Vermeersch (2004) considère l'engagement bénévole, dans le contexte actuel, comme une conjonction entre un processus d'individualisation et un désir de participation sociale : il « engage des processus d'affiliation et de réaffiliation sociales en même temps que d'étayage identitaire » (p. 682).

L'individu est appelé aujourd'hui à être autonome et responsable, c'est à lui que revient « d'élaborer le sens de [son] intégration au sein des différentes sphères sociales » (Vermeersch, 2004, p. 683). Dans un contexte de déstabilisation des structures d'affiliation collective et de valorisation individuelle, l'engagement bénévole peut être un adjuvant à la construction identitaire et à la formation de singularités (pp. 681-683). L'auteure s'appuie notamment sur les travaux d'Elias (1991) en lien avec l'individu et les paradoxes de l'autonomie.

Selon l'auteure, les moteurs de l'engagement bénévole sont l'éthique et le plaisir qui « renvoient tous deux [...] à une dynamique d'individualisation d'une part, à une volonté de participation sociale d'autre part » (Vermeersch, 2004, p. 687).

L'éthique actuelle est le résultat du déplacement des grandes valeurs morales à une éthique singulière, une éthique qui se forge, au même titre que l'identité ou le « moi singulier ». Ce constat est partagé par Cortéséro (2010) :

Les jeunes manifestent des sensibilités morales où l'exigence éthique prime sur la conformité aux préceptes institués, où le respect dû aux personnes l'emporte sur l'allégeance aux règles

impersonnelles. Ils rejoignent [...] les orientations contemporaines de la philosophie morale, qui renonce à toute conception positive substantielle du Bien et du Juste et conçoit l'éthique comme une pure exigence face à soi-même et à Autrui. (p. 14)

Une recherche sur les « intérêts d'être bénévole », menée par Roger Sue et Jean-Michel Peter (2011) aboutit à des conclusions similaires en ce qui concerne les processus d'engagement :

On est passé d'un engagement militant à une logique d'épanouissement personnel [...]. [On assiste à un] passage de l'idéal-type du bénévolat hérité du XIX^{ème} siècle, où l'engagement associatif reposait sur une forme de présupposé de supériorité morale de l'altruisme et des valeurs collectives sur les valeurs individuelles. Aujourd'hui, les leviers de l'engagement résultent de l'adéquation entre la volonté d'œuvrer pour une collectivité et de former sa personnalité dans un engagement choisi et volontaire pendant son temps libre. Il s'agit plus d'une logique de contractualisation, où l'association offre un cadre à l'action personnelle, une source de plaisir à un bénévole en échange de sa disponibilité et de ses compétences, que d'une logique d'adhésion au sens fort. (p. 19)

Vermeersch (2004) corrobore ce qui précède : « Cette absence de principe véritablement structurant des discours éthiques est à comprendre en référence à la figure actuelle de l'individu aspirant à l'autonomie » (p. 690). Ainsi, le « discours éthique [de la ou du bénévole] semble guidé par la volonté de préserver cette part de liberté accordée à sa subjectivité ainsi qu'à sa capacité d'action sur le monde » (p. 690).

Cependant, l'engagement bénévole s'appuie sur des « répertoires éthiques » (Vermeersch, 2004, p. 689) qui ont une base commune et sociale (humaniste, citoyenneté, écologie). Si elle se fonde une éthique propre, dans une démarche d'individualisation (*i. e.* fonder lui-même le sens de son action), la personne bénévole n'agit pas en dehors du

contexte social et a besoin de « structures de plausibilité », selon les termes de Peter Berger et Thomas Luckmann (1966/2012), pour justifier son action. Par ailleurs, la ou le bénévole agit la plupart du temps dans un cadre associatif : « [Le bénévole] se trouve inscrit au sein d'un collectif sur lequel il a, ou peut acquérir, un certain pouvoir, et relié à d'autres individus avec lesquels, ou pour lesquels, il agit » (Vermeersch, 2004, p. 702).

Processus d'individualisation et participation à la vie sociale sont donc étroitement liés en ce qui concerne l'engagement bénévole. Vermeersch (2004) relève d'ailleurs aussi les limites du processus d'individualisation :

Choix personnel et autonomie sont revendiqués par les individus comme bases de leur activité, mais sont des normes sociales érigées en amont de l'action individuelle. On atteint ici la limite de l'individualisation : son développement repose, en dernière instance, sur l'insertion de l'individu au sein d'un collectif dont il partage normes et valeurs. (p. 705)

Le plaisir, deuxième principal motif d'engagement énoncé par les bénévoles, se décline sur plusieurs plans. Il y a d'abord « le plaisir pour soi » (Vermeersch, 2004, p. 696) dans une activité que l'on a choisi librement et qui n'est pas obligatoire. Il s'agit d'une attention portée à soi, qui se trouve légitimée dans cette valorisation de l'individu responsable de ses choix (p. 697) et qui participe au processus d'individualisation.

D'autre part, il y a la sociabilité, qui contribue à une dynamique d'extériorisation de l'individu : « L'une des principales sources du plaisir comporte [...] une dimension intrinsèquement sociale car elle est liée à l'instauration d'une relation entre l'individu et le monde qui l'entoure » (Vermeersch, 2004, p. 703). A ce titre, Vermeersch s'appuie sur « Taylor [qui] a [...] mis l'accent sur la nécessité pour l'individu d'être en rapport avec autrui pour construire son identité, mais aussi sur l'existence d'un 'horizon de signification' essentiel dans la mesure

où c'est lui qui détermine les questions par rapport auxquelles chaque individu cherche le sens de sa vie » (Taylor, 1991/1994, p. 49, cité par Vermeersch, 2004, p. 705). On retrouve cette double composante d'individualisation (horizon de signification) et de participation sociale (nécessité d'être en rapport avec autrui).

Dans la sociabilité, il y a aussi l'idée de côtoyer des milieux sociaux différents. Catherine Leclercq et Julie Pagis (2011) évoquent l'« hétérogénéité sociale » qui peut être rencontrée dans l'engagement bénévole et qui « contribue à décroiser les réseaux sociaux [des bénévoles] et à ouvrir des possibilités de déplacement » (p. 16).

Le sentiment d'utilité qui découle de l'action bénévole est aussi une source de plaisir et surtout de reconnaissance : « En tant que source de reconnaissance sociale de lui-même, l'utilité ancre l'individu dans le monde social, et par l'intermédiaire de son appartenance à différents groupes et de la place qu'il y occupe » (Vermeersch, 2004, p. 704).

Enfin, le plaisir se situe dans l'action concrète, tangible et accessible. Agir localement et à petite échelle permet de voir les résultats de son action : « la valorisation de la proximité et du quartier est aussi une valorisation d'une capacité d'action autonome de l'individu : elle est action directe, dont on décide soi-même des principes et des modalités » (Vermeersch, 2004, p. 692). On peut faire un rapprochement entre ce qui précède et l'« éthique pragmatique » énoncée par Vermeersch, qui adapte l'action « aux conditions de faisabilité, d'efficacité et de satisfaction » (p. 688). Le ou la bénévole peut ainsi développer une capacité d'action sur le monde, qui est parfois loin des « grandes causes » inaccessibles. Éthique et plaisir dans l'action peuvent donc se rejoindre.

De l'individuel au personnel

Les deux auteures abondamment citées dans cette partie sur le bénévolat comme participation – Zask (2011) et Vermeersch (2004) – se rejoignent sur un point central, celui de considérer qu'une « pleine » participation comprend une dimension contributive :

Dès lors que l'individu doit prendre une part active à la construction du sens de son expérience, qui consiste notamment à définir les valeurs de son engagement, alors le plaisir qu'il va tirer de son action émerge bien en liaison avec le caractère actif de cette définition en opposition à la soumission à des principes non édictés par lui-même. (Vermeersch, 2004, p. 698)

Les auteures diffèrent cependant dans l'emploi des mots « individuation » et « individualisation » et dans leurs fonctions réciproques. La thèse centrale de Zask (2011) est que la participation permet l'individuation, définie par l'auteure comme un « continuum d'expériences au cours duquel la relation avec le monde extérieur est personnalisée » (p. 222). Tandis que pour Vermeersch (2004) – qui ne conceptualise pas la participation comme le fait Zask –, la pratique sociale qu'est l'engagement bénévole comprend à la fois un processus de participation et d'individualisation. Ce sont donc deux processus qui s'articulent, parfois, voire souvent, mais qui ne font pas qu'un à l'inverse de la proposition de Zask, pour qui l'individuation est une forme de résultante – voire un objectif – de la participation.

Cette différence conceptuelle peut être éclairée en étudiant l'association, chez Zask, de l'adjectif « personnel » et du nom « individuation ». Une interprétation serait de considérer que c'est lorsque l'adjectif « personnel » est associé à « individuation » que ce dernier terme prend tout son sens. Le « personnel » va plus du côté du social que l'« individuel », il est d'ailleurs défini par Zask (2011) comme étant une zone intermédiaire entre l'individuel et le social (p. 147). En forçant le trait, on pourrait parler d'un individu-acteur dans un processus d'individuation (l'individu apporte une part personnelle au commun), tandis que l'individualisation reste plus statique et plus tournée vers l'individu et non vers son articulation avec le social.

La distinction entre individuation et individualisation est d'ailleurs l'objet de discussions dans la communauté scientifique.

Le bénévolat comme actualisation de soi

Le bénévolat peut donner aux individus les moyens d'une réflexion sur soi et d'actualisation d'un idéal.

Fortin, Gagnon, Ferland-Raymond, et Mercier, 2007, p. 45

En écho avec la partie précédente et les travaux de Vermeersch (2004), Andrée Fortin, Eric Gagnon, Amélie-Elsa Ferland-Raymond et Annick Mercier (2007) ont conceptualisé l'articulation entre l'identité et l'éthique parmi les personnes engagées bénévolement. Tout comme Vermeersch, les auteur-e-s s'appuient notamment sur les travaux de Taylor (1989), « qui a cherché à établir une correspondance entre la conception du soi (*self*), la vision de la vie bonne et la représentation de la société dans un contexte social et intellectuel donné » (Fortin, *et al.*, 2007, p. 45). Il s'agit de l'idéal d'authenticité de Taylor (1991/1994), que l'on peut considérer comme un désir de la subjectivité contemporaine :

Etre sincère envers moi-même signifie être fidèle à ma propre originalité et c'est ce que je suis seul à pouvoir dire et découvrir. En le faisant, je me définis du même coup. Je réalise une potentialité qui est proprement mienne. (Fortin, *et al.*, 2007, p. 44)

En reprenant la question de l'étayage identitaire (identité en construction permanente) et l'éthique (qu'est-ce qui pousse les gens à agir, quelles sont leurs valeurs ?), les auteur-e-s proposent une typologie basée sur deux axes : rupture / continuité et identité / altérité.

Le premier axe concerne le continuum entre rupture et continuité. La « rupture », que l'on pourrait nommer aussi « bifurcation », voire « épreuve », « constitue un tournant dans la vie des personnes, auquel le bénévolat contribue ou dont il est l'expression » (Fortin, *et al.*, 2007, p. 47). Mais l'engagement bénévole peut aussi s'inscrire dans une « continuité », « il est alors le moyen de préserver quelque chose, de

maintenir une dimension de sa vie jugée importante, l'expression de l'attachement à certaines valeurs, un héritage familial à préserver » (p. 47).

Le deuxième axe a trait au rapport aux autres. Dans l'« altérité » (autre), le ou la « bénévole insiste [...] sur sa situation particulière, ce qui fait sa singularité » (Fortin, *et al.*, 2007, p. 47). Dans l'*identité* au contraire, « il insiste sur ce qu'il a de commun avec les autres : des intérêts, des valeurs ou des objectifs » (p. 48).

Ces deux axes croisés ont permis de dégager quatre idéaux-types (au sens wébérien) de « rapports à l'engagement bénévole ou de manières dont le bénévolat s'inscrit dans l'identité de la personne » (Fortin, *et al.*, 2007, p. 48). A ces quatre dimensions de l'identité et au pronom qui correspond à chacune, s'ajoutent quatre postures éthiques distinctes (tableau 1).

Tableau 1 : Rapport à l'engagement bénévole : dimensions de l'identité et postures éthiques

	Rupture	Continuité
Altérité	1. Singularité « JE » Intégrité, authenticité	3. Humanité « ILS et ELLES » Responsabilité, solidarité
Identité	2. Communauté « NOUS » Identification, appartenence	4. Proches « TU » Présence, sollicitude

Adapté de Fortin, *et al.* (2007, pp. 48 et 57).

Le type 1, « Singularité », correspond à un engagement qui affiche une démarcation par rapport au milieu d'origine. La bifurcation est ici choisie. Le ou la bénévole

valorise le changement, voire la rupture, dans la recherche d'une vie plus conforme à ses aspirations, ses valeurs ; une vie plus authentique au sens où Taylor définit l'authenticité ou l'accomplissement de soi : la recherche d'une manière personnelle et originale d'être au monde, conforme non pas aux injonctions sociales, mais aux idéaux personnels. (Fortin, *et al.*, 2007, p. 56)

Le type 2, « Communauté », s'intègre également dans un contexte de rupture – une rupture subie (décès, divorce par exemple). Le ou la bénévoles recherche de la sociabilité, un groupe d'appartenance et d'identification avant d'affirmer sa propre singularité. Une conversion religieuse, en intégrant une communauté religieuse, pourrait appartenir à ce type d'engagement. La posture éthique est ici partagée par un groupe, il s'agit de porter des valeurs et des aspirations communes et de participer à un projet collectif (Fortin, *et al.*, 2007, p. 56).

Le type 3, « Humanité », se distingue du type précédent dans le fait que

si le groupe est présent il n'est pas une fin en soi, mais un moyen au service d'une solidarité avec les démunis [...], tout en demeurant dans un rapport d'altérité : on n'est pas dans leur situation ; on la comprend, on s'en rapproche, sans toutefois en être. [...] Le bénévolat est mis au service d'un idéal et de valeurs, dont il contribue au maintien. (Fortin, *et al.*, 2007, p. 51)

Il n'y a donc pas rupture mais continuité. L'éthique ici se rapproche de valeurs universalistes, « elle débouche sur la question de la justice, de la distribution des places, des biens, des droits et des obligations » (Fortin, *et al.*, 2007, p. 56). La défense des grandes causes telles que la lutte contre la faim dans le monde, le droit à l'éducation pour tou-te-s ou encore la protection de l'environnement s'inscrivent dans ce type. Le type 4, « Proches », (au sens de Mead [1934/2006] « *autrui* significatifs »), s'inscrit dans la continuité et le prolongement des rôles

sociaux et familiaux. La ou le bénévole agit pour ses proches et est porté-e par une éthique de bien-être pour autrui, qui contribue à son propre accomplissement (Fortin, *et al.*, 2007, pp. 51 et 56). Dans ce type d'engagement, on trouvera par exemple des femmes qui aident pour les devoirs surveillés dans l'école où leur enfant est scolarisé. Il s'agit souvent d'un bénévolat de proximité ou, pour reprendre les termes utilisés par l'Office fédéral de la statistique et la Société suisse d'utilité publique (2015), d'un « bénévolat informel » (p. 4).

Ferrand-Bechmann (2011, pp. 23-24) identifie également deux sortes d'actions bénévoles : (i) « la solidarité envers les autres », qui correspondrait aux dimensions 1 et 3 de la typologie, liées à l'altérité et (ii) « l'entraide pour soi et par soi » (dimensions 2 et 4, liées à l'identité), qui glisse vers les groupes d'entraide et l'entre-soi, voire le bénévolat informel.

Cette proposition de typologie permet de penser les liens entre des dimensions identitaires et des postures éthiques au sein de l'engagement bénévole. Cependant, comme dans toute typologie, le risque est de considérer ces idéaux-types comme des états immuables et imperméables. Les auteur-e-s insistent sur le fait que certains récits de bénévoles sont plus colorés d'un certain type, mais qu'ils peuvent contenir plusieurs formes d'engagement et surtout que la dimension identitaire et la posture éthique peuvent évoluer au fil du temps. D'ailleurs, les nombreux travaux autour de l'identité rappellent de manière unanime que l'identité n'est pas un état, mais un processus qui se construit en permanence, et notamment en interaction avec *autrui* (Berger & Luckmann, 1966/2012 ; Dubar, 2007 ; Kaddouri, 2006 ; Martuccelli, 2008). Pour Dubar (1991), l'identité est le résultat d'une double transaction : identité pour soi (axe biographique) et identité pour autrui (axe relationnel), ces deux axes étant négociés et renégociés tout au long de la vie. Ainsi, selon Fortin, *et al.* (2007),

pour un certain nombre d'individus, le bénévolat est l'un des moyens qu'ils ont trouvés pour assurer à la fois une continuité dans

leur parcours et leur identité, une permanence, tout en intégrant et parfois cherchant le changement [...]. Le bénévolat met à disposition des individus les moyens et les ressources symboliques pour retravailler leur identité individuelle et les situer dans une identité collective ou un monde commun. (p. 60)

A cette continuité ou ce changement au niveau de l'identité s'ajoute une visée de cohérence entre idéaux et pratiques, comme le souligne Martuccelli (2006) :

Le sens de la vie est de vivre en accord avec ses principes. La vie est aussi globalement caractérisée comme un combat, mais ce qui est avant tout souligné est la capacité que l'on a ou non de mettre en accord ses idéaux et ses pratiques. (p. 358)

Le bénévolat pourrait être une manière de rétablir une cohérence, par exemple entre des idéaux de vie professionnelle blessés ou insatisfaits et une activité bénévole réparant cette faille, ou comme le dit Vermeersch (2004), « l'engagement associatif peut [...] être envisagé comme une alternative, parmi d'autres, à des structures de socialisation défailantes ou du moins perçues comme telles » (p. 686).

Dans leurs travaux autour de l'identité chez les personnes bénévoles, Gagnon, Fortin, Ferland-Raymond, et Mercier (2004) postulent que « la pratique du bénévolat [est] l'un de ces moments ou lieux qui permettent la circulation et l'actualisation de significations » (p. 49). Ainsi, « le bénévolat, [...] vise moins une appropriation matérielle qu'une appropriation symbolique du monde » (p. 53).

Dans un monde où l'individu aspire à l'originalité, à trouver sa voie, où l'identité n'est plus donnée mais à conquérir, c'est autour de valeurs et d'une certaine représentation d'une vie digne et valable que chacun compose et recompose son identité. (p. 50)

Il y a donc bien des valeurs qui sont à l'origine de l'engagement bénévole et qui le fédèrent, en plus du « prendre part » ontologique thématiqué par Zask (2011).

Le bénévolat comme don

Au-delà de la vision désormais désuète du bénévolat comme « bonnes œuvres » ou acte de charité chrétienne, parfois empreint de sacrifices, que signifie le don dans le bénévolat ?

En premier lieu, quand on pense au don, on pense souvent au contre-don¹. Simonet (2010) souligne qu'aux Etats-Unis, le bénévolat est encore souvent vu comme un moyen de payer sa dette envers la société (*give back*) (pp. 60-62). Zask (2011) nuance cette vision et émet un parallèle entre le « rendre » de Mauss et « apporter une part ». Plus qu'une dette, c'est avant tout un besoin de contribuer au bien commun et de ne pas être uniquement en position de recevoir, ce qui induit une réduction du degré de liberté et d'actorialité.

Mais donner, c'est aussi recevoir. Des témoignages de bénévoles et de bénéficiaires évoquent tous cette relation qui « n'est jamais à sens unique » quel que soit le côté où l'on se situe (Erard, Hartmann, Mariéthoz, Musadak, & Togni, 2015).

Jacques Godbout (2002) définit le don² comme « le fait de libérer le receveur de l'obligation contractuelle de rendre. Alors que le marché repose sur la valeur d'échange, le don se fonde sur ce qu'on pourrait appeler la valeur de lien de ce qui circule » (p. 43).

Mais le bénévolat est surtout un « don de temps » (Godbout, 2002, p. 44), alors que « le marché aspire depuis ses débuts à détenir le monopole du temps » (p. 46), avec le fameux « Time is money » de Benjamin Franklin (1748) : « Le bénévolat [...] accorde de l'importance au lien plus qu'au produit, il accorde du temps au temps. Et c'est en ce sens qu'il s'oppose au marché » (Godbout, 2002, p. 46). « Comme le

1. Cycle du don de Mauss (1925/2007).

2. Les thèses de Godbout s'appuient sur celles de Mauss (1925/2007), en particulier sur ses travaux sur le don.

marché, le don c'est aussi une manière de faire circuler les choses et les services entre nous. Mais [...] la circulation des choses qui passent par le don repose plus sur les liens sociaux et les valeurs d'appartenance (p. 43).

D'après Godbout (2002), il est dangereux de prendre le modèle productiviste de la société néolibérale pour définir le bénévolat, par exemple en parlant de « personnel non rétribué » (p. 49) ou en mettant en avant ses fonctions utilitaristes, alors que « le bénévolat désigne la liberté du geste, il renvoie au don, à un autre modèle, à une autre matrice » (p. 49). Avec le don, les bénévoles expérimentent ce qui nous rattache aux fondements de notre société, ce qui nous lie à autrui et nous fait sentir que nous appartenons à l'humanité. On donne pour rompre l'isolement et pour être relié aux autres autrement que dans un échange marchand (p. 51).

Enfin, « le bénévolat, parce qu'il est la preuve constante que le temps ce n'est pas de l'argent, sera le témoignage permanent de la nécessité d'autres valeurs que celles fondées sur la production » (Godbout, 2002, pp. 51-52).

Si les thèses de Godbout sont intéressantes, elles peuvent sembler un peu réductrices quant à l'aspect exclusif de la reliance sociale¹. Comme le montrent les travaux de Vermeersch (2004) et de Fortin, *et al.* (2007), le bénévolat est la fois un processus d'individualisation (ou d'individuation selon Zask, 2011) et de participation sociale. Cette réserve mise à part, l'idée de considérer le bénévolat comme un « don de temps » ouvre des perspectives intéressantes et novatrices, surtout en sortant du modèle marchand.

À ce titre, dans son ouvrage *Ce que l'argent ne saurait acheter*, le philosophe américain Michael Sandel (2014) critique avec virulence la sur-marchandisation qui est présente maintenant dans « des domaines de la vie autrefois régis par des normes non marchandes » (p. 67). Ces

1. Reliance sociale : « création de liens entre des acteurs sociaux séparés, dont l'un au moins est une personne » (Bolle de Bal, 1996, p. 69).

domaines se corrompent puisque des processus commerciaux ont remplacé des pratiques comme le don, l'altruisme, la responsabilité civique et sociale. Ainsi, on peut acheter sa place dans une file d'attente, acheter un (don) d'organe, payer pour avoir le droit de venir chercher son enfant en retard à la crèche, payer pour compenser l'émission de CO₂ lors d'un voyage en avion, etc. Finalement, d'après Olivier Cléach (2014, para. 8), « l'ouvrage [de Sandel (2014)] nous amène également à réfléchir sur ce qui fait la *valeur* d'une action, d'un comportement, d'un bien ou d'une norme : sa rentabilité, son utilité économique ou sa capacité à servir l'intérêt général et le bien public, afin de déterminer 'quelles valeurs devraient régir telle ou telle facette de la vie sociale et civique' (p. 40) ».

Le statut de la reconnaissance dans le bénévolat

La reconnaissance n'est pas seulement une politesse que l'on fait aux gens : c'est un besoin vital.

Taylor, 1992/1997, p. 42

Ce qui précède à propos du don appelle un autre concept, la reconnaissance. Si le bénévolat peut sembler un don de temps, que reçoivent en retour les personnes qui s'engagent ? Peut-être la reconnaissance, justement, qui peut prendre plusieurs formes comme nous allons le voir.

En s'attardant d'abord sur le mot « reconnaissance », on constate d'emblée une polysémie. Comme le relève Emmanuel Renault (2007b), la reconnaissance se comprend comme (i) le fait d'identifier, de reconnaître quelqu'un, (ii) le fait d'admettre que quelque chose a eu lieu, de le tenir pour vrai (un génocide par exemple), (iii) le fait « d'admettre qu'une prétention normative est fondée », souvent associé au droit (reconnaissance du droit au mariage pour les couples homosexuels par exemple), (iv) de la gratitude, ou (v) la reconnaissance peut être « interindividuelle, au sens de la

reconnaissance de leur valeur que les individus cherchent à obtenir de la part d'un ensemble d'individus ou d'institutions » (p. 280). Si la gratitude et la reconnaissance interindividuelle semblent être des formes logiques de rétribution du bénévolat, ne balayons pas tout de suite les autres acceptions de « reconnaissance ». En effet, dans les trois premières définitions citées plus haut, il y a ce que Ricœur (2013) nomme la « reconnaissance-identification ». Être reconnu-e, simplement dans le fait que les actions engagées sont considérées comme effectivement réalisées. Celles-ci ont eu lieu, elles ont donné un résultat (sans parler à ce stade de valeur), quelqu'un ou une instance peut en attester.

Au même titre que l'identité, Ricœur envisage la reconnaissance comme un processus dynamique et c'est pour cette raison qu'il en parle comme d'un « parcours »,

à savoir le passage de la reconnaissance-identification, où le sujet de pensée prétend effectivement à la maîtrise du sens, à la reconnaissance mutuelle, où le sujet se place sous la tutelle d'une relation de réciprocité, en passant par la reconnaissance du soi dans la variété des capacités qui modulent sa puissance d'agir, son *agency*. (p. 381)

Pour Ricœur (2005), c'est avec la réciprocité et la mutualité (qui appellent la gratitude et le don pour faire le lien avec la partie précédente) que le terme de « reconnaissance » prend tout son sens. Mais « cette mutualité n'est pas donnée spontanément ; c'est pourquoi elle est demandée ; et cette demande ne va pas sans conflit et sans lutte » (p. 127).

C'est précisément dans cette *lutte pour la reconnaissance* que Honneth (1992/2013) inscrit ses travaux. Un des principes qui fonde cette théorie de la reconnaissance est que

le rapport positif à soi d'un individu étant intersubjectivement constitué, il est également intersubjectivement vulnérable, de

sorte que l'identité personnelle est intimement liée à un besoin de reconnaissance, au sens d'un besoin de voir reconnue notre propre valeur par autrui. (Renault, 2007a, p. 123)

La reconnaissance a donc toujours une composante intersubjective, c'est un premier point, mais elle a aussi comme pendant l'absence de reconnaissance, voire le mépris (vulnérabilité intersubjective). C'est dans ce sens qu'il faut envisager la reconnaissance comme une lutte (Honneth), ou une quête, pour reprendre le titre de l'ouvrage collectif d'Alain Caillé (2007), *La quête de reconnaissance : nouveau phénomène social total*.

Honneth distingue trois formes de reconnaissance – l'amour, le droit et l'estime sociale – qui prennent place dans différentes sphères (la sphère intime de la famille, la sphère juridique et la sphère sociale ou la communauté de valeurs). Ces formes sont mises en lien avec trois types de rapport à soi (confiance, respect et estime) et correspondent à trois dimensions de la valeur de l'existence propre de chaque individu (affects et besoins, droits et devoirs, capacités et qualités) (Renault, 2007a, pp. 123-124) (tableau 2).

Tableau 2 : Formes de reconnaissance d'après Honneth

Formes de reconnaissance et sphères rattachées	Amour Sphère familiale et amicale	Droit Sphère juridique et politique	Estime sociale Communauté de valeurs
Types de rapport à soi	Confiance en soi	Respect de soi	Estime de soi
Dimensions de la valeur de l'individu en tant qu'être	Être d'affects et de besoins	Être doté de droits et de devoirs	Être doté de capacités et de qualités

Inspiré de Renault (2007a, p. 123).

Ces trois formes de reconnaissance n'ont pas des frontières imperméables et sont à considérer de manière articulée, mais pour la problématique de ce travail, c'est surtout l'estime sociale qui semble la plus importante. Celle-ci est

liée à la reconnaissance de la valeur sociale de nos facultés ou, plus précisément, de notre capacité d'être utile à la société dans son ensemble ou à des groupes sociaux particuliers [communauté de valeurs]. [...] cette demande de reconnaissance s'adresse [...] à la société ou au groupe social considéré comme le tout auquel nous prétendons être utile, elle est indissociable d'une revendication de solidarité. (Renault, 2007a, p. 124)

Le sentiment d'être utile : voilà la reconnaissance à laquelle nous aspirerions. Que ce soit par l'intermédiaire du travail salarié ou d'actions bénévoles, il s'agit d'être reconnu-e pour une contribution qui dépasse l'intérêt individuel, et qui œuvre au bien commun et à une utilité sociale.

Dans l'estime sociale décrite par Honneth, nous trouvons aussi les jugements qui fondent la reconnaissance au travail selon Christophe Dejourné (2001) et pour lequel « pour avoir son efficacité symbolique, la reconnaissance passe par des jugements » (p. 10). D'un côté, le jugement d'utilité, émis par la hiérarchie, qui porte un jugement sur la contribution apportée par l'individu en termes d'utilité sociale, économique ou technique : « on y devient utile à autrui ». De l'autre, le jugement de beauté, exprimé par les pairs qui reconnaissent la qualité et l'esthétique d'un travail : « Il octroie en retour l'appartenance à un collectif, à un métier, à une communauté » (p. 10).

Que ce soit pour le jugement d'utilité ou le jugement de beauté, ce sont les actes réalisés via les capacités de la personne qui, selon Dejourné (2001), sont évalués : « La reconnaissance comme rétribution symbolique pour la contribution, ne porte pas sur la personne. [...]. Le jugement de reconnaissance porte sur le faire » (p. 11). Mais, continue Dejourné, cela n'empêche pas ensuite une évaluation de la personne

sur elle-même, qui se reconnaîtra ainsi comme sujet capable, pour reprendre les termes de Ricœur : « C'est dans un deuxième temps seulement que le sujet peut éventuellement rapatrier ce jugement du registre du faire dans le registre de l'être : ainsi, puis-je être transformé par la reconnaissance dans le sens de l'accomplissement de soi » (Dejours, 2001, p. 11).

Cette dimension de transformation via la reconnaissance contribue au développement identitaire et au renforcement de la capacité d'agir, par le biais d'une validation sociale qui octroie de l'estime et conforte la personne dans ce qu'elle est et ce qu'elle apporte au sein d'une sphère.

Estelle Ferrarese (2011), en s'appuyant sur Habermas, le dit ainsi :

L'individualité se constitue selon [Habermas] dans les conditions à la fois d'une reconnaissance intersubjective et d'une entente avec soi médiatisée par l'intersubjectivité. Cette individualisation dans la socialisation signifie que ce qui se stabilise dans des rapports de reconnaissance réciproque n'est rien moins que l'identité personnelle. Le processus ne requiert évidemment pas l'approbation de chacun de mes jugements et mes actions, mais la reconnaissance par autrui de ma prétention à être unique et irremplaçable. (p. 163)

Ce qui a été écrit jusqu'ici sur la reconnaissance va plutôt dans le sens d'une définition de la reconnaissance comme réalisation de soi. Nancy Fraser (2004) propose de « concevoir la reconnaissance comme relevant de la justice » (p. 160) pour éviter de

supposer un droit à l'estime sociale égal pour tous. Cette proposition est intenable, parce qu'elle réduit à l'insignifiance l'idée même d'estime. La conception qu'[elle] propose [...] induit que chacun a un droit égal à rechercher l'estime sociale dans des conditions équitables d'égalité des chances. (p. 159)

Fraser (2004) insiste alors sur la question de la « parité de participation » (p. 161). Elle peut se réaliser à deux conditions : (i) une distribution égale des ressources (critère objectif) et (ii) un respect égal pour toutes et tous quant à leurs chances de participation, c'est-à-dire une reconnaissance intersubjective des caractères distinctifs des individus. « La parité de participation englobe [donc] à la fois la redistribution et la reconnaissance, sans les réduire l'une à l'autre » (Fraser, 2004, p. 162). Enfin, l'auteure souligne que la reconnaissance peut porter sur des distinctions (particularités) et/ou sur une commune humanité. Tout dépend du déni de reconnaissance à l'origine.

Les travaux de Fraser rappellent à la fois ceux de Sen (1990/1999, 2009/2010), avec l'idée de donner les moyens aux individus d'agir (de participer), et ceux de Zask (2011, p. 297) qui évoquent un idéal démocratique fondé non pas sur une égalité des ressources mais sur une égalité de participation.

La reconnaissance, tout comme le don, ne sont pas spécifiques à la pratique bénévole mais en sont des constituants. En outre, si la reconnaissance est principalement une « rétribution symbolique » (Dejours, 2001), elle n'en est pas moins essentielle dans le sens où elle participe au processus de construction de l'individu, de sa naissance à sa mort. Cette reconnaissance prend diverses formes : amour (sphère des proches), identification, attestation (constat, prise de conscience de la contribution de l'individu), respect (sphère juridique), estime sociale et gratitude.

Ferrarese (2011) résume bien la complexité qui entoure la notion de reconnaissance, en particulier sur la question de l'objet de la reconnaissance et sur celle de reconnaître la différence et/ou l'égalité (voir plus haut la position de Fraser à ce sujet) :

La question sur laquelle se divisent et s'ordonnent les théories de la reconnaissance est celle de l'objet de la reconnaissance. Que s'agit-il de reconnaître chez l'autre : un statut ? Une identité ? Des besoins ? Une contribution à la société ? Une autonomie ? Doit-on

reconnaître l'existence de l'autre, son bien-fondé, sa valeur ? Ces propositions s'organisent elles-mêmes autour de la question différence/égalité : s'agit-il de reconnaître l'autre en tant qu'il est un autre moi-même, mon égal, ou bien en tant qu'il est autre, c'est-à-dire dans sa différence ? (pp. 162-163)

Sur le point différence/égalité, et dans un registre plus individuel ou personnel, mentionnons encore les travaux de Ricœur (1990) qui montrent cette subtile articulation entre identité et altérité. Commentant le titre de son ouvrage *Soi-même comme un autre*, Ricœur précise : « Au 'comme', nous voudrions attacher la signification forte, non pas seulement d'une comparaison – soi-même semblable à un autre –, mais bien d'une implication : soi-même en tant que... autre » (p. 14).

Pour clore cette partie sur la reconnaissance et en revenant à la problématique du pouvoir d'agir, on peut avancer l'idée que si l'individu est reconnu et se reconnaît comme capable, alors la reconnaissance, dans ses multiples dimensions, participe au développement du pouvoir d'agir.

Le bénévolat parmi les autres sphères

Avant de terminer cette partie sur le bénévolat, il faut relever que cette pratique s'inscrit dans un tout, il est fréquent que de nombreux liens se tissent entre vie professionnelle et vie bénévole (comme l'a montré Simonet-Cusset, 2004) ou entre vie familiale, personnelle et bénévolat. Ainsi, on ne peut extraire et isoler la vie bénévole d'un individu en ignorant les autres sphères de sa vie. Comme le souligne Fillieule (2001), « l'inscription des acteurs sociaux dans de multiples mondes et sous-mondes sociaux [...] est une des caractéristiques fondamentales de la vie contemporaine » (p. 207). À ce titre, Zimmermann (2014) justifie l'emploi du terme « parcours » (et non « trajectoire », « itinéraire » ou « carrière ») pour montrer la dimension interactive des sphères. Si cette auteure s'intéresse principalement aux parcours professionnels,

elle privilégie une approche biographique qui tient compte des autres sphères et qui cherche à comprendre comment un parcours s'inscrit dans une totalité, quels liens s'y tissent.

On parle maintenant de « porosité » des sphères de la vie (Bidart, 2006, pp. 37 et 50). À l'instar de la déstandardisation des parcours de vie actuels (Bessin, 2009, p. 16), il y a une forme de brouillage des sphères qui étaient auparavant mieux délimitées et dont les frontières étaient plus marquées. Cette nouvelle perméabilité incite à une pluralité interprétative des différents rôles sociaux. Cette question est thématifiée par Bernard Lahire (2011) dans *L'homme pluriel*. L'auteur postule que l'individu traverse une multitude de sphères ou de champs d'actions qui ne sont pas homogènes. Au lieu de considérer l'individu par rapport à un rôle spécifique (parent, professionnel, retraité, etc.), Lahire propose une vision complexe : l'individu est un acteur ou une actrice pluriel·le. En effet, en reprenant le principe d'Archimède, « tout corps (individuel) plongé dans une pluralité de mondes sociaux est soumis à des principes de socialisation hétérogènes et parfois même contradictoires qu'il incorpore » (p. 50). Chacun·e devient donc porteur ou porteuse d'une multitude de schèmes d'action, d'habitudes, de dispositions, de représentations. L'incorporation de cette pluralité s'organise en répertoires sociaux distincts, non pas juxtaposés, mais interconnectés (p. 60).

Leclercq et Pagis (2011) évoquent la difficulté de dissocier les trajectoires d'engagement ou de désengagement des autres sphères de la vie (p. 11). Il se crée une forme de mobilité, parfois entre des milieux sociaux habituellement étanches (p. 16), de même que « l'engagement est susceptible d'offrir une place aux déplacés : une place justifiée par un dispositif rhétorique, théorique et pratique qui fonctionne comme une arme contre les sentiments d'illégitimité, de culpabilité ou de désajustement » (p. 15).

Cependant, cette porosité peut aussi engendrer une « tension constitutive de l'engagement » comme le relève Philippe Gottraux

(1997). En effet, l'engagement peut entrer en collision, voire en concurrence avec d'autres sphères, surtout en termes d'investissement en temps ou en valeurs et sens attribués.

Au niveau philosophique, la question des frontières entre public et privé a fait l'objet d'un cycle de conférences du Groupe genevois de philosophie¹. Dans ce cadre, Laurent De Briey (2016, janvier) a interrogé la porosité entre ces deux sphères dont les frontières se déplacent et sont floues. Où s'arrête le privé, où commence le public et vice versa ? Par des exemples concrets², il montre qu'un des critères actuels pour poser la limite entre le privé et le public pourrait être le fait de distinguer une décision volontaire d'une décision contrainte. À partir du moment où une décision (privée) a été prise de manière contrainte (au sens très large, contraintes économiques par exemple), alors la sphère publique doit intervenir. En suivant son raisonnement, le bénévolat serait donc un acte faisant partie de la sphère privée (en supposant raisonnablement que les individus choisissent librement de s'engager dans une activité bénévole). Mais, comme l'a indiqué De Briey, tout comportement privé est une forme de prise de parole qui se positionne dans le public, ce sont des interpellations privées qui questionnent l'espace public. Le bénévolat matérialise en quelque sorte cette porosité public/privé : les bénévoles agissent de leur plein gré, selon leur propre décision, mais leur action se déploie pour et dans l'espace social, ce qui contribue à le modifier. C'est en substance aussi l'argumentation de Guy Bajoit (2005), pour qui l'engagement « c'est entrer avec les autres dans des liens sociaux, en vue d'une action commune, qui implique un choix et comporte certains risques pour soi-même » (p. 25).

1. Cycle de conférences 2015/2016 du Groupe genevois de philosophie : Public/privé, nouvelles frontières ? Repéré à <http://www.unige.ch/lettres/philo/varia/groupe-genevois-de-philosophie/>

2. Il aborde des thèmes qui font débat comme la prostitution, l'esclavagisme ou le don d'organes.

Problématique

Cette partie vise à synthétiser les apports théoriques présentés plus haut. Il s'agit surtout d'articuler les deux cadres principaux que j'ai explorés, le pouvoir d'agir et le bénévolat, afin de penser leurs rapports.

Les interrogations qui émergent de cette partie problématisent ma thématique et constituent un fil de questionnements pour le développement empirique.

Mon questionnement de départ visait à mieux comprendre comment du pouvoir d'agir pouvait se développer chez des personnes actives au niveau bénévole.

A partir de¹ :

- la phase de production de données qui a consisté en huit entretiens semi-directifs avec des personnes âgées de 37 à 63 ans, toutes actives bénévolement dans diverses associations et insérées professionnellement à l'exception d'une,
- une première analyse des données réalisée de manière inductive avec le logiciel NVivo (explicitée au chapitre 2 « Démarche de recherche »),
- la réalisation des portraits des personnes interviewées (chapitre 3), et enfin
- l'exploration théorique (chapitre 1),

je problématise ce questionnement en trois axes interdépendants : (i) Intentions, valeurs et sens de l'engagement bénévole ; (ii) La part contributive des acteurs bénévoles ; (iii) Le bénévolat comme situation potentielle de développement du pouvoir d'agir.

Ces trois axes sont présentés dans ce qui suit, puis développés en articulation avec les données empiriques dans le chapitre 4 « Dimensions constitutives du pouvoir d'agir ».

1. Dans l'ordre chronologique, du début de la recherche jusqu'à l'écriture de la problématique.

Qu'est-ce qui pousse à s'engager ?

En réfléchissant au pouvoir d'agir, j'ai repensé à la maxime populaire « quand on veut, on peut ». Celle-ci suggère l'équation suivante : vouloir = pouvoir. En forçant le trait, si « vouloir » égal « pouvoir », le pouvoir d'agir serait dépendant du « vouloir agir »¹. Bien des exemples montrent que ce n'est évidemment pas le cas, mais quand on interroge les dessous de cette petite maxime un peu paternaliste, il apparaît tout de même que derrière l'agir, il y a quelque chose de l'ordre du vouloir. Que ce soit une décision, une intention, une aspiration, une motivation, un désir, un choix ou une volonté, voire le *conatus* de Spinoza, quelque chose déclenche le fait d'agir et le maintient ou le transforme. Pour mieux comprendre ce qui se joue dans ce processus décisionnel, on peut se référer aux travaux de Baudouin et Dirickx² (2016) autour des régimes d'intentionnalité, ou sur « ce que décider veut dire ».

A la notion de « libre choix », Agata Zielinski (2009) associe la raison, qui nous permet d'imaginer, d'évaluer, de juger et de formuler une préférence :

La notion de libre choix renvoie à nos capacités de délibérer et de décider. Elle fait appel à nos facultés d'imaginer (permet de se projeter), d'évaluer (ce qui est possible ou non, ce qui est bon, moins bon ou mauvais, ou encore les conséquences), de juger (si tel souhait est conforme ou non avec l'idée que nous avons de nous-même, ou de la société, des relations entre les hommes, etc.), de formuler une préférence. Bref, elle fait appel à notre raison. (p. 12)

1. À ce titre, et dans une vision critique, on peut s'appuyer sur Jean-Louis Genard (2005) qui, dans ses travaux sur la responsabilité, évoque ce rapprochement entre « vouloir » et « pouvoir » « comme si celui qui voulait pouvait, ou, encore, comme si le fait de ne pas pouvoir cachait en réalité un déficit du vouloir. Dans l'évaluation des responsabilités, le constat d'échec tend alors à renvoyer à une faiblesse du vouloir, en minimisant alors le poids des obstacles ou du manque de ressources des acteurs » (p. 198).

2. Aurélie Dirickx prépare une thèse de doctorat sur les bifurcations professionnelles volontaires, sous la direction de Jean-Michel Baudouin.

Choisir (ou décider) revient donc à une forme de délibération située.

Au-delà de la situation et du contexte des individus, que j'évoquerai dans les parties suivantes, des valeurs sous-tendent souvent l'action, qu'elle soit bénévole ou non. Une première dimension que je retiens tourne donc autour des choix, des valeurs et du sens de l'engagement.

La question des valeurs n'est pas explicite dans l'approche par les capacités, elle est cependant implicite car la dimension du choix (être en mesure de choisir la vie que l'on désire mener) est centrale dans cette approche¹. Choix et valeurs sont intimement liés, même si l'on peut choisir au détriment de ses valeurs, ou faire un choix peu valorisé dans une sphère (accepter un travail de nuit) dans le but de continuer à mener la vie qu'on aime (être père au foyer en journée) (Zimmermann, 2014, p. 111).

Associée au choix, la liberté est au cœur de l'approche par les capacités, et en constitue finalement l'objectif : être « capable » de vivre la vie que l'on a choisie signifie être libre. Au-delà d'une vision utilitariste et libérale des capacités, l'approche de Sen (2009) vise le bien-être et l'épanouissement humain. On peut donc se demander :

En quoi l'engagement bénévole est-il un moyen de choisir et de vivre réellement la vie que l'on désire mener ?

Le don de temps qu'est le bénévolat (Godbout, 2002) a un statut particulier. Il est à la fois une valeur, dans le sens de donner en retour à la société, et un pouvoir car il constitue un choix personnel : s'investir sans salaire, c'est être libre de certaines contraintes et c'est sortir du modèle marchand qui embrouille les relations (Sandel, 2014).

La dimension du « prendre part » de Zask (2011) comprend aussi cette dimension de choix. En effet, on ne choisit pas de faire partie d'une famille ou d'une nation, mais on peut choisir de prendre part à

1. Cependant, Zimmermann (2014) relève que « Les capacités sont orientées en valeur [...] au sens de la valeur qu'accorde une personne singulière à différentes options possibles à un moment donné de sa vie » (p. 111).

une activité ou à un groupe (lorsque certaines conditions sont réunies, comme la liberté d'association, un droit qui n'est pas acquis dans tous les pays). Cette volonté de prendre part peut être motivée par un désir de sociabilité, mais aussi par l'intention de participer à une entreprise commune.

Concernant la liberté de choix, le bénévolat offre un cadre d'observation intéressant. Je reconnais qu'il puisse y avoir des formes de pressions sociales qui incitent des personnes à s'engager (payer sa dette envers la société, par exemple), mais, globalement, il s'agit tout de même d'un choix, bien qu'il soit construit socialement et comprenne donc certains déterminants sociaux¹, tandis que le travail salarié reste une nécessité pour la plupart des individus. Certain-e-s auront le choix de leurs études et plus tard de leurs postes, d'autres pas. Au final cependant, presque tout le monde doit gagner sa vie. La question suivante émerge :

Le bénévolat est-il une opportunité ou un accès privilégié pour développer ou déployer un pouvoir d'agir qui serait plus contraint dans une autre sphère, comme celle du travail salarié par exemple ?

En lien avec le bénévolat, les questions de valeurs ou d'éthique sont souvent évoquées dans la littérature comme étant à la source de l'engagement. Un premier constat est qu'il n'y a plus vraiment d'idéologie collective en Occident (Sue & Peter, 2011 ; Taylor, 1991/1994), chacun-e doit s'inventer sa propre éthique, ce que l'on peut mettre en parallèle avec

1. Pour compléter cette question de choix libre ou contraint, on peut faire référence aux « préférences adaptatives » de Jon Elster (1983). Les individus adaptent leurs préférences aux possibilités offertes et disponibles dans une situation donnée. Par exemple, si une personne veut accéder à une école prestigieuse mais n'en a pas les moyens financiers, elle se « persuadera » que ces études ne sont pas faites pour elle et préférera une formation professionnelle moins onéreuse. Elle adaptera ainsi sa préférence à ce qui est possible et accessible dans sa situation. Cette stratégie n'est pas généralisable, mais elle peut rendre les non-choix moins douloureux et plus acceptables.

une société de plus en plus individu-centrée. Vermeersch (2004) parle d'« éthique pragmatique », dans le sens d'une action possible, concrète, locale, dont les résultats sont tangibles et non diffus comme pouvait l'être l'engagement pour des « grandes causes ». L'« idéal d'authenticité » de Taylor (1991/1994) évoque cette fidélité à soi-même, à exprimer son véritable moi (*true self*). Martuccelli (2006) insiste également sur le besoin de cohérence entre les idéaux des individus et la vie qu'ils mènent. Viennent alors les questions ci-après :

En quoi l'engagement bénévole permet l'émergence d'une éthique propre et authentique ? Ou en quoi la renforce-t-il ?

En quoi l'engagement bénévole est-il un moyen d'établir ou de rétablir une cohérence dans son parcours de vie ?

Deux typologies – non normatives – permettent de saisir une dynamique d'engagement, que ce soit au niveau des dimensions éthiques et de l'identité, avec celle de Fortin, *et al.* (2007) (voir le Tableau 1) ou celle de Simonet-Cusset (2004) (voir la partie « Le bénévolat comme travail » de ce chapitre 1) qui renvoie moins aux valeurs, mais observe comment le parcours bénévole s'inscrit dans la vie professionnelle des personnes. Ceci pose aussi la question de la porosité des sphères :

L'engagement bénévole s'inscrit-il en rupture ou en continuité des autres sphères ?

En filigrane, il est aussi pertinent de se poser la question de la reconnaissance : à quel(s) stade(s) se manifeste-t-elle ou est-elle recherchée ? Est-ce une source d'engagement, un désir d'être reconnu-e dans sa singularité ou d'une autre manière que dans sa vie professionnelle ou familiale ? Est-ce une motivation pour continuer à s'engager (la reconnaissance comme carburant) ? Ou est-ce davantage une rétribution symbolique ?

Quel est le statut de la reconnaissance dans l'engagement bénévole ?

Cette question en appelle une autre :

La reconnaissance participe-t-elle au développement du pouvoir d'agir dans le cadre du bénévolat ? Si oui, est-ce par un renforcement de l'estime de soi et/ou par une identification/confirmation du bien-fondé de ses actions ?

En quoi consiste l'agir bénévole ?

Si la décision d'agir ou de s'engager bénévolement est prise, en quoi consiste cet agir ? J'utilise à dessein « agir » plutôt qu'« action », préférant une idée de processus à un résultat.

Les travaux de Zask (2011), en particulier ceux sur la part « contribution », sont éclairants. « Contribuer » signifie apporter une part personnelle dans l'histoire commune. Cette dimension est étroitement liée au processus d'individuation¹ qui, selon Zask, est l'aboutissement d'une pleine participation. En suivant la métaphore du jeu, apporter une part, ce n'est pas seulement prendre part au jeu, c'est contribuer à l'élaboration des règles du jeu et c'est ensuite y jouer un rôle qu'on est le seul, la seule à jouer. Le jeu est ainsi modifié, mais il reste commun. Plus globalement, et dans le sens commun, contribuer, c'est apporter sa pierre à l'édifice. Zask relève le double rôle de la contribution : elle participe au développement de soi (individuation) et au développement du commun, en influençant les décisions qui nous concernent (p. 286). En admettant que l'engagement bénévole est une forme de participation (au sens de Zask), il y a lieu de se demander :

Quelle est la part contributive de l'engagement bénévole ?

1. « Continuum d'expériences au cours duquel la relation avec le monde extérieur est personnalisée » (Zask, 2011, p. 222).

Si les termes divergent, le point essentiel de la contribution consistant à pouvoir influencer le cours des choses ou à définir les objectifs d'un changement se retrouve chez plusieurs auteur-e-s et dans plusieurs approches.

Dans les travaux sur l'*empowerment* pointe l'idée que les individus puissent « exercer un contrôle sur la définition et la nature des changements qui les concernent » (Le Bossé, 2003, p. 35). La question de Wormser (2014) relie cette question de contrôle et d'engagement bénévole :

« Le développement de l'engagement bénévole peut-il renforcer le contrôle exercé par chacun sur sa vie ? » (p. 3)

Dans l'approche par les capacités, c'est par le filtre de la liberté que la dimension contributive apparaît. Les capacités correspondent aux libertés réelles de se comporter de telle ou telle manière ainsi qu'aux actes ou choix qu'une personne peut poser (Bonvin & Favarque, 2007). Pour que cette liberté puisse s'actualiser, outre le fait d'accéder à des ressources et opportunités, les individus doivent pouvoir participer aux décisions et avoir le choix entre différentes manières d'agir et entre plusieurs valeurs (ce qui a de la valeur aux yeux d'une personne n'en aura pas forcément pour une autre). Autrement dit, être en capacité de donner sa voix selon ses choix et valeurs renvoie à une idée de l'individu acteur ou actrice et non agent-e. Cette conception de la liberté se trouve aussi chez Zimmermann (2008), pour qui le fait de participer à la définition des objectifs de l'agir distingue la liberté¹ de l'autonomie. On retrouve cette dimension personnelle et contributive relevée par Zask. D'où les questions :

1. A relever aussi la distinction établie par Berlin (1969/1988) entre une conception négative de la liberté, qui correspond à une absence d'entraves à l'action, et une conception positive, qui correspond à une capacité réelle d'action.

En quoi l'engagement bénévole permet-il une actualisation de la liberté d'être et de faire ? Et en quoi favorise-t-il l'actorialité de la personne qui s'y engage ?

L'apport d'une part personnelle apparaît aussi chez Vermeersch (2004), notamment quand elle évoque la valorisation d'un bénévolat de proximité qui est « action directe, dont on décide soi-même des principes et des modalités » (p. 692). L'auteure mentionne également que « l'individu doit prendre une part active à la construction du sens de son expérience [...] Le plaisir qu'il va tirer de son action émerge bien en liaison avec le caractère actif de cette définition en opposition à la soumission à des principes non édictés par lui-même » (p. 698). Dans ce qui précède, elle introduit aussi la notion de plaisir, qui est certainement une composante importante de l'agir dans le bénévolat.

Pour l'individu, contribuer crée « une signification à l'existence et forge l'idée de sa propre historicité » (Zask, 2011, p. 286). En définitive :

Comment le fait de contribuer au commun, en y apportant une part personnelle et en y laissant éventuellement une trace, participe-t-il au développement du pouvoir d'agir ?

Cette dernière question peut être liée à la question de la reconnaissance comme attestation. Être reconnu-e pour sa contribution, voire pour son utilité (jugement d'utilité de Dejours, 2001) et donc sur son *faire* semble un préalable à la reconnaissance de l'être. Comme le dit Guy Jobert (2013), « La reconnaissance précède la compétence » (p. 42). Même si je n'emploie pas dans ce livre, à dessein, comme je l'ai mentionné plusieurs fois, le terme de « compétence », ce qu'exprime Jobert me semble fondamental. Pour s'estimer capable, pour avoir confiance en ses capacités, pour bénéficier de l'estime sociale dans la définition qu'en donne Honneth (1992/2013), un faisceau de reconnaissance(s) est nécessaire comme préalable et comme adjuvant au pouvoir d'agir. Il peut s'agir d'une confiance développée au sein de son univers familial,

mais je pense qu'une forme d'attestation – au sens juridique –, voire de légitimation sociale sont également indispensables. Ces considérations sur la reconnaissance me permettent de faire le lien avec la partie suivante : si le bénévolat est une situation capacitante (*i. e.* permettant de développer des capacités), la reconnaissance en est une condition. La reconnaissance devient alors ressource.

En quoi le bénévolat est-il une situation capacitante ?

Le pouvoir d'agir ne peut se comprendre sans ressources ou opportunités au sens large qui permettent d'agir. Le pouvoir est donc le moyen d'accès aux ressources individuelles et collectives (Le Bossé, 2003, p. 46).

Beaucoup d'auteur-e-s s'entendent sur le fait que les ressources sont un moyen et non une fin (Le Bossé, 2003, 2007 ; Deslauriers 2007 ; Sen, 1990/1999, 2009/2010). A ce titre, Zask (2011) est proche de Sen dans sa critique d'une approche ressourciste ; selon elle, un idéal démocratique serait défini non pas par une égalité des ressources, mais par une égalité de participation (p. 297). La parité de participation est également revendiquée par Fraser (2004) comme un fondement de justice sociale, mais cette auteure insiste aussi sur une distribution égale des ressources. Pour Fraser, la parité de participation comprend deux conditions : une distribution égale des ressources et un respect égal pour toutes et tous quant à leurs chances de participation (c'est-à-dire considérer la reconnaissance d'un point de vue juridique).

Zask (2011) privilégie l'emploi du terme « bénéfice », qu'elle définit comme une opportunité et non une chance. Il s'agit de « la part que les individus reçoivent de leur environnement et qui est indispensable à leur participation en termes de prendre part et de contribuer » (p. 224).

Dans l'approche par les capacités, il est question de convertir des opportunités (qui peuvent être des droits formels par exemple) en capacités (qui sont des libertés réelles d'être et de faire). Ce passage s'effectue par les facteurs de conversion (individuels, sociaux et environnementaux) (Robeyns, 2005, p. 99).

La conversion d'opportunités en capacités me semble primordiale, mais je préfère l'aborder sous l'angle des situations, comme l'a thématisée Zimmermann (2008) dans une approche sociologique ou Fernagu Oudet (2014) avec la notion d'« environnement capacitant ».

J'ouvre à ce stade une parenthèse sur le sens, pour cette recherche, d'environnement capacitant. Je retiens cette notion au sens large pour l'idée qu'elle véhicule : développer et encourager la capacité d'agir au regard des ressources à disposition, et non évaluer un résultat (ou une compétence) hors de tout contexte. Cependant, au sens strict, la notion d'environnement capacitant implique une intervention, principalement venant du domaine de l'ergonomie, pour construire et aménager des environnements favorisant l'intelligence des situations et permettant le développement des personnes qui y travaillent. Pour Falzon (2013), « l'ergonome cherche à placer l'opérateur en capacité d'agir, en intervenant sur les conditions dans lesquelles son activité se déploie, [par la promotion d'un] environnement capacitant » (p. 3). Dans une perspective vygotkienne, « Pour étudier le développement, il faut le provoquer en 'intervenant' dans l'activité des sujets pour produire le développement avec eux » (Clot & Simonet, 2015, p. 33). Le cadre du bénévolat, même s'il peut être plus ou moins structuré, ne peut avoir cette prétention, car il n'a pas d'intention ou d'objectif pédagogique affichés, comme peut en avoir un environnement de travail dont l'objectif est de développer les capacités des employé-e-s.

Mais, et c'est bien l'un des enjeux de ce travail, l'idée est de comprendre si, et en quoi l'engagement bénévole peut être source de développement, en particulier de développement du pouvoir d'agir. Cela signifie donc que pour cette recherche, la notion d'environnement capacitant doit être comprise dans le sens de ce qu'elle apporte à la réflexion sur le développement des capacités et non dans l'idée d'une intervention dans l'environnement bénévole.

Pour Zimmermann (2008), il s'agit de considérer, de manière située, l'environnement au sens large, constitué d'institutions, de personnes, de dispositifs, d'objets... (p. 124). On se déplace alors « vers

une dynamique des situations attentive à l'ajustement temporel des capacités » (p. 124). L'objet d'étude devient « la capacité d'agir (ce qu'une personne peut et est à même de faire) dans une situation donnée » (p. 126). La situation est à considérer de manière complexe, composée d'opportunités mais aussi de contraintes et ancrée dans une histoire sociale et personnelle. Ceci amène la question suivante :

En quoi le bénévolat est-il une situation capacitante, c'est-à-dire permettant le développement des capacités ?

Selon Zask (2011), « le pouvoir de contribuer ne dépend pas de qualités strictement individuelles mais d'une forme d'intégration entre l'individuel et le social » (p. 134), la société devrait donc « offrir à ses membres des opportunités concrètes d'entreprise et de choix (recevoir une part) qui sont ceux-là même qui leur permettent de contribuer (apporter une part) » (p. 121). À propos des opportunités, ces questions émergent :

*Comment et en quoi le bénévolat fournit-il des opportunités ?
Et comment celles-ci peuvent-elles être saisies ou converties en capacités ?*

Pouvoir d'agir ou bénévolat ?

Si j'étais partie dans l'idée d'investiguer prioritairement le pouvoir d'agir en choisissant la pratique sociale du bénévolat comme cadre d'observation privilégié, force est de constater que cette pratique dépasse le simple « cadre d'observation » de ce travail. Je ne peux donc dissocier pouvoir d'agir et bénévolat, notamment parce que l'exploration de la notion de participation résonne comme un trait d'union¹ entre le pouvoir d'agir et la pratique bénévole. Cela a pour conséquence d'élargir considérablement les horizons. Les questions énumérées ci-dessus

1. J'emprunte cette métaphore à Zimmermann (2013, 2014) qui l'emploie pour la notion de parcours.

sont donc nombreuses et ne seront pas toutes abordées de manière égale dans ce travail. Cependant, la question centrale à laquelle cette recherche doit apporter des éclairages est :

Comment l'engagement bénévole peut-il révéler, développer ou renforcer le pouvoir d'agir des personnes ?

Chapitre 2

Démarche de recherche

Postures épistémologique et méthodologique

Comment saisir le pouvoir d'agir à partir de parcours bénévoles ? Le choix d'adopter une posture compréhensive pour ce travail de recherche s'est rapidement imposé à moi¹. En effet, l'idée d'une « recherche-découverte » plutôt que d'une « recherche-confirimation » m'a convaincue d'emblée car il s'agit de mieux comprendre (voire d'être étonné-e) par un phénomène dans ses multiples dimensions, et non de l'expliquer, ce qui aurait pour effet de le réduire à des dimensions causales qui ne prendraient pas en considération toute sa complexité.

Cette posture compréhensive accompagne l'ensemble de ma démarche et ne se limite pas à des aspects méthodologiques. En

1. Ce chapitre s'appuie en grande partie sur les apports du cours « Analyse de données en compréhension : interactions discursives et construction d'une démarche de recherche » (MA752704) (Charmillot, 2014) ainsi que sur le « Séminaire de préparation au mémoire » (MA7524DA/DB) (Bourgeois & Friedrich, 2014).

effet, la compréhension, en sciences sociales, n'est ni une théorie, ni un concept. Il s'agit d'une posture ou d'une démarche que le ou la chercheur-e va adopter pour appréhender le réel, c'est-à-dire *ce qu'il y a à saisir, à comprendre*. La compréhension est issue des théories de l'action qui considèrent l'individu en tant qu'acteur ou actrice et agent-e : « L'humain est indissociablement agent et acteur, dans la mesure où il est tout à la fois produit et producteur du social » (Schurmans, 2001, p. 164). L'individu a un pouvoir d'action sur la réalité, mais il est également contraint par des structures ou des déterminants sociaux. Dans une perspective compréhensive, la réalité sociale est construite en permanence mais les déterminants sociaux sont également pris en compte. Le réel est donc issu de constructions socio-historiques. Interroger le pouvoir d'agir dans une perspective compréhensive, c'est en quelque sorte interroger le delta entre déterminisme et liberté.

En compréhension, on ne pose pas d'hypothèses *a priori*, il s'agit d'aller à la découverte de la réalité. La théorie aide à interpréter, à comprendre le réel, mais elle ne va pas le valider ou l'expliquer. En résumé, dans une perspective compréhensive, la théorie n'est pas *appliquée* aux données. Voici ce que dit Becker (1998/2002) à propos de celle-ci : « Je me suis efforcé de dompter la théorie en la considérant comme un ensemble de ficelles, comme une collection de processus intellectuels qui aident les chercheurs à progresser lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes de recherche concrets » (p. 25). En résumé, la théorie n'explique pas le réel, elle peut par contre aider à le saisir et à lui donner du sens ; c'est ce que j'ai cherché à faire dans ce travail.

Cette recherche est de type qualitatif¹ et est basée sur des entre-

1. Qualitatif dans le sens où je ne me base pas sur des données statistiques. Mais comme le soulignent Maryvonne Charmillot et Caroline Dayer (2007), il ne faut pas prendre pour synonymes « recherche qualitative » et « recherche compréhensive ». Il est ainsi possible de mener une recherche qualitative de type explicatif (voir à ce sujet les travaux de Lionel-Henri Groulx, 1999) – mais ce n'est pas le cas de ce travail.

tiens semi-directifs. L'objet de recherche est orienté sur l'expérience bénévole des actrices et acteurs, et surtout sur les significations que ces dernières et derniers attribuent à leur engagement, plutôt que sur leurs activités et pratiques mêmes. Au sein de cette expérience – que j'ai nommée « parcours » –, je cherche à saisir le pouvoir d'agir. Selon la typologie de John Creswell (2007), ma recherche s'apparente à un type « phénoménologique »¹. Je tente de comprendre un phénomène (le pouvoir d'agir chez les bénévoles), sans viser une quelconque représentativité ou généralisation, qui n'est pas le but d'une recherche de ce type. Cependant, je cherche à dégager des tendances, sans toutefois proposer de typologies des formes d'engagement ou de développement du pouvoir d'agir².

Dimension biographique et parcours

La dimension biographique est importante pour cette recherche, dans le sens où il ne s'agit pas d'étudier un moment *t* d'un parcours, mais le développement des personnes interrogées sur le temps. À l'exception d'une approche longitudinale, seule une approche biographique permet d'appréhender ce développement du pouvoir d'agir. L'approche proposée par Zimmermann (2008) va dans le même sens :

Centrer l'enquête³ sur les parcours biographiques et les moments de mise à l'épreuve des capacités en croisant dimensions institutionnelles, organisationnelles et biographiques. [...] Une

1. À ne pas confondre avec la *phénoménologie*, courant philosophique notamment porté par Edmund Husserl (1859-1938).

2. Si je ne crée pas de typologie dans ce travail, je me base sur certaines existantes comme celles de Fortin, *et al.* (2007) ou de Simonet-Cusset (2004), pour m'aider à interpréter mes données.

3. L'enquête dont parle Zimmermann comprend également un volet quantitatif et a une envergure qui dépasse largement ce qu'il est possible de réaliser dans le cadre de cette recherche. Je n'investigue donc pas les aspects institutionnels ou organisationnels des associations, même si au travers de ce que les actrices et acteurs me disent, j'ai également accès à certaines informations de ce type.

telle perspective biographique décentre l'analyse par rapport au strict cadre de l'entreprise¹. Elle donne accès aux préférences des personnes à un moment particulier de leur vie et à la façon dont elles identifient l'impact des données institutionnelles, organisationnelles et biographiques sur leur propre parcours. (p. 131)

Cette réflexion sur la prise en compte de la temporalité est aussi appuyée par Dubar (2002), qui rappelle que les parcours homogènes sont de plus en plus rares, et que

les sphères d'activités, et donc les appartenances, sont multiples et que la définition de soi implique des choix entre ces sphères (professionnelles, domestiques, locales, militantes...) qui sont de moins en moins univoques. Toutes ces raisons impliquent qu'on prenne en compte la pluralité des temporalités impliquées dans les trajets personnels.

Si Dubar parle de « sphères d'activités », on peut aussi se référer à la proposition de Tania Zittoun (2012), qui elle parle de « sphères d'expériences » (pp. 14-15). Cette dernière dénomination correspond bien aux parcours contemporains.

Fillieule (2001) met aussi en avant une perspective biographique,

pour rendre compte du réseau continu d'interprétations subjectives qui guident la conduite des individus, pour autant que les raisons d'agir sont d'abord analysées en tant qu'elles nous renseignent sur le travail d'ajustement, à chaque étape de la carrière², entre une décision subjective et les contraintes objectives. (p. 205)

1. Dans cette citation, on peut aisément remplacer « entreprise » par « association », dans l'optique de ce travail.

2. Carrière au sens sociologique selon les travaux de Becker (1963/1985).

Interroger la notion de parcours

Quel terme utiliser pour évoquer le cheminement d'une personne, qui rende compte à la fois de sa composante biographique, mais également contextuelle ? J'ai oscillé entre « trajectoire », au début de ma démarche de recherche, puis « carrière », en m'inspirant de sa définition sociologique et de son emploi par Simonet-Cusset (2004, 2010), pour finalement choisir « parcours ». Après ces allers et retours, c'est en définitive la notion qui me paraît la plus juste pour exprimer les différentes dimensions de ces « chemins bénévoles ». C'est à partir de la conceptualisation de Zimmermann (2013, 2014) sur la notion de parcours que j'ai fait ce choix.

Zimmermann confronte la notion de parcours (mais en ne l'opposant pas) aux notions de trajectoire, de carrière et d'itinéraire. De manière très rapide, on peut résumer (i) la trajectoire au modèle balistique impliquant un chemin prédéterminé¹; (ii) la carrière à une idée de construction, suivant des étapes hiérarchisées et pensées pour une pratique sociale comme le travail, le sport, mais aussi la délinquance (voir les travaux de Becker, 1963/1985) et (iii) l'itinéraire comme différents points marquant un cheminement. Pour Zimmermann (2013), qui a abondamment exploré l'étymologie de ce terme², le parcours est une notion « trait d'union » qui contient une « idée de continuité [qui] n'implique [cependant] ni linéarité, ni direction prédéterminée » (p. 53). Le parcours articule des enjeux de pouvoir (d'agir) et de vouloir (ou d'intentionnalité), il est

tributaire des ressources – personnelles, familiales et collectives – mobilisables dans [un] espace. De ce point de vue, il engage le pouvoir [d'agir] au sens de ce que chacun peut dans la position et

1. « La notion de trajectoire, inspirée par le modèle balistique, renvoie dans la tradition sociologique, à une perspective déterministe » selon Jean-Claude Passeron (1990, p. 21, cité par Corteel & Zimmermann, 2007, p. 27).

2. Pour le développement étymologique, voir Zimmermann (2013, pp. 52-54 ; 2014, pp. 85-86).

la situation qui sont les siennes dans un espace donné. Enfin, il est tributaire de l'intention et de la volonté d'une personne singulière. De ce point de vue, il engage le vouloir. (p. 53)

Sur ce dernier point, il serait toutefois abusif de réduire un parcours à des choix personnels : les non-choix, mais aussi les hasards et les bricolages avec les moyens du bord en font aussi partie (Zimmermann, 2013, p. 53).

Zimmermann (2013) souligne donc la dimension interactive du parcours : « C'est dans l'interaction entre des données personnelles [et subjectives] et un environnement, susceptible d'opposer résistances et contraintes ou au contraire d'offrir des ressources et supports collectifs, que se dessine un parcours » (pp. 53-54).

A cette dimension interactive s'ajoute une dimension réflexive, qui « englobe le travail de production de sens, de mise en cohérence et de justification qui scelle l'appropriation personnelle d'un parcours et sa mise en forme pour soi-même et les autres » (p. 54). Ce travail réflexif engendre une reconstruction *a posteriori* qui renvoie aux travaux de Ricœur (1990) sur le récit et l'identité narrative.

A la différence de la notion de trajectoire, le parcours prend en compte les chemins transversaux et les changements de direction (choisis ou subis) (Zimmermann, 2013, p. 54). La carrière renvoie à la mobilité au sein d'un espace social défini, alors que le parcours met « l'accent sur une pluralité de rôles et d'identités possibles, sur les éventuels passages entre différents mondes » et « prend en compte la totalité de la personne et des espaces qu'elle traverse » (p. 55).

Si le parcours ne se limite pas à une succession d'évènements, mais intègre leurs interstices et la production de continuité, son analyse peut adéquatement mobiliser les outils d'une sociologie de l'expérience qui articule différentes temporalités – professionnelles, familiales, sociales... – dans le temps du récit biographique. (Zimmermann, 2013, p. 56)

Ainsi, s'intéresser aux parcours revient à prendre en compte les intentions d'une personne, les ressources et les contraintes de son environnement, mais aussi le sens donné par la personne à son vécu. Les notions de trajectoire, de carrière, voire d'itinéraire ne s'excluent pas de la notion de parcours, mais peuvent y être intégrées; c'est en cela notamment que le terme « parcours » est un « concept trait d'union » (Zimmermann, 2013, p. 52).

Production de données

J'ai constitué mon corpus à partir de huit entretiens semi-directifs. Ceux-ci sont de type « biographiques thématiques ». J'entends par là des entretiens menés autour de thèmes définis où la dimension biographique est importante. Il ne s'agit donc pas de récits de vie. Ces entretiens sont concentrés autour de l'engagement bénévole et du développement du pouvoir d'agir. S'agissant de développement, le récit de la personne doit se déployer sur une certaine période. Le récit peut partir du monde associatif, mais des incursions sont fréquentes, et souhaitées, dans d'autres sphères de la vie telles que le travail professionnel ou la famille. Je souhaite comprendre comment se développe et se déploie le pouvoir d'agir en milieu bénévole, mais ce pouvoir d'agir ne doit pas ensuite rester cloisonné à ce contexte. Enfin, si je me concentre sur la période « engagement associatif », je reste ouverte à des retours antérieurs dans la vie de la personne. Si ces moments sont évoqués, c'est qu'ils font sens et qu'il faut les considérer. C'est aussi à ce titre que je peux convoquer cette perspective biographique, qui tient compte des parcours des personnes et qui permet de saisir en partie les orientations qu'elles ont suivies et ce qu'elles vivent *hic et nunc*. Autrement dit, la dimension biographique permet d'inscrire l'engagement bénévole dans un parcours de vie. C'est dans ce parcours, et en particulier celui de bénévole, que je cherche à comprendre le développement du pouvoir d'agir.

Ma grille d'entretien (Annexe 1) s'articule autour de six thèmes principaux : le portrait que la personne fait d'elle-même, le début de

son engagement bénévole, son parcours en tant que bénévole, l'inscription de cet engagement dans la vie de la personne, les bénéfices retirés et finalement les significations autour de la notion de pouvoir d'agir. Pour chacun de ces thèmes, j'avais prévu quelques mots-clés servant de relance. J'ai tenté de ne pas trop induire de réponses, mais en relisant les transcriptions, je me rends compte qu'il est difficile de ne pas orienter le discours. Finalement, certains entretiens ont pris la forme de discussions, où je donnais mon avis et où les personnes interviewées rebondissaient sur mes propos. Cette expérience me confirme qu'un entretien se co-construit entre la ou le chercheur-e et l'interviewé-e¹, et qu'imaginer une neutralité d'un côté comme de l'autre est non seulement illusoire, mais contre-productif dans une perspective compréhensive où il s'agit de comprendre le point de vue des acteurs et des actrices. Sans l'avoir forcément cherché, j'ai mené ce que Jean-Claude Kaufmann (1996) nomme l'« entretien compréhensif », où un-e chercheur-e s'engage activement, et de manière parfois subjective, dans les questions afin de justement provoquer l'engagement de la personne interviewée.

Avant de démarrer les entretiens, j'ai pris soin de prendre le temps de me présenter et de parler de l'objet de ma recherche. J'ai également posé le cadre quant au respect de la confidentialité et assuré les personnes quant à leur droit absolu de ne pas évoquer certains aspects de leur vie. Je m'étais assurée auparavant de leur accord pour que l'entretien soit enregistré, puis retranscrit et anonymisé. Les entretiens ont duré en moyenne une bonne heure chacun, avec un minimum de 40 minutes et un maximum de 1 heure et 46 minutes. Parfois, la discussion s'est prolongée lorsque j'avais déjà éteint l'enregistreur. Des éléments très intéressants pouvaient surgir à ce moment et j'ai alors enclenché à nouveau l'enregistreur. Cela donne donc un discours entrecoupé pour certains entretiens.

1. Comme le rappelle Fillieule (2001), « la manière dont les motifs [d'agir] sont formulés dans le cadre et au moment de l'entretien est aussi le produit des règles du jeu en vigueur dans le contexte où ils s'expriment » (p. 25).

Les entretiens ont été transcrits intégralement, mais de manière un peu allégée. Les tics de langage répétés (comme « euh », « mmh ») n'ont pas été transcrits. Les gestes n'ont pas non plus été transcrits (les enregistrements étaient uniquement audio). Par contre, les silences, les hésitations, les rires, parfois les larmes et les tons amusés, ironiques ou émus sont signalés dans le corpus. Toutes mes questions, remarques et relances sont également intégralement transcrites, afin de refléter au mieux la dynamique interlocutoire.

La qualité sonore des enregistrements a permis une bonne transcription pour tous les entretiens à l'exception du troisième, entièrement inaudible. Ce dernier est compris dans le corpus sous la forme de notes prises en cours d'entretien. Il n'a donc pas pu être analysé de la même manière que les autres, mais le contenu me paraissait tout de même suffisamment pertinent pour faire partie du corpus¹.

Les transcriptions terminées, un long travail d'anonymisation a suivi. J'ai choisi pour chacune des personnes interviewées un pseudonyme qui reprenait les caractéristiques de leurs vrais prénoms (origine linguistique, popularité selon l'époque, etc.). J'ai également anonymisé les noms de lieux, en tentant toutefois de les situer grossièrement et de donner une indication sur leur importance (grande ou petite ville). Les associations dans lesquelles les bénévoles sont actifs et actives ne sont pas spécifiquement nommées. Cependant, pour conserver le sens des entretiens, il était nécessaire de préciser le domaine général ou la mission de ces associations. Il en va de même pour les lieux professionnels ou tout autre indice permettant de reconnaître les personnes interviewées. Pour l'un des entretiens, j'ai dû supprimer de nombreux passages impossibles à anonymiser.

1. Il s'agit de l'entretien de Muriel.

Analyse des données

L'analyse ou l'interprétation n'est pas une phase de la recherche à proprement parler. Comme l'indique Lahire (1996), le travail de la ou du chercheur·e est

ponctué d'actes d'interprétations [...] qui [...] interviennent à tout moment de l'enquête. [...] Le travail interprétatif n'intervient donc pas après la bataille empirique, mais avant, pendant et après la production des 'données' qui ne sont justement jamais données mais constituées comme telles par une série d'actes interprétatifs. (para. 4 et 6)

Ainsi, ces « actes d'interprétations » se font déjà lorsque l'on en est aux prémices d'une recherche, quand on se pose des questions, lorsque le réel résiste et que le sens commun ne suffit plus. Toujours selon le même auteur, « interpréter, c'est [...] toujours surinterpréter par rapport aux interprétations (pratiques ou réflexives) ordinaires » (para. 12). Interpréter est donc un surplus, un ajout par rapport au sens commun. Interpréter est le travail de la ou du chercheur·e par excellence, mais interpréter comporte un risque, celui de faire « violence aux données » pour reprendre les mots de Jean-Pierre Olivier de Sardan (1996). Lahire (1996) quant à lui oppose un « dérapage contrôlé volontaire » inhérent au travail de la ou du chercheur·e à un « dérapage incontrôlé de l'amatour » (para. 59) préjudiciable à une recherche qualifiée de scientifique.

Dès lors, comment oser ce risque interprétatif, ou cette « surinterprétation contrôlée » ? Comme je l'ai déjà évoqué plus haut, les données ne sont pas recueillies à l'état brut, elles sont à la fois le produit de constructions socio-historiques (*i. e.* le discours des interviewé·e·s) et de l'interaction entre la ou le chercheur·e et l'interviewé·e. C'est également en substance ce qu'indique Clifford Geertz (1973) : « rapporter un événement quelconque [...], c'est en réalité rapporter la façon dont quelqu'un en particulier a compris ce qui est

arrivé, et c'est aussi rapporter l'interprétation que quelqu'un donne de la façon dont les autres protagonistes ont compris ou interprété l'ensemble de l'incident » (cité par Descombes, 1998, p. 44). On peut donc parler de subjectivités plurielles, à partir desquelles chercher à comprendre le sens d'un acte social, autrement dit l'objectiver.

Etre conscient-e de cette réalité relativise l'obsession de la cohérence, de l'exemple sur mesure (Olivier de Sardan, 1996) ou la volonté d'être affranchi-e de toutes préconceptions. A ce sujet, j'aimerais à nouveau reprendre les termes d'Olivier de Sardan (1996) à propos des chercheur-e-s qui tentent d'échapper aux préconceptions « sans jamais y arriver vraiment, puisqu'il n'est pas de donnée produite sans qu'elle réponde à des questions qu'on se pose, et qu'on ne peut se poser de question sans qu'il n'y ait une préconception à l'œuvre » (para. 26) : « Le chercheur est toujours orienté, non seulement par son habitus, mais également par son inscription disciplinaire et par ses choix méthodologiques » (Charmillot, 2014, p. 5).

Ces quelques réflexions quant à l'interprétation étant posées, voici ma propre démarche d'analyse concernant le corpus d'entretiens.

D'emblée, je me suis trouvée face à un dilemme : un corpus de huit entretiens exige *a minima* une analyse thématique, qui permet une forme de comparaison inter-entretiens. En effet, l'analyse thématique déconstruit la singularité de chaque entretien pour construire une cohérence thématique inter-entretiens, comme l'indiquent Alain Blanchet et Anne Gotman (2006).

Cependant, comme je suis également sensible aux différents parcours des huit personnes interrogées, je trouvais qu'une seule analyse thématique ne permettait pas de rendre compte de ces singularités. J'ai donc également procédé à une forme d'analyse plus monographique, bien que celle-ci soit moins approfondie que l'analyse thématique. J'ai considéré chaque entretien comme un tout pour conserver la logique propre de chaque parcours. Ces parcours sont restitués sous forme de portraits au chapitre 3.

Pour l'analyse des entretiens, Didier Demazière et Claude Dubar (1997) évoquent plusieurs postures (citées par Charmillot, 2014, p. 4), dont (i) une « posture restitutive » qui s'applique en ethnométhodologie et aux récits de vie. Cette posture respecte la parole de l'interviewé-e, mais elle est limitée pour une analyse thématique. C'est toutefois une posture que j'ai tenté d'adopter pour réaliser les portraits des bénévoles. Et (ii) une « posture analytique » pour « produire méthodiquement du sens » avec l'idée que « la parole ne véhicule pas seulement des significations mais aussi des sens qui échappent à la seule analyse linguistique ». Cette posture accompagne une analyse thématique (Charmillot & Dayer, 2007, p. 137).

Je m'arrête maintenant sur l'analyse thématique. Celle-ci s'est déroulée en deux temps : (i) analyse catégorielle avec l'aide du logiciel NVivo avant d'avoir constitué mon cadre théorique et (ii) analyse ciblée de deux entretiens emblématiques, en lien avec les six autres. Cette deuxième phase d'analyse a été réalisée après avoir rédigé mon cadre théorique, en prenant appui sur la conceptualisation du pouvoir d'agir dans le cadre du bénévolat telle que présentée dans ma problématique (chap. 1).

Analyse catégorielle

Cette première phase d'analyse s'est déroulée au début de ma recherche, avant d'avoir consolidé mon cadre théorique. Elle est donc de nature intuitive et entre dans une perspective de « théorie ancrée »¹. J'ai d'abord créé une grille d'analyse en croisant les grands thèmes de ma grille d'entretien, quelques concepts issus de lectures et surtout ce qui émergeait à la lecture des transcriptions. Les catégories sont de nature très diverses, elles peuvent concerner des significations (le sens que mettent les interviewé-e-s derrière un mot, un concept), elles peuvent être temporelles (parcours) ou elles peuvent être d'ordre plus conceptuel

1. La théorie ancrée (*grounded theory*) (Glaser & Strauss, 1967) repose sur le postulat que les chercheur-e-s peuvent et doivent développer certaines théories en commençant par exploiter les données de terrain.

(concepts retenus lors de mes lectures exploratoires). Je n'ai pas cherché à créer une cohérence dans la structure de cette grille, je la complétais ou la modifiais au fur et à mesure, de façon parfois spontanée. Cette grille d'analyse avait le statut d'un outil de travail, voire d'un journal de bord. Je notais des mots-clés, des exemples, des points de repère, des questions, ou encore une catégorie qui se manifestait particulièrement dans l'un ou l'autre entretien.

Pour m'aider dans cette première phase d'analyse thématique, j'ai eu recours à NVivo, logiciel d'analyse de contenu utilisé dans le cadre de recherches qualitatives. J'ai ainsi codé des extraits d'entretiens dans les catégories d'analyse, un extrait pouvant d'ailleurs figurer dans plusieurs catégories. Si le logiciel NVivo n'a évidemment pas fait l'analyse à ma place, il m'a permis d'organiser de manière thématique une partie du corpus et le travail d'analyse a ensuite été facilité.

Analyse ciblée de deux entretiens emblématiques

La deuxième étape du travail d'analyse combine l'analyse catégorielle avec les éléments retenus du cadre théorique qui sont mis en exergue dans la problématique. Cette deuxième étape compose le chapitre 4. Deux entretiens ont été choisis pour être analysés avec plus de profondeur et servent d'ossature générale à l'analyse : ceux de Julia et de Gilles. Ils constituent une réflexion de base sur laquelle d'autres entretiens viennent se greffer avec plus ou moins de force et d'importance ; pour certains aspects, les autres entretiens prennent d'ailleurs le dessus sur les deux principaux, ils appuient, contrastent ou modèrent l'analyse

Si le premier travail d'analyse était intuitif, le second se base sur les apports conceptuels que j'estime pertinents pour interpréter mes données. Il s'agit notamment de : (i) la notion de « parcours » de Zimmermann (2013, 2014) (présentée dans ce chapitre 2), associée à une approche située des capacités de Zimmermann (2008) (présentée au chapitre 1) ; (ii) la conceptualisation de Zask (2011) sur la participation, en particulier les dimensions du « prendre part » et de « contribuer » (présentée au chapitre 1) ; (iii) la typologie de Simonet-

Cusset (2004) mettant en rapport l'engagement bénévole avec l'engagement professionnel (présentée au chapitre 1) ; (iv) la typologie de Fortin, *et al.* (2007) sur le rapport à l'engagement bénévole dans ses dimensions identitaires et éthiques (présentée au chapitre 1), et (v) les apports autour de la reconnaissance (présentés au chapitre 1).

Dans ma problématique, j'ai identifié trois axes¹ pour mieux comprendre comment du pouvoir d'agir pouvait se développer chez des personnes actives au niveau bénévole. A partir de ces axes et des éléments théoriques retenus, j'ai constitué une structure d'analyse qui s'est révélée beaucoup plus interconnectée que prévu. Cette structure, construite en cours d'analyse, a donc pris la forme d'un « tout interprétatif » comprenant les quatre grandes parties thématiques qui constituent le chapitre 4 et qui traitent : (i) de la construction de l'engagement, (ii) de la décision d'agir, (iii) du rapport à l'engagement et des valeurs qui sous-tendent l'action, et (iv) du travail au sens large.

L'enjeu pour l'analyse est de parvenir à repérer où se développe et où se cristallise le pouvoir d'agir parmi les bénévoles interviewé-e-s. Autrement dit, il s'agit de comprendre la genèse du pouvoir d'agir autant que son fonctionnement et ses réalisations. La conceptualisation que Zimmermann (2013, 2014) propose de la notion de parcours (notamment l'interaction entre vouloir et pouvoir), associée à une approche biographique (reconstruction *a posteriori* avec une prédominance narrative) et une posture compréhensive (significations données par les actrices et les acteurs), me semble être une approche globale qui me permet de saisir en partie comment se développe et se matérialise le pouvoir d'agir. Cette trame se complète avec les éléments conceptuels retenus du cadre théorique.

En synthèse, il s'agit « pour chaque personne interrogée [de saisir] les options de valeur, les opportunités et les moyens pour les atteindre, de même que les difficultés et obstacles rencontrés » (Zimmermann,

1. Pour rappel : (i) Intentions, valeurs et sens de l'engagement bénévole ; (ii) La part contributive des acteurs bénévoles ; (iii) Le bénévolat comme situation potentielle de développement du pouvoir d'agir.

2014, p. 114). Ce qui précède montre à quel point un processus de recherche est tout sauf linéaire. Il est fait d'allers et retours successifs avec des alimentations mutuelles entre les différentes étapes de la recherche comme Lahire (2006) l'exprime bien : «La connaissance sociologique ne s'engendre et n'avance que par un incessant travail d'anticipation des actes de recherche à venir et de retour réflexif sur les actes antérieurs de recherche» (para. 7). Ce Cahier est donc le fruit d'un processus de recherche non linéaire, nourri de concepts, ainsi que d'expériences intersubjectives.

Chapitre 3

Profils bénévoles

Choix des informateurs et informatrices

J'ai cherché mes informateurs et informatrices via mon réseau personnel en demandant à mes connaissances, à mes ami·e·s et à ma famille s'ils connaissaient dans leur entourage une personne qui corresponde au profil assez large suivant¹ :

- femme ou homme âgé·e de 35 à 60 ans
- personne active inséré·e professionnellement dans n'importe quel domaine ou n'exerçant pas d'activité rémunérée par choix (et qui en ont les moyens)
- niveau de qualification et nationalité sans importance, mais parlant très bien le français (pour faciliter la transcription)

1. Les éléments qui suivent sont directement tirés du courriel envoyé à mon réseau.

- actif ou active bénévolement dans une association de n'importe quel type : humanitaire, social, culturel, sportif, protection de l'environnement. L'activité bénévole peut être proche ou complètement éloignée du domaine professionnel de la personne interviewée
- expérience bénévole de plusieurs années et bénévolat régulier (donc pas de novices, ni de bénévoles occasionnel·le·s)
- engagement bénévole qui ne corresponde pas à une volonté affichée de s'insérer sur le marché du travail (par exemple personne au chômage depuis longtemps), ni une personne qui s'engage prioritairement pour occuper son temps libre. Cependant, une personne qui a un travail purement alimentaire et qui s'épanouit dans son engagement associatif m'intéresse beaucoup.

J'ai également ajouté que je ne souhaitais pas connaître personnellement la personne à interviewer, afin d'avoir le minimum de préconceptions avant l'entretien.

Ma recherche d'informateurs et d'informatrices s'est orientée vers des personnes plutôt bien insérées au niveau professionnel. Il aurait été intéressant d'investiguer le rapport entre engagement bénévole et développement du pouvoir d'agir chez des personnes fragilisées, par exemple des personnes au bénéfice de l'aide sociale, au chômage de longue durée ou ayant un niveau de qualifications très bas. Dans ce cas, ma question de recherche aurait tourné autour de l'engagement bénévole comme levier possible d'insertion.

Je souhaitais aborder ma problématique du pouvoir d'agir en contexte bénévole en interviewant « Monsieur et Madame Tout-le-monde », c'est-à-dire en approchant des personnes qui pourraient me « ressembler » et donc créer une forme de proximité sociale (Bourdieu, 1993/2015, p. 1395). Je pense avoir ainsi réduit une certaine distance sociale, ou « violence symbolique » selon les termes de Bourdieu, qui peut s'opérer entre la ou le chercheur·e et l'interviewé·e (pp. 1393-

1394). Je me suis présentée comme une personne en recherche de témoignages sur des parcours bénévoles et désireuse d'en comprendre les ressorts. J'étais probablement dans une « implication douce », cette position intermédiaire de la ou du chercheur-e relevée par Olivier de Sardan (2000) entre l'implication forte et l'extériorité (p. 433).

Finalement, j'ai dû effectuer un choix parmi dix-huit profils qui m'ont été suggérés par mon réseau personnel. Le tri s'est effectué naturellement, certain·e·s n'ayant pas répondu à mes sollicitations pour un entretien. Une personne s'est rétractée par souci de confidentialité. Sinon, j'ai essayé de répartir au mieux le type d'associations dans lesquelles ils ou elles étaient engagé·e·s, le niveau de formation et le genre. Il est clair que huit entretiens, avec des profils socio-culturels plutôt dans la classe moyenne supérieure voire élevée, ne représentent pas une tendance générale des personnes bénévoles, mais ce n'était pas mon but (et ça ne peut être le but d'une recherche qualitative de type compréhensif). Je constate après coup qu'une majorité des personnes interrogées ont évolué, que ce soit professionnellement, au sein de leur engagement bénévole ou dans leur vie personnelle en général, et c'est ce qui est intéressant d'observer, au-delà des niveaux de formation ou des milieux d'origine.

Je n'ai privilégié ou écarté aucun type d'engagement (humanitaire, social, sportif, culturel, environnemental,...), mais je me suis tout de même posé la question de l'engagement en politique : est-ce du bénévolat ? Quand on pense à l'engagement dans des activités politiques, on pense souvent au calcul intéressé sous-jacent. La lecture du profil de Gilles devrait modérer cette préconception. En ce qui le concerne, c'est un engagement intense et authentique. Je pense aussi que tout bénévole bénéficie d'un retour ou d'une forme de reconnaissance, et les personnes qui s'engagent en politique n'y échappent pas, pas plus que les personnes qui s'engagent dans l'humanitaire ou le culturel.

J'ai réalisé tardivement que presque toutes les personnes interviewées occupent une fonction dirigeante dans le cadre de leurs activités bénévoles (directeur ou directrice, président·e, responsable,

expert·e, etc. ; voir l'annexe 2). J'avais pris soin de sélectionner des profils variés au niveau professionnel (bien qu'ils soient presque tous d'un niveau relativement élevé), mais je n'ai pas pensé à regarder quelles fonctions ces bénévoles occupaient au sein de leurs associations. Cela s'explique peut-être par le fait que j'ai cherché des bénévoles « confirmé·e·s », c'est-à-dire des personnes qui ont déjà une certaine expérience dans le cadre de leurs activités bénévoles et non des novices ou des bénévoles occasionnel·le·s. De ce point de vue, on peut donc oser le terme de « carrière », au sens de Becker (1963/1985).

L'annexe 2 dresse brièvement les profils sociodémographiques des personnes interviewées. Les portraits qui suivent donnent une image des personnes, de leur vécu bénévole, professionnel et familial. Ils sont présentés dans l'ordre chronologique des entretiens.

Portraits

Comme je l'ai déjà explicité au chapitre précédent concernant ma démarche de recherche, je souhaitais conserver le fil de chaque parcours et ne pas me restreindre à une analyse thématique qui déconstruit la logique propre de chaque entretien. Ces portraits respectent donc une certaine trame biographique qui se perd dans une analyse catégorielle. Je me suis heurtée à beaucoup de difficultés face à l'exercice du portrait : je voulais donner une image de chaque personne en mettant en avant ce qui me paraissait significatif dans son parcours de vie et bien entendu dans son parcours bénévole. Il s'agissait de ne pas tomber dans le résumé et d'éviter autant que possible d'appliquer mes propres interprétations. Les choix que j'ai faits pour réaliser des portraits tenant presque tous sur une page et demi résultent d'une sélection, et donc d'une forme d'interprétation de ma part sur ce qui faisait sens ou non dans le parcours de chaque personne.

J'ai donc rédigé ces portraits de manière intuitive et spontanée, sans véritable cadre méthodologique sur lequel m'appuyer. C'est la

manière qui m’a semblé la plus adaptée pour restituer une image des parcours des personnes interviewées, sans entrer dans une analyse biographique approfondie pour chaque entretien.

Ariane

Donner l’exemple et transmettre ses convictions pour préserver la nature

Ariane a 39 ans, une forte détermination doublée d’une grande sensibilité se dégagent d’elle. Fille unique d’une mère suisse et d’un père italien, elle grandit en région romande. Ses parents divorcent quand elle est petite et son père repart vivre en Italie quelques années plus tard. A l’adolescence, elle déménage dans une ville romande où elle fait son lycée. Elle commence ensuite une formation pour devenir institutrice mais échoue sa première année à cause de son niveau d’allemand. Elle part donc une année en Autriche afin de perfectionner son allemand. A son retour, elle n’est pas motivée à reprendre l’école pédagogique, elle aimerait travailler et être dans la vie active. Elle fait un apprentissage d’employée de commerce qui lui permet de trouver facilement un travail, mais elle se rend vite compte que ça ne lui plaît pas. Elle se cherche. Elle déménage plusieurs fois, elle mentionne qu’à chaque changement d’emploi, elle déménage pour ne pas avoir à faire les trajets – c’est une constante chez elle.

Elle s’engage ensuite en formation pour devenir ingénieure en gestion de la nature. De gros problèmes de dos pour lesquels elle se fait opérer la mettent une première fois en échec, puis une deuxième fois de manière définitive. Elle quitte donc l’école d’ingénieurs après quatre ans sans avoir de diplôme. C’est une mauvaise période, mais ça ne la dégoûte pas de cette matière, elle aime ce qui est technique et en lien avec l’environnement.

Elle a toujours travaillé durant ses études, que ce soit dans la vente ou dans le secrétariat. Après l’arrêt de ses études, elle occupe plusieurs postes dans des bureaux d’ingénieur·e·s ou des administrations canto-

nales et fédérales. Elle déménage à chaque changement de poste. Son CFC¹ d'employée de commerce, doublé de ses années d'études d'ingénieure – même sans diplôme –, lui facilitent l'accès à l'emploi. Gagner sa vie n'est donc pas un souci, elle trouve même qu'elle la gagne bien. Toutefois, elle s'ennuie vite dans les différents postes qu'elle occupe. Elle décide de baisser son taux d'activité : le partage du travail est une valeur fondamentale chez elle.

A 30 ans, elle s'engage pour une association de protection de la nature comme animatrice pour les activités jeunesse. Elle dit que c'est juste le bon moment, elle a du temps et l'envie de s'investir dans une activité qui combine son amour pour la nature et pour les enfants. Elle s'investit beaucoup et suit plusieurs formations continues dans le cadre de cette association, mais aussi en externe. Dans un premier temps, elle bénéficie d'une grande liberté au sein de son travail professionnel, qui lui permet de profiter à la fois des infrastructures informatiques et de temps pour préparer ses activités bénévoles. Son poste de travail suivant est plus exigeant et elle a moins de temps. Elle adore ce qu'elle fait à l'association mais au bout de quelques années, elle sent qu'elle s'essouffle, qu'elle a de la peine à se renouveler. Elle perd sa fougue et sa créativité. Elle doit beaucoup porter, courir après les gens... Elle forme alors une remplaçante dans l'idée de se retirer petit à petit de ses responsabilités d'animatrice jeunesse. Mais au bout d'un an, la remplaçante s'en va, ne parvenant pas à assumer cette fonction. Ariane reprend le poste, même si elle n'en a pas tellement la force et qu'elle sait qu'elle devrait lâcher cette responsabilité bénévole. C'est important pour elle que les activités jeunesse continuent, elle ne veut pas que s'écroule ce qu'elle a construit, ce pour quoi elle s'est investie, elle y croit toujours.

Ariane est très émue en évoquant cette période, les larmes lui viennent facilement, mais ne semblent pas la gêner, elle se connaît.

1. En Suisse, le Certificat fédéral de capacité (CFC) atteste la réussite d'une formation professionnelle initiale (ou apprentissage) qui permet d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice d'un métier.

En reprenant le poste, elle s'épuise vite, mais cette fois, une autre personne se profile pour le reprendre. Ariane se bat alors pour que ce poste soit rémunéré à 20 %, car elle estime qu'il s'agit d'un vrai travail et qu'une manière qu'il soit mieux reconnu est de le salarier. Elle obtient gain de cause et la personne qui lui succède bénéficie d'un poste salarié. Ariane peut enfin passer la main sans crainte, elle peut souffler. Elle continue à s'investir pour l'association, mais de manière beaucoup plus légère et ponctuelle, sans responsabilités. Elle dit que maintenant « c'est presque un loisir ».

En parallèle, elle s'engage en politique en tant que conseillère communale. C'est sa nouvelle contribution pour la nature et pour la société.

Ariane est fière de son parcours, même sans diplôme d'ingénieure, elle a confiance en elle. Actuellement, elle est cheffe de projet dans un bureau d'études en environnement. Sans faire de liens explicites entre son activité professionnelle et ses engagements bénévoles, Ariane reconnaît qu'elle s'est constitué un réseau au sein de l'association qu'elle peut mobiliser dans son poste actuel.

Son engagement bénévole lui apporte beaucoup de satisfaction personnelle, du plaisir et du bien-être dans le sens où elle fait quelque chose auquel elle croit et qui compense son activité professionnelle qui n'est pas toujours épanouissante. Elle a appris à revoir ses ambitions à la baisse et à agir proche d'elle. Elle aime les petites réussites « locales » et ne s'accroche pas à tout prix, elle connaît ses limites. Elle estime que si elle sensibilise au moins un enfant à la nature, elle aura rempli son rôle.

La nature la ressourçait beaucoup quand elle était enfant, elle a donc envie de la protéger et de la faire découvrir aux enfants. Ariane et son mari vont bientôt être famille d'accueil pour un petit garçon, elle se réjouit de pouvoir transmettre ses valeurs et de partager son amour de la nature avec lui.

Pour Ariane, le pouvoir d'agir c'est essentiellement de la motivation, de l'énergie et de la transmission. Transmettre ses idées, comme

le partage du travail, c'est surtout montrer l'exemple : « J'affirme haut et fort que je travaille à 80 %, c'est montrer l'exemple ». Transmettre, c'est aussi pérenniser un projet. Si elle n'a pas besoin de reconnaissance pour ce qu'elle fait – elle y croit suffisamment –, il est important pour elle que les choses continuent d'avancer, avec ou sans elle.

Philippe

Mettre son expérience et ses compétences au service des pays du Sud

Philippe a 63 ans, il est médecin spécialisé en médecine tropicale. L'entretien a lieu dans son cabinet durant la pause de midi : son temps est précieux et compté, l'entretien sera donc court. C'est un homme dynamique et chaleureux qui parle très facilement de son parcours.

Il parle d'une enfance sans grands problèmes, entouré de frères et d'une sœur. Il vient d'un milieu qu'il qualifie de privilégié, où l'argent n'était pas un problème, mais où il ne coulait pas à flots non plus. Son père, médecin, est un intellectuel de gauche et il décrit sa mère comme quelqu'un de pragmatique et très ouvert au monde. A l'adolescence, il s'oppose assez fermement à son cadre familial et se trouve en échec scolaire. Il fait quelques bêtises de jeunesse, mais ses parents refusent de le mettre dans une école privée. Il retrouve de la facilité et du plaisir à partir du lycée, parce que c'est un milieu de réflexion, où beaucoup de mouvements antiautoritaires étaient actifs. Il s'y sent bien, il y trouve une place et une réponse à sa révolte adolescente. C'est à ce moment qu'il s'engage dans divers milieux associatifs, essentiellement des milieux d'extrême-gauche. On est dans une grande ville romande, dans les années 1970 : changer le monde est un idéal, et Philippe y adhère complètement.

Lorsqu'il doit s'orienter pour son futur, il choisit des études qui lui permettent de voyager et d'être au contact des gens. Il s'engage dans des études de médecine « en dilettante ». Dilettante, parce que son activité principale de l'époque était de « changer le monde ». Il

obtiendra son FMH¹ en 10-11 ans, pendant lesquels il a beaucoup voyagé. Cette alternance voyages/études ainsi que pratique médicale dans des pays du Sud forge son avenir professionnel et personnel. Il a toujours l'ambition de changer le monde, mais se rend compte que ce n'est pas si facile en Suisse, d'où son irrésistible envie d'aller voir ailleurs. Il effectue aussi une maîtrise en santé publique aux Etats-Unis, afin de varier son profil et de l'adapter à ce qu'il voulait faire dans les pays émergents.

Sa vie professionnelle, bien amorcée déjà durant ses études, se poursuit de nombreuses années en Afrique. Il travaille pour une organisation non gouvernementale (ONG) en santé – d'après lui, un pseudo-bénévolat –, puis pour divers projets européens dans la construction de services de santé ou la mise sur pied de l'aide d'urgence. Finalement, il occupe un poste de responsable de la santé publique en Afrique de l'Ouest. Il grimpe les échelons et finit cadre. Une grande remise en question s'opère alors que l'aîné de ses quatre fils a 16 ans. Philippe et sa compagne se rendent compte qu'ils ont été petit à petit happés dans une sorte de microsociété, où les cadres vivent entre eux, envoient leurs enfants dans des écoles privées. Même si cette vie était une sorte de cocon confortable, ce n'est pas ce que Philippe veut, ça ne correspond pas à ses valeurs.

En 2001, le couple décide de rentrer en Suisse. Ce retour n'est facile pour personne dans la famille, ils doivent réapprendre à vivre dans un pays industrialisé et s'adapter à d'autres codes. Les enfants avaient pris l'habitude de vivre cloîtrés les uns chez les autres pendant les périodes de couvre-feu, ils doivent s'habituer à un autre style de vie. Philippe, quant à lui, avait surtout géré des projets de médecine d'urgence ou de santé publique, il s'était complètement éloigné du face-à-face avec le patient. Il doit donc réapprendre la médecine de

1. C'est-à-dire son titre de spécialiste FMH, ce sigle désignant la *Foederatio Medicorum Helveticorum* ou Fédération des médecins suisses.

tous les jours à passé 50 ans. Il entreprend une spécialisation en médecine tropicale. Philippe parle de deux années difficiles avant que toute la famille ne retrouve ses marques. Il s'installe en cabinet en 2002. Actuellement, il ne peut pas vraiment utiliser son expérience en santé publique de manière professionnelle. Cependant, dans sa pratique de tous les jours, dans sa relation avec les patients qui sont très souvent d'origine étrangère, cela lui permet par exemple de mieux comprendre un Guinéen, d'où il vient et par quoi il est passé. Il n'est ainsi pas trop déphasé.

Une quinzaine d'années plus tard, l'envie de repartir gagne Philippe... Il attend que ses enfants soient complètement hors du nid et compte repartir avec sa compagne, également professionnelle dans le domaine de la santé. Il sait que les conditions ont changé : il et elle ne sont plus tout jeunes, et sont peut-être moins intéressant-e-s pour les ONG sur place, dans les pays du Sud. Ces pays ont aussi beaucoup changé. Mais il pense qu'il a toujours une expérience à apporter, notamment ponctuellement pour des situations d'urgence épidémique ou naturelle. Il pourrait aussi avoir un rôle de consultant, être l'« œil de Bruxelles » ou celui de Berne. Rien n'est encore arrêté, mais l'envie est là.

L'engagement bénévole de Philippe est très lié au contexte des années 1970-1980 – engagement associatif dans les milieux d'extrême-gauche – puis à son activité professionnelle – santé dans les pays du Sud. Après son retour en Suisse, il hésite à se lancer dans la politique de la santé en Suisse, mais renonce finalement car il avait trop d'énergie à mettre pour réapprendre son métier. On lui propose une activité d'expert bénévole au sein d'une organisation faîtière pour la coopération au développement. Il fait partie d'une commission technique qui expertise des projets de développement dans des pays défavorisés. Bien qu'il soit principalement en charge de projets concernant la santé, il voit passer tous les autres projets et trouve cela très formateur.

Cet engagement est pour lui une évidence : « Je continuais à faire ce que j'aimais faire, c'est-à-dire avoir un œil dans les pays autres, c'était évident la question ne se posait même pas... cette organisation a pensé à moi. J'étais content ». Il peut mettre ses compétences et son expérience au service de l'organisation, il continue ainsi de faire ce qu'il a fait durant toutes ses années passées en Afrique. Il voit cet engagement comme une suite logique dans son parcours.

Cette activité lui procure du plaisir, la compréhension de comment fonctionnent des petites ONG, la connaissance d'autres secteurs (géologie, économie, etc.), et de la socialisation, même si son cercle amical est déjà assez large. Il relève que ce bénévolat le force à se former, à se mettre à jour, à chercher de l'information, notamment dans son domaine d'expertise qui évolue rapidement.

Sa représentation du pouvoir d'agir a beaucoup changé en 30 ans. A 20 ans, il voulait changer le monde, en Suisse, puis ailleurs. Puis d'expériences en (dés-)illusions, il se rend compte maintenant qu'« on peut peu ». Ce petit pouvoir d'action en vaut cependant la peine et tout le monde peut le mobiliser à son niveau, par rapport à une consommation responsable par exemple.

Muriel

S'engager pour la communauté et faire prendre conscience du pouvoir des consommateurs et des consommatrices

Muriel a 42 ans, elle a grandi dans la campagne romande, elle a une sœur de trois ans son aînée. Lorsqu'elle a 5 ou 6 ans, sa mère tombe gravement malade. Son père ne pouvant pas s'occuper d'elle et de sa sœur, elles sont prises en charge par deux tantes pendant la maladie, puis juste après le décès qui finira par emporter leur mère. Après quelques mois, la famille est à nouveau réunie dans une grande maison où vivent également les grands-parents paternels. Muriel se souvient de grandes tablées assez joyeuses avec ses tantes et ses cousines. Malgré le décès

de sa mère et une séparation temporaire d'avec son père, Muriel a eu une enfance heureuse et entourée. Son grand-père paternel a beaucoup compté, il avait un bon sens pratique qui l'a marquée : par exemple, quand un outil ne marche plus, on le répare avant de le jeter. Avec son père, elle se souvient de longues promenades dans la nature.

Après l'école obligatoire, elle fait un apprentissage d'employée de commerce, tout comme sa sœur et ses cousines. Elle se dit que c'est une « bonne base », mais se rend vite compte que ça l'intéresse moyennement. Peu après, elle commence une école sociale et obtient un diplôme d'éducatrice de la petite enfance en 1996. Elle pratique ce métier durant cinq ans.

Vers 30 ans, elle sent qu'elle a besoin d'autre chose. Un désir d'enfant lui fait prendre conscience qu'elle ne voudrait pas être mère et travailler en même temps dans la petite enfance. Elle quitte donc le domaine de la petite enfance. Elle travaille pour une grande manifestation suisse, puis se retrouve au chômage à 30 ans pendant huit mois. A ce moment, elle fait une remise à niveau informatique.

Elle a envie de travailler avec des personnes âgées et s'engage dans un EMS¹, d'abord comme réceptionniste, puis comme animatrice. Elle restera sept ans et demi à ce poste, jusqu'en 2011.

La suite de sa vie professionnelle est étroitement liée à son parcours bénévole qu'elle débute en 2003 en s'engageant dans une ONG active dans la coopération pour des projets de développement. Elle est toujours active dans cette ONG, même si elle sent qu'elle a besoin de nouveaux projets, car elle s'essouffle un peu. Elle a mené beaucoup d'actions de rue ou de présentations de films et de leurs réalisateurs lors de festivals. Ça lui a permis d'apprendre à se placer devant une assemblée et à adopter le bon ton. Elle a pu ainsi développer ses compétences en communication et ses capacités d'argumentation. Auparavant, elle avait eu l'idée de s'engager au CICR ou

1. Etablissement médico-social, généralement réservé à l'accueil de personnes âgées.

dans des organisations humanitaires, mais elle a été freinée, soit par le côté trop religieux de certaines organisations, soit par des conditions d'engagement trop strictes (s'engager pour trois ans au minimum). Mais il y a toujours eu ce désir latent d'en savoir plus sur la coopération et sur le monde en général – elle n'a pas eu beaucoup l'occasion de voyager. Son engagement bénévole dans cette ONG a satisfait en partie sa curiosité à ce niveau et lui offre une ouverture au monde.

En 2009, elle participe à des vacances engagées dans une association. C'est durant ce séjour qu'elle sent le besoin de s'engager pour l'environnement, pas seulement au niveau du bénévolat, mais professionnellement aussi. Elle postule dans un organisme actif dans la gestion des déchets pour un poste qui correspond exactement à ce qu'elle veut faire, à savoir de l'éducation à l'environnement. Elle n'est pas retenue pour ce poste, mais cela initie son virage vers ce domaine. Suite à ça, elle se rend compte que le bénévolat peut l'aider à entrer dans l'environnement. Elle s'engage donc dans plusieurs associations en lien avec l'éducation à l'environnement.

En 2011, très déterminée, elle donne son congé à l'EMS « pour être libre », elle n'a encore rien trouvé d'autre professionnellement parlant mais elle sent que « c'est le bon moment ». Après une postulation spontanée, elle est engagée dans le même organisme où elle avait postulé précédemment comme animatrice pour la sensibilisation à la gestion des déchets dans les écoles.

Pour son futur professionnel, elle aimerait faire plus de formation auprès d'un public adulte, tout en restant dans le domaine de l'environnement. Elle envisage donc de se diriger vers la formation d'adultes.

En parallèle de ses activités professionnelles et de son engagement bénévole dans cette ONG, elle est également lectrice bénévole pour une bibliothèque sonore qui donne l'accès à des livres audio pour des personnes malvoyantes. On lui a dit qu'elle avait une voix agréable, elle la prête volontiers.

A l'origine, Muriel avait envie de partir dans un pays en voie de développement, de sauver le monde, l'injustice la déprimait.

Maintenant, elle se rend compte que sauver le monde est illusoire. « Consacrer du temps pour la communauté », c'est dans ses cordes. Elle aime aussi l'aspect social de l'engagement bénévole. Même elle n'a jamais eu de peine à nouer des relations, le bénévolat lui permet d'agrandir encore son cercle d'amis et de développer sa sociabilité.

Pour elle, le pouvoir d'agir, c'est « amener sa pierre à l'édifice », même si ce n'est qu'« une goutte d'eau », « il y a plein de petites choses à faire ». Elle évoque une consommation qu'elle souhaite responsable. D'après elle, le consommateur a un pouvoir. Ce pouvoir se développe par une prise de conscience, qui permet ensuite de faire des choix. La transmission est importante : il faut « faire prendre conscience aux gens qu'ils ont ce pouvoir ».

Elle revient aussi sur le « bon sens », observé chez son grand-père et son père, comme « réparer avant de jeter » qui évite une surconsommation ou « réfléchir avant d'agir », adage qui rappelle que l'être humain se doit de faire preuve de discernement. Certaines personnes connues ont compté pour elle, notamment Mère Teresa qu'elle admire pour son engagement humble et simple. Ce sont des gens qui montrent qu'on peut changer les choses.

Julia

Mettre son grain de sel et faire partie des rouages pour agir concrètement

Julia a 52 ans, c'est une femme élégante et chaleureuse. On devine un tempérament fort, avec un franc-parler et beaucoup d'humour. Elle a grandi dans une grande ville suisse avec ses deux frères cadets. Elle a été élevée principalement par ses grands-parents, ses propres parents – très jeunes – ne pouvant s'occuper d'elle durant la semaine. Elle est issue d'un milieu ouvrier, assez modeste mais n'en a pas souffert. La famille est très soudée, clanique même. Son enfance est très heureuse, elle est choyée et entourée d'affection.

Durant son enfance, elle participe à beaucoup d'activités, dont les scouts. D'après elle, le scoutisme a énormément contribué à faire

d'elle la personne très indépendante et meneuse qu'elle est actuellement. Elle a adoré le côté « vie en soi » des scouts et les responsabilités qu'elle a pu prendre à l'adolescence déjà. Elle pense aussi que les valeurs telles que le partage, la compassion et l'entraide lui viennent de son expérience scoute. Le comité de son association est d'ailleurs composé notamment de cinq anciennes cheftaines.

Julia mène de front son métier de laborantine – elle a travaillé longtemps dans la chimie – tout en menant une vie familiale bien remplie avec son mari, dont elle a divorcé après vingt ans de mariage, et ses deux fils, aujourd'hui adultes. Elle adorait son travail, et quand le laboratoire où elle travaillait près de chez elle a fermé, elle a gardé son emploi et a fait les trajets jusqu'à la ville suisse où est implanté le siège de la maison-mère. Au bout de six mois, épuisée par les trajets, elle quitte l'entreprise, la mort dans l'âme. Elle se lance alors dans une formation de masseur-thérapeute et obtient un diplôme. Elle a mis longtemps à assumer l'image et les stéréotypes associés au métier de masseur et refuse encore aujourd'hui de mettre « masseuse » sur sa carte de visite. Pendant des années, elle a regretté son poste en chimie, c'était un poste valorisant et valorisé dans lequel elle s'était beaucoup investie. Actuellement, elle a son propre cabinet, travaille énormément et est à l'aise financièrement. Elle ne fait aucun lien entre sa pratique professionnelle actuelle ou passée et son activité bénévole. Ce sont deux sphères clairement distinctes.

Julia s'estime gâtée par la vie. Malgré une enfance modeste, elle a beaucoup reçu, et son entourage familial et social est très solide. Alors elle a conscience qu'« à un moment donné, tu ne peux pas que recevoir [...], si tu veux profiter de ce que la vie te donne, il faut mettre quelque chose dans la balance ». Quand les Restos du cœur¹ ont débuté en France, Julia et un groupe de copines passaient la frontière pour amener de la nourriture en France voisine, pour avoir l'impression de

1. Fondés par Coluche en 1985, les Restos du cœur sont une association d'aide aux démunis-e-s connue pour l'accès qu'elle offre à des repas gratuits.

faire quelque chose, selon elle.

Quelques années plus tard, elle réalise que des personnes qui ne mangent pas à leur faim vivent également en Suisse. Pour elle, la faim, dans ce pays si riche, est absolument intolérable. Elle pointe du doigt les lacunes de la solidarité intrafamiliale et du filet social autour des personnes les plus démunies. Elle décide donc de monter une antenne des cartons du cœur dans sa ville et aux alentours. Elle veut agir et voir un résultat concret, elle a besoin de sentir qu'elle peut faire avancer les choses et être en prise directe avec la réalité, ce qui selon elle n'est pas le cas si on achète des cartes pour l'UNICEF. D'après elle, c'est un « job dans ses cordes », alors ne se pose pas de questions, elle fonce. Son tempérament de meneuse, souvent très directif, lui fait présider son antenne régionale comme une cheffe d'entreprise : elle sait exactement comment sont investis les dons, au centime près. Comme elle n'a pas peur de parler en public, elle gère l'aspect communication et sait que l'association doit avoir une image irréprochable. Elle s'investit donc beaucoup et a parfois eu des moments de découragement où elle a songé à quitter son poste de présidente. Malgré tout, elle se rend compte que cette activité bénévole est quelque chose de porteur dans sa vie, c'est un « moteur ». Elle n'a pas besoin de reconnaissance pour cette activité : être en accord avec sa propre conscience, être bien avec elle-même et voir des résultats tangibles lui suffisent. C'est ce qui lui permet de « dire merci à la vie ».

Pour Julia, le pouvoir d'agir c'est être une actrice efficace dans un domaine qui lui parle. Selon elle, il n'y a pas de bon ou de mauvais bénévolat, il y a plein de façons de faire bouger les choses, chacun-e fait selon ses convictions, ses envies et ses possibilités. Elle insiste sur le temps donné, ce temps qui a de la valeur et qui est donné gratuitement.

La famille de Julia, ses parents, ses enfants, son ex-mari et son compagnon actuel approuvent son bénévolat, tant que cela ne les engage pas personnellement. Sa mère trouve quand même qu'elle gaspille son temps – qui pourrait être rémunéré ailleurs. Elle n'a donc

pas de véritable soutien de la part de son entourage familial. Ses parents n'ont pas été des modèles pour son action et Julia n'a pas réussi à transmettre ses convictions à ses fils, même s'ils sont fiers de leur mère et qu'ils ont bien compris que le gaspillage de nourriture est exclu à la maison. Bien que Julia insiste sur le fait que ce sont ses convictions personnelles, on sent une déception à ce niveau. La légitimité de sa pratique ne vient donc pas de sa famille. Julia évoque son émotion lorsque chaque année, il y a l'émission des Enfoirés¹ à la télévision. Elle sent alors qu'elle fait partie d'un collectif, qu'elle n'est pas « seule à tirer à cette corde et que son idée n'est pas farfelue ».

Susana

Aider les autres pour s'aider soi-même

Susana a 37 ans. Elle est née et a grandi dans un pays du sud de l'Europe. Elle rencontre son futur mari à l'école secondaire et ils se marient dix ans plus tard. Susana entreprend des études en gestion d'entreprise, elle obtient une licence. Elle a toujours été attirée par la médecine et aurait bien voulu faire des études dans ce domaine, son père était d'ailleurs médecin, mais elle n'avait pas des résultats scolaires qui lui permettaient d'entrer dans cette faculté.

Elle était très proche de sa grand-mère et l'a accompagnée dans sa maladie jusqu'à son décès. Suite à cet événement, elle ressent le besoin de faire quelque chose pour les personnes malades. Elle s'engage alors bénévolement une fois par semaine dans un institut d'oncologie pour aider les personnes à s'alimenter et pour leur tenir compagnie.

Elle travaille quelques années dans la gestion financière de projets européens. En 2006, son mari, ingénieur en mécanique, a une belle opportunité professionnelle en Suisse. Susana démissionne et suit son

1. Les Enfoirés est le nom du regroupement d'artistes et personnalités qui chantent au profit des Restos du Cœur.

mari, ils s'installent en Suisse romande. Elle commence par prendre des cours de français et se met à chercher un emploi. Elle s'engage comme bénévole pour l'Euro de foot de 2008 parce qu'elle adore le football et pense que ça peut aussi lui ouvrir quelques portes au niveau professionnel en Suisse. Cette même année, elle tombe enceinte de son premier enfant et cela change ses priorités, elle ne cherche plus de travail. Le couple décide que Susana restera à la maison pour s'occuper de leur fils. En 2010, son mari a une proposition de travail dans une filiale de son entreprise dans une grande ville européenne. La famille déménage et ce sont deux ans de pur bonheur.

Malheureusement, crise économique oblige, la filiale ferme et ils doivent retourner en Suisse. Entretemps, en 2012, leur fille est née. Le retour en Suisse sera très difficile pour le fils de Susana. C'est l'hiver, il y avait beaucoup de neige dans leur village, il ne parlait pas le français et n'arrivait pas à s'intégrer. Susana a eu beaucoup de peine à voir son fils si mal, elle s'accommode facilement de toutes les situations tant que ses enfants vont bien. Elle évoque quelques mois très durs, où son seul objectif était que son fils soit plus heureux.

La situation s'améliore progressivement quand il commence à fréquenter la garderie du village et aussi avec la rencontre de Maria, une voisine originaire du même pays qu'elle très active dans la communauté locale. C'est elle qui propose à Susana d'intégrer le comité de la garderie où est inscrit son fils et de s'occuper du site web. Susana saisit cette occasion et voit là une opportunité d'apprendre, tout en aidant la communauté qui a apporté du soutien quand son fils avait des difficultés. Avec l'aide d'une entreprise de conception de sites web pour petites institutions, Susana refait l'entier du site web de la garderie. Elle obtiendra également un certificat émanant de l'entreprise qui fonctionne comme une entreprise formatrice. Susana fait toujours partie du comité de la garderie mais elle pense qu'elle cessera ses activités lorsque sa fille entrera à l'école. Il y a eu des dissensions au sein du comité, certaines personnes ont été critiques quant au fait que Susana puisse bénéficier d'une formation en informatique. Susana

a mal vécu le regard qu'on a porté sur elle, elle estime qu'elle s'est engagée tout d'abord pour aider, et tant mieux si elle a pu développer ses compétences en même temps.

L'aide apportée à autrui est une composante essentielle de la vie et de la personne de Susana. Cette dimension contribue à son bien-être et à son équilibre, c'est un véritable besoin. Elle aide facilement les mères du quartier quand il s'agit d'amener ou d'aller chercher les enfants à l'école. Elle apporte beaucoup de soutien à une femme qui, étant seule avec ses quatre enfants, vit une situation familiale très difficile. Susana offre donc beaucoup d'aide de proximité, mais peine à demander du soutien aux autres. Elle a peur de déranger et ne demande par exemple jamais aux voisin·e·s de s'occuper de ses enfants. Comme leurs familles vivent à l'étranger, Susana et son mari n'ont que peu de possibilités d'avoir des activités rien qu'à eux, que ce soit seul·e ou en couple.

Il y a dix ans que Susana n'a plus d'activité professionnelle. Elle a été très désillusionnée, pensant trouver rapidement du travail en arrivant en Suisse. Cette situation lui pèse et ne lui convient pas. Elle a progressivement perdu confiance en elle au niveau professionnel. Ses recherches d'emploi n'ont rien donné et les quelques entretiens d'embauche qu'elle a eus se sont mal passés. Elle pense qu'elle ne retrouvera pas du travail par la voie classique, en postulant à une annonce. Par contre, elle est plus optimiste quant à des voies plus informelles, notamment par un réseau créé grâce à des expériences bénévoles. Si elle a perdu confiance sur le plan professionnel, Susana se sent compétente pour des activités bénévoles dès qu'il s'agit d'aider des personnes. Une activité salariée lui fait peur, recevoir un salaire pour son travail la met mal à l'aise.

Susana et son mari projettent de créer une entreprise qui proposerait à ses clients de les masser sur leur lieu de travail. Pour cela, elle devrait faire une formation dans le domaine paramédical. Lorsqu'elle pense à son futur professionnel, elle ne peut s'empêcher d'angoisser pour l'organisation familiale, car elle ne veut pas faire garder ses

enfants.

Pour Susana, le pouvoir d’agir signifie avoir le choix de faire une infinité de choses. En ce qui la concerne, savoir qu’elle peut apporter son aide l’aide dans sa propre vie.

Yves

Participer pour garder le contrôle de sa vie

Yves a 50 ans, il est cadre dans une grande entreprise informatique. Il voit le jour et grandit dans une région romande. Ses parents sont très jeunes lors de sa naissance ; il est l’aîné d’une famille de quatre enfants. Après avoir passé sa maturité, il fait des études d’ingénieur et obtient un titre d’ingénieur en informatique. Il est rapidement embauché dans une entreprise qui occupait trente personnes à l’époque. Il y travaille toujours trois décennies plus tard, alors que l’entreprise emploie plus de six cents personnes actuellement. Yves se marie à 30 ans et a deux fils âgés de 17 et 19 ans. Le cadet souffre de deux maladies incurables, diagnostiquées respectivement il y a six et huit ans. L’annonce de ces maladies a créé un choc au sein de la famille et un sentiment de révolte de la part d’Yves et de son épouse. Puis ils ont appris à vivre avec ; les médicaments stabilisent l’état général de leur fils et il peut vivre presque normalement. Ce dernier a également accepté ses maladies et gère bien son traitement.

Vers 18 ans, dans la perspective de l’école de recrues¹, Yves se met à la course à pied – sport déjà pratiqué par son père, mais peu en vogue à l’époque. Yves est un jeune homme plutôt intellectuel et passionné d’informatique, il craint donc de souffrir d’un manque d’aptitudes physiques pour l’armée. Il pratique la course à pied de manière assez assidue jusqu’à la naissance de son fils aîné. En arrêtant la course à pied, il prend 18 kilos. Il s’y remet un peu plus tard et retrouve son poids

1. En Suisse, où le service militaire est encore obligatoire pour les citoyens, les militaires sont instruits dans des écoles de recrues.

d'avant en trois mois. Quelques années après, sa femme commence à courir également. Actuellement, elle est même plus compétitive que lui et a déjà fait quelques podiums. La course à pied est une de leurs activités de couple, leurs enfants pratiquant d'autres sports.

Yves court donc pour lui-même depuis un certain nombre d'années, mais c'est en 2009 qu'il se prend au jeu des courses et des trophées (un trophée ou championnat englobant plusieurs courses). De fil en aiguille, il noue des contacts dans ce milieu et s'implique aussi dans l'organisation des courses. Un jour, il s'étonne de son classement à l'une des courses, croyant avoir fait mieux. Il refait l'entier du chronométrage de la course et arrive à des résultats différents. Suite à ça, il propose de s'occuper du chronométrage et du classement du trophée en question. Ses compétences en informatique sont précieuses pour cette activité. Yves prend sa tâche très à cœur et s'organise pour que le système de classement des coureurs soit fiable et rapidement disponible après chaque course. Ensuite, il s'occupe également du site internet et de diverses tâches organisationnelles du trophée. Il finit aussi par diriger l'une des courses du trophée. C'est un milieu où il faut se renouveler et être créatif car il y a de plus en plus de courses populaires, une certaine concurrence s'est donc installée. Il a pour mission de redynamiser la course dont il reprend la direction, mais il est conscient que cette course est déjà bien implantée dans la région et qu'il ne part pas de zéro.

En parallèle, Yves est impliqué dans un mouvement de course à pied. Ce mouvement a beaucoup œuvré à l'époque pour la démocratisation de ce sport. Ce but étant maintenant atteint, le mouvement se cherche un peu un rôle. Les membres fondateurs du mouvement sont des « monuments » de la course à pied suisse. Yves a été repéré car il tenait un blog sur ce sport et on lui a demandé de prendre la rédaction en chef du magazine de ce mouvement.

Yves pense qu'il s'est un peu trop impliqué dans ces diverses activités. Une fois qu'on a dit oui, il est difficile de dire non à d'autres activités, qu'on aime parfois moins. C'est une des contraintes qu'Yves

relève quant au bénévolat. Il compare aussi ce dernier au monde du travail et souligne qu'on ne peut pas exiger le même travail d'une équipe de bénévoles que de sa propre équipe de travail. En effet, étant cadre, il a l'habitude de diriger une équipe et se rend compte qu'il ne peut pas appliquer les mêmes principes au monde bénévole.

Les compétences professionnelles d'Yves lui servent pour son activité bénévole, mais il constate aussi que son activité bénévole lui a permis de reprendre contact avec une certaine réalité de terrain qu'il avait perdue. Il s'est retrouvé face à des problèmes techniques concrets qu'il a dû résoudre. Il pense que cela le rend aussi plus crédible au sein de son équipe professionnelle.

Yves apprécie que la course à pied soit un milieu très mélangé au niveau social. Il y rencontre des personnes qu'il n'aurait pas l'occasion de croiser dans sa vie professionnelle. Il aime aussi cette forme de concurrence qui a lieu entre coureurs et coureuses pendant les courses, mais qui est empreinte de respect et qui s'efface une fois que la course est terminée. D'après lui, le milieu de la course à pied est très *fair-play*, contrairement à ceux d'autres sports. Il aime aussi se fixer des micro-objectifs au niveau du sport et pimente ainsi sa vie.

Une participation seule ne suffit pas à Yves, il n'aime pas l'idée d'être un coureur passif, il a besoin de comprendre comment fonctionne l'organisation en arrière-plan. Chez lui c'est une nécessité d'avoir un certain contrôle sur les activités qu'il pratique, et ce contrôle passe par une implication dans l'organisation des courses. A l'armée, Yves a volontairement gradé pour ne pas rester à la base, pour ne pas avoir à subir les ordres et aussi pour avoir « un certain contrôle sur la manière dont les choses se passaient ». D'ailleurs, pour Yves, le pouvoir d'agir, c'est « la capacité de faire avancer les choses dans la direction dans laquelle on aimerait qu'elles aillent ».

Gilles

Le bénévolat comme une forme de participation démocratique à la société

L'entrevue a lieu en fin de journée, Gilles sort juste d'une de ses séances du Grand Conseil¹. Il doit encore lancer quelques coups de fil avant de démarrer l'entretien et il est un peu grippé. L'entretien débute de manière contenue, Gilles s'engage énormément pour les autres et semble peu habitué à parler de lui. Cependant, au fil de l'entretien, Gilles parle de son engagement et de ses convictions avec beaucoup de sensibilité et d'authenticité.

Gilles a 38 ans, il est remarié depuis deux ans, après un premier mariage malheureux. Il n'a pas d'enfants, mais ils sont souhaités par le couple. Gilles a grandi dans une ville romande, au sein d'une fratrie de trois. La famille est soudée, ses parents sont toujours ensemble. Gilles a grandi dans la foi catholique, avec des parents pratiquants et très engagés au sein de la communauté. Gilles a eu une scolarité facile et a choisi la voie classique pour le secondaire I et II (latin et grec ancien). Dès l'âge de 11 ans, il sait qu'il veut devenir historien. C'est donc naturellement qu'il se dirige vers des études de Lettres avec les options histoire, histoire ancienne et latin ; il obtiendra une licence.

Son engagement bénévole commence tôt – vers la préadolescence – auprès d'une pastorale² de jeunes catholiques. Il relève que sa participation à ce groupe lui a permis de rencontrer des jeunes de tous horizons sociaux, un élément important pour lui.

Vers 22 ans, on lui propose de s'engager dans la Constituante³. A sa surprise, il est élu, sans être affilié à un parti. Ce seront ses premiers pas dans la politique. Il y prend goût. Après quelques hésitations entre deux partis, il choisit celui qui correspond le mieux à son idée de la politique, il s'y sent accueilli et autorisé à exprimer son opinion. Il met sur pied un groupe de jeunes du parti. Il se présente au conseil

1. En Suisse, le Grand Conseil est l'organe législatif d'un canton.

2. Service lié à une église qui propose des activités à ses membres.

3. Comprendre l'assemblée constituante.

municipal de sa ville natale et est élu. Il s'agit là d'un poste rémunéré. Il cumule son mandat au conseil municipal avec une autre activité rémunérée auprès de l'Eglise catholique, très liée à ses intérêts et ses engagements bénévoles.

Souvent, la limite entre l'activité rémunérée et le bénévolat est ténue, surtout dans son cas, puisqu'en politique « on ne compte pas ses heures ». Pour lui, à partir du moment où l'activité devient obligatoire, on ne peut plus parler de bénévolat. Bien que l'on puisse se sentir moralement obligé-e de s'engager, la question du choix librement consenti est primordiale dans la délimitation entre travail bénévole et travail salarié. A la fin de son mandat au conseil municipal, Gilles n'est pas réélu, ce qui signifie qu'il perd également un poste salarié à 50 %. C'est un coup dur : il a beaucoup donné, il se sent un peu trahi, il hésite à quitter sa ville natale, trouvant difficile la proximité avec des personnes dont il ne sait pas si elles l'ont soutenu. Mais il rebondit et est élu député au Grand Conseil, qui n'est pas une activité rémunérée mais défrayée. Ses activités politiques prennent donc toujours une très grande place dans sa vie. Il est par ailleurs vice-président cantonal du parti auquel il est affilié.

Actuellement, il cumule un temps partiel en tant que responsable de communication de l'Eglise catholique d'un canton romand, un temps partiel en tant que webmaster d'une institution cantonale, et ses activités de député au Grand Conseil où il a des séances tous les mardis. Il jongle, beaucoup, mais parvient à s'organiser entre ses deux temps partiels et les possibilités offertes aux personnes qui sont élues (mise à disposition de jours pouvant être pris sur le travail salarié). Toutefois, le temps manque souvent, il donne beaucoup de son temps aux autres et peine à se ressourcer lui-même. Il admet cependant qu'il a « l'engagement chevillé au corps » et que c'est ce qui le caractérise tout spécialement. Il n'envisage tout simplement pas sa vie sans cette dimension profondément engagée. Il conçoit d'ailleurs cet engagement comme un contrat tacite entre lui et la société.

Gilles a également fondé une petite association de promotion de jeux de société. Il parle là d'un bénévolat totalement désintéressé, correspondant plus à un loisir qu'il a depuis toujours. Pour lui, le bénévolat en politique comporte toujours une dimension intéressée, qui peut apporter des bénéfices professionnels par exemple. Il est aussi membre du comité d'une association de promotion du bénévolat.

Pour Gilles, l'engagement bénévole est une forme de participation démocratique à la société. Dans le bénévolat, les barrières sociales sont aplanies, même si elles existent toujours. Par exemple, il aime l'idée de côtoyer des personnes de tous milieux sociaux autour d'une partie de cartes dans le cadre de son association de promotion des jeux de société. Dans le monde du jeu, tout le monde est au même niveau.

Les personnes s'engagent pour une cause, pour un projet, pour quelque chose qui leur plaît et qu'elles ont choisi, c'est ce qui les relie. C'est également ce qui leur donne du pouvoir d'agir qui d'après sa conception est « le fait qu'on se donne les moyens de pouvoir faire quelque chose ». Pour Gilles, c'est en grande partie dans l'activité bénévole qu'il y a cette possibilité. Il a en effet beaucoup de peine avec l'idée de réalisation de soi par le travail salarié, il trouve cette conception très injuste par rapport aux personnes qui n'ont pas pu mener ou choisir des études les menant vers des professions valorisées socialement.

Laure

Le bénévolat comme la liberté de faire ce qu'on aime, sans les contraintes du travail salarié

Le père de Laure, très âgé au moment de l'entretien, a grandi au Moyen-Orient. Il est arrivé en Suisse dans les années 1950 pour fuir les persécutions contre la communauté juive dans son pays natal. Il est horloger et tenait une petite bijouterie de quartier. Il s'est formé sur le tas et n'a pas fait d'études. Laure n'a jamais été très proche de son père, mais ils

sont toujours restés en contact. Elle n'admire pas beaucoup cet homme qui, d'après elle, est toujours en décalage et qui a de la peine à suivre les discussions. La mère de Laure est décédée il y a quelques années, elle était Suisse-Allemande et travaillait comme libraire. C'était une femme très dépressive. Laure, sa sœur de deux ans son aînée et leur mère étaient très soudées, souvent au détriment du père. Le couple parental s'entend très mal, Laure grandit dans un climat conflictuel. Elle décrit une enfance déséquilibrée, mais pas malheureuse. La famille est assez serrée financièrement et part peu en vacances. Laure a de la facilité à l'école, mais n'est que peu encouragée par ses parents. Sa mère était allergique aux universitaires, tandis que son père les poussait – elle et sa sœur – à aller loin. Les filles étant loyales envers leur mère et le père n'ayant que peu de place et d'influence au sein de la famille, elles n'ont pas fait d'études. Lorsque Laure a 16 ans, l'ambiance familiale devient tellement lourde qu'elle et sa sœur prennent un appartement. Peu de temps après, sa mère quitte le domicile familial et les parents divorcent. La famille vole en éclat mais tout le monde reste dans le même quartier et continue de se côtoyer.

Plus tard, Laure aura une meilleure relation avec son père, car elle le verra avec des yeux d'adulte et non plus au travers du regard de sa mère. Ce rapprochement se fait surtout par le biais de la culture de son père et par sa famille. Laure est de confession juive. Petite, elle suit des cours d'histoire religieuse, dont elle garde un mauvais souvenir. Les autres enfants ont plus de moyens financiers et sont issus des familles « de la place », ce qui n'est pas son cas. Elle se sent donc en décalage. Par contre, à la fin de l'adolescence, elle éprouve le besoin de renouer avec cette tradition, plus qu'avec la religion. Elle s'investit dans une association d'étudiant·e·s de confession juive qui œuvre surtout au niveau culturel. Elle noue des liens également avec toute la famille du côté de son père, en Israël et en Amérique. Elle évoque cette période comme une quête identitaire.

Laure a tout juste 15 ans lorsqu'elle entreprend un apprentissage dans le domaine paramédical. C'est une histoire particulière qui

débuté quand elle a 13 ans. A cette époque, elle trouve un petit job pour des livraisons dans une officine de son quartier. La patronne est très maternelle et lui propose une place d'apprentie deux ans plus tard. Sa formation se passe très bien, elle aime les matières enseignées, qui sont d'ordre scientifique, ainsi que le côté relation commerciale et conseil avec la clientèle. Elle est très proche de sa patronne. Avec du recul, elle dira que cette femme a peut-être été un substitut familial au moment où Laure quittait ses parents.

A l'issue de sa formation, il n'y a pas de poste disponible sur son lieu d'apprentissage, elle trouve donc du travail ailleurs, mais c'est une mauvaise expérience. Après une courte période de chômage, ponctué de petits jobs, son ancienne patronne lui propose d'être responsable du commerce. Elle a alors 20 ans, elle est responsable de trois apprenties et de deux collaboratrices. C'est elle qui gère le commerce, la patronne étant souvent absente. L'atmosphère très familiale de l'officine, où tout le monde était un peu ami et où on mélangeait un peu trop sa vie privée et professionnelle se dégrade. Une des employées est ultra-sensible et supporte mal la responsabilité hiérarchique qu'a prise Laure. Le conflit entre les deux s'amplifie et s'étend à tout le personnel. L'ambiance de travail devient atroce.

Laure demande alors à sa patronne de prendre position et de décider qui doit partir. La patronne tranche : elle choisit la sensibilité de la collègue plutôt que le professionnalisme de Laure, qui quitte donc l'officine. C'est un épisode très dur, car ce n'était pas seulement une expérience professionnelle, elle avait des liens très forts avec cette patronne. Celle-ci l'a d'ailleurs rappelée trois mois plus tard pour s'excuser et lui a demandé récemment de revenir y travailler. Durant cinq ans, Laure n'arrivera pas à remettre un pied là-bas, puis un jour elle y est allée et a vidé son sac.

La suite de sa vie professionnelle se passe d'abord dans une entreprise pharmaceutique, où elle n'a pas de responsabilités dans un premier temps, ce qui lui convient très bien après son expérience précédente. Elle s'ennuie au bout de six mois et son poste évolue,

mais après six ans, elle sent le besoin de voir ailleurs. Elle retrouve un emploi en tant que déléguée pharmaceutique pour un grand groupe. C'est nouveau, ça lui plaît.

Quelques années plus tard, après plusieurs fausses couches, elle donne naissance à sa fille. Elle sent à ce moment qu'elle doit repenser ses priorités. Au niveau professionnel, elle est moins motivée par son emploi de déléguée car il s'agit beaucoup de vente. Elle se rend compte que ça fait des années qu'elle n'est pas satisfaite professionnellement. Elle effectue un bilan de compétences qui lui donne confiance et qui lui permet de penser qu'elle peut faire autre chose. Elle entrevoit alors deux options : partir dans les RH et se former dans ce domaine, ou entrer à l'université en psychologie. Découragée par les obstacles pour entrer à l'université – elle n'a pas de maturité et devrait passer des examens assez exigeants –, elle se lance dans un certificat RH. Se diriger vers les RH n'est pas venu par hasard. Depuis plusieurs années, elle s'intéresse à cette fonction qu'elle a pu observer dans ses différents postes. Elle démissionne pour se consacrer à sa réorientation professionnelle.

Durant quelques temps, elle cumule sa formation en RH, d'autres formations continues, en anglais notamment, et le soutien qu'elle porte auprès de sa mère malade. Elle essaie également d'avoir un deuxième enfant. En l'espace d'un mois, sa mère décède, Laure fait une nouvelle fausse couche et elle passe ses examens du certificat RH.

Son certificat en poche, elle ne trouve pas de poste dans le domaine. Elle se tourne alors vers une plateforme de bénévolat pour voir ce qu'elle pourrait faire en lien avec les RH. C'est là qu'elle tombe sur une association qui aide des personnes en recherche d'emploi, souvent en situation précaire, à rédiger leurs CV, leurs lettres de motivation et dans d'autres tâches administratives. Laure devient donc conseillère dans cette association. Après quelques temps, elle intègre le comité de l'association et est ensuite rapidement nommée présidente.

Laure prend son rôle très à cœur, elle sait qu'elle est utile. Son profil complète bien les profils mixtes que l'on trouve dans les milieux

associatifs. Cette activité bénévole lui permet de joindre l'utile à l'agréable. C'est d'ailleurs une dimension sur laquelle elle ne transige pas : il faut que le bénévolat plaise. Actuellement, elle est très satisfaite de son rythme de vie qu'elle trouve agréable, c'est un confort de vie. Elle a trouvé un bel équilibre, en travaillant dans un domaine qui lui plaît et qui fait sens, mais sans avoir les contraintes de la vie salariée. Elle est très consciente qu'elle a la possibilité, la liberté de ne pas travailler car le revenu du ménage est suffisant et qu'elle a également une toute petite activité salariée pour gérer l'administration de l'activité indépendante de son mari.

Son entourage comprend majoritairement le choix et l'envie de Laure. Cependant, elle sent que certaines personnes commencent à s'interroger : elles comprenaient tout à fait une pause professionnelle, mais pas cet investissement conséquent qui se prolonge... Actuellement elle se définit comme « active dans le bénévolat » et non plus comme professionnelle dans le domaine paramédical. Elle n'a pas besoin d'une reconnaissance professionnelle pour avoir une reconnaissance sociale, et c'est en partant dans le bénévolat qu'elle s'est rendue compte que l'on peut se détacher de la reconnaissance professionnelle. Elle est cependant consciente qu'elle a un statut au sein de son activité bénévole, étant présidente de l'association. Elle se projette soit complètement dans le bénévolat, soit dans les RH, mais dans une entreprise qui fait sens pour elle. Elle est enceinte de cinq mois, sa vie familiale ainsi qu'un rythme agréable sont actuellement ses priorités.

Pour elle, le bénévolat signifie la liberté, et c'est également la liberté qu'elle évoque en parlant du pouvoir d'agir : c'est la liberté de pouvoir vraiment faire des choses, même si cette liberté a un certain cadre.

Chapitre 4

Dimensions constitutives du pouvoir d'agir

Comme annoncé au chapitre 2, le présent chapitre analytique met particulièrement en exergue deux parcours, ceux de Julia et de Gilles. Les autres entretiens complètent, renforcent ou contrastent l'analyse et sont parfois des déclinaisons particulières de certaines dimensions et prennent alors une plus grande importance dans l'analyse.

Pourquoi Julia et Gilles ? Tout d'abord parce qu'au niveau pratique, ces parcours m'ont clairement été relatés et le travail de reconstruction n'est ainsi pas trop hasardeux. Ensuite, parce que ce sont deux parcours très contrastés, tant dans des éléments de vécu que dans la narration. Julia nous raconte une histoire, avec souvent beaucoup d'humour. Gilles réfléchit à son parcours et a un discours très construit et parfois très conceptuel sur l'engagement. Et enfin, parce que ces deux parcours sont à la fois très singuliers, mais que des liens avec les six autres parcours peuvent être faits. Ils sont solides comme ossature de l'analyse.

S'il n'y a pas à proprement parler d'unité entre les huit bénévoles interviewé-e-s, un profil s'en détache toutefois particulièrement. Il s'agit de celui de Susana, moins représenté dans l'analyse. Pourquoi ? J'émetts deux hypothèses : la première est liée aux conditions de production du discours ; durant l'entretien, Susana a exprimé à plusieurs reprises un manque de confiance en elle et l'entretien a tourné en « séance de coaching » à certains moments. Les données produites sont donc de nature différente et je ne suis pas parvenue à leur conférer le même statut qu'aux autres. Deuxièmement, elle est la seule à avoir vécu une situation d'immigration, ce qui rend peut-être sa position en Suisse plus délicate, y compris dans son action bénévole.

Ce chapitre comprend de nombreux extraits d'entretiens tirés du corpus. J'ai volontairement surligné en gras certains passages des *verbatim*, afin de mettre en évidence des termes ou des expressions qui me paraissent importants, et de guider ainsi les lecteurs et les lectrices dans mon analyse.

Le terreau décisionnel

Qu'y a-t-il avant l'intention, avant la décision de s'engager et d'agir ? L'intérêt d'avoir opté pour une approche qui tienne compte des parcours (au sens de Zimmermann, 2013, 2014) est que j'ai pu avoir accès à un certain nombre d'éléments qui donnent des indices sur ce qui a pu forger des décisions ou des cheminements ultérieurs. Une première étape est de se pencher sur l'enfance et son environnement au sens large.

Un univers familial sécurisant

Lorsqu'elle parle de son enfance et de son environnement familial, Julia évoque

Une enfance plus qu'heureuse, même cajolée, [qui a été] gâtée de bonheur, pas gâtée matériellement, [...] une famille super unie, un

peu mafieuse [...] très clanique [avec] des frères dont aujourd'hui je suis super proche, qui sont vraiment des soutiens.

Pourtant, l'engagement de Julia ne correspond pas à des valeurs héritées dans la sphère familiale :

Je viens d'un foyer qui était super modeste avec des valeurs complètement opposées aux miennes et franchement y a eu des fois où pour moi c'était pas facile de, d'aller contre cette pression.

*Mes parents d'ailleurs, selon leur système de valeurs ils ont eu beaucoup, **beaucoup de peine au fil des années de voir à quel point mon implication grandissait et toutes ces heures que je gaspillais** [accentué], textuel, **à faire du bénévolat**. Donc pour ma mère surtout c'est quelque chose qui est pas acceptable.*

Julia mène son activité bénévole sans l'approbation ou les encouragements de sa famille, même si sa mère est tout de même très fière quand sa fille passe à la radio pour parler de son association. Du côté de son mari et de ses fils, Julia ne bénéficie pas non plus de beaucoup de soutien, même si elle admet qu'elle n'a jamais été empêchée de mener son activité comme bon lui semblait.

*Mon mari ne participait pas non plus, alors il trouvait très bien, **il m'a jamais mis de bâtons dans les roues**, il m'a toujours encouragée, moi je bossais tous les samedis matins aux cartons, jamais il ne m'aurait fait un reproche du moment que j'étais de retour pour faire le dîner c'était bon [rire] ! Pas de reproches, c'est ce que je voulais mais... ! Je l'acceptais comme ça aussi. Et **les enfants m'ont toujours vu travailler là-dedans mais comme je disais ça les a pas beaucoup émus quoi...***

L'environnement familial de Julia a probablement construit chez elle une forme de sécurité affective qui lui donne confiance, y compris pour faire ses propres choix et aller dans une direction qui n'est pas celle valorisée par sa famille. Cet environnement se situe cependant plus dans une conception négative de la liberté¹, c'est-à-dire qu'il n'a pas favorisé son engagement, mais ne l'a pas empêché non plus. Alors comment se fait-il que Julia ait développé des valeurs qui l'ont poussée à mettre sur pied une antenne des Cartons du cœur dans sa ville et son district ?

Le scoutisme comme espace de socialisation secondaire

C'est très certainement du côté de son expérience scout que'il faut chercher des éléments de réponse. Lorsque Julia évoque ses années de scoutisme, d'abord en tant qu'enfant participante, puis en tant qu'adolescente avec une responsabilité de groupe, elle souligne l'importance et le côté formateur que cette expérience a eu sur son parcours :

*Les troupes de scouts c'était à l'époque **le truc incroyable, c'était une vie en soi** [...] On se retrouvait avec tous nos potes et on partait en camp à sept ans, moi j'ai appris à skier, j'ai appris à danser, **j'ai appris tout** ! À travers les scouts, à travers les camps d'hiver, les camps d'été, et puis très, très tôt, à quatorze ans **j'ai fait toutes les formations qu'il fallait pour être cheftaine**.*

Plus tard, le scoutisme n'est pas relégué au rang de bons souvenirs, il reste vivace car les amitiés forgées durant ses activités scoutées persistent. En effet, c'est avec son groupe d'amies cheftaines qu'elle décide de créer l'antenne des Cartons du cœur. D'après Julia, le scoutisme favorise le développement de personnes meneuses et au tempérament décideur. Elle évoque aussi des valeurs construites durant ses années scoutées :

1. D'après la définition de Berlin (1969/1988) reprise par Zimmermann (2008). Cette conception de liberté positive et négative est exposée au chapitre 1 dans la partie « La Liberté au fondement de l'approche par les capacités ».

*Donc quand même, y a malgré tout une notion de... allez, on va se la dire, de, **de partage, de compassion quand même, de désir d'aide** de toutes ces notions-là qui sortent quand même, tu vis en groupe, **tu t'entraides, tu tires à la même corde** et tout.*

*J'ai plutôt, j'aime pas tellement dire ça, mais, allez, on assume, **j'ai plus un tempérament de meneur que de suiveur**, et ce qui fait que voilà j'ai commencé quelque chose très rapidement.*

Le scoutisme a donc constitué un espace de socialisation secondaire remarquable pour Julia. On peut supposer que son engagement bénévole à l'âge adulte lui permet de rejouer en partie un rôle et des idéaux construits au sein du scoutisme. Ainsi, son tempérament de meneuse lui fait prendre la direction d'une antenne régionale des Cartons du cœur.

La validation de l'engagement de Julia ne vient pas de sa famille mais de la communauté scoute. Plus globalement, une autre forme de légitimation trouve sa source dans le mouvement des Restos du cœur, avec les Enfoirés, comme nous le verrons plus tard dans la partie « Le sentiment d'appartenance ».

En établissant un parallèle avec les formes de reconnaissance de Honneth (2013), Julia a bénéficié d'estime sociale, d'abord par les scouts, puis par les Restos du cœur, représentés par les Enfoirés, qui lui a permis de croire en ses capacités. Ce sentiment est probablement encore renforcé par la confiance en soi qu'elle a pu développer au sein de son cadre familial aimant et soutenant.

L'engagement comme tradition familiale

Dans ce qui précède, j'ai mis en évidence comment l'engagement de Julia s'est construit, non pas au travers de sa famille, mais du scoutisme. Dans le cas de Gilles, on note au contraire une forte influence familiale portée vers l'engagement :

Mes parents se sont toujours beaucoup engagés dans passablement beaucoup d'activités, c'était pas rare qu'on mange assez tôt le soir généralement parce qu'à huit heures y avait différentes activités, comités ou autres et puis c'est vrai que moi j'ai toujours conçu que, ben qu'il fallait s'investir un peu dans les différentes choses que l'on faisait.

L'engagement était une institution familiale. Très vite, Gilles s'engage, dans une forme de continuité de la tradition familiale :

J'ai été très actif dans les milieux de jeunesse catholique quand j'étais jeune, qu'il y avait une pastorale de jeunes assez active, [...] et puis là j'ai l'occasion d'être responsable du groupe des jeunes de ma paroisse mais également de m'investir au niveau cantonal dans l'équipe d'animation cantonale qui était composée de jeunes.

Dans le cas de Gilles, on pourrait presque parler de l'engagement comme d'une caractéristique ontologique :

J'ai l'engagement qui est chevillé au corps ! Je peux pas imaginer simplement vous dire : « ben je reste chez moi et je regarde la télé », donc finalement je sais pas si c'est familial, parce que dans les... autant les parents sont comme ça, autant les frères et sœurs beaucoup moins, mais en tout cas moi ça me caractérise de manière extraordinaire.

Gilles introduit même un élément normatif ; l'engagement correspond à une attente (pas forcément explicite) de la société, c'est un devoir moral.

Comme si finalement il y avait une espèce de contrat tacite sur la société, puisque finalement la société nous donne beaucoup mais elle nous incite aussi à donner du nôtre aussi pour que, pour

que ça tourne, pour que ça avance, pour qu'il y ait des choses qui se passent.

*C'est que le fait de pouvoir répondre positivement à ces engagements-là, pour moi c'est **un élément fondamental de comment je dois me comporter en société.***

Si ces termes peuvent paraître forts (*comment se comporter en société, contrat tacite*), Gilles en parle positivement : il ne s'agit pas d'une obligation contraignante et aliénante. Au contraire, on sent que chez lui c'est un élément fortifiant et structurant qui est devenu une vraie valeur.

*C'est comme si j'avais profondément au fond de moi un **appel à l'engagement.** Ça veut dire que si quelqu'un me dit : « ah mais ça serait bien de pouvoir t'engager là-dedans, etc. », je vis mal le fait de devoir lui dire non **[petit rire]** !*

Pour Gilles, sans engagement, la société ne fonctionnerait pas. L'engagement est donc une forme de participation essentielle à la vie en société. Les dimensions de « prendre part » et de « contribuer » de Zask (2011) se retrouvent dans les propos de Gilles : *les gens se réunissent (prendre part) ; s'engager [...] de façon à ce qu'il se passe quelque chose (contribuer).*

*C'est obligatoire de s'engager pour une cause, pour un événement, pour quelque chose de façon à ce qui se passe quelque chose parce que si finalement tout le monde se dit : « Bon, on reste à la maison pis on regarde la télé », ben il s'organise plus rien. Y a plus de vie sociale, y a plus... Et puis **c'est justement le fait que les gens se réunissent pour jouer de la musique qui permet d'avoir des concerts, d'avoir des pièces de théâtre, d'avoir des activités culturelles, musicales, associatives intéressantes.** Pis*

aussi l'activité politique, des échanges d'idées, pis je pense que le ferment de la vie en société c'est justement de s'engager pour les autres.

Redonner ce qu'on a reçu

Cette idée de retour à la société se retrouve aussi chez Julia, mais il est exprimé d'une autre manière. Julia souligne à plusieurs reprises à quel point elle s'estime *gâtée* par la vie. Julia est dans une forme de contre-don :

Tu peux pas que recevoir, c'est juste pas possible. Et si tu veux profiter de ce que la vie te donne, il faut mettre quelque chose dans la balance.

Ariane n'attribue pas son engagement pour la protection de la nature à son éducation familiale, mais plutôt à ce que la nature lui a apporté lorsqu'elle était enfant :

*Me retrouver dans la nature avec un cheval pour moi c'est top [gorge serrée, émotion], **ça enlève tous mes soucis, ça soigne tous mes maux** et tout, et pis quand j'étais petite ça a été vraiment **libérateur pour moi**, comme j'étais enfant unique, mes parents ont divorcé et mon père qui quittait le pays **c'était vraiment mon échappatoire.***

*Ma mère elle est pas forcément spécialement écolo, mon père non plus, mais je sais pas, **moi ça m'a tellement apporté dans mon enfance** que, je suis sûre qu'il faut absolument pour l'équilibre d'un enfant, mais c'est mon vécu justement qui me pousse à penser ça, ouais, voilà, c'est ça je pense, ça vient de là !*

On pourrait dire qu'Ariane est également dans une logique de contre-don ; l'élément très fortifiant pour elle durant son enfance (les balades à cheval dans la nature), elle aimerait le partager avec la communauté.

Le contre-don ferait donc partie de ce terreau décisionnel, non pas dans une vision restreinte de redevabilité envers la société, mais dans une logique de continuité, voire de production du lien social (Godbout, 2002) ou de transmission de valeurs héritées ou construites durant l'enfance.

Pour Philippe, le plus âgé des bénévoles interviewé·e·s, le contexte post soixante-huitard dans lequel il a vécu sa jeunesse est absolument indissociable de son parcours d'engagement, professionnel et associatif. Actuellement, il paraît peu concevable qu'un jeune qui doit s'orienter pour ses études choisisse de faire des études de médecine en dilettante. C'est pourtant le choix de Philippe, justifié par le fait que ça lui permettait de voyager et donc de *changer le monde*, ce qui était sa principale activité et préoccupation à ce moment-là. Ainsi, ce militant d'extrême-gauche inscrit son choix professionnel en continuité avec son engagement associatif et nous verrons plus tard que son engagement bénévole récent correspond également à une suite logique de sa carrière professionnelle, tournée vers les pays « autres ».

Dans cette première partie, j'ai identifié un certain nombre d'éléments faisant partie de ce que je nomme le « terreau décisionnel » : les influences familiales, des structures fortes de la socialisation secondaire (scouts, église), un contexte particulier (le milieu étudiant dans les années 1970), la vision de l'engagement ou certaines valeurs universalistes.

Dans ce terreau, des graines peuvent germer, des décisions peuvent se prendre et des actions s'entreprendre. C'est l'objet de la partie suivante.

De l'intention à l'action

Des ressources sont nécessaires à l'action, dont un certain nombre ont déjà été listées plus haut, comme un environnement familial rassurant ou stimulant, des aptitudes ou compétences développées hors cadre scolaire durant l'enfance, des modes de pensée construits dans les

instances socialisatrices. A cela s'ajoutent des événements, un tournant biographique, un contexte social et politique particulier qui font passer à l'action. Parfois, il s'agit d'un déclencheur, d'autres fois, il s'agit plus d'une continuité construite au fil du temps.

Une conjonction d'éléments favorisant le passage à l'action

Pour Julia, on peut identifier une conjonction d'éléments qui déclenchent une prise de conscience, puis une décision d'agir :

*Au moment où je quitte le scoutisme où on faisait plein de choses, ben voilà, on allait, on s'impliquait dans les communautés et puis que **je pars en Angleterre, je reviens avec un mari, on fait des enfants, donc là y a une période, très rapidement, peut-être trois, quatre ans plus tard, je revois mes amies et on se dit : « mais c'est pas possible, on est des gâtées-pourries de la vie, on a tout, on a des jolis mômes, on a des mômes en pleine santé ».***

*Un jour... ben **y avait les Restos du cœur qui émergeaient en France** donc avec toujours ces fameuses amies [scoutes] on a commencé à faire des collectes ici et on allait les amener à [ville en France] au centre le plus proche des Restos du cœur. [...] Et pis après il est arrivé **qu'il y a eu une émission, un petit truc, un petit scoop à la télé au courrier romand ou Dieu sait quoi, qui disait que justement, un journaliste sur [ville romande] avait mis sur pied, là, tout juste sur le moment quelque chose qu'il appelait les Cartons du cœur parce qu'il s'est rendu compte qu'il avait plein de petits mômes qui venaient à ses entraînements de foot et qui manifestement ne mangeaient pas trois fois par jour.***

*Et là-dessus, hem, ben **un peu une prise de conscience, on était plusieurs à avoir vu ça pis on s'est dit : « Mais si à [ville romande] y a des soucis y en a chez nous, il faut pas se leurrer »**, et on*

décide, on prend contact avec lui, il nous explique ses structures et on décide de mettre ça sur pied sur [grande ville en Suisse].

Le *verbatim* de Julia oscille entre une dimension collective de l'action avec ses amies scouts, voire globale avec le sentiment de faire partie du grand mouvement des Restos du cœur, et des dimensions très personnelles, ou du moins exprimées comme telles dans l'extrait ci-dessous, avec des valeurs portées de manière très interne :

Intervieweuse : Mais pourquoi vous avez été touchée par cette problématique en particulier ?

*Julia : Parce que **pour moi c'était inconcevable [accentué] [...] le phénomène de la faim chez nous. C'était juste pas possible, c'est quelque chose qui me touche énormément qu'on puisse avoir les pires soucis c'est une chose, mais quand je vais chez des retraités, des gens qui ont, je sais pas, là ça m'est arrivé l'hiver passé... 80 ans, pff, et d'arriver chez des gens âgés comme ça qui sont au bout de leur vie et qui ont rien à manger, mais c'est d'une violence ! Mais c'est d'une injustice, mais c'est juste insupportable ! [...] Qu'aujourd'hui y ait des gens qui aient tout simplement faim, c'est inadmissible quand on voit le gaspillage qu'il y a partout.***

Au sentiment d'action dérisoire d'amener de la nourriture en France voisine pour les Restos du cœur, Julia entrevoit une possibilité d'action concrète et locale, dont elle se sent capable. C'est dans cette logique qu'elle monte une antenne des Cartons du cœur dans sa ville.

Des situations capacitanes

On retrouve dans ce qui précède tous les éléments indiquant que la décision d'agir (suivie de la capacité d'agir) est profondément située et est indissociable du parcours de la personne. Comme le montrent les travaux de Zimmermann (2008, 2014), le pouvoir d'agir de Julia dépend (i) de ses options de valeurs (construites dans le scoutisme mais fortement

internalisées), (ii) d'une série d'initiatives portées par un collectif ou par un individu (émergence des Restos du cœur en France et initiative locale d'un journaliste suisse), (iii) de la situation familiale de Julia (aisance financière, vie familiale épanouie), (iv) d'un réseau (amies scouts partageant les mêmes valeurs), (v) et enfin de ressources personnelles (confiance en soi, sécurité affective, sentiment de compétence par rapport à une action locale). Tous ces éléments se cristallisent dans une situation où Julia a envie, se sent prête et est en capacité d'agir.

Ce temps, entre un moment de l'histoire de Julia et le contexte dans lequel elle évolue, peut être considéré comme une situation potentielle de développement du pouvoir d'agir. Potentielle, car Julia aurait tout aussi bien pu en rester au stade de l'intention et ne pas déployer son action.

Gilles évoque son entrée dans le monde politique et comment ces cinq années d'apprentissage de la politique lui ont donné le goût de s'y investir.

*Y a eu un événement qui a eu un impact assez décisif sur mon existence future, c'est qu'il y a eu les élections pour la Constituante cantonale et puis là on m'a demandé si j'étais intéressé à être candidat et puis je me suis dit : « Bon, on peut pas continuellement dire qu'on n'est pas satisfait d'un certain nombre de choses et puis ne pas s'engager », enfin le jour où cette fameuse logique de « aide-toi, le ciel t'aidera », pis surtout faut mettre la main à la pâte pour que les choses s'améliorent et puis pour faire avancer nos idées ou pour s'investir pour la collectivité. [...] par le hasard des urnes j'ai été élu à la Constituante, ce qui m'a permis de faire cinq ans dans cette assemblée très particulière qui était assez intéressante parce que ça permettait de **mettre le pied à l'étrier de la politique** sans forcément faire de la politique avec tous les côtés rébarbatifs qu'elle peut avoir. [...] j'étais aussi allé voir ce que proposait le [parti Y] mais j'ai un peu compris que c'était... difficile de s'exprimer dans ce cadre-là et pis j'ai senti un accueil chez*

*les [parti X] que j'avais jamais vu avant. Enfin j'avais l'impression qu'en s'exprimant, j'étais tout jeune, j'étais écouté **pis on prenait la peine de me répondre**, j'ai trouvé ça intéressant. [...] De fil en aiguille après la fin de la Constituante **ben je me suis rendu compte que la politique m'intéressait** et puis **je me suis investi au niveau local en politique**.*

Là encore, le cadre proposé par Zimmermann montre comment Gilles s'est retrouvé en situation d'agir : une opportunité d'entrer dans le monde politique, un accueil bienveillant, le sentiment d'être écouté, une manière de concrétiser ses valeurs et ses attentes (*on peut pas continuellement dire qu'on n'est pas satisfait d'un certain nombre de choses et puis ne pas s'engager*), une possibilité de comparer les partis entre eux et de tester le monde de la politique en douceur, dans un environnement relativement protégé, et finalement la confiance et la reconnaissance qu'il reçoit (*j'ai été élu*). Si Gilles mentionne l'élection à la Constituante comme le déclencheur (l'élément *décisif* selon lui), on voit que cette situation se déroule sur une temporalité relativement longue et que les ressources dont Gilles a pu bénéficier durant ce temps, associées à une volonté de s'engager pour la communauté (valeur ontologique comme on l'a vu précédemment), ainsi que des préférences (*la politique m'intéressait*), forment la décision de Gilles de s'investir en politique. Il convient d'insister sur ce formidable environnement institutionnel dont a bénéficié Gilles au niveau politique : on est venu le chercher, il a été accueilli et écouté, il a pu tester et même comparer, et enfin il a été élu. Il a bénéficié de toutes les structures de plausibilité que l'on peut imaginer. A ces ressources, ajoutons également les autrui significatifs, toujours des femmes, mentionnées par Gilles, qui l'ont accompagné tout au long de son parcours et dont il se reconnaît dans les valeurs. Voici ce qu'il dit d'une de ces femmes :

Quand j'étais au secrétariat du [parti X] y avait une secrétaire générale qui était élue en même temps que moi à la municipalité [...] Et

*puis c'est quelqu'un avec qui j'ai vraiment beaucoup pu échanger pis qui **représente pour moi l'idéal de ce qu'on peut faire en politique. C'est-à-dire une activité sincère, honnête** pis en même temps teintée d'une espèce de... **d'une sorte de modestie où on sent que c'est pas l'ambition dévorante mais que c'est l'engagement pour la collectivité qui prime, et ça c'est un modèle pour moi, oui.** [...] Et puis je sais que, ben voilà, j'ai encore la possibilité de discuter avec elle pour un certain nombre de questions sur mon existence.*

Ces personnes (modèles) sont à la fois une ressource (dans les échanges professionnels et politiques mais aussi plus personnels) et une figure de légitimation par rapport aux valeurs portées par Gilles. Ces personnes participent aussi au fait que Gilles a pu s'investir en politique et prendre part à un projet commun (Zask, 2011). Enfin, n'oublions pas que Gilles est issu d'une famille d'engagé·e·s dont il semble être l'héritier, ce qui n'est pas le cas de ses frères et sœurs qui ont moins suivi cet élan.

Tant Gilles que Julia ont bénéficié d'environnements très institués et soutenant, comme le scoutisme, la communauté catholique ou encore la Constituante. On voit donc bien que le pouvoir d'agir dépend d'une conjonction d'éléments et de ressources, tant internes qu'institutionnelles.

Cette prise de décision « situationnelle » se trouve aussi fortement chez Ariane qui décrit le moment où elle s'engage en tant que responsable d'activités jeunesse pour une association de protection de la nature :

J'étais complètement frustrée, bon déjà j'avais pas mon diplôme d'ingénieur, et puis je faisais un travail de secrétariat que j'avais fui quelques années avant quoi. En plus dans le génie civil, qui est l'antipode de la nature, hein, s'ils pouvaient bétonner le lac ils le feraient, donc c'était... Enfin, il me fallait, il fallait que je puisse

respirer à côté quoi, que je fasse quelque chose en accord avec mes convictions en fait, et pis aussi mettre à profit ce que j'avais appris, pis j'avais envie de communiquer, ouais, ce que je savais au fait. Pis bon, ben comme j'aime les enfants, puisque déjà dès le départ je m'étais dirigée vers l'enseignement [...] ben c'était ce qui fallait quoi. Et pis, bon, c'est un peu le hasard aussi, il y avait dans le journal, ils cherchaient un bénévole pour faire ça juste au moment où j'ai commencé au Service des [X].

Une insatisfaction liée à son emploi, lequel ne correspond pas à ses valeurs en termes d'écologie, le fait de ne pas avoir décroché son diplôme d'ingénieure et une annonce de recherche de bénévoles pour une association qui allie protection de l'environnement et travail avec les enfants, tous ces éléments poussent Ariane à l'action et lui permettent d'avoir un lieu dans lequel elle peut actualiser ses valeurs et *respirer* à côté du travail salarié.

De l'énergie et du temps

Dans ce qui précède, on a vu comment l'engagement se construit et comment se fait le passage à l'action. J'aimerais maintenant me pencher sur l'agir bénévole : en quoi consiste-t-il ? Quelle est la part contributive des bénévoles ?

Un premier constat, c'est que cela demande de l'énergie et de la motivation, comme en témoigne Ariane :

[Il faut être] très motivée justement, parce que ben on perd vite beaucoup d'énergie [...] le feu sacré s'éteint assez vite en fait.

On retrouve cette énergie mise au travail dans le discours de Julia. Lorsqu'elle et ses amies scouts se lancent pour monter une antenne des Cartons du cœur, c'est comme si elles démarraient une véritable entreprise :

On décide de mettre ça sur pied sur [grande ville en Suisse], [...] alors première année, 150 demandes et là, l'année passée, au bout de 20 ans, 1400 pour la ville de [grande ville en Suisse], donc c'est quelque chose qui a explosé et il a fallu suivre très rapidement parce que personne, absolument personne n'avait de connaissance ou de formation dans quelque chose comme ça. Donc tout s'est fait un peu... on a abordé les problèmes au fur et à mesure qu'ils arrivaient et on les a résolus en temps et en heure, donc aujourd'hui c'est un truc qui est juste... c'est monstrueux quoi, 3 500 personnes pour [district en Suisse] [...] quand ça a pris de l'ampleur qu'il a fallu qu'on se structure, qu'il y ait une caissière, des trucs, un machin, des comptes etc.

Il est nécessaire que quelqu'un prenne les rennes de cette entreprise. Ce rôle, Julia se l'attribue. Elle sait que son tempérament de meneuse agit comme un catalyseur, elle dit même que :

C'est sûr que des fois moi je fais de la dictature absolue, je dis que non on fait pas ça ou oui on fait ça.

Quand Julia a des moments de découragement par rapport à la charge très importante que représente son activité bénévole, elle se rappelle que, finalement, cette activité c'est son carburant, que ça participe à son équilibre. L'énergie mise dans le travail puise aussi sa source dans l'activité même et dans le sens qu'elle lui attribue :

Je me rends compte que, ben c'est porteur dans ma vie.

C'est un moteur pour moi aussi, c'est sûr alors ça me tire, ouais.

Chez Gilles, le discours est aussi entrepreneurial (dans le sens d'entreprendre), mais moins managérial que chez Julia. Pour lui, le

pouvoir d'agir c'est finalement le fait qu'on se donne les moyens de pouvoir faire quelque chose.

Parmi ces moyens, il cite :

Du temps, et de l'énergie et de l'engagement.

Ceci m'amène à aborder une autre dimension de l'agir bénévole, le temps.

Comme l'a écrit Godbout (2002), le bénévolat est avant tout un « don de temps ». Donner du temps, c'est bien plus engageant que de donner de l'argent, puisque le temps n'est pas extensible, alors que l'argent peut être accumulé. Le temps fait partie de nos biens les plus précieux : le donner est bien souvent perçu comme donner une partie de soi-même, ou donner un bout de sa vie. Dans ses travaux sur l'accélération, Rosa (2014) dresse le portrait d'une société de l'accélération – qui se situe sur trois niveaux : technique, changement social et rythme de vie –, où le temps est de plus en plus compressé, de moins en moins disponible pour les individus qui lui courent après. Le temps devient une denrée rare, et si les outils de communication et les moyens technologiques actuels nous font penser qu'on en gagne, Rosa suggère qu'il n'en est rien. Ce dernier parle d'une « famine temporelle » (Rosa, 2014, p. 25) qui semble typique du ressenti des individus de l'époque contemporaine.

Comme l'indique Julia, lorsqu'elle a besoin d'aide pour son association, les personnes pensent en premier à donner de l'argent :

La seule chose qu'ils n'ont pas aujourd'hui c'est du temps. [...] ils vous disent : « combien vous voulez ? », pis on dit : « un peu de temps », « non ça je peux pas », c'est vraiment ça.

Pourtant, pour elle, donner gratuitement de son temps revêt quelque chose qu'elle associe au pouvoir d'agir. Il y a cette idée de donner son

temps sans rémunération qui libère ainsi des relations salariales parfois perverses (Sandel, 2014) :

*De se dire : « **Je peux donner** » et que justement ça soit pas payé et de... [...] je sais pas comment expliquer ça, le fait de pouvoir, d'avoir l'impression que **tu donnes, tu fais ton don c'est cadeau...** [...] y a ce temps-là ben qui a pas de valeur [d'argent], qui est juste... qui est juste du temps important quoi.*

On a déjà vu l'importance, pour Gilles, de s'engager pour un grand nombre de personnes, et que cet engagement lui demande du temps et de l'énergie :

J'ai l'impression qu'on peut pas vivre et se réaliser pleinement si on donne pas du temps pour les autres.

Mais cet engagement et ce don de temps peuvent avoir un revers blessant. Aussi, quand Gilles n'est pas réélu pour son mandat municipal (poste rémunéré à 50 %), il le vit mal :

Pour quelqu'un comme moi qui a toujours considéré que c'était important de s'engager pour la collectivité que finalement l'important c'était d'être extrêmement sérieux dans un engagement, de bien préparer ses dossiers, je me suis un peu senti un peu trahi en quelque sorte.

Cette « trahison » est le manque de retour qu'il reçoit en contrepartie de ce qu'il donne, notamment en termes d'investissement temporel. L'absence de reconnaissance est difficile à vivre, car la contribution est ignorée, non prise en compte ou mal évaluée. Le regard que l'acteur porte sur soi souffre de cette non-reconnaissance et peut se muer en perte d'estime de soi. Mais Gilles rebondit vite, et admet aussi :

Le souci c'est que toutes ces choses me passionnent, mais j'ai l'impression de donner aux autres et finalement de pas avoir beaucoup de temps pour me ressourcer moi.

Lorsque je lui demande ce qui le ressourcerait, ses réponses sont toutes tournées autour d'activités nécessitant du temps, tout en étant conscient que :

*Je sais que c'est **la conséquence logique de tous mes choix**, donc je l'accepte.*

Ces extraits montrent à quel point les choix sont l'objet d'arbitrages internes importants. Le choix de s'investir à fond dans plusieurs domaines (politique, église, association de jeux de société ainsi que diverses commissions) demande beaucoup d'énergie et de temps, comme on l'a déjà vu plus haut. A cela s'ajoutent des ressources qui rendent possible cet engagement si important. Ainsi Gilles mentionne son *jonglage* entre plusieurs postes – celui de webmaster compense financièrement les autres – et les possibilités qui lui sont offertes en termes de travail à temps partiel ou à domicile, d'horaires flexibles, de jours de dédommagement pour ses activités politiques, etc. C'est un équilibre assez subtil qui doit être repensé en permanence, mais qui offre aussi la possibilité à Gilles de faire ce qu'il souhaite – notamment ses activités politiques qui sont selon ses termes *les moins fiables en termes d'emploi*, ainsi que son travail pour l'Eglise catholique, *un job qui est complètement en adéquation avec [sa] philosophie personnelle*, et cela même au détriment du temps qu'il pourrait s'accorder à lui-même.

Une ambition réaliste

Si les bénévoles cité·e·s plus haut s'entendent sur l'énergie et le temps qu'ils et elles consacrent à leur engagement, ils et elles sont réalistes quant à leur marge de manœuvre. Philippe a un regard mesuré sur son

engagement. Après une jeunesse vécue dans la période post-soixante-huitarde où l'objectif était de *changer le monde*, il prend du recul et est conscient de la petitesse de sa marge d'action.

On peut peu [...] faut pas être ambitieux, ou faut être ambitieux mais faut savoir que les ambitions sont pas... Elles sont pas atteintes. On a fait... plus ça va moins je nourris des illusions. Non, on a peu de pouvoir d'action. On a un petit peu d'action. On en a. [...] C'est des petites choses qui se font, mais par rapport aux ambitions que j'avais il y a 30 ans et ce qu'on peut faire maintenant, on peut faire des choses, on peut. Pis on peut partout à son niveau. [...] On peut être, euh... acheteur de légumes et agir, hein. Donc c'est pas forcément lié au statut de médecin ou bénévole, on peut toujours mais on peut peu, et puis j'aimerais bien pouvoir plus !

Son discours n'est cependant pas catastrophiste. Il insiste sur cette petite marge qu'il faut justement saisir, chacun-e à son niveau.

La métaphore de la « goutte d'eau dans l'océan » est utilisée par plusieurs bénévoles, dont Muriel qui comme Philippe nourrissait de grandes ambitions. Dans sa jeunesse, elle avait envie de partir dans un pays en voie de développement, de sauver le monde, l'injustice la déprimait. Maintenant, elle se rend compte que ce n'est pas possible et évoque son pouvoir d'agir ainsi :

*même si ce n'est qu'une **goutte d'eau**, il y a plein de **petites choses à faire**.*

Ariane a également dû revoir ses ambitions à la baisse mais valorise cependant ce qu'elle a pu faire, tout en étant consciente de ses limites. Elle souligne aussi l'importance de commencer par soi-même avant d'élargir son action :

*J'avais des grandes ambitions [rire] au départ, [...] de rassembler plein d'enfants, de les sensibiliser etc., et pis ben non, c'est pas comme ça, **si t'en as déjà sensibilisé un par année c'est bien quoi au fait. C'est ça je pense, pis c'est une goutte d'eau qui font les fleuves quoi [...] faut connaître ses limites, parce que [...] si on est soi-même pas prêt à faire quelque chose ben on n'arrivera jamais à le faire passer quoi, faut commencer par soi-même.***

Chez Julia, le discours est d'emblée réaliste : elle n'a pas été désillusionnée comme Philippe, Muriel et Ariane, mais tout comme ce dernier et ces dernières, Julia sait que son pouvoir d'agir est limité, mais que ce qu'elle peut en vaut la peine et mérite d'être investi.

*On peut faire changer des choses qui ne conviennent pas. Bah à raison de trois gouttes et demie, on est bien d'accord. [...] **C'est une goutte d'eau, mais c'est sûr, et ça j'ai jamais eu, j'ai jamais eu la présomption d'imaginer que c'était autre chose, mais finalement les rivières elles sont bien faites de ça.** Et c'est tellement facile de dire : « mais ça vaut pas la peine, y aurait tellement à faire », ben ouais, ben... et y a plein de possibilités de faire bouger les choses, y a pas que la politique.*

Un certain réalisme donc, mais une ambition aussi, car comme l'indiquent Yves Clot et Pascal Simonet (2015), « Les buts en jachère sans moyens pour se réaliser peuvent empoisonner la vie des [personnes] » (p. 41). Probablement que les bénévoles qui ne parviennent pas à revoir leurs ambitions à la baisse tout en continuant à en avoir se découragent et abandonnent leur activités bénévoles. Une stratégie pour ne pas laisser des « buts en jachère » est de viser une forme de proximité, comme nous le verrons plus bas.

Une contribution proche et concrète

L'un des constituants majeurs que j'ai pu repérer dans l'agir bénévole, c'est l'agir concret, qui se rapproche de ce que Vermeersch (2004) nomme l'« éthique pragmatique ». Comme déjà mentionné dans le chapitre 1, dans la partie « Le bénévolat : entre individualisation et participation », l'engagement bénévole actuel est moins tourné vers les grandes causes idéalistes, comme ça pouvait être le cas aux XIX^e et XX^e siècles. Aujourd'hui, les personnes s'engagent de manière plus personnelle et veulent avoir une prise sur le réel, comme le souligne Vermeersch : « Son [celui du bénévole] discours éthique semble guidé par la volonté de préserver cette part de liberté accordée à sa subjectivité ainsi qu'à sa capacité d'action sur le monde » (2004, p. 690).

Cet aspect concret se matérialise notamment par un agir de proximité que l'on retrouve beaucoup dans les discours d'Ariane, de Susana, de Muriel et de Julia. Pour cette dernière, l'aspect personnel et subjectif est d'ailleurs très important. Dans une moindre mesure, le discours de Philippe porte également des traces de cet agir de proximité, car il a opéré un glissement important entre ses grands idéaux de départ et les « petites » possibilités d'aujourd'hui, qui peuvent être locales.

On peut peu [mais] on peut partout à son niveau.

Ariane mentionne aussi la nécessité d'agir à proximité. L'expression « balayer devant sa porte » évoque aussi le fait de commencer par appliquer ses principes d'abord à soi-même, avant d'élargir aux autres.

Il faut essayer d'agir sur les choses qui sont proches de nous, pas loin, c'est, enfin, il faut commencer par balayer devant sa porte avant d'aller balayer toute la rue quoi.

Cet aspect d'agir de proximité se retrouve fortement dans le discours de Julia. Quand celle-ci prend conscience de la situation de la faim en Suisse, elle déclare :

Là y a un job à faire et pis un job qui était dans mes cordes, voilà, alors après ben tu te poses pas tellement de questions quoi.

Elle agit ici selon une éthique pragmatique : elle sait que dans cette situation, elle pourra agir, non seulement parce que c'est proche d'elle, mais aussi parce qu'elle s'en sent capable (*dans mes cordes*).

Dans l'extrait ci-dessous, Julia montre particulièrement bien comment son impuissance par rapport aux misères d'ailleurs est compensée par le fait de pouvoir agir réellement pour les démunies de sa ville :

Et pis agir, d'avoir l'impression d'être pas juste... Moi ça me tue d'avoir l'impression de rien pouvoir faire pour la Syrie, mais je peux rien faire pour la Syrie¹ ! Voilà, ils nous montrent ces images pathétiques et culpabilisantes mais t'es là, tu les absorbes et c'est tout. Et là tu dis, ben au moins t'as l'impression qu'y a des choses qui bougent quoi. [...] c'est aussi cette impression d'agir directement, encore une fois d'acheter les cartes de l'Unicef c'est très bien, j'en achète aussi, mais, mhh... Voilà, tu sais qu'il y a des puits qui sont construits mais c'est pas de prise en direct avec la réalité quoi.

Lorsqu'elle évoque le pouvoir d'agir, Julia mentionne clairement l'idée de changement concret dû à l'actorialité des personnes qui s'engagent :

C'est la possibilité vraiment de faire avancer les choses. La possibilité d'être un acteur un peu efficace. La possibilité de passer

1. Julia fait référence à la guerre civile syrienne – ou révolution syrienne – qui a éclaté en 2011 dans le contexte des Printemps arabes.

d'un statut passif à... ouais c'est vraiment ça, un statut actif, d'être dans un, dans un domaine qui vous parle, qui vous correspond, [...] et pis de dire qu'on peut faire changer des choses qui ne conviennent pas.

Derrière l'actorialité, il y a l'idée centrale qu'un individu décide lui-même « des principes et des modalités » qui le concernent (Vermeersch, 2004, p. 692). Dans ce sens, il y a une forme d'autonomie de l'agir, pas dans le fait d'agir seul-e, mais d'agir parce que l'on a décidé soi-même d'agir, selon ses valeurs et ses possibilités. C'est ce qu'exprime Julia avec *les coudées franches* :

C'est l'avantage de notre association, [...] comme on est subventionnés par personne, ça permet d'avoir les coudées franches.

Il y a bien sûr la question du caractère, mais ce qui transparaît très fort aussi chez Julia, c'est sa volonté de contribuer, par son action, à ce que les choses changent.

Il faut voir les choses comme elles sont. Je crois que j'ai besoin de sentir que je peux faire avancer les choses.

Il fallait que je mette mon grain de sel, je pouvais pas accepter tout sans faire partie des rouages, d'être juste un rouage quoi.

L'expression *mettre son grain de sel* est typique de ce que Zask (2011) appelle la contribution, c'est-à-dire apporter une part personnelle dans l'histoire commune. C'est aussi, toujours selon la même auteure, et en reprenant la métaphore de Julia à propos des rouages, prendre part à un ensemble organisé et participer aux décisions et à son fonctionnement, sans être seulement une pièce prise dans la machine qui n'a comme fonction que de faire tourner le rouage suivant, dans un processus répétitif, voire aliénant. Une autre expression véhiculant le même type

d'idée est employée par Muriel qui souhaite *amener sa pierre à l'édifice* ou encore par Gilles qui veut

mettre la main à la pâte pour que les choses s'améliorent et puis pour faire avancer nos idées.

Cette dimension contributive est également importante chez Ariane :

J'ai envie d'apporter ma contribution quoi, d'une manière ou d'une autre. Comme je peux pas le faire professionnellement ben je le fais dans le privé quoi.

Rapport à l'engagement

Les deux parties précédentes ont mis en évidence comment l'engagement s'était construit, entre un terreau décisionnel et le choix de s'engager, puis nous avons vu en quoi consiste cet agir bénévole. Dans cette partie, je vais dégager les différents rapports à l'engagement, au niveau des valeurs, des questions identitaires et de la reconnaissance.

Le rapport à l'engagement peut se superposer avec ce que j'ai identifié dans la partie « Le terreau décisionnel », le contre-don par exemple. Parfois, les raisons de s'engager deviennent les raisons de continuer son engagement et parfois, ce rapport se transforme de manière inattendue.

Une intégrité en actes et la nécessaire reconnaissance

Parfois, l'engagement correspond à un changement voulu et vise un accomplissement de soi ou une vie plus authentique, au sens de Taylor (1991/1994). C'est le cas de Julia pour qui l'engagement bénévole la démarque de son milieu professionnel et familial – les valeurs qui sous-tendent l'engagement de Julia ne sont pas un héritage familial. Il y a cependant une forme de continuité avec les valeurs construites au

sein du scoutisme. Mais ce qui est surtout très présent chez Julia, c'est cet idéal d'authenticité qui se joue dans son engagement bénévole :

*Pour moi j'ai pas besoin de reconnaissance personnelle, **ça correspond à mes idéaux**, j'ai pas besoin qu'on me tape dans le dos [...] j'ai pas besoin de ça, qu'on valide mon boulot et mon implication, **je le fais parce que j'en suis convaincue**, ça sonne un peu [siffote], violon, mais pas du tout quoi, c'est vraiment... Je pense que toutes les personnes qui bossent autour de moi, c'est vraiment ça. **C'est une conviction personnelle, y a pas d'autres moteurs que ça quoi.***

J'ai besoin de me sentir bien avec moi tout court pis si je me sens bien avec ce que je ressens et... Ouais, ça me suffit quoi, franchement.

Quand Julia dit qu'elle n'a pas besoin de reconnaissance personnelle, elle veut certainement dire qu'elle n'a pas besoin de reconnaissance externe, dans le sens où elle n'a pas besoin d'encouragements pour agir. Il est frappant de voir à quel point elle insiste sur le fait que ce sont ses convictions personnelles (on pourrait parler de subjectivité exacerbée) et que d'être en accord avec elle-même lui suffit – c'est d'ailleurs exactement ce qu'on pourrait appeler une reconnaissance personnelle : établir une cohérence entre ses actions et ses idéaux.

Peut-être est-ce là un des ingrédients du pouvoir d'agir : avoir la possibilité d'être en accord avec soi-même, c'est-à-dire avec ses intentions et ses valeurs. C'est par ailleurs une des idées-forces de Sen dans sa vision de la justice : être capable de réaliser ou d'être ce à quoi on accorde de la valeur.

On peut aussi penser que cette manière singulière et très subjective de vivre ses idéaux (*ce sont mes convictions*) correspond à cette injonction d'être soi thématifiée dans le chapitre 1 dans la partie « La société biographique ». Je note tout de même que Julia se raccroche à un mouvement auquel elle se sent appartenir et qui valide son action.

Quant à « *la faim est un scandale* », si Julia en fait une conviction personnelle, il s'agit tout de même d'une révolte largement partagée.

Toujours à propos de reconnaissance, Julia reconnaît le travail mené par son association et en éprouve de la fierté :

On a monté une jolie structure, voilà, dont on peut être fières aujourd'hui, parce que c'est vrai qu'on est reconnus quand même, on est reconnus d'utilité publique mais on est pas du tout aidé par qui que ce soit.

Si, comme nous l'avons vu plus haut, Julia affirme ne pas avoir besoin de reconnaissance personnelle, on note tout de même que le fait d'être reconnue d'utilité publique confère de la valeur et une légitimité institutionnelle ou politique à l'action des Cartons du coeur, et Julia semble y être sensible. C'est ce que Honneth (2013) met dans la forme de reconnaissance du droit, qui est rattachée au respect de soi.

Cette forme visée d'authenticité correspond à un besoin de vivre et d'actualiser ses valeurs pour s'accomplir soi-même. Or, un accomplissement de soi passe par la reconnaissance externe et interne.

Des traces de cet idéal d'authenticité se retrouvent dans plusieurs témoignages, comme ceux d'Ariane et de Muriel, que nous retrouverons plus tard dans l'analyse. Toutes les deux initient leur démarche d'engagement de manière singulariste pour se démarquer de leur univers professionnel. Pour Ariane, on est plus dans le cas de figure d'une vocation contrainte et donc une possibilité de réparation, avec le bénévolat, d'une vie professionnelle jugée insatisfaisante. Pour Muriel, le bénévolat est une réorientation voulue et planifiée. Mais elles cherchent à s'accomplir et à actualiser des valeurs pour être plus en accord avec elles-mêmes et avec la vie qu'elles désirent mener. Comme pour Julia, les valeurs qui sous-tendent l'engagement de Muriel et d'Ariane sont de type humaniste.

L'engagement de Philippe et de Gilles correspond aussi à une démarche d'accomplissement, mais elle n'est pas initiée de manière

singulariste. Chez eux, on peut parler d'engagement citoyen et solidaire. L'engagement est en continuité avec leur univers d'origine et répond à un besoin d'intégrité et de cohérence entre leurs actions et leurs idéaux. Si les deux hommes s'inscrivent dans un groupe, ce n'est pas une finalité, mais un moyen pour porter des valeurs tournées vers autrui et à caractère universel. Gilles inscrit son engagement politique, mais aussi ses deux autres engagements bénévoles (Eglise catholique et association de jeux de société), dans une démarche citoyenne, et comme l'indique Vermeersch (2004) :

La justification de l'engagement par la citoyenneté renvoie à un au-delà de l'individu. Celui-ci se trouve inscrit au sein d'un collectif sur lequel il a, ou peut acquérir, un certain pouvoir, et relie à d'autres individus avec lesquels, ou pour lesquels, il agit. (p. 702)

Ce qui fait dire à Gilles :

Je pense que le ferment de la vie en société c'est justement de s'engager pour les autres.

On perçoit ici un idéal démocratique porté par Gilles, et l'engagement pour la société en est le *ferment*. C'est aussi une manière de donner le pouvoir aux individus lambda : le pouvoir d'organiser des événements – culturels, sportifs etc. – rend les personnes actrices et pas seulement consommatrices.

Chez Gilles, la contribution pour la communauté est primordiale :

Je me sens utile, j'ai l'impression que, ben voilà, je fais pas simplement des choses pour moi mais je les fais pour plus de monde, donc finalement je suis utile pas simplement... Ben voilà, on peut se dire : « je passe l'aspi et je suis utile pour moi et ma famille », mais là c'est un engagement pour plus de monde et ça c'est quelque chose qui me paraît important.

Le point commun entre Julia, Ariane, Muriel, Gilles et Philippe, c'est leur engagement dans une logique d'altérité et non d'identification – même si l'on peut aussi trouver des traces d'identification dans leur discours (par exemple les scouts pour Julia), mais l'identification n'est pas prédominante : ils et elles s'engagent pour une cause, soit de manière singulière, en se démarquant de leur famille ou de leur monde professionnel, soit dans une continuité des sphères de socialisation primaire ou secondaire.

D'une manière un peu différente et moins singulariste, Susana s'engage sans compter pour sa famille et son réseau de proximité. Elle agit pour les autres, dans une continuité du rôle familial. Si l'on peut penser que Susana est exclusivement tournée vers le bien-être de ses proches, cela vise aussi son propre accomplissement, comme elle l'exprime ici :

Ce besoin d'aider les autres, ça fait partie de moi. Donc c'est mon équilibre qui est un peu... J'ai vraiment besoin de faire ça. Et le fait de savoir que je peux le faire, ça m'aide beaucoup. Donc je sais que si les gens viennent me demander, oui je peux faire, j'ai des disponibilités, pour aider.

Une recherche sur ce qu'apporte le bénévolat aux personnes qui s'y engagent appuie les dires de Susana : « Le bénévole est motivé selon une part non négligeable par un vecteur d'épanouissement personnel. En apportant à l'autre, c'est aussi à soi que l'on fait du bien » (Peter & Sue, 2010, p. 7). En aidant ses proches, Susana est reconnue et se reconnaît dans son identité fortement tournée vers le domaine du *care*¹.

1. Le *care*, terme provenant des Etats-Unis et difficilement traduisible en français, désigne globalement l'idée du souci des autres, de la sollicitude ou du « prendre soin ». Cette « fonction » ne s'arrête pas à la sphère domestique mais s'étend aux sphères professionnelle, sociale et politique.

Le sentiment d'appartenance

Le bénévolat peut être un moyen d'intégrer une communauté et de trouver de la sociabilité, un groupe d'appartenance et d'identification avant d'affirmer sa propre singularité. La posture éthique étant partagée par un groupe, il s'agit de porter des valeurs et des aspirations communes et de participer à un projet collectif (Fortin, *et al.*, 2007, p. 56). C'est à relier, mais pas uniquement, au « prendre part » de Zask (2011).

La plupart des bénévoles interviewé-e-s relèvent cette part de sociabilité, importante à leurs yeux, mais pour aucun-e, il ne s'agissait de la principale motivation de leur d'engagement actuel. Il semblerait en effet, et cela est montré plus bas dans l'analyse, que si bien souvent le besoin d'appartenance apparaît comme un motif d'engagement très important dans la jeunesse ou dans les débuts de l'engagement, ce rapport se modifie ensuite avec le temps, pour trouver d'autres raisons de s'investir et de maintenir son engagement, comme la recherche d'adéquation entre ses actions et ses valeurs.

Pour Julia, son sentiment d'appartenance au mouvement des Enfoirés est important car il légitime sa pratique et elle ne se sent pas seule dans son engagement. On retrouve l'idée du « prendre part » de Zask (2011) qui signifie une implication dans une activité ou dans un groupe autour d'un projet commun.

*Pour moi, écouter la soirée des Enfoirés, c'est [...] le cadeau de Noël quoi, c'est **avoir l'impression que je fais partie de leur mouvement**, [...] j'ai les larmes aux yeux chaque fois que j'entends la chanson à la fin, ça fait vraiment vibrer quelque chose. Et surtout de me dire que **je suis pas farfelue quoi, je suis pas dans mon coin à faire un truc marginal, non, je suis pas la seule à tirer sur cette corde-là**, qu'on est plein et que ça fait bouger les choses quand même, ouais. Oui parce qu'avant Coluche y avait rien, vous voyez ce que je veux dire.*

Cependant, il ne s'agit pas de sociabilité. La sociabilité, elle l'a trouvée au sein du scoutisme – qui est en réalité son premier engagement

bénévole – et elle maintient toujours, quatre décennies plus tard, ce lien très fort avec ses amies scoutes.

Le premier engagement bénévole de Laure correspond typiquement à ce besoin de sociabilité et d'appartenance. Dans son cas, il s'agit aussi de réparation. Lorsqu'elle s'engage, vers la fin de l'adolescence, dans une association d'étudiant·e·s de confession juive, elle est en quasi rupture avec son père, qui est de confession juive, et elle garde un mauvais souvenir de sa socialisation, durant son enfance, à la culture juive.

Laure évoque cette période comme une quête identitaire et un besoin de renouer avec ses origines, voire de se réconcilier avec une image du père malmenée.

Je redécouvrais un peu l'identité de mon père, [...] je pense que la dernière fois que j'étais allée en Israël avec mes parents, je devais avoir 11, 12 ans, pis après j'ai tout rejeté, pis à 18 ans je suis retournée en Israël par moi-même et puis après je suis retournée une dizaine de fois en Israël, enfin, j'ai vraiment tout renoué, aussi avec ma famille.

Son engagement actuel n'a plus rien à voir avec cette forme d'identification qui était nécessaire dans ses premiers pas d'adulte.

Le premier engagement de Gilles dans la communauté catholique s'inscrit dans une continuité familiale. Chez Philippe, son implication dans divers milieux d'extrême-gauche dans les années 1970 avait très certainement aussi une fonction identificatoire très forte. Pourtant, autant Gilles que Philippe se sont ensuite tournés vers des valeurs universalistes qui priment sur le sentiment d'appartenance à un groupe.

Les débuts de l'engagement d'Yves peuvent aussi correspondre à un besoin d'intégrer une communauté de personnes pratiquant la course à pied, de partager une activité. Mais rapidement, Yves prend des initiatives et se singularise lorsqu'il s'investit dans le

chronométrage des courses. Quand il devient porte-parole d'un mouvement de coureurs et coureuses, son rapport à l'engagement se transforme encore car il se met au service d'un idéal et contribue à son maintien (Fortin, *et al.*, 2007, p. 51).

Ces exemples montrent que le premier engagement bénévole, parfois à l'adolescence déjà, correspond souvent à un besoin d'affiliation et à la recherche de sociabilité, mais que le rapport à l'engagement évolue ensuite avec l'âge. Une recherche sur le bénévolat des jeunes entre 16 et 25 ans¹ montre que, fréquemment, les jeunes bénévoles comparent leur communauté associative à une seconde famille (Cortessis & Weber Guisan, 2016 ; Weber Guisan & Cortessis, 2017), et qu'il s'agit fréquemment d'un espace de socialisation intense durant cette période de passage entre l'adolescence et le monde adulte. Le passage ci-dessous est extrait du corpus de la recherche précitée et montre ce sentiment d'appartenance :

*On a vraiment un **sentiment d'appartenir à quelque chose** en fait ! Moi **j'appelle cela un peu ma deuxième famille**. Tous les membres qui en font partie, les vingt, je ne les aurais jamais tous choisis comme amis, mais **ils font partie de ma vie**. (Barbara, 24 ans, Fédération des Jeunesses campagnardes)*

Au niveau de la sociabilité, je relève aussi les remarques de Gilles et d'Yves, qui partagent tous les deux la vision de leur activité bénévole comme un lieu de mixité sociale, qui permet des rencontres peu probables dans leur cadre professionnel et qui permet d'élargir les horizons :

J'étais très intéressé par ce qui c'était passé dans le cadre des jeunes catholiques parce que moi j'étais au lycée puis à l'université et c'était

1. « Engagement des jeunes dans les activités bénévoles et développement de compétences », recherche dirigée par Sandrine Cortessis à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).

le seul milieu dans lequel on rencontrait des jeunes de toutes formations parce que sinon moi je croisais que des [lycéens] et universitaires et là c'était un truc où finalement... Et on se posait pas la question, on était ensemble un groupe de jeunes de [ville romande], ben y avait des apprentis pis y avait des... Je les aurais jamais connus autrement.

Cette dimension est partagée par Yves :

J'ai connu beaucoup de monde aussi, d'un peu tous les niveaux sociaux, parce que, voilà, on court, ça va du médecin au concierge, y a un peu de toutes les couches sociales qui se retrouvent dans la course à pied, c'est surtout intéressant de connaître de nouvelles personnes.

Garder le contrôle de sa vie

La dimension de contrôle ou de pilotage de sa vie comme élément constitutif du pouvoir d'agir, et que l'on retrouve notamment dans les travaux sur *l'empowerment*, est spécialement manifeste dans le témoignage d'Yves. Il y a tout d'abord le contrôle de son corps, puis de son poids. Yves veut rester maître de sa forme physique et s'astreint à un entraînement qui d'après lui ne lui correspond pas puisqu'il se met dans la catégorie des *intellectuels passionnés d'informatique* (donc non-sportifs) :

Quand j'ai dû aller à l'école de recrues je me suis dit que... Je suis plutôt un intellectuel passionné par l'informatique et je me suis dit que j'étais pas du tout sportif et je me suis un petit peu forcé à, à en faire un peu [de la course à pied] pour pas trop souffrir les périodes en gris-vert, mon père avait toujours fait de la course à pied aussi, [...], et puis quand mon premier garçon est né en 1995 j'ai arrêté pendant trois ans de courir, j'ai pris 18 kilos [ton amusé],

et puis un jour voyant que la trentaine arrivait et passait je me suis dit qu'il fallait que je fasse quelque chose, là contre, et puis je me suis mis à m'entraîner régulièrement et puis les kilos ont été perdus en trois mois et puis maintenant je me suis un petit peu forcé à rester à ce poids.

Ce désir de pouvoir contrôler ce qui le touche, soit sa forme physique, va encore plus loin puisqu'il veut aussi garder le contrôle sur ses performances :

Comme je suis dans l'informatique que je suis aussi assez compétitif, un été les résultats du... Si vous voulez y a un classement qui se fait après chaque course, on peut prendre des places, en perdre, et puis à un moment donné je trouvais que ce classement était pas correct, j'étais mal classé, donc j'ai pris mon ordinateur et puis j'ai essayé de reconstruire ces classements et puis j'arrivais pas au résultat officiel donc j'ai contacté l'organisateur en disant : « y a un problème là et là », et puis il m'a répondu : « vous avez raison, et d'ailleurs est-ce que ça vous intéresserait de vous occuper de faire ces classements pour la suite ? »

Ce dernier extrait montre aussi de manière éclairante comment, de participant, Yves devient contributeur. Il ne se contente plus d'être un coureur lambda, il devient organisateur de courses à pied et responsable des classements. Il apporte ainsi une part personnelle au commun.

Voici comment Yves conçoit le pouvoir d'agir :

*Je dirais que c'est la **capacité à faire avancer les choses dans la direction dans laquelle on aimerait qu'elles aillent** [...] j'aime bien, dans tout ce que je fais, que ce soit professionnellement et sportivement, [...] **avoir un certain contrôle sur les activités dans lesquelles je suis impliqué.***

L'extrait ci-dessous est à mettre en lien direct avec la définition qu'il donne du pouvoir d'agir :

À l'armée j'ai fait des services d'avancement, j'ai fait sous-officier. J'ai même commencé l'école d'officier parce que là aussi moi je voulais pas rester à la base, et on va dire subir, subir les ordres et puis avoir aussi un certain, avoir aussi un certain contrôle sur la manière dont les choses se passaient.

Là encore, on note à quel point Yves pilote sa vie. Pour ne pas la subir, il s'arrange pour être en position de décider, que ce soit au niveau privé ou professionnel. Dans le même ordre d'idées, on peut penser aux parcours de Muriel, qui démissionne d'un emploi stable pour être libre de se lancer dans ce qu'elle souhaite faire professionnellement, ou à celui de Laure, qui choisit de bifurquer et qui s'en donne les moyens.

Rétributions symboliques

Nous avons vu ce que le bénévolat peut produire chez les personnes qui s'y engagent : une cohérence entre leurs idéaux et leurs actions, de la sociabilité, de la reconnaissance, un sentiment d'appartenance (surtout au début de l'engagement), une soupape professionnelle pour certain·e·s, des perspectives professionnelles pour d'autres, et de nouvelles compétences (bien que je n'aie pas traité ce thème spécifiquement). Qu'en est-il du plaisir dans l'activité ? Étrangement, peu ont évoqué spontanément le plaisir, à l'exception de Philippe, et surtout de Laure qui énonce très clairement que le bénévolat doit être un plaisir :

Ma vision du bénévolat c'est aussi que ça doit être un plaisir, et quand ça devient une obligation ou une charge ben à ce moment-là c'est salarié [rire] !

Cette dimension de plaisir dans l'activité bénévole met en avant probablement une des rétributions symboliques que les bénévoles s'accordent quant à leur engagement bénévole : s'engager, oui, mais il faut que ça plaise ! Il y a certainement cette idée de travail salarié associé au labeur qui peut être pénible et qui est par conséquent rémunéré par un salaire. Ce n'est pas le cas de tout le monde : par exemple, Julia, Ariane et Gilles ont évoqué la pénibilité de leur activité bénévole, mais ne l'ont cependant pas remise en question. Ariane, cependant, a cherché à remettre ses responsabilités bénévoles lorsque c'était devenu *une contrainte plutôt qu'un plaisir*.

Pour Julia, la dimension plaisir est totalement balayée du bénévolat. Voici comment elle parle d'autres activités qu'elle fait pour elle :

Ça c'est pour moi, pour le plaisir du coup c'est pas du bénévolat, ça c'est sûr...

Lorsque je lui ai demandé ce que son activité bénévole lui apportait, elle évoque :

Une bonne conscience, je pense que... Je sais pas, juste, j'ai pas besoin de recevoir quelque chose, c'est de dire juste un merci quoi. La possibilité de pouvoir [...] dire merci peut-être. C'est ça, merci, merci à la vie quoi. C'est ça en fait.

On a déjà vu que Julia est profondément reconnaissante de la vie qu'elle a eue ; elle s'estime *gâtée de bonheur*. Il semble donc que chez elle, l'activité bénévole soit un moyen puissant pour rendre à la communauté ce que la vie lui a donné et pour témoigner à cette communauté sa reconnaissance. Elle parle aussi d'interactions qu'elle a eues avec des bénéficiaires qui renforcent son sentiment d'être utile, et probablement aussi sa reconnaissance personnelle, même si elle soutient qu'elle n'en a pas besoin.

Gilles parle d'épanouissement et de lien social comme rétributions symboliques de son engagement. Il relie l'épanouissement au sentiment d'utilité que lui procure son action bénévole. Chez Gilles, l'engagement est une caractéristique tellement intrinsèque que cela participe à son bien-être :

*Ça me paraît **naturel et puis presque nécessaire à mon épanouissement de pouvoir m'engager** dans un certain nombre de choses.*

Parmi les rétributions symboliques, la plus importante est probablement la reconnaissance. Celle-ci est apparue à de nombreuses reprises dans le cours de l'analyse, en particulier chez Julia dans la partie « Une intégrité en actes et la nécessaire reconnaissance » dans le présent chapitre. Le fait de « laisser son empreinte » (développé ci-après) peut aussi être considéré comme une forme de rétribution symbolique.

Laisser son empreinte

Enfin, il semble que plusieurs bénévoles aient à cœur de laisser une trace de leur contribution. Si les bénévoles donnent leur temps sans compter, et que ce temps si précieux est un petit bout de leur vie, en retour, le commun est marqué par ces bouts de vie donnés. C'est en quelque sorte l'aboutissement de la contribution.

Ariane est sensible à la pérennité de ce qu'elle construit – je l'ai déjà mentionné. Ce passage de témoin est une étape clé, mais il y a aussi d'autres formes de transmission que l'on retrouve fortement chez Ariane :

Montrer l'exemple, pour moi ça c'est assez important, je pense qu'il faut montrer l'exemple [...] Si on est soi-même pas prêt à faire quelque chose ben on n'arrivera jamais à le faire passer quoi, faut commencer par soi-même. Ben c'est toujours la même chose quoi [rire] ! Commencer par soi-même pis après aller regarder l'entourage, pis après l'entourage de l'entourage et pis etc. quoi,

c'est ça le pouvoir [...] On montre un exemple en fait, plus du concret, pas trop de bla-bla quoi.

Pour Muriel, il s'agit de faire prendre conscience aux personnes qu'elles ont un pouvoir, notamment dans l'acte de consommer. Elle-même fait très attention à sa propre consommation :

Le consommateur a un pouvoir... si on est conscient, on a le choix.

Ainsi, montrer l'exemple pour Ariane ou faire prendre conscience pour Muriel sont aussi des manières de faire passer un message dont elles sont porteuses et qu'elles souhaitent égrener.

Comme l'indique Zask (2011), cette part personnelle apportée au commun, et qui l'a par conséquent modifié, contribue à forger « l'idée de sa propre historicité » (p. 286). C'est une forme suprême de reconnaissance que d'être reconnue comme une personne ayant participé à influencer le cours des choses (Honneth, 2013). Le sentiment d'utilité, partagé par tou-te-s les bénévoles interviewé-e-s, participe au même processus de se reconnaître comme une personne jouant un rôle important dans l'histoire commune.

Travailler ?

Pourquoi ce titre interrogatif ? Plusieurs indices dans les *verbatim* montrent que le vocabulaire utilisé pour parler de l'activité bénévole se confond souvent avec celui du vocabulaire professionnel. Cependant, quand on définit le bénévolat, on l'oppose souvent au travail salarié. Sans entrer en débat sur les multiples acceptions (philosophique, économique, sociologique) du terme *travail*, je propose de le prendre en compte au sens large, c'est-à-dire que toute activité peut être considérée comme du travail à partir du moment où elle est socialement située et fait appel à une mobilisation de ressources diverses (savoirs, capacités, environne-

ment technique et matériel, etc.) en vue d'un objectif ou d'une mission. L'activité bénévole entre sans conteste dans cette définition du travail.

En prolongement de la partie précédente, on peut dire que le rapport à l'engagement s'inscrit souvent en rupture ou en continuité avec les autres sphères. Dans ce cadre, le rapport avec la sphère professionnelle occupe une place dont je n'avais pas anticipé l'importance. Ainsi, dans ce qui suit, j'explore la présence ou l'absence de liens entre la sphère bénévole et la sphère professionnelle, leur point commun étant, justement, le travail (au sens large). On retrouvera des dimensions déjà mentionnées dans ce chapitre (valeurs, reconnaissance,...), mais celles-ci seront abordées avec l'articulation entre les sphères explorées.

Pour cette partie de l'analyse, je m'appuie notamment sur la typologie de Simonet-Cusset (2004) présentée au chapitre 1, dans la partie « Le bénévolat comme travail ». Cette typologie met en évidence les différentes inscriptions de la vie bénévole dans la vie professionnelle. En voici un bref rappel :

- Engagement bénévole qui permet de poursuivre, à côté de l'activité professionnelle, une carrière que l'on a renoncé à exercer professionnellement ;
- Engagement bénévole qui révèle, permet de tester, ou même de réaliser une vocation et se transforme, le cas échéant en carrière professionnelle ;
- Engagement bénévole qui permet de prolonger et de compléter, dans un autre cadre ou sous une autre forme l'activité exercée professionnellement ;
- Engagement bénévole qui compense une activité professionnelle ressentie comme trop peu engageante. (p. 148)

Personne parmi les bénévoles interviewé-e-s n'entre dans la première forme d'engagement, même si Susana, qui a cessé son activité professionnelle pour suivre son mari en Suisse, aurait pu s'engager bénévolement dans cette optique de substitut à une carrière à laquelle

elle a dû renoncer.

Se réorienter et donner un nouveau tour à sa vie professionnelle

Pour le deuxième type en revanche, il est frappant de constater comment l'engagement bénévole peut être investi en lien avec un projet professionnel ou une volonté de réorientation. C'est le cas de Muriel, qui énonce très clairement :

Le bénévolat peut m'aider à entrer dans l'environnement.

C'était alors son projet professionnel – elle s'engage dans plusieurs projets en lien avec l'environnement et trouve du travail dans une structure qui intervient auprès des écoles pour la sensibilisation à la gestion des déchets. Il ne faut pas réduire cette intention à un simple calcul rationnel. En effet, Muriel se donne à chaque fois les moyens de parvenir à ses buts, que ce soit par de la formation continue ou en faisant des choix drastiques, notamment lorsqu'elle donne son congé à l'EMS où elle travaillait, *pour être libre*, alors qu'elle n'avait pas trouvé d'autres postes. Elle sentait cependant que *c'était le bon moment* et qu'il fallait le saisir. Le temps lui aura donné raison.

Cette dimension se retrouve fortement chez Laure, qui réalise une bifurcation professionnelle volontaire dans les RH, après des années passées dans le paramédical. Il serait trop long de détailler ici comment s'est opérée cette bifurcation, mais on retrouve les ingrédients d'une situation où se jouent des dimensions personnelles, familiales et contextuelles. Tout comme Muriel, Laure se donne les moyens de son projet : elle multiplie les formations continues, notamment en langues, et passe un certificat en RH. En parallèle, elle souhaite agrandir la famille et donc avoir du temps :

Je me suis dit : « bon, alors, j'ai envie de partir dans les RH, mais

j'ai envie d'avoir un deuxième enfant, comment concilier les deux choses en partant d'un changement professionnel ? »

Lorsqu'une opportunité se présente pour son mari de partir cinq semaines à l'étranger, Laure demande un congé non payé à son employeur. Il accepte mais demande à Laure des heures supplémentaires en compensation. Après réflexion, Laure donne son congé :

*Quand j'ai donné ma démission, l'idée c'était : « **je m'arrête pour me réorienter, faire une pause déjà** ».*

Laure pense alors faire une petite pause, profiter de ce séjour à l'étranger, puis trouver du travail dans les RH à temps partiel. Ses quelques postulations ne donnant rien, elle songe au bénévolat :

Par rapport aux RH, je voulais m'orienter dans le domaine, et ce que j'ai décidé de faire, c'était donc voilà, comme ma fille était à la garderie, je me suis dit : « bon, ben j'aurai plus de temps » et j'ai commencé un peu à regarder ce qui existait dans les associations où je pouvais aider selon mes compétences ou comme ça. Et finalement ben j'ai trouvé une association qui est dans le domaine des RH où ils avaient besoin de monde.

Laure cherche une activité bénévole en lien avec ce qu'elle souhaite faire professionnellement, mais elle souligne également que cette activité doit lui plaire et être agréable :

*C'était vraiment important que je trouve quelque chose qui, **qui me plaise et qui soit en lien quand même avec mon idée de me réorienter une fois.***

Ce que Laure exprime rejoint le constat de Peter et Sue (2010) :

Le bénévolat enrichit les compétences et les parcours personnels. Si l'on fait ce que l'on aime, on le fait bien, il s'agit alors simplement de trouver l'endroit où l'on sera le plus utile pour la société (valeurs) tout en recherchant un plaisir personnel (utile pour soi).
(p. 8)

Si Laure ne fait pas de mystère sur les motifs premiers de son engagement bénévole, il est très intéressant de noter à quel point le rapport qu'elle entretient avec cet engagement se modifie ensuite. D'une vision plutôt instrumentale au début (le bénévolat comme opérateur de changement professionnel), l'engagement bénévole devient un mode de vie dont elle apprécie la grande liberté et qu'elle envisage à long terme.

Prolonger et enrichir son activité professionnelle

Le troisième type identifié par Simonet-Cusset (2004) est l'engagement bénévole qui prolonge ou complète l'activité professionnelle. C'est particulièrement le cas pour Philippe, mais également pour Gilles et Yves. Le parcours de Philippe est extrêmement lié à l'engagement militant de sa jeunesse. Sa vie professionnelle est assez atypique pour quelqu'un de sa génération. En effet, dans son cas, il est difficile de parler de carrière, car c'est son engagement militant qui a donné forme à sa vie professionnelle. La notion de parcours, au sens de Zimmermann (2013, 2014), se prête donc particulièrement bien à Philippe. Il y a d'abord ses études – longues par défaut – qu'il étire de quelques années encore, pour pouvoir se consacrer à ses autres activités, notamment des voyages. Il y a ensuite une succession de postes en médecine d'urgence, puis en santé publique dans divers pays – africains surtout. Et enfin ce retour en Suisse un peu forcé, car à un moment donné, ce statut d'expatrié·e·s vivant en vase clos ne correspondait plus à ses valeurs, notamment quant à l'éducation et à la scolarisation de ses enfants. Ce sont donc les enfants qui vont devenir les organisateurs du parcours biographique de Philippe et qui vont le reconfigurer. Le retour en Suisse est difficile pour toute la famille et Philippe doit réapprendre la « médecine de tous les

jours ». Son pouvoir d'agir est donc momentanément contraint parce que ses possibilités d'action sont réduites. Puis, quand après deux ans la famille s'est bien installée en Suisse, Philippe s'engage bénévolement pour évaluer des projets de développement en lien avec la santé. Il parle de son engagement comme d'une suite parfaitement logique de ce qu'il faisait professionnellement en Afrique :

Pour la santé, ça me maintient dans mon ancienne, dans mes anciennes compétences de santé publique, [...] je suis obligé de me maintenir, je veux pas raconter n'importe quoi, j'aime faire ça, et puis j'ai l'occasion de le faire [...]. Cette activité bénévole est la suite logique, c'est exactement ce que je faisais avant, hein, sauf que avant je faisais ça, hein avec deux zéros de plus ou trois zéros de plus [...] Et puis alors en allant à l'[organisation faîtière pour la coopération au développement], ça permettait de continuer le métier que je connaissais, c'était génial, j'aimais le faire donc ça allait de soi, ça allait de soi. Ça a même été gratifiant parce que j'ai pu repartir sur le terrain par l'intermédiaire de l'[organisation faîtière pour la coopération au développement], ce qui était pour moi un grand plaisir, non seulement on a travaillé sur place mais aller sur le terrain, donc tout gagnant-gagnant.

Chez Philippe il y a un brouillage des sphères dès le départ et il est difficile de déterminer quelle est la part professionnelle et quelle est la part d'engagement bénévole : le terrain est à la fois professionnel et bénévole puisqu'il a l'occasion d'y retourner dans ce cadre. D'ailleurs il parle de *pseudo-bénévolat* en évoquant son expérience dans une ONG en santé et raconte comment les conditions de travail et de rémunération ont changé en trente ans. Philippe évoque aussi son envie de repartir, lorsque tous ses enfants seront vraiment autonomes. Il aimerait remettre son cabinet et pouvoir à nouveau s'investir à l'étranger. Puisqu'il approche de la retraite, ce serait plutôt du bénévolat ou une forme de mandat, mais on sent bien que ce n'est pas l'assurance d'une retraite financièrement

stable qui intéresse Philippe, mais bien de pouvoir continuer à voyager et à contribuer à des projets dans le domaine de la santé.

Yves relate aussi une dimension particulière dans l'articulation entre sa vie professionnelle et son activité bénévole :

*C'est un petit peu drôle à dire, mais finalement ici à [entreprise] je suis un... comme responsable de division, [...] [je suis responsable de] quand même quatre niveaux du développement et en fait le fait d'avoir mis en place ces outils, de m'occuper de sites internet [au niveau de son activité bénévole] **ça m'a redonné un contact avec la réalité informatique en fait que j'avais un peu perdue**, ce qui me permet peut-être aussi de mieux appréhender **les difficultés plus concrètes** que peuvent avoir les projets [...] par rapport à ma vision de très haut niveau qui était plutôt des chiffres et des budgets que j'avais, donc **c'est un petit peu un retour vers la base** [...] et puis quelque part **qui peut me donner un peu de... une certaine crédibilité technique vis-à-vis des gens de mon équipe.***

Ce qui est très intéressant chez Yves, c'est qu'il y a véritablement une alimentation mutuelle des sphères, car c'est bien grâce à ses compétences en informatique (donc professionnelles) qu'il a pu prendre en main la question du chronométrage et du classement pour les courses à pied. En retour, ce terrain lui redonne accès à une réalité concrète dont il s'était éloigné et cela renforce aussi sa crédibilité auprès de ses équipes de travail.

Enfin Gilles, de par ses activités politiques, qui ont été professionnelles un temps et qui sont actuellement indemnisées pour une part mais en grande partie bénévoles également, le brouillage des sphères est complet. La frontière entre ce qui relève du bénévolat et ce qui relève du professionnel (ou du rémunéré/indemnisé) n'est pas claire, et bien souvent c'est un problème dans le monde politique ou chez les salarié·e·s de petites associations, car une part bénévole est attendue,

mais elle est rarement précisée en termes d'heures et d'activités. Ces frontières sont donc floues pour Gilles en ce qui concerne ses activités politiques, et également pour son emploi comme responsable de communication cantonal de l'Église catholique, poste pour lequel il a d'ailleurs été embauché grâce à son engagement pour cette même église :

*Au niveau de l'Église catholique **c'est un job qui est complètement en adéquation avec ma philosophie personnelle, avec ce à quoi j'aspire de la vie.***

Dans ce qui précède, il est difficile de savoir si c'est l'activité qui prolonge la vie professionnelle ou si c'est le contraire. Dans tous les cas, Gilles y trouve beaucoup de satisfaction.

Tous ces exemples suggèrent que cette alternance entre plusieurs sphères permet des renforcements mutuels, et qu'un pouvoir d'action restreint dans une sphère peut se déployer ou s'actualiser dans une autre. Cela participe à l'idée que le bénévolat peut être une sphère de développement du pouvoir d'agir.

Se préserver

Le quatrième rapport d'engagement au regard de la vie professionnelle identifié par Simonet-Cusset (2004) indique une activité bénévole qui compenserait une activité professionnelle jugée peu épanouissante. Ceci est particulièrement le cas d'Ariane :

*Pour moi c'est **deux mondes différents** quoi. **Il y a le monde du travail où je fais un job qui ne m'intéresse pas et puis auquel je ne crois pas, et puis le monde du bénévolat où je fais quelque chose qui m'intéresse et auquel je crois.***

La situation d'Ariane a déjà été évoquée dans la partie « Des situations

capacitantes » du présent chapitre. Elle évoque une frustration par rapport à sa vie professionnelle, par rapport à ses études d'ingénieure qu'elle n'a pas pu terminer, un décalage profond entre ses valeurs et celles de l'institution où elle travaille, et finalement ce besoin de respiration et de cohérence entre ses valeurs et ses actions. La sphère bénévole devient alors un lieu d'investissement subjectif particulièrement important pour elle ; elle y mobilise toute son énergie, mais s'y épuise aussi. Il est frappant de constater à quel point la sphère bénévole devient une forme de substitut de sa vie professionnelle, d'ailleurs elle en parle ainsi :

*Quand je devais organiser les trucs, faire les flyers, parce qu'avec les parents, machin, c'était, enfin, **c'était du boulot quoi. C'était un 20 pourcents d'un travail normal** quoi.*

On est loin de la « respiration » recherchée au début de son engagement. Lorsque ce bénévolat devient trop lourd, elle cherche quelqu'un pour la remplacer. Ne trouvant personne dans un premier temps, elle s'accroche et reprend son activité de responsable jeunesse :

*J'ai repris quoi. **J'ai repris parce que moi je voulais pas que ce groupe il meurt** quoi. Et puis hem, ça m'a demandé beaucoup d'efforts [gorge serrée, larmes]. [...] parce que j'en avais marre quoi, et pis, et pis niveau personnel j'avais plus d'énergie pour ça, et le travail ça allait pas, **y avait plein de choses qui allaient pas, et pis c'est devenu une contrainte plutôt qu'un plaisir, mais d'un autre côté c'était aussi tout un truc que j'avais monté moi, j'y tenais, c'est mes malheurs, j'y tiens, et puis voilà j'ai repris ça** quoi.*

Ce qu'Ariane évoque n'est pas loin de ressembler à une forme d'épuisement professionnel ; la charge émotionnelle contenue dans ces passages en témoigne. On sent toute la tension entre l'envie d'arrêter et la volonté que ce qu'elle a construit perdure. C'est typiquement ce qui arrive quand des personnes ne lâchent pas leurs postes, quitte à s'épuiser, car elles

savent pertinemment que ce qu'elles y ont développé va s'écrouler après leur départ. Lorsqu'Ariane trouve finalement une remplaçante de confiance, elle éprouve un immense soulagement :

*Maintenant je suis **tranquille**, [...] je sais que ça tourne, c'est... **c'est bon le flambeau il est passé** [émotion, larmes] [rire] !*

Ces passages montrent comment Ariane surinvestit cette sphère bénévole, et finalement quel pouvoir d'agir elle y développe, car si elle n'avait pas été convaincue de l'influence qu'elle exerçait au sein de cette association, elle aurait pu partir librement, sans se sentir responsable de ce qu'il adviendrait des activités jeunesse. C'est ce que Ricœur (2005, p. 126) nomme l'imputabilité, ou la responsabilité qu'une personne s'attribue à elle-même, en assumant et en prévenant les conséquences possibles de son action. D'ailleurs, pour assurer les arrières de la personne qui lui a succédé, Ariane fait pression pour que ce poste devienne rémunéré et qu'il soit ainsi mieux reconnu. Elle obtient gain de cause et sa remplaçante est désormais salariée à 20 %.

Actuellement, Ariane continue à s'investir dans cette association, mais de manière plus légère :

*C'est pas du tout le même investissement, **c'est presque du loisir** quoi.*

Ariane aurait-elle enfin trouvé cette bulle de respiration qu'elle recherchait pour compenser un peu sa vie professionnelle ? De ce côté peut-être, mais elle ne semble pas se satisfaire d'une activité où elle est plus consommatrice qu'actrice puisqu'elle s'est récemment lancée en politique.

*Voilà un peu **ma nouvelle contribution à la sensibilisation à la protection de la nature en fait** [...]. C'était un peu, un peu la continuité quoi, mais on changeait de niveau on va dire.*

Si pour Ariane, l'engagement bénévole est vécu comme une compensation de sa vie professionnelle, ou comme un lieu permettant de se réaliser, Julia est dans une autre logique. Toutes les deux séparent ces deux sphères, mais pas de la même manière.

Julia a subi une bifurcation professionnelle douloureuse, mais elle ne met pas en lien son engagement aux Cartons du cœur avec cette rupture professionnelle. Aujourd'hui encore, alors qu'elle est bien installée en tant que thérapeute indépendante, elle ne fait aucun lien – et ne souhaite pas en faire – avec son activité bénévole. Ce sont deux sphères bien distinctes :

***Je parle jamais à mes patients de ce travail.** Pour moi ça serait un peu « m'as-tu vu », j'ai pas envie de ça. **Ça c'est ma démarche,** c'est mes convictions personnelles.*

*C'est tellement plus important à mes yeux de dire : « Non, **y a mon taf où je bosse monstre beaucoup** » [...] **Et puis ben y a ce temps-là.***

Cette volonté farouche de ne pas relier ces sphères est peut-être héritée du milieu socio-économique duquel est issue Julia :

*Aujourd'hui j'ai une belle maison, j'ai pas de soucis financiers mais **je bosse 12 heures par jour. Je veux dire j'ai pas touché d'héritage,** tout ce que j'ai bâti je l'ai bâti à la force du poignet, je bosse énormément.*

De manière très rapide, on peut dire que, pour Julia, le travail rémunéré sert à gagner de l'argent (et tant mieux si en plus il est épanouissant et valorisant), tandis que le bénévolat a une autre fonction, déjà évoquée plusieurs fois plus haut en ce qui la concerne. Cloisonner revient ainsi à éclaircir les rôles des différentes sphères.

La situation de Susana est encore différente : alors qu'elle a beaucoup perdu confiance en elle au niveau professionnel, toutes ses tenta-

tives de recherche d'emploi ayant été infructueuses depuis son retour en Suisse, elle se sent plus sûre dans une activité non rémunérée :

Pour aider ou si quelqu'un me demande pour faire un travail pour aider, je crois que j'aurais plus de confiance que si j'étais payée, je sais pas si je me fais comprendre. Comment dire ? J'ai toujours l'impression que si c'est pour aider, j'arrive à faire les choses et tout ça, mais si c'est pour travailler formellement... [i. e. travail salarié] que je me sens pas à l'aise, c'est un peu bizarre.

La sphère bénévole agit donc comme un lieu extrêmement sécurisant pour Susana. J'ai déjà évoqué plus haut la proximité de l'engagement de Susana avec le travail du *care*. Ce que dit Pascale Molinier (2009) sur le travail du *care* permet de mieux comprendre la tension qui habite Susana à propos du travail salarié et sa confiance dans le travail bénévole :

Exercer le travail de *care*, c'est vivre des expériences qui font acquérir un sens de la responsabilité vis-à-vis des autres qui va bien au-delà de celle de pourvoir matériellement à leurs besoins par l'apport d'un salaire. Il s'agit d'être disponible aux autres, de leur accorder du temps et de l'attention. (para. 23)

Susana est très pessimiste quant à ses chances de trouver un emploi salarié ici en Suisse de manière formelle. Par contre, elle pense que le réseau développé au niveau informel peut l'aider dans cette démarche de réinsertion sur le marché du travail.

Dans cette partie plus spécifique au travail, il convient de s'arrêter aussi sur le cas de Gilles. Comme on l'a déjà vu, sa sphère bénévole entre en collision avec sa sphère professionnelle, notamment pour ses activités politiques ou celles au sein de l'Eglise catholique. Cependant, au niveau du discours, Gilles revendique l'idée du bénévolat comme un espace de réalisation personnelle et sociale non relié à des préoccupations ou des contraintes professionnelles. Aussi, lorsqu'il évoque

son activité pour l'association des jeux de société, il la décrit comme étant du *bénévolat strict* :

*C'est un intérêt annexe, ça fait partie du hobby que j'ai toujours eu pis que j'ai suivi... [...]. Pis qui **correspond plus à l'engagement... enfin, désintéressé du bénévolat.** Parce que c'est vrai que **quand on parle de bénévolat en politique, oui y a du bénévolat mais on est toujours un peu connoté parce que les gens le teintent d'un peu d'intérêt.***

Gilles est conscient du fait que le bénévolat peut être un atout pour trouver du travail ou pour développer son réseau de manière ciblée. Il aime donc avoir cette autre activité bénévole qui sort de ce schéma et qui correspond à un engagement désintéressé visant son propre plaisir. Cependant, les valeurs que Gilles prône, comme l'égalité et la démocratie, se rejouent à la perfection dans cette activité bénévole qu'il qualifie de désintéressée.

J'aime bien le monde du jeu parce que là, ben voilà, là vous êtes à égalité.** Enfin, je sais pas, vous jouez aux dames avec n'importe qui, vous pouvez être plus ou moins habile, après, pis encore les dames c'est encore différent parce que c'est que de la tactique, mais la plupart des jeux se jouent avec du hasard où vous devez jeter les dés pis savoir si ça marche ou pas. Enfin ça veut dire que voilà, **quel que soit notre background personnel ben on se retrouve face à un autre joueur qui a aussi un autre background qu'on connaît pas du tout et puis chacun ses chances et ça [...], je trouve assez sympa.

Pour Gilles, l'espace bénévole ouvre des opportunités de réalisation de soi moins contraintes que dans d'autres contextes (professionnel ou familial). En cela, c'est un espace plus démocratique, qui pourrait tendre à réparer certaines inégalités que l'on trouve dans d'autres sphères :

*Le fait de se dire qu'on a la possibilité de, qu'on a notre vie familiale, qui nous est ben, qu'on a choisie mais après qui s'organise, on a notre vie professionnelle qui est ce qu'elle est parce que même avec les possibilités qu'on a trouvées à un moment donné et sur nos capacités et sur les disponibilités du marché. Et puis **on a un reste du temps qu'on peut consacrer à des activités que l'on souhaite.** Et puis ça nous permet aussi de nous réaliser dans d'autres activités et pis moi c'est ça que je trouve, je trouve fascinant.*

Dans ce qui précède, Gilles décrit très bien comment certaines sphères sont plus contraintes : la sphère professionnelle dépend du marché et de notre formation qui elle-même dépend bien souvent du milieu socio-économique duquel on est issu. Cette sphère peut être choisie, mais pas toujours. Tout comme la sphère familiale, qui est en principe choisie, mais personne ne choisit d'avoir un parent malade dont il faut s'occuper. Sans compter la garde des enfants qui est extrêmement contingente des places disponibles. Pour Gilles, le bénévolat offre un autre espace, où la liberté est plus grande, même s'il est conscient que le bénévolat reproduit également des inégalités sociales.

*L'activité bénévole c'est ce qui permet à l'individu de dire : « ben moi j'ai envie de pouvoir faire ceci, j'ai envie de m'investir dans tel domaine, j'ai envie de m'investir dans le sport, j'ai envie de m'investir là-dedans » et puis **c'est quelque chose de librement consenti** puisque voilà, **il a le choix de le faire, de pas le faire.***

En reprenant la conceptualisation de Zask (2011) sur la participation, le bénévolat offrirait un espace permettant un équilibre entre les trois dimensions de la participation, et ce dans une vision démocratique. C'est également l'idée de Sen (2009), pour qui un individu devrait être en capacité de choisir la vie qu'il désire mener et à laquelle il accorde de la valeur.

Le travail salarié revisité depuis la pratique bénévole et vice versa

Pour poursuivre la réflexion sur les liens entre vie bénévole et vie professionnelle, j'aimerais m'attarder maintenant sur les reconceptualisations occasionnées par la pratique bénévole en regard de la sphère professionnelle.

J'ai déjà évoqué plus haut la situation de Laure, qui cherche initialement dans le bénévolat un moyen de se réorienter professionnellement dans les RH. Ce rapport instrumental persiste, mais apparaît alors quelque chose de nouveau :

*En fait ce qui s'est passé c'est que l'idée était toujours de me réorienter un jour ou l'autre mais en fait **j'ai fini par me plaire dans ce rythme !***

Laure découvre le confort et la liberté que sa pratique bénévole lui offre par rapport aux contraintes du travail salarié :

*Dans le bénévolat là, **je prends les vacances scolaires, c'est quelque chose que j'ai posé d'office**, je veux prendre les vacances scolaires parce que je peux pas faire garder ma fille tout le temps.*

Je sais que c'est utile**, c'est une association [...] qui apporte réellement quelque chose, [...] donc là ce qui me plaît vraiment de ce bénévolat c'est justement le fait de **garder une activité** aussi, voilà, **mais sans la pression du job.

Joindre l'utile à l'agréable**, c'est-à-dire aussi d'y trouver mon compte quoi, **que ça m'apporte aussi quelque chose personnellement.

Pour Laure, le bénévolat est utile pour se réorienter, mais utile aussi pour ce que ça lui permet d'apporter à la société. Le bénévolat est agréable

par le fait de garder une activité intéressante et stimulante, mais aussi agréable par le rythme de vie que cela induit pour Laure.

*Je trouve, en tout cas pour l'instant, une **satisfaction suffisante** pour pas avoir envie de chercher un travail salarié [...] **si je voulais chercher un travail salarié, pour le moment [...] les contraintes sont trop importantes par rapport aux avantages que j'en retirerais.***

Laure est toutefois consciente qu'elle a une situation privilégiée :

*Le fait est que **je suis pas obligée de travailler, ça c'est un luxe aussi, c'est que financièrement je suis pas obligée, donc ça veut dire que je suis plus exigeante pour un travail salarié, je suis pas obligée de prendre le premier qui vient.***

D'une insertion à visée plutôt instrumentale, Laure découvre qu'elle aime ce rythme de vie qui lui permet de concilier sa vie familiale avec certaines de ses aspirations : travailler dans un domaine proche des RH, mais de manière bénévole.

La liberté dont Laure bénéficie maintenant est probablement quelque chose de très nouveau pour elle, car toute sa vie professionnelle s'est déroulée dans le cadre soit d'une petite officine de quartier où l'aspect familial a fini par devenir étouffant, soit dans de grandes entreprises où elle finissait par s'ennuyer. Or, la liberté peut être angoissante si elle n'est pas accompagnée de certains supports. Parmi ceux-ci, le salaire de son mari, indépendant, le fait qu'elle ait tout de même une petite activité rémunérée au sein de l'entreprise de son mari, et la confiance qu'elle a en elle-même par rapport à ses choix. Elle évoque le regard des autres lorsqu'elle a quitté son emploi pour faire une pause. Si les personnes approuvent généralement une pause pour s'occuper de sa famille ou pour se réorienter, le regard change quand la pause se prolonge et que l'activité bénévole s'installe durablement. Mais Laure tient bon et affirme :

J'ai pas besoin [...] d'avoir à tout prix une reconnaissance professionnelle pour avoir une reconnaissance sociale.

La reconnaissance, comme nous l'avons déjà vu plusieurs fois, est aussi un élément que l'on peut intégrer dans les ingrédients du pouvoir d'agir. J'ai déjà évoqué la reconnaissance personnelle, notamment avec Julia, qui a besoin d'être en accord avec elle-même, mais la reconnaissance sociale est également très importante pour développer une confiance et une estime de soi dans ses capacités. Et Laure décrit très bien ce processus : elle a compris qu'elle peut obtenir une reconnaissance ailleurs que dans le travail salarié, mais que cela demande un travail d'affranchissement :

En deux ans et demi je me suis rendu compte, voilà, le regard des gens, qu'est-ce que j'en fais, comment moi je le vis et pis de s'en affranchir justement.

Quand on arrête de travailler, c'est là où on se rend compte qu'on se définit beaucoup par ça [i. e. le travail salarié] et que c'est intéressant de s'en détacher aussi.

Même si c'est notamment son statut de présidente d'association qui lui confère une valeur aux yeux des autres. C'est là qu'on mesure que, finalement, la reconnaissance passe souvent par la position hiérarchique que l'on occupe, qu'elle soit professionnelle ou non. Cela reste de l'estime sociale, qu'elle soit liée au monde professionnel ou non.

Quand je suis entrée dans le comité et j'ai pris la présidence, pour certaines personnes « ah t'es présidente de l'association », je suis pas une simple bénévole. Donc là je retrouve quand même ce concept de reconnaissance par le travail même si c'est du bénévolat.

Gilles, dont on connaît maintenant les valeurs démocratiques, a aussi un rapport particulier avec le travail salarié ; il pointe l'écart entre cette forme d'injonction à s'accomplir dans et par le travail (professionnel) et la réalité de certaines personnes qui ne peuvent (ou ne veulent) pas s'y réaliser. Si cette hiérarchie sociale des postes existe, elle peut être atténuée en refusant ce dogme de réalisation de soi uniquement par le travail :

*Je fais pas partie de ceux, même si mon travail me plaît mais **je ne fais pas partie de ceux qui considèrent que l'activité, que c'est dans l'activité professionnelle que les gens se réalisent.** Aussi, mais si c'est ça, ça veut dire que **la société capitaliste, que la chosification de l'humain a gagné,** donc finalement si c'est que le travail qui nous permet de nous réaliser. Alors je lutte beaucoup contre cette idée-là.*

Parce que le modèle qui dit que c'est notre activité professionnelle qui nous caractérise, c'est sympa pour les universitaires, c'est sympa pour les gens qui sont chargés de recherche, avocats, notaires, c'est bien, mais pour le type qui fait des chantiers...

C'est à ce titre que le bénévolat peut offrir un autre espace de réalisation personnelle et sociale. Gilles évoque à plusieurs reprises son activité au sein de l'association de jeux de société comme une forme de participation démocratique à la société. Il relève que le bénévolat permet d'être un-e autre, c'est-à-dire de ne plus être qualifié-e par son statut socio-professionnel, mais d'être reconnu-e comme un soi à part entière. La sphère bénévole peut aussi être une sphère de référence, à côté de la sphère professionnelle.

Dans le milieu bénévole, associatif, ben vous n'êtes plus tout ce que vous êtes dans le monde professionnel, vous êtes un individu

à part entière qui s'engage pour quelque chose. Pis finalement on se moque que vous soyez chauffeur poids lourd, avocat ou rentier, chômeur, c'est pas ça l'important, l'important c'est que vous donnez du temps pour une cause commune.

Ariane envisage aussi que le travail ne devrait pas remplir toute la vie. Elle est partisane du partage du travail, elle trouve même que ça devrait être une obligation.

Je dis à tout le monde que je travaille à 80 % et pis y a plein de gens qui disent : « Ah t'as de la chance », je dis : « non, j'ai pas de la chance, j'ai choisi », et pis après ça trotte dans l'esprit, et pis finalement, l'air de rien j'ai quand même peut-être pu les faire changer d'avis quoi.

Elle a choisi de travailler à temps partiel pour avoir du temps pour d'autres activités. A l'époque où s'est déroulée l'interview, Ariane n'avait pas de charge familiale, sa volonté d'être à temps partiel n'est donc pas liée à cet aspect. Ariane a plusieurs fois parlé de montrer l'exemple ou d'appliquer d'abord ses principes à elle-même. C'est exactement ce qu'elle fait là : choisir de travailler à un taux d'activité correspondant à une de ses valeurs (le partage du travail) et le clamer haut et fort à qui veut bien l'entendre, avec l'espoir de faire changer les opinions et les pratiques des autres.

Chapitre 5

Discussion et perspectives

Ce chapitre vise une synthèse critique des principaux apports de l'analyse au regard de ma problématique.

L'important n'est pas de savoir ce qu'est exactement le pouvoir d'agir, car chacun·e pourra en donner sa propre définition et celle-ci sera forcément très contextualisée. L'important, c'est de comprendre à quelles conditions il peut se déployer, se développer, se réaliser, dans le champ du bénévolat plus spécifiquement. Par cette recherche, j'ai montré une partie de ces aspects en me plongeant dans des parcours bénévoles. Conformément à l'épistémologie compréhensive adoptée, je n'avais pas d'idée précise sur ce que j'allais découvrir, mise à part l'intuition que le bénévolat pouvait se révéler une sphère intéressante pour observer le pouvoir d'agir. L'analyse a en effet mis en lumière des dimensions constitutives du pouvoir d'agir reliées de manière indissociable à l'activité bénévole.

Dans ce chapitre, je propose d'abord une synthèse et une discussion articulée autour de trois axes qui ressortent de l'analyse : les

origines du pouvoir d'agir, la question des valeurs, le potentiel de la sphère bénévole en termes de pouvoir d'agir. A partir de ces axes, je développerai ensuite la question du bénévolat comme lieu ou forme d'apprentissage informel.

Dans le cadre de cette discussion, de nouvelles idées émergent et des pistes inexplorées se dessinent, qui ouvrent au fil du texte des perspectives de réflexion, voire de recherche.

Les origines du pouvoir d'agir

Lorsque j'ai commencé à m'intéresser au pouvoir d'agir, je me suis d'abord demandé comment le définir, comment il se manifestait et s'il pouvait se développer. Il est cependant aussi important de se pencher sur ses sources : où et comment prend forme le pouvoir d'agir. En effet, le pouvoir d'agir ne sort pas *ex nihilo* pour se manifester tout à coup, dans une sphère de vie ou une autre.

Une construction sociale et située

Cette réflexion suit la notion de parcours de Zimmermann (2013, 2014) qui prend en compte les composantes biographiques et contextuelles des individus. Ainsi, le pouvoir d'agir est aussi une construction personnelle et sociale qui débute souvent dans l'enfance. Les cas de Julia et de Gilles ont montré qu'il et elle ont bénéficié d'environnements institués très structurés qui ont développé chez elle et lui très tôt une volonté et une capacité d'agir. Certes, la famille constitue le cœur de la socialisation primaire et peut agir comme activatrice, ou à l'inverse comme inhibitrice. Gilles poursuit une sorte de tradition familiale de l'engagement, mais cela n'explique pas tout : pourquoi c'est Gilles l'« héritier » et non ses frères et sœurs ?

Cette construction s'articule également fortement à des instances de socialisation secondaires telles qu'une communauté religieuse et

un espace de débat politique dédié aux jeunes pour Gilles, le scoutisme pour Julia, les mouvements d'extrême-gauche pour Philippe ou le milieu sportif pour Yves. Ces espaces permettent aux personnes de prendre part à un projet, à une idée et de se regrouper avec d'autres. Cette dimension du « prendre part » est essentielle à la pleine participation des personnes et c'est toujours en prenant part que l'engagement débute. Prendre part rime aussi souvent avec sociabilité et sentiment d'appartenance et l'on a vu que c'est un puissant facteur d'engagement au jeune âge, mais que ce facteur diminue ensuite – sans toutefois disparaître – pour laisser place à une dimension plus singulière, où le pouvoir d'agir s'exprime différemment, notamment dans la mobilisation des ressources.

Zimmermann (2008) propose aussi de considérer la capacité (le pouvoir d'agir) de manière située. Cela signifie qu'une conjonction d'éléments structurels, biographiques, géographiques ou sociaux crée une impulsion, pour qu'une personne, à un moment donné, se mette en action. Il y aurait donc un carrefour d'éléments qui initie une mise en mouvement... ou non. En effet, le pouvoir d'agir peut très bien rester à l'état de latence et ne jamais s'exprimer. En résumé, le pouvoir d'agir est situé et est par conséquent différent d'une sphère à l'autre. Cependant, l'hypothèse qu'un pouvoir d'agir développé dans une sphère peut se reproduire, peut-être sous une autre forme, dans une autre sphère, serait pertinente à investiguer. Dans ce travail, j'ai plutôt développé l'aspect compensatoire du bénévolat, mais il serait intéressant de se pencher sur l'effet propagateur du pouvoir d'agir bénévole sur les autres sphères de vie. En outre, les frontières entre sphères ne sont absolument pas étanches, en particulier dans le contexte actuel où on assiste à une porosité entre sphères qui crée une sorte de brouillage des rôles et des spécificités de chacune d'entre elles.

À cette construction sociale et située, ajoutons l'intention. Avant l'action, il y a l'intention et cette intention ou ce choix est le produit d'une complexité d'éléments tant sociaux que personnels. L'intention est donc elle aussi située, comme en témoigne Zielinski (2009) :

Celui qui choisit n'est jamais indépendant de la situation dans laquelle il choisit (c'est en fonction de cette situation qu'il va se fixer des fins, délibérer, peser les motifs...). C'est même à cause de notre situation que nous voulons ou désirons telle ou telle chose – le libre choix n'a pas lieu « hors » situation. (p. 13)

C'est en substance ce que j'ai développé au chapitre 4, avec le « terreau décisionnel ». Si le pouvoir d'agir ne se réduit pas à l'intention – comme l'indique Genard (2005), vouloir n'est pas égal à pouvoir –, il y a tout de même quelque chose de cet ordre : le « vouloir agir » peut être un préalable au pouvoir d'agir.

L'importance des ressources

Prendre en compte cette dimension construite et située du pouvoir d'agir est essentielle car elle renvoie aux ressources mobilisées par une personne à un moment donné de son parcours. Or, si les ressources ne font pas tout, elles sont toutefois une composante essentielle du pouvoir d'agir. Ainsi, que ce soit avec le scoutisme ou la Constituante, Julia et Gilles ont eu les moyens personnels et sociaux de convertir ces instances-ressources en des espaces de développement extrêmement importants. Cette possibilité de conversion s'opère par exemple grâce à un univers familial aimant qui offre une sécurité affective pour Julia ou par le réseau relationnel des parents de Gilles qui multiplie les opportunités. On mesure ici à quel point les ressources, même si elles sont indispensables à l'action, ne sont qu'un moyen de l'action et qu'elles sont extrêmement contingentes de l'environnement personnel, social et économique d'une personne. C'est d'ailleurs un des grands principes de Sen : il ne s'agit pas d'augmenter et de distribuer les ressources, il s'agit d'augmenter les possibilités d'accéder aux ressources, en tenant compte des valeurs et des préférences des personnes.

Dans le cadre de cette réflexion sur les ressources, le débat qui a été soulevé par l'initiative populaire fédérale « Pour un revenu de base

inconditionnel (RBI) »¹ m'a beaucoup interrogée. Si au départ j'ai considéré cette initiative comme une forme de politique « ressourciste », en écoutant les arguments des initiant·e·s, je me suis prise à penser que finalement, le RBI donnerait l'occasion de réaliser ce que Sen nomme « le pouvoir d'être et de faire », autrement dit, le pouvoir d'agir. Si le RBI devenait un droit réel², alors il s'agirait d'une ressource mobilisable par tout le monde et qui contribuerait à l'actualisation du pouvoir d'agir comme, se former, lancer sa propre entreprise ou partir en voyage humanitaire, actions qui sont souvent abandonnées faute de moyens financiers. Autrement dit, il y aurait une possibilité de choisir entre plusieurs modes de vie et ceci rejoint complètement la philosophie de Sen pour qui chaque personne devrait pouvoir choisir la vie qu'elle désire mener et à laquelle elle accorde de la valeur.

Valeurs et pouvoir d'agir

Pourquoi les valeurs sont-elles tellement importantes lorsque l'on parle du pouvoir d'agir ? J'ai esquissé plus haut la question de l'intention, qui se rapproche aussi du désir, du choix, des préférences, de la motivation ou du « vouloir agir ». A ces termes peuvent être attachées des « grandeurs », au sens de Boltanski et Thévenot (1991). Autrement dit, à l'intérieur des mondes (inspiration, domestique, opinion, civique, marchand et industriel), les personnes se réfèrent à un bien commun, des figures, des manières d'agir et des formes d'investissement d'ordre divers.

Si une personne choisit l'option A plutôt que l'option B, il s'agit peut-être d'un choix rationnel ou d'une préférence adaptative, mais ce choix ou cette préférence est dans tous les cas motivée par des valeurs – au sens de « grandeurs ».

1. Cette initiative a été rejetée par 76,9 % des votant·e·s le 5 juin 2016.

2. Les initiant·e·s considéraient le RBI comme un droit universel, tels les Droits de la personne humaine, et non comme un salaire.

Une actualisation des valeurs

Ce qui ressort de l'analyse, c'est que l'engagement bénévole permet une actualisation des valeurs qui ne peuvent l'être, ou alors que partiellement, dans les autres sphères comme le travail salarié. Quand Clot (2010, p. 165) évoque le « travail empêché » comme étant la source principale de la souffrance au travail, ce sont bien des valeurs qui sont malmenées, car l'individu se trouve dans l'incapacité de bien faire son travail, selon ses valeurs et selon ses exigences de qualité. Plusieurs témoignages pointés dans l'analyse ont montré que la sphère bénévole peut agir comme une possible réparation ou compensation de la sphère professionnelle. La satisfaction personnelle qui apparaît dans les *verbatim*, comme le sentiment d'être utile ou la fierté du travail accompli, montre comment l'investissement subjectif dans la sphère bénévole est important et permet aux bénévoles de (re)trouver ou de restaurer du pouvoir d'agir et du sens de l'agir.

Cette satisfaction personnelle est forcément liée aux valeurs : c'est parce que l'on est en adéquation avec ce à quoi l'on accorde de la valeur que l'on peut être satisfait-e et se reconnaître soi-même. Cette dimension de cohérence entre valeurs ou idéaux et pratiques est d'ailleurs particulièrement manifeste dans les témoignages. Lorsque Taylor (1991/1994) évoque l'« idéal d'authenticité », il y a cette idée d'être en accord avec soi, qui est une dimension très personnelle et qui répond à la place qu'occupe l'individu dans la société contemporaine : il s'agit d'être soi au sein de l'espace social. Or pour être soi, il faut reconnaître sa propre valeur et cette reconnaissance passe souvent par les actions que l'on a pu mener (actions qui doivent être cohérentes avec nos valeurs). On retrouve les propos de Zask (2011), à savoir la participation comme un processus d'individuation qui produit du commun.

Pour poursuivre la réflexion au sujet des valeurs, on peut se référer au récent ouvrage de Nathalie Heinich (2017) *Des valeurs : une approche sociologique*. Elle propose une sociologie axiologique et s'intéresse prioritairement au rapport aux valeurs, sans adopter une posture morale. Elle analyse comment une société forme des

jugements et des valeurs dont trois sens distincts sont mis en évidence dans son ouvrage :

J'ai tenté de comprendre ce que les gens entendent lorsqu'ils parlent de « valeur » ou de « valeurs » [...]. Le premier sens, au singulier (« la valeur »), renvoie à la grandeur, à l'importance, au mérite d'une chose, d'une personne, d'une action, d'un état du monde : ce que cela « vaut », quel « prix » on peut lui accorder – et « la valeur » est d'ailleurs souvent confondue avec le prix au sens monétaire, notamment dans l'approche économique de la notion de valeur, très riche mais réductrice au regard de ses usages effectifs. Le second sens peut s'employer au singulier comme au pluriel : « une » valeur », « les » valeurs ». On qualifie ainsi un objet doté « de » valeur au premier sens, c'est-à-dire valorisé : soit un objet concret (un actif boursier, un bijou, une montre de prix...), soit un objet abstrait (la paix, le travail, la démocratie...). En ce sens, une valeur équivaut à ce qu'on appelle un « bien », autrement dit le produit d'une valorisation. Le troisième sens, lui aussi utilisable au pluriel comme au singulier, c'est le principe au nom duquel de « la » valeur (au premier sens) est attribué à ce qui devient ainsi « une » valeur (au deuxième sens) : par exemple la valeur de bonté, la valeur de beauté, la valeur d'authenticité, etc. Ce sont ces principes de valorisation ou de dévalorisation (autrement dit ces « principes axiologiques »). (Bastie, 2017)

La proposition de Heinich ouvre des perspectives intéressantes, notamment pour aller plus loin dans l'analyse du rapport aux valeurs en lien avec l'action¹. Toutefois, peut-on objectiver la/les valeur(s) ?

1. Si Heinich se défend d'adopter une posture morale dans sa théorie des valeurs, ce n'est pas le cas des positions (certain-e-s diront valeurs) polémiques qu'elle porte dans l'espace public, parfois de manière virulente. Cela peut paraître contradictoire et faire en partie écran à la contribution que cette auteure amène à la compréhension du rapport aux valeurs.

Pour trouver des éléments de réponse à cette question, une compilation, éditée en français en 2011, de plusieurs textes du pragmatiste américain John Dewey sur les valeurs peut être source d'éclaircissements. Dans l'introduction de cet ouvrage, Alexandra Bidet, Louis Quéré, et G r me Truc (2011), pr cisent ce que Dewey entend   propos des valeurs :

plut t que de les concevoir en termes de processus mentaux, de pr f rences arbitraires ou de principes abstraits, montrer que les valeurs sont des choses qui se produisent dans le monde et que leur formation peut et doit  tre soumise aux m thodes de l'enqu te¹. Elles correspondent   ce   quoi nous tenons manifestement. (p. 4)

« Ce   quoi nous tenons » signifie qu'on attribue une valeur positive   un objet et que cela se manifeste dans le fait que nous en prenons soin et que nous le prot geons afin de prolonger son existence (p. 12). « Un jugement de valeur est un jugement pratique comme un autre : il a pour fonction de d finir la conduite   tenir en relayant ou en transformant nos habitudes » (p. 13).

Je n'irai pas plus loin dans l'exploration de la vaste r flexion de Dewey sur les valeurs (nomm e th orie de la valuation). Je retiens surtout un  l ment essentiel pour la probl matique qui m'int resse, c'est la fonction des valeurs comme *op rateurs d'action* et ce, de mani re situ e.

La place du don

Le don est apparu souvent dans les t moignages des b n voles, soit de mani re directe, soit indirectement. En quoi est-il li  aux valeurs ?

Le don de temps, constitutif du b n volat, est une valeur qui peut s'exprimer dans ce cadre, dans le sens o  il n'y a pas de rapport

1. L'enqu te est un concept cl  chez Dewey. C'est dans le processus d'enqu te qu'il place la pens e r flexive.

marchand. Cette problématique soulève la question de la valeur et de la portée des actions dans un système non-marchand. A ce titre, lors d'un débat télévisé au sujet du RBI, Ralph Kunding¹ interroge la valeur du travail : le travail, est-ce une activité pour laquelle on est payé ou est-ce une activité pour laquelle on se rend utile pour la société ? Cette question fait directement appel à la valeur du travail bénévole ou au travail exercé dans le cadre familial et invite à questionner l'idée du travail rémunéré comme seule norme de travail.

Toujours à propos du don, le fait de rendre à la société un peu de ce qu'on a reçu est également une dimension que je place dans les valeurs. Au-delà de la redevabilité ou du contre-don, il s'agit de transmettre (en redonnant) ce qui a de la valeur pour soi. Ainsi, Ariane estime primordial de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement, parce que la nature a été et est toujours extrêmement nourricière à son égard. Il s'agit donc pour Ariane d'une valeur qu'elle partage et cherche à faire perdurer au travers de son activité bénévole.

Enfin le don est aussi une forme de pouvoir d'agir, car être en mesure de donner – de son temps, de sa personne – engage le soi dans l'espace social et le marque ainsi de son empreinte et de ses valeurs.

Le potentiel du bénévolat en termes de pouvoir d'agir

La sphère bénévole apparaît comme pourvoyeuse d'opportunités et de développement en tous genres. C'est un espace qui permet un déploiement de possibilités propices au développement du pouvoir d'agir.

1. Intervention lors de l'émission Infrarouge « Un revenu pour tous, même sans travailler ? », Radio Télévision Suisse (RTS), 6 avril 2016.

Agir concrètement

Une dimension qui apparaît comme absolument constitutive du pouvoir d'agir, c'est la possibilité que les bénévoles ont d'agir de manière directe et concrète sur leur environnement. A l'ère d'une tertiarisation de plus en plus importante des emplois, le travail est souvent invisible et immatériel, ce qui peut engendrer un sentiment de perte de sens, d'inachevé ou de frustration. Or, comme l'expriment de différentes manières Zask (2011), Vermeersch (2004) ou encore Le Bossé (2003, 2008), pour avoir prise sur son environnement, il faut pouvoir voir le résultat de son action ou avoir le sentiment que son action a contribué à façonner l'environnement ou une situation.

Ce besoin de tangibilité s'accompagne d'une prise de conscience de ses propres limites et du fait que le pouvoir d'action se déploie souvent dans un environnement proche et accessible. Les nombreuses initiatives locales et citoyennes, qui émergent ces derniers temps et agissent comme une réponse au monde globalisé où l'individu n'a que peu de prise sur ce qu'il consomme, en sont les témoins. Pensons aux coopératives de logement, aux potagers communs, aux monnaies locales. Si le film *Demain*¹ a eu un tel écho, c'est bien parce qu'il propose des solutions réelles, accessibles et locales à certains problèmes écologiques et économiques d'ordinaire présentés de manière catastrophiste et culpabilisante.

Or, dans ce film, les problèmes ne sont pas niés ou sous-estimés, mais les initiatives présentées, portées par des citoyen-ne-s lambda, sont porteuses d'espoir, non seulement parce qu'elles fonctionnent, mais parce qu'elles ne requièrent pas forcément de grands moyens logistiques ou financiers, et surtout, parce qu'elles sont soutenues par des personnes directement concernées. C'est typiquement ce que l'on peut appeler des initiatives *bottom-up*, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas dictées ou proposées par une instance supérieure. En ce

1. Film documentaire français de Cyril Dion et Mélanie Laurent (2015).

sens, ces personnes font preuve d'un pouvoir d'agir collectif tout à fait remarquable.

Si je ne me suis pas penchée sur les dimensions collectives du pouvoir d'agir dans ce travail, je pense néanmoins que certains mécanismes sont semblables, que ce soit pour du collectif ou de l'individuel. En effet, on retrouve les questions d'actions concrètes et locales ainsi qu'une prise de décision qui vient de la base et non d'en haut. Pour continuer la réflexion, il serait intéressant de se pencher sur le rapport que le pouvoir d'agir individuel entretient avec le pouvoir d'agir collectif.

Pour revenir à l'individuel, les possibilités d'actions concrètes et accessibles contribuent aussi à établir ou rétablir une cohérence entre les valeurs et les actions. Lorsque Julia affirme que *la faim est un scandale*, elle aimerait que ce fléau soit éradiqué au niveau mondial, pourtant elle sait très bien qu'elle n'a qu'une petite marge de manœuvre, mais elle la saisit pour agir à son niveau contre ce problème qu'elle constate autour d'elle et pas uniquement dans les pays les plus défavorisés. Elle se donne alors les moyens pour agir selon son éthique et selon les possibilités qui sont les siennes. C'est en substance également le constat de Clot et Simonet (2015) : « Les accomplissements réalisés concrètement, l'opérationnalité de l'action sont indispensables pour pérenniser, entretenir et même renouveler la vitalité conquise. Le développement du pouvoir d'agir effectif implique donc les vertus de l'efficacité et pas seulement celles du sens » (p. 41).

Un espace de liberté

La sphère bénévole apparaît aussi comme un espace de liberté, moins contraint que la sphère professionnelle. Dans l'analyse, j'ai longuement évoqué la place du travail bénévole par rapport au travail salarié. Les entretiens ont fait émerger cette dimension de manière très forte, et finalement, j'ai accordé une grande place à la notion de travail au sens large. Observer plus précisément le travail salarié à partir du bénévolat

serait une option de recherche très prometteuse, car ce qui est dit d'une sphère peut en dire long sur une autre.

Le bénévolat a donc souvent été mentionné comme étant un lieu offrant une certaine liberté d'action. Cet espace de liberté est saisi par Laure, qui dans un premier temps envisage le bénévolat comme levier de réorientation professionnelle, puis qui finalement s'y plaît tellement qu'elle ne songe pas à reprendre une activité salariée. Le confort et la liberté qu'offre le bénévolat lui procurent un rythme de vie agréable où elle peut s'occuper de sa fille tout en ayant une activité où elle se sent utile et qui lui procure du plaisir. D'ailleurs, elle invoque le terme « liberté » quand je lui ai demandé ce qu'était pour elle le pouvoir d'agir : *La liberté de pouvoir faire des choses vraiment*. Chez Susana, on retrouve également cette idée de liberté, notamment par rapport aux choix : *[Quand on parle] de pouvoir d'agir, moi je pense au pouvoir de choix qu'on a de faire plusieurs choses dans ce monde. [...] D'avoir le choix de faire une infinité de choses*.

On peut aussi se référer au discours militant de Gilles : *L'activité bénévole c'est ce qui permet à l'individu de dire : « ben moi j'ai envie de pouvoir faire ceci, j'ai envie de m'investir dans tel domaine »*. Ainsi malgré toutes sortes de contraintes, professionnelles ou non, *on a un reste du temps qu'on peut consacrer à des activités que l'on souhaite. Et puis ça nous permet aussi de nous réaliser dans d'autres activités*. Pour Gilles, c'est non seulement un espace qui permet de se réaliser, mais c'est aussi un espace plus démocratique que ne l'est la sphère professionnelle, puisque dans le bénévolat les personnes sont réunies autour d'un projet commun et non en fonction de leurs diplômes ou de leur provenance sociale.

Réduire les inégalités par le bénévolat ?

Le positionnement éthique de Gilles par rapport au bénévolat que cet informateur conçoit comme un espace offrant une place à des personnes qui n'en ont pas ou réduisant les inégalités sociales mériterait une recherche approfondie. Il s'agirait notamment d'explorer en quoi

le bénévolat pourrait être un levier d'insertion sociale, en particulier pour des personnes en situation de vulnérabilité (chômage de longue durée par exemple). Aucun-e des bénévoles interviewé-e-s dans le cadre de ce travail n'était dans ce cas de figure, ils et elles avaient tou-te-s un statut socio-économique plutôt élevé. Il serait cependant pertinent de mener une étude avec des personnes ayant un ancrage social différent, notamment pour explorer cette dimension du bénévolat comme levier social, mais aussi pour découvrir d'autres aspects qui n'apparaissent peut-être pas avec le public de cette recherche.

En contrepoint, Simonet (2010) a montré que le bénévolat en France tendait à reproduire la structure et les codes du travail salarié (conditions d'entrée, entretiens d'embauche, formations continues, management RH des bénévoles, etc.), ce qui peut entraîner *de facto* une reproduction des inégalités sociales liées au travail. Ce constat est en porte-à-faux avec la vision de Gilles, mais comme je ne me suis pas intéressée aux structures bénévoles (associations), il est difficile de me positionner à ce sujet. Il y a là matière à réfléchir sur le contexte associatif suisse : assiste-t-on à une managérialisation de ce secteur ?

On peut aussi s'interroger sur ce que le bénévolat produit en termes de réduction des inégalités. Par exemple, les Cartons du cœur dont Julia préside une antenne régionale offrent une aide directe aux personnes démunies et pallient les manques de structures étatiques. Les Cartons du cœur se substituent¹ en quelque sorte à l'aide sociale et ont un impact direct sur les bénéficiaires. Cependant, les inégalités fondamentales subsistent et en cela, l'action des Cartons du cœur ne change rien. Au-delà de cet exemple précis, il s'agirait de voir en quoi l'activité bénévole a un impact ou non sur les structures sociales et les inégalités qu'elles produisent.

1. Il faut relever que selon les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique (2017), le travail bénévole équivaldrait à une masse salariale de 34 milliards de francs pour l'année 2016, ce qui est considérable et qui donne une idée du montant qu'il faudrait investir si bon nombre d'associations actives au niveau de la solidarité sociale n'existaient pas.

Enfin, une constante relevée par l'ensemble des interviewé-e-s est le sentiment d'utilité que leur procure leur activité bénévole. Cela peut paraître anodin et pourtant, pour Pierre-Noël Giraud (2015), l'inutilité est la pire des injustices contemporaines et il faut la combattre. Être inutile aux autres ou être inutile économiquement « enferme dans des trappes d'où il est très difficile de sortir ». Il s'agit tout simplement d'une négation de l'être humain, de son rôle, de sa contribution à l'humanité. Le sentiment d'utilité que procure le bénévolat n'est donc pas inutile ; c'est la réparation d'une injustice. D'un point de vue philosophique, l'« utilité de l'inutile » a fait l'objet d'un manifeste de la part de Nuccio Ordine (2016) où il revendique le sens de l'inutilité (en opposition à l'efficacité ou à la rentabilité), notamment dans ce qui touche au relationnel, au temps pris pour les autres ou pour soi, ou encore à la créativité.

Piloter sa vie

Il semble que le bénévolat soit une pratique qui permette un certain pilotage de sa vie. Cela peut se traduire par un contrôle des activités dans lesquelles la personne est impliquée, comme pour Yves, ou par une actualisation de valeurs profondes, pour Julia notamment. Dans les rapports avec la sphère professionnelle, le bénévolat peut être une possibilité de réorientation, comme pour Laure et Muriel, de prolongation de la vie professionnelle comme pour Philippe ou encore de compensation pour Ariane. Dans la vision de Gilles, il s'agit avant tout d'un espace de réalisation personnelle en dehors du travail.

Tous ces mouvements indiquent une primauté de l'individu-acteur : c'est lui qui choisit, à un moment donné et quand il est en « situation capacitante », de s'engager et d'agir. Il y a bien sûr d'autres espaces où l'individu peut être acteur, mais il me semble que la sphère bénévole concentre les possibilités, de par la multitude de domaines concernés (culturel, social, humanitaire, sportif) et par le fait qu'il s'agisse d'une activité non obligatoire – donc librement choisie – et non rémunérée,

ce qui ôte la relation salariale et qui rend la personne bénévole plus libre par rapport à son engagement.

Les contraintes et les relations de pouvoir existent cependant toujours. Mais peut-être sont-elles plus facilement négociables dans cette sphère où la liberté est plus grande ?

Un faisceau de reconnaissance

La reconnaissance apparaît en filigrane tout au long de ce travail. Elle est liée au bénévolat comme au pouvoir d'agir.

La question posée par Fraser (2004), à savoir si on reconnaît l'égalité ou la différence, n'est pas anodine en ce qui concerne le bénévolat. Comme je l'ai souligné dans mon analyse, l'entrée dans le bénévolat à un jeune âge correspond souvent à un besoin d'appartenance. La reconnaissance porte alors sur une identification, sur le fait que la personne est reconnue dans le groupe comme égale aux autres. Ensuite, si ce besoin d'identification ne disparaît pas, il s'atténue néanmoins chez les bénévoles au fil du temps. Vient alors une envie de se réaliser ou de réaliser quelque chose en accord avec ses valeurs. C'est donc sur sa contribution particulière, voire sa différence que porte ensuite la reconnaissance. La reconnaissance comporte donc une dimension processuelle, que l'on peut qualifier de parcours, comme le propose Ricœur (2013) dans son ultime ouvrage.

Si l'on reprend les objets de la reconnaissance identifiés par Ferrarese (2011, pp. 162-163), la sphère bénévole peut participer à la reconnaissance d'un statut, d'une identité et de besoins, mais l'objet de la reconnaissance me semble porter en premier lieu sur la contribution apportée par les bénévoles dans la sphère publique. Cette part personnelle apportée au commun (Zask, 2011) participe au processus d'individuation, de par le fait que l'individu joue un rôle qu'il est le seul à jouer (contribution), mais aussi parce que cette part laisse une empreinte dans l'histoire commune, à l'image d'un héritage. Il s'agit donc de reconnaître cette individualité et cette contribution, soit une

forme d'altérité (différence pour Fraser, 2004). L'espace bénévole peut offrir cette forme de reconnaissance et celle-ci participe au pouvoir d'agir, car le fait d'être identifié-e et reconnu-e (par soi-même et par les autres) pour sa contribution forge la confiance, l'estime de soi et justifie le bien-fondé de l'action.

Développer ses capacités : le bénévolat comme lieu d'apprentissage informel ?

Cette partie se veut une suite des trois points développés précédemment dans ce chapitre (les origines du pouvoir d'agir ; valeurs et pouvoir d'agir ; le potentiel du bénévolat en termes de pouvoir d'agir). Il s'agit de mettre en perspective l'engagement bénévole comme une forme d'apprentissage informel qui permet de développer des capacités. Je commencerai par définir, puis situer la notion d'apprentissage informel, j'évoquerai aussi quelques enjeux et défis liés à l'apprentissage informel. Enfin, je l'interrogerai en regard des parcours des bénévoles interviewé-e-s.

Comment définir l'apprentissage informel ?

Une première constatation est partagée par celles et ceux qui ont tenté une revue de la littérature autour de cette notion (Brougère & Bézille, 2007 ; Cristol & Muller, 2013) : l'apprentissage informel est quelque chose de flou, de diffus, de souterrain, de caché, d'invisible, de clandestin, de buissonnier, de nomade... Allen Tough (2002) est l'un des premiers à avoir utilisé la métaphore de l'iceberg, pour mettre une image sur cette immense partie immergée qu'est la part informelle des apprentissages (souterrains, invisibles) – la partie submergée faisant référence aux apprentissages formels.

Au flou terminologique s'ajoute un flou conceptuel et épistémologique (Cristol & Muller, 2013, p.15 et p.20) ainsi qu'une absence de véritable consensus autour de la notion d'apprentissage informel. Dans les définitions de l'Union européenne ou celles de

l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), l'apprentissage informel se caractérise par une absence de structure le soutenant (pas d'institution à vocation éducative) et une absence d'intentionnalité d'apprentissage. L'ensemble de ce qui caractérise ou qui définit l'apprentissage informel relève de termes de nature plutôt négative ou qui soulignent une absence. D'ailleurs, l'adjectif informel¹ renvoie à informe (qui n'a pas de forme)...

Plusieurs auteur-e-s ont donc cherché à lui donner forme, c'est notamment le cas de Daniel Schugurensky (2007), qui définit une typologie avec trois types d'apprentissages informels combinés avec deux variables (intentionnel et conscient) (tableau 3).

Tableau 3 : Les trois formes d'apprentissages informels

	Intentionnels	Conscients
Auto-dirigés	Oui	Oui
Fortuits	Non	Oui
Socialisation	Non	Non

Repris de Schugurensky, 2007, p. 16.

Les apprentissages auto-dirigés renvoient aux « projets éducatifs » entrepris par des personnes (seules ou au sein d'un groupe) sans l'aide d'un professeur, bien qu'il puisse y avoir la présence de « personnes-ressources » qui ne se considèrent pas comme des éducateurs professionnels. [Cela se rapproche de l'auto-formation]. [...] Les apprentissages fortuits renvoient aux expériences d'apprentissage qui se produisent quand l'apprenant n'a, au préalable, aucune intention d'apprendre de cette expérience mais se

1. Billett (2002) critique d'ailleurs l'usage du terme informel car, selon lui, cet apprentissage a bien une forme, elle est juste différente.

rend compte, une fois l'expérience terminée, qu'il a appris quelque chose. La socialisation (ou apprentissage tacite) renvoie à l'assimilation presque naturelle des valeurs, attitudes, comportements, savoir-faire et connaissances qui se produit dans la vie quotidienne. (Schugurensky, 2007, p. 16)

Lorsqu'il s'agit de situer l'apprentissage informel, on le place volontiers à l'extrémité d'un continuum allant du non structuré (informel) au structuré, ou institutionnalisé (formel). L'apprentissage serait donc un continuum entre ces deux pôles. Cependant, une autre logique consiste à le considérer comme une hybridation entre des dimensions formelles et informelles :

les formes d'apprentissage s'entrecroisent et s'entrelacent avec des situations formelles et sont souvent associées pour générer des formes hybrides. [On peut également parler de] « savoirs tissés » où l'expérience éducative formelle fait écho par un jeu de médiations sociales à des apprentissages informels. (Cristol & Muller, 2013, pp. 23-24)

Pour terminer cette partie sur la définition de l'apprentissage informel, je retiens particulièrement la définition proposée par Denis Cristol et Anne Muller (2013). Leur proposition fait également appel à une métaphore, celle de la poésie¹, pour montrer les différentes caractéristiques de l'apprentissage informel. Cette définition introduit une dynamique de parcours proche de celle pensée par Zimmermann (2013) et au contraire des autres définitions, elle n'est pas formulée par la négative :

Pour prendre l'image de la poésie, si les apprentissages formels obéissent à une versification et à une métrique régulière dont la

1. La « fonction » des métaphores est qu'elles « nous permettent de comprendre un domaine d'expérience dans les termes d'un autre » (Lakoff & Johnson, 1985, p. 127).

rime est prévisible, les apprentissages informels tiennent plus de la prose et du texte libre. Car chaque apprenant placé dans un environnement particulier devient autodidacte à la mesure de ses besoins, de ses envies, de ses moyens et de son récit propre. (Cristol & Muller, 2013, p. 28)

Enfin, ces mêmes auteurs modèrent les catégories qui cherchent à typifier les apprentissages informels :

Les apprentissages informels vont au-delà de la distinction entre apprentissage intentionnel ou non intentionnel, planifié ou non planifié, proposée par Schugurensky (2007). Ils intègrent la pluralité des temporalités liées à l'intention, à l'attention, aux événements, aux circonstances, au sens recherché. (Cristol & Muller, 2013, pp. 47-48)

L'apprentissage informel en contexte

L'apprentissage informel n'est pas une notion nouvelle. L'un des premiers à en avoir parlé est l'américain Eduard Lindeman qui décrit en 1926 l'éducation des adultes comme « une aventure coopérative d'apprentissage informel, non autoritaire dont le but principal est de découvrir la signification de l'expérience »¹. Lindeman était contemporain et ami de Dewey et ce dernier avait à cette époque déjà commencé ses travaux autour de l'expérience en éducation. L'influence du courant pragmatiste américain sur les conceptions de l'apprentissage informel ou expérientiel est toujours considérable aujourd'hui.

Au début des années 1970, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) introduit la trilogie

1. Traduit de : « *A cooperative venture in non-authoritarian, informal learning, the chief purpose of which is to discover the meaning of experience* ». Repéré à <http://infed.org/mobi/eduard-c-lindeman-and-the-meaning-of-adult-education/>

« formel, non-formel¹ et informel » toujours utilisée aujourd’hui. Les années 1970 sont des marqueurs de changement au sein de l’éducation : le concept d’Education permanente apparaît, ce qui signifie une démocratisation de l’accès à la formation pour les adultes et une possibilité de rattraper une scolarité lacunaire. On prône également un accès à la formation pour les habitant-e-s des pays en voie de développement qui soit adaptée à leurs besoins et à leurs coutumes (avec notamment les travaux de Freire [1974] sur l’alphabétisation dans une démarche d’émancipation). Que ce soit pour l’éducation permanente dans les pays industrialisés ou pour l’éducation dans les pays en voie de développement, la formation informelle était une réponse aux limites de l’éducation purement scolaire. Un vent libertaire souffle également : Ivan Illitch (1971/1971) remet en question la scolarisation de la société et revendique une éducation plus informelle, où l’on apprendrait en dehors des structures pensées pour cette fonction. Les années 1970 forment donc un terreau propice à un re-questionnement de l’école et des savoirs qu’elle produit : la dimension informelle prend alors tout son sens.

Dans les années 1980, on commence à parler de compétences. Ce concept, maintes fois décrit et actuellement décrié par certain-e-s, aura tout de même le mérite d’avoir questionné la formation formelle : l’école permet-elle vraiment le développement des compétences ? Lesquelles ? Là aussi, des doutes sur l’efficacité d’une éducation purement formelle sont émis, notamment sur le fait que les compétences se développent et se déploient principalement dans l’action, comme l’a souligné entre autres Guy Le Boterf (1994).

Dans les années 1990 émerge le concept de société de la connaissance qui initie l’orientation stratégique prise par l’Union européenne en termes d’éducation (Sommet de Lisbonne de 2000) : il

1. Le non-formel étant souvent considéré comme de la formation continue. Il s’agit d’un apprentissage intentionnel et qui a lieu dans une structure, mais qui ne débouche pas sur un diplôme officiel.

s'agit principalement du *Lifelong learning*¹ (ci-après LLL) qui est défini comme « Toute activité d'apprentissage entreprise à tout moment de la vie, dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences dans une perspective personnelle, civique, sociale, et/ou liée à l'emploi » (Commission des communautés européennes, 2001, p. 39). La formulation « toute activité d'apprentissage » ouvre grand la porte aux apprentissages informels. Presque deux décennies plus tard, le LLL reste d'actualité et est à relier avec ce que j'ai développé au chapitre 1 dans la partie « La société biographique ». Dans une perspective LLL, l'individu est tenu de prendre en charge ses apprentissages, de développer ses compétences professionnelles et personnelles et d'adopter une posture proactive pour s'intégrer socialement et professionnellement. Cette attitude proactive peut s'apparenter à ce que Philippe Carré a défini comme l'apprenance, à savoir « un ensemble durable de dispositions favorables à l'action d'apprendre dans toutes les situations formelles et informelles, de façon expérientielle ou didactique, autodirigée ou non, intentionnelle ou fortuite » (Carré & Lebelle, 2009, p. 75). Mais, comme le souligne aussi Carré (2006), « on ne produit ni le goût, ni l'art d'apprendre par décret » (p. 22). Cette dernière considération me semble tout à fait capitale pour la problématique qui m'intéresse et est à mettre en lien avec l'approche par les capacités développée au chapitre 1. Avoir l'ambition de développer les capacités d'une personne signifie prendre en compte plusieurs paramètres dont ceux qui la concernent directement, c'est-à-dire ses choix, ses préférences et ses valeurs.

Portée et limites de l'apprentissage informel

Cette contextualisation de la notion d'apprentissage informel était nécessaire pour la situer d'un point de vue historique, mais surtout pour comprendre que les usages de cette notion varient en fonction

1. Apprentissage tout au long de la vie. En français, le terme « apprentissage » est parfois remplacé par les termes « éducation et formation ».

des époques et des projets sociétaux en cours : « La nature et la portée des apprentissages informels changent en fonction des conditions politiques et sociales, de l'époque ou du pays considéré, des systèmes de qualifications en place, de l'organisation du travail ou encore du besoin de reconnaissance » (Cristol & Muller, 2013, p. 25). De manière peut-être un peu caricaturale, on peut dire qu'on est passé d'une logique d'émancipation des personnes et de démocratisation de l'accès à la formation à une logique d'instrumentalisation de l'apprentissage informel servant en premier lieu des intérêts socio-économiques. Cette instrumentalisation passe par une valorisation des auto-apprentissages, et donc d'un·e apprenant·e autonome et responsable de ses apprentissages.

Cependant, pour modérer mes propos tranchés, cette instrumentalisation peut également être vue comme une chance et une opportunité inédites. Je pense notamment aux pratiques de validation des acquis de l'expérience (VAE) qui permettent de reconnaître, sous certaines conditions, une expérience professionnelle ou personnelle en vue de l'obtention d'un diplôme reconnu. Il s'agit d'une reconnaissance sociale d'une expérience en regard d'un référentiel officiel. Toutefois, dans une démarche VAE, ce n'est pas l'apprentissage informel qui est reconnu et validé, ce sont les acquis de l'apprentissage informel. Avant la validation officielle, tout un processus d'identification, de reconnaissance et de valorisation de ces acquis doit se faire par l'intermédiaire d'un travail réflexif sur son expérience. Ce processus de prise de conscience fait souvent l'objet d'un accompagnement professionnel (Lainé, 2006).

Ce dernier point concernant la prise de conscience est déterminant quant à l'utilisation ou aux bénéfices qu'une personne peut puiser de ses acquis informels. En effet, une partie de ces acquis peuvent rester à l'état latent et ne pas se manifester, car ils n'ont pas été verbalisés, n'ont pas été identifiés comme étant des acquis et ressources et n'ont donc pas été reconnus, que ce soit par l'individu ou par une instance sociale. Ceci est d'ailleurs l'une des limites de ma recherche. Même si, parfois, par mes questions, des bénévoles ont pu engager

un processus réflexif sur leur parcours, ce n'était pas l'objectif premier de ma recherche de rendre conscientes les personnes de leurs acquis développés par l'expérience bénévole. Ceci devrait faire l'objet d'une autre recherche, plutôt de type intervention, avec des entretiens menés dans le but de faire émerger les acquis de l'expérience bénévole, par le biais notamment de l'explicitation, selon la technique de Pierre Vermersch (2006).

Enfin, de manière plus générale, reconnaître le potentiel de l'apprentissage informel peut inciter à « formaliser » cette dimension informelle, pour le rendre plus visible, plus concret... Or, et c'est là tout le paradoxe, formaliser l'apprentissage informel reviendrait à le normaliser, il deviendrait donc une nouvelle conformité, une injonction supplémentaire et perdrait ce côté insaisissable, libre et ouvert.

Quels modèles d'apprentissage informel dans le cadre du bénévolat ?

Les travaux autour de l'apprentissage informel évoquent souvent la relation de celui-ci avec le travail. Si, plusieurs fois dans cette recherche, j'ai proposé de considérer le bénévolat comme une activité de travail au sens large, il est pertinent de se pencher sur les travaux qui cherchent à mieux comprendre ces processus d'apprentissage informels au travail. Ceci en sachant que « la notion d'apprentissage informel en situation de travail s'étend au-delà des frontières du travail rémunéré, des lieux de travail et même de la tâche de travail prescrite » (Coulombe, 2012, p. 49).

Si l'activité bénévole est considérée comme du travail, alors « les organisations de travail [bénévole] qui sont des lieux d'interactions, voire de confrontation entre les travailleurs et les missions qu'ils doivent assumer constituent des instances plus ou moins apprenantes » (Cristol & Muller, 2013, p. 32).

Dans ses travaux sur l'apprentissage en situation de travail, Billett (2009) a notamment cherché à comprendre à quelles conditions un lieu de travail pouvait être source d'apprentissages, en mettant en

évidence les *affordances* (ressources sur le lieu de travail), l'accès à ces ressources, ainsi que l'engagement des personnes. Billett postule que c'est dans un rapport négocié et réciproque entre les ressources (dimensions sociales) et l'engagement (dimensions personnelles) que le lieu de travail peut être un lieu de développement. J'ai déjà évoqué au chapitre 1 les liens entre les travaux de Billett et l'approche par les capacités, en particulier sur la question des ressources et de leur accès.

La recherche de Sandra Coulombe (2012) met en évidence trois processus et stratégies pour apprendre au travail de manière informelle. Elle propose la modélisation suivante : (i) construire : participer aux tâches de travail, résoudre des problèmes, s'auto-documenter et interagir avec des collègues, (ii) se représenter et rendre significatif : contribuer à la pratique, influencer la pratique, instrumenter cette dernière et concrétiser, et (iii) réseauter-partager-adapter : négocier le projet commun, réagir en cours de processus, créer un contexte d'avancement, tenir compte des contraintes locales, créer une responsabilisation mutuelle, développer des relations utiles, à l'action, établir des réseaux d'expert-e-s, harmoniser les interprétations, adopter des règles de fonctionnement, des termes et des outils communs (p. 53).

Cette modélisation rappelle, dans ses deux premières formes, celle de Zask (2011) sur la question de la participation, à savoir « prendre part » et « apporter une part » ou « contribuer ». L'importance de la participation dans l'apprentissage se retrouve également dans les travaux en anthropologie sociale, comme ceux de Barbara Rogoff (2003) pour qui apprendre n'est pas accumuler des savoirs, mais participer. Jean Lave et Etienne Wenger (1991) proposent le concept de « participation périphérique légitime », qui postule que l'apprentissage se construit par la participation progressive de l'apprenant-e aux activités, d'abord de manière atténuée et périphérique, puis de plus en plus pleinement. Cette progression s'effectue sous le regard des pairs qui légitiment à la fois la participation et les pratiques. Ce mouvement dans la participation (d'une participation périphérique à une pleine

participation) est manifeste en particulier dans le parcours scout de Julia, mais également plus tard, lorsque sa pratique est légitimée grâce aux Enfoirés (Restos du cœur).

Quels apprentissages dans le cadre du bénévolat ?

Si je me réfère à la typologie de Schugurensky (2007) en lien avec les parcours de mes informateurs et informatrices, force est de constater qu'ils et elles entrent dans les trois types et ce, de manière articulée. Par exemple, lorsque Laure s'engage dans une association d'aide aux personnes en recherche d'emploi, elle a pour objectif d'en apprendre plus dans le domaine RH et d'intégrer petit à petit ce monde pour éventuellement y travailler plus tard. L'apprentissage (ou le projet d'apprentissage) est donc intentionnel et conscient (on serait là dans un « apprentissage auto-dirigé »). Mais son implication dans le bénévolat a une conséquence inattendue, c'est son rapport au travail et son rapport à soi qui change en profondeur, ceci n'était pas intentionnel mais elle en a pris conscience après coup (« apprentissage fortuit »). Le simple fait d'intégrer une nouvelle sphère d'activité dans le cadre de son engagement associatif va lui permettre de rencontrer de nouvelles personnes, de nouvelles manières de faire, voire d'être. C'est cette forme d'imprégnation que Schugurensky nomme « socialisation ».

L'exemple de Laure montre que l'on est rarement dans un seul type d'apprentissage informel à la fois (comme suggéré par Schugurensky), on est plus dans une logique d'« hybridation » ou de « savoirs tissés » comme le proposent Cristol et Muller (2013, pp. 23-24). Ainsi, l'apprentissage peut être intentionnel ou non, conscient de manière directe, après-coup, ou peut même rester à l'état latent. Il serait faux aussi de penser que l'apprentissage en situation bénévole n'est « que » informel. Plusieurs bénévoles mentionnent des cours de formation continue qu'ils et elles ont pu suivre dans le cadre associatif. De même, les bénévoles intègrent leur milieu associatif avec tout un bagage fait d'expériences mais aussi d'acquis formels issus de leurs études ou de leur formation professionnelle. Ils et elles peuvent ainsi avoir

l'occasion de remobiliser, rafraîchir, enrichir, voire réinterpréter leurs savoirs formels.

Comme souligné plus haut, mettre en évidence des acquis d'apprentissage nécessite un travail réflexif que je n'ai pas mené avec mes informateurs et informatrices. Néanmoins, à partir de leurs *verbatim*, je peux supposer que des acquis et ressources ont été développés par l'intermédiaire de leur engagement bénévole. En voici quelques-uns : Ariane a construit une expertise en animation de groupe, a multiplié les formations en lien avec l'éducation à l'environnement et a développé tout un réseau autour de la protection de la nature qu'elle peut solliciter. Yves a retrouvé un terrain concret en informatique après des années passées dans un poste qui l'a éloigné de la pratique. Ceci lui a permis de remobiliser des capacités latentes et de gagner en crédibilité auprès de son équipe professionnelle. Muriel et Julia ont développé des capacités en communication en devant parler en public ou défendre leur cause/association devant des donateurs ou donatrices. Julia s'est forgé une solide expérience en gestion d'association (les Cartons du cœur ont passé en 20 ans de 150 bénéficiaires à 3 500 pour l'ensemble de la région coordonnée par Julia, ce qui suppose une importante structuration de l'organisation). Susana a pu faire une formation dans la création et la maintenance de sites web et a pu ensuite la mettre directement en pratique dans le cadre de son activité associative. Philippe a pu rejouer ses compétences professionnelles dans un autre cadre, tout en les mettant à jour et en les enrichissant. Gilles multiplie les engagements, dont ceux en politique qui lui demandent de prendre connaissance de dossiers sur des thématiques inconnues pour lui. Laure peut mettre en pratique ce qu'elle a développé dans son certificat RH auprès de groupes en situation de vulnérabilité et elle connaît maintenant bien les structures officielles de l'emploi et du placement de sa ville. Et l'on peut encore se référer au premier engagement de Julia chez les scouts¹ : *j'ai appris*

1. La recherche précédemment citée sur le bénévolat des jeunes accorde

à skier, j'ai appris à danser, j'ai appris tout à travers les scouts, à travers les camps d'hiver, les camps d'été, et puis très, très tôt, à quatorze ans j'ai fait toutes les formations qu'il fallait pour être cheftaine.

Développer ses capacités en animation de groupe, en informatique, en communication, en gestion d'association ou développer son réseau ou une expertise sur des sujets pointus participe au développement du pouvoir d'agir, car on est alors au bénéfice de ressources supplémentaires que l'on peut mobiliser au service de son projet. Cette idée de continuité se retrouve dans les propos de Patrick Mayen (2008) pour qui « l'expérience n'est créatrice que si elle porte déjà en germe le développement des expériences à venir, autrement dit, si elle ouvre des voies 'à la croissance et au renouveau' de l'expérience » (p. 64). Ces développements d'expériences ou ressources supplémentaires peuvent être vus comme des marges de manœuvre, comme le proposent Clot et Simonet (2015) : « le pouvoir d'agir dans l'activité est la source du développement des marges de manœuvre » qui permettent « d'élargir le champ des actions possibles » (p. 46). Cet élargissement du champ des actions possibles contribue à l'autonomie des individus. Selon Cristol et Muller (2013), « L'individu manifeste par ses apprentissages informels le signe d'une autonomie, cette dernière étant définie comme une régulation par soi-même » (p. 42). Ces auteur-e-s postulent que « la prise de pouvoir par soi et pour soi sur ses apprentissages » est une transformation, une émancipation (p. 43). Ainsi un renforcement du contrôle sur soi par soi participe à une émancipation du contrôle sur soi par autrui, et ceci est indissociable de la définition même du pouvoir d'agir.

La sphère bénévole est-elle un lieu d'apprentissage informel ? De manière potentielle, sans aucun doute ; mais, tout comme d'autres lieux d'apprentissages informels (l'entreprise par exemple) et comme le soulignent les travaux sur l'apprentissage en situation de travail, un

une large place au scoutisme et aux développements qu'il occasionne (Cortessis, Weber Guisan, & Tsandev, sous presse).

certain nombre de conditions doivent être remplies. Ces conditions peuvent être (i) la nature de l'activité (est-elle originale, inédite, routinière, demande-t-elle des capacités particulières ?), (ii) la possibilité d'accéder à des ressources matérielles et structurelles (équipements techniques, réseau de partenaires,...) et (iii) la possibilité de partager son expérience et l'enrichir auprès de pairs, ainsi que d'apprendre au contact de mentors ou de pairs plus expérimenté·e·s. En effet, la dimension sociale de l'apprentissage, qu'il soit formel ou informel, n'est plus à prouver :

On ne forme jamais personne, ce sont les personnes qui se forment dans les situations variées où elles se trouvent, pour trouver des réponses à leurs questions, à leurs problèmes, à leurs enjeux, en contexte pédagogique organisé ou non, et comme l'indique l'oxymore bien connu : toujours seuls... mais jamais sans les autres ! (Carré, 2016, p. 11)

Pour appuyer ce qui précède, rappelons un des fondements en formation des adultes, avec ce que l'on peut nommer le « théorème de Schwartz' selon lequel un adulte ne se formera que s'il trouve dans la formation une réponse à ses problèmes dans sa situation » (Carré & Rieunier, 2017, p. 395)¹. En transposant les termes, je peux dire : une personne ne s'engagera dans une activité bénévole que si elle trouve dans le bénévolat une réponse à ses problèmes (ses questions, ses révoltes, ses envies, ses besoins, ses manques, ses dilemmes éthiques,...) dans sa situation (insatisfaction ou instabilité professionnelle, temps disponible, période de transition, contexte social et économique, situation familiale, état de santé,...).

Or, s'engager, c'est oser le risque de changer et si l'on se base sur une définition de l'apprentissage désormais classique : « Apprendre, c'est modifier durablement ses représentations et ses schèmes

1. Repris de l'ouvrage de Bertrand Schwartz (1973) *L'éducation demain*.

d'action » (Raynal & Rieunier, 2010, p. 36), il y a bien une idée de changement associée à l'apprentissage. C'est également le constat de Zittoun (2012) :

Dans toute situation perçue comme nouvelle, la personne doit définir de nouvelles manières d'agir et de comprendre ; chaque sphère d'expérience [la sphère bénévole pouvant être comprise comme l'une d'elles] demande donc des processus d'apprentissage, d'acquisition de connaissances et de compétences. (p. 15)

Enfin, le développement d'une personne comprend une grande part de construction identitaire. L'identité n'est jamais acquise une fois pour toutes, mais se construit en permanence dans une double transaction : identité pour soi et identité pour autrui (Dubar, 1991). Cette dynamique peut être renforcée par l'engagement bénévole, notamment dans le fait de porter un nouveau regard sur soi, d'être plus sûr·e quant à ses envies, ses choix, ses valeurs, ses potentialités, ses capacités. La question identitaire est éminemment reliée à celle de la reconnaissance. On pense par exemple à Laure, qui doit conquérir une identité « hors travail » et qui réalise, en s'émancipant, mais aussi par le regard des autres, qu'elle peut avoir une reconnaissance sociale au-delà d'une reconnaissance professionnelle.

Les acquis de l'expérience bénévole sont nombreux et j'en ai trouvé des traces dans les *verbatim* des bénévoles interviewé·e·s. Mais comme je le mentionnais plus haut dans la partie « Portée et limites de l'apprentissage informel », le fait d'avoir une expérience ne signifie pas que l'on soit conscient·e des acquis de cette expérience. Décrire, mettre en mots, expliciter, relier, valoriser, conscientiser et transférer son expérience pour que celle-ci « se fasse savoir », comme le dit si joliment le jeu de mots d'Alex Lainé (2006), est en soi un processus de formation qu'il ne faut pas sous-estimer.

Conclusion

La place des concepts

S'intéresser au pouvoir d'agir, c'est avant tout chercher à comprendre ses origines, ses composantes, ses conditions, ses ressources, son contexte, sa portée... En un mot : ses satellites. Les éléments théoriques autour de ces satellites m'ont aidée à réfléchir sur mes données empiriques et à leur donner sens dans le cadre du bénévolat. Voici donc comment je me suis emparée de ces « ficelles » pour reprendre l'expression de Becker (2002, p. 25) à propos de la théorie.

Je me suis beaucoup appuyée, tout au long de ce travail, sur différentes approches conceptuelles. Parmi celles-ci, la notion de *parcours*, extrêmement bien pensée par Zimmermann (2013, 2014) pour considérer à la fois des aspects biographiques, mais aussi sociaux, ainsi que les dimensions de vouloir et de pouvoir. Intégrer la notion de parcours permet de penser le pouvoir d'agir dans ses dimensions de construction, de ressources, de contraintes et de valeurs. Il ne s'agit pas à

proprement parler d'un concept mais plutôt d'une manière de considérer comment les personnes se meuvent aujourd'hui, selon leurs possibilités, dans leur vie. Penser en termes de parcours tient d'une posture épistémologique.

L'approche par les capacités m'a surtout inspirée d'un point de vue éthique : prendre en compte les choix et valeurs d'une personne et s'intéresser à la capacité qu'elle a de les transformer en réalisations concrètes renverse considérablement l'approche par compétences où les dimensions de choix et de valeurs des personnes n'entrent pas en ligne de compte. C'est une approche essentielle pour aborder la problématique du pouvoir d'agir ainsi que la liberté d'être et de faire. L'approche par les capacités reste cependant très conceptuelle et, selon De Munck (2008), est « savamment inachevée. Elle est en attente d'explicitation et de réappropriation » (p. 29). Parmi les tentatives de réappropriation, je retiens surtout l'approche située des capacités proposée par Zimmermann (2008, 2014) fortement mobilisée dans ce travail.

Les travaux de Zask (2011) sur la question de la *participation* sont d'une grande pertinence pour mon travail, notamment pour conceptualiser le pouvoir d'agir dans sa dimension contributive. La participation permet aussi de penser le bénévolat comme participation articulée autour de ses trois dimensions (prendre part, apporter une part et bénéficier de ressources) et où ce qui s'y joue relève à la fois d'un processus d'individuation et de production du commun. Ce rapport dialogique entre singularité et social se trouve en permanence aussi bien dans la question du pouvoir d'agir que dans celle du bénévolat. La notion de participation a été essentielle pour articuler mes deux cadres (pouvoir d'agir et bénévolat) : la déclinaison de la participation en trois parts permet de penser à la fois le pouvoir d'agir et la pratique sociale du bénévolat. Comme je l'annonçais dans ma problématique, c'est une notion trait d'union.

Les travaux de Simonet (2004, 2010) sur le *bénévolat comme travail* sont essentiels pour saisir les liens entre la sphère bénévole et

la sphère professionnelle, surtout dans les parcours contemporains où ces sphères sont de plus en plus poreuses. En effet, cette recherche m'a confortée dans l'idée qu'on ne peut pas penser la sphère bénévole comme étant une entité indépendante des autres, et que pour la comprendre, il faut justement se pencher sur ses liens avec les autres sphères. D'ailleurs, ce qui est dit d'une sphère en dit parfois long sur une autre... La dimension « travail » a donc pris une part importante dans l'analyse et a suscité chez moi l'envie de l'explorer davantage. Cela pose en premier lieu la question du rapport au travail au sens large. De très nombreux travaux de recherche étudient déjà la place du travail (au sens large), mais la plupart du temps, cette notion est abordée en partant du travail salarié. Or, « regarder » le travail à partir de la sphère bénévole permet justement de dépasser le clivage travail salarié *versus* travail bénévole pour s'intéresser à la *valeur du travail*. Dans le contexte actuel où beaucoup s'entendent pour dire qu'il faut « repenser le travail », n'est-ce pas là une porte d'entrée intéressante ?

En lien avec la question des *valeurs*, les travaux de Fortin, *et al.* (2007) proposant une typologie de l'engagement dans ses dimensions éthiques et identitaires et leur référence aux travaux de Taylor (1989, 1991/1994), notamment par rapport à l'« idéal d'authenticité », sont éclairants pour mieux comprendre le sens que revêt l'engagement bénévole et comment ce sens peut être un élan au pouvoir d'agir. Cependant, je n'ai fait qu'effleurer la problématique des valeurs, une exploration plus poussée de la littérature, surtout dans les domaines de la philosophie et de l'éthique, serait passionnante pour la question du pouvoir d'agir dans le cadre du bénévolat.

Les apports autour de la *reconnaissance* ont un peu le même statut que ceux relatifs à la participation. Ils ne sont attachés ni à un cadre ni à l'autre en particulier mais sont essentiels pour les deux : peut-on penser le pouvoir d'agir sans reconnaissance ? Et peut-on imaginer le bénévolat sans reconnaissance ? La question de la reconnaissance apparaît donc en filigrane tout au long de l'analyse.

Finalement les apports théoriques investigués autour du bénévolat sont intéressants par les ouvertures qu'ils provoquent : les relations entre individuation–participation–contribution–don–reconnaissance. Ces ouvertures vont bien au-delà de la pratique du bénévolat et interrogent les rapports de l'individu à soi et au social. Des questions très contemporaines...

Enfin, la question de *l'apprentissage informel* abordée en fin de ce travail me laisse un peu dubitative. Certes, l'activité bénévole peut être source de développements en tous genres, et bien sûr, ces acquis devraient être mieux identifiés et reconnus. Mais ne risque-t-on pas de formaliser une pratique dont la principale caractéristique est la liberté de s'engager, sans contrepartie salariale ? Instrumentaliser le bénévolat est possible, voire souhaitable, tant que c'est le choix personnel de l'individu qui s'y engage, et plusieurs témoignages vont dans ce sens (Laure et Muriel notamment). Mais une instrumentalisation sociale ou économique à plus large échelle me paraît nocive. Cela introduirait probablement une nouvelle injonction et de nouvelles inégalités. En effet, si le bénévolat devenait un passage obligé dans le parcours de formation d'un individu, comme l'équivalent d'un stage en entreprise, il y a fort à parier que les inégalités constatées au sein de la formation formelle et dans le monde du travail salarié se reproduiraient à l'identique. C'est probablement ces doutes qui m'ont fait orienter ma recherche plutôt sur le développement du pouvoir d'agir dans le cadre du bénévolat et non sur le bénévolat en tant que lieu d'apprentissage informel.

Bilan

Tout au long de cette recherche, j'ai tenté de comprendre ce qui se cachait derrière l'engagement bénévole et en quoi cet engagement pouvait être relié au pouvoir d'agir, présent ou en devenir.

J'ai identifié les ressorts du pouvoir d'agir dans le bénévolat. J'ai parlé de la dimension située et construite du pouvoir d'agir, de l'importance des ressources sociales et personnelles, du rôle des valeurs et de leur actualisation, en quoi les réalisations concrètes rendent visible le pouvoir d'agir et indiquent aussi sa dimension contributive à l'histoire commune. La question de la reconnaissance par soi et par autrui est présente de manière transversale, à la fois pour la sphère bénévole et pour le développement du pouvoir d'agir. Finalement, j'ai montré comment les différentes formes d'engagement donnent aux personnes un moyen et une liberté de construire et piloter leur vie, selon leurs choix.

À ma question de recherche *comment l'engagement bénévole peut-il révéler, développer ou renforcer le pouvoir d'agir des personnes ?* Je propose ces éléments de réponse :

Le pouvoir d'agir, au-delà de sa dimension construite, peut aussi être à l'état latent. Susana se sent plus forte dans sa sphère bénévole que dans la sphère professionnelle. Il s'agit alors d'un pouvoir d'agir révélé. Ariane et Julia s'engagent pour actualiser des valeurs qu'elles n'ont pas l'occasion de mettre en œuvre dans leur activité professionnelle ; Muriel et Laure se donnent les moyens, par leur engagement bénévole notamment, de se réorienter professionnellement. C'est un pouvoir d'agir à la fois révélé, mais aussi développé. Ces capacités ou ressources développées dans l'activité bénévole participent au pouvoir d'agir puisqu'elles augmentent les marges de manœuvre ou les degrés de liberté de la personne. Philippe et Gilles, par leur engagement citoyen, renforcent encore des valeurs construites durant leur enfance ou leur jeunesse ainsi que des intérêts qui les portent déjà dans leur vie professionnelle ; Yves trouve, de par son engagement bénévole, un moyen supplémentaire pour avoir le contrôle de plusieurs aspects de sa vie. Leur pouvoir d'agir est ainsi renforcé.

Si l'on considère le pouvoir d'agir comme la capacité à orienter sa vie en fonction de ses valeurs et de ses choix, alors la sphère bénévole

concentre les opportunités de le développer. Le bénévolat offre des possibilités d'actorialité et peut être un lieu d'investissement subjectif puissant, qui correspond à une réponse possible de l'individu face aux exigences de la société contemporaine.

Quelques mots enfin sur mon propre parcours dans cette recherche. Je me suis lancée au départ avec l'idée d'investiguer le pouvoir d'agir, thème qui m'interpelait beaucoup dans le contexte actuel où l'individu acteur de sa vie est survalorisé, mais où les inégalités pour parvenir à ce statut d'acteur ou d'actrice sont importantes. Le bénévolat m'intéressait dans le sens où c'est un espace dans lequel les individus s'engagent et se mobilisent sans obligation et sans salaire – c'était là, pour moi, une énigme. J'ai donc choisi le bénévolat comme terrain d'exploration pour mieux comprendre le pouvoir d'agir. Partant de ces deux centres d'intérêt et d'interrogation, j'ai construit une problématique de recherche. Tout au long de ce travail, ces deux thèmes se sont superposés, parfois pour n'en faire qu'un, tandis que d'autres fois, l'un était davantage investigué. Aujourd'hui encore, il m'est difficile de savoir si cette recherche porte plus sur le pouvoir d'agir ou sur le bénévolat, tant ces deux problématiques se sont articulées entre elles.

En tant que chercheuse, j'ai aussi dû négocier avec ma propre subjectivité, parfois déstabilisée par l'écho que me renvoyaient les témoignages des bénévoles interviewé-e-s. Cette subjectivité, je n'ai pas cherché à l'étouffer à tout prix. J'ai pris l'option du

désir de penser [qui] peut être envisagé comme la reconnaissance de la part d'action de chacun dans l'activité collective – notamment à travers la production de textes – et le souhait, en tant que chercheur, de pouvoir développer des connaissances conformes non pas aux formes d'intelligibilité dominantes, mais aux valeurs qui nous animent. (Charmillot, 2013, p. 166)

Je me suis laissé la liberté de ne pas trop me restreindre quant à l'orientation de ma recherche : j'ai ouvert quantité de portes, et devoir en refermer certaines m'a coûté, car ça « décomplexifie » une réalité qui n'est jamais univoque. C'est probablement le revers d'un processus de recherche en compréhension et de ces découvertes qui en émergent : le sentiment de n'avoir jamais fait le tour de la question. Mais si « écrire devient le moyen de fournir au lecteur les instruments d'une lecture compréhensive de la réalité observée » (Charmillot, 2013, pp. 163-164), même partiellement, alors l'objectif de cette recherche, concrétisé par ce Cahier, est atteint.

Au moment de mettre un point final à cet ouvrage, je suis sereine avec le fait d'avoir soulevé toutes ces questions, d'y avoir répondu en en posant parfois d'autres, d'avoir ouvert des pistes de réflexion qui vont certainement encore m'habiter longtemps et qui vont peut-être susciter chez le lecteur ou la lectrice des envies de creuser davantage telle ou telle question.

Ariane, Gilles, Julia, Laure, Muriel, Philippe, Susana et Yves nous ont montré que le pouvoir d'agir ne se décrète pas : il se construit, se cherche, se situe, se mesure, se concrétise, s'ambitionne, s'idéalise, se perd, se conquiert, se reconnaît... En un mot : il s'expérimente et est mis à l'épreuve au travers de notre vie et des différentes sphères qui la composent, dont celle du bénévolat, qui peut en être un puissant révélateur.

Références bibliographiques

- A** Arendt, H. (1958/1961). *Condition de l'homme moderne* (trad. par G. Fradier). Paris : Calman-Lévy.
- Aron, R. (1998). *Essai sur les libertés*. Paris : Hachette.
- B** Bajoit, G. (2005). Engagement et lien social. In J.-F. Guillaume (Ed.), *Aventuriers solitaires en quête d'utopie : les formes contemporaines de l'engagement* (pp. 25-38). Liège : Editions de l'Université de Liège.
- Balibar, E., & Laugier, S. (2004). Agency. In B. Cassin (Ed.), *Vocabulaire européen des philosophies* (pp. 26-32). Paris : Ed. du Seuil.
- Bandura, A. (1997). *Self-efficacy : The exercise of personal control*. New York : Freeman.
- Bastié, E. (2017, 4 août). Nathalie Heinich : « La sociologie bourdieusienne est devenue un dogme de la gauche radicale ». *Le Figaro*. Repéré à <http://www.lefigaro.fr>
- Batal, C., & Fernagu Oudet, S. (2013). Compétences : un folk concept en difficulté. *Savoirs*, 33(3), 39-60.
- Baudouin J.-M. (2010a). *De l'épreuve autobiographique : contribution des histoires de vie à la problématique des genres de texte et de l'herméneutique de l'action*. Berne : Peter Lang.
- Baudouin, J.-M. (2010b). Recherche biographique en formation des adultes et déstandardisation des parcours de vie : bifurcation, transition et développement de l'agentivité. In *Actes du Congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation AREF* (Université de Genève, 13-16 septembre 2010).
- Baudouin, J.-M. (2013). *Parcours de vie, transitions et bifurcation et développement de l'agentivité (MA752601 Approches biographiques en formation des adultes)* [Présentation PowerPoint]. Genève : Université de Genève.
- Baudouin, J.-M., & Dirickx, A. (2016, septembre). *What deciding means : Biographical bifurcations and schemes of intentionality*. Communication présentée à la 8^e Conférence triennale de la European Society for Research on the Education of Adults (ESREA) 'Imagining diverse futures for adult education : questions of power and resources of creativity', Maynooth University, Irlande.
- Baudouin, J.-M., & Friedrich, J. (2001). Introduction. In J.-M. Baudouin & J. Friedrich (Eds.), *Théories de l'action et éducation*

- (pp. 7-24). Bruxelles : De Boeck.
- Baudouin, J.-M., & Parson, C. (2014, mars). *Recherche biographique en formation des adultes et capacité : la problématique des facteurs de conversion*. Communication présentée à la conférence ESREA 2014 'Life History and Biographical Research', Magdeburg, Allemagne.
- Bauman, Z. (2006). *La vie liquide*. Rodez : Le Rouergue.
- Becker, H. S. (1963/1985). *Outsiders : études de la sociologie de la déviance* (trad. par J.-P. Briand et J.-M. Chapoulié). Paris : Métailié.
- Becker, H. S. (1998/2002). *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales* (trad. par J. Mailhos, révisée par H. Peretz). Paris : La Découverte.
- Becquet, V., & Bidart, C. (2013). Introduction. Parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales. *Agora débats / jeunesses*, 65(3), 51-60.
- Bénévolat-Vaud, Centre de compétences pour la vie associative (2016). Bénévolat. Quelques éléments d'ordre théorique. Repéré à <https://www.benevolat-vaud.ch/benevole/allen-a-les-sentiel/94-theorie-benevolat>
- Berger, P., & Luckmann, T. (1966/2012). *La construction sociale de la réalité* (trad. par P. Traminiaux). Paris : Armand Colin.
- Berlin, I. (1969/1988). *Éloge de la liberté* (trad. par J. Carnaud et J. Lahana). Paris : Calmann-Lévy.
- Bessin, M. (2009). Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique. *Informations sociales*, 156(9), 12-21.
- Bidart, C. (2006). Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques. *Cahiers internationaux de sociologie*, 120(1), 29-57.
- Bidart, C. (2010). Bifurcations biographiques et ingrédients de l'action. In M. Bessin, C. Bidart & M. Grossetti, *Bifurcations : les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement* (pp. 224-238). Paris. La Découverte.
- Bidet, A., Quéré, L., & Truc, G. (2011). Ce à quoi nous tenons : Dewey et la formation des valeurs [Introduction]. In J. Dewey, *La formation des valeurs* (trad. par A. Bidet, L. Quéré et G. Truc) (pp. 5-64). Paris : La Découverte.
- Billett, S. (2002). Critiquing workplace learning discourses : Participation and continuity at work. *Studies in the Education of Adults*, 34(1), 56-67.
- Billett, S. (2009). Modalités de participation au travail : la dualité constitutive de l'apprentissage par le travail. In M. Durand & L. Filliettaz (Eds.), *Travail et formation des adultes* (pp. 37-63). Paris : Presses universitaires de France.
- Blanchet, A., & Gotman, A. (2006). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Armand Colin.
- Bodinier, M. (2013, 18 novembre). De quoi le « pouvoir d'agir » est-il le nom ? Repéré à <http://www.millenaire3.com/De-quoi-le-pouvoir-d-agir-est-il-le->

- nom.122+M505d54f7d01.0.html
- Bolle de Bal, M. (1996). La reliance ou la médiatisation du lien social : la dimension sociologique d'un concept charnière. In M. Bolle de Bal (Ed.), *Voyages au cœur des sciences humaines : de la reliance : tome 1* (pp. 65-81). Paris : L'Harmattan.
- Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Bonvin, J.-M. (2008). Capacité et démocratie. In J. De Munck & B. Zimmermann (Eds.), *La liberté au prisme des capacités : Amartya Sen au-delà du libéralisme* (pp. 237-261). Paris : Ed. de l'EHESP.
- Bonvin, J.-M., & Favarque, N. (2007). L'accès à l'emploi au prisme des capacités, enjeux théoriques et méthodologiques. *Formation emploi*, 98, 9-23.
- Bourdieu, P. (1993/2015). Comprendre. In P. Bourdieu (Ed.), *La misère du monde* (pp. 1388-1447). Paris : Points.
- Bourgeois, E., & Friedrich, J. (2014). *Support de cours (MA 7524DA/DB Séminaire de préparation au mémoire 2013-2014)* [Présentation PowerPoint]. Genève : Université de Genève.
- Bronckart, J.-P. (2010). *Une introduction aux théories de l'action* (3^e éd.) (Carnet des sciences de l'éducation). Genève : Université de Genève.
- Brougère, G., & Bézille, H. (2007). De l'usage de la notion d'informel dans le champ de l'éducation : note de synthèse. *Revue française de pédagogie*, 158, 117-160.
- Brun, G. (2017). Pouvoir d'agir, en analyse de l'activité : traces, usages et figures modernes de Spinoza. *Activités* [En ligne], 14(1). <http://doi.org/10.4000/activites.2957>
- C** Caillé, A. (Ed.) (2007). *La quête de reconnaissance : nouveau phénomène social total*. Paris : La Découverte.
- Carré, P. (2004). Bandura : une psychologie pour le XXI^e siècle ? *Savoirs [Hors-série]*, 9-50. <http://doi.org/10.3917/savo.hs01.0009>
- Carré, P. (2006). Portée et limites de l'autoformation dans une culture de l'apprenance. *Education permanente*, 168(3), 19-29.
- Carré, P. (2016). L'apprenance : des dispositions aux situations. *Education permanente*, 207, 7-24.
- Carré, P., & Lebel, M. (2009). Apprenance. In J.-P. Boutinet (Éd.), *L'ABC de la VAE* (pp. 75-76). Toulouse : Erès.
- Carré, P., & Rieunier, A. (2017). Psychopédagogie des adultes. In P. Carré et P. Caspar (Eds.), *Traité des sciences et techniques de la formation* (4^e éd.) (pp. 383-406). Paris : Dunod.
- Charmillot, M. (2002). *Socialisation et lien social en contexte africain : une étude de cas autour du sida dans la ville de Ouahigouya (Burkina Faso)*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Genève. Repéré à <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:152>
- Charmillot, M. (2013). Penser l'écriture de la science. In M. Hunsmann & S. Kapp (Eds.), *Devenir chercheur : écrire une thèse en sciences sociales* (pp. 155-169).

- Paris : Ed. de l'EHESS.
- Charmillot, M. (2014). *L'analyse des entretiens (MA752704 Analyse de données en compréhension : interactions discursives et construction d'une démarche de recherche)* [Document imprimé]. Genève : Université de Genève.
- Charmillot, M., & Dayer, C. (2007). Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques. *Recherches qualitatives, hors-série n° 3*, 126-139.
- Cléach, O. (2014). Michael J. Sandel, Ce que l'argent ne saurait acheter. *Lectures* [En ligne]. Repéré à <http://lectures.revues.org/16481>
- Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris : Presses universitaires de France.
- Clot, Y. (2010). *Le travail à cœur : pour en finir avec les risques psycho-sociaux*. Paris : La Découverte.
- Clot, Y., & Simonet, P. (2015). Pouvoirs d'agir et marges de manœuvre. *Le travail humain*, 78(1), 31-52. <http://doi.org/10.3917/th.781.0031>
- Cohen, G. A. (1993). Equality of what ? On welfare, goods and capabilities. In M. Nussbaum & A. Sen (Eds.), *The quality of life* (pp. 9-29). Oxford : Clarendon Press.
- Commission des communautés européennes (2001). *Réaliser un espace européen de l'éducation et de formation tout au long de la vie*. Bruxelles. Commission des communautés européennes. Repéré à <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2001:0678:FIN:FR:PDF>
- Corteel, D., & Zimmermann, B. (2007). Capacités et développement professionnel. *Formation emploi*, 98, 35-39.
- Cortéséro, R. (2010). Au-delà du déclin de l'institution. *Education et sociétés*, 25(1), 7-16.
- Cortessis, S., & Weber Guisan, S. (2016). Le bénévolat, une porte d'entrée privilégiée pour mobiliser les jeunes dans des activités d'apprentissage propices au développement de compétences transversales. *Education et socialisation*, 41 [En ligne]. Repéré à <https://edso.revues.org/1753>
- Cortessis, S., Weber Guisan, S., & Tsandev, E. (sous presse). *Le bénévolat des jeunes : une forme alternative d'éducation*. Zürich : Seismo.
- Coulombe, S. (2012). Une modélisation des processus et des stratégies d'apprentissage en situation de travail. *Savoirs*, 2(29), 45-58.
- Creswell, J. W. (2007). *Qualitative inquiry and research design : Choosing among five approaches*. Londres : Sage.
- Cristol, D., & Muller, A. (2013). Les apprentissages informels dans la formation pour adultes. *Savoirs*, 2(39), 11-59.
- D** Davidson, D. (1980/1993). *Actions et événements* (trad. par P. Engel). Paris : Presses universitaires de France.
- De Briey, L. (2016, janvier). *La porosité public-privé : quelles conséquences pour la philosophie politique ?* Conférence présentée dans le cadre du Cycle de conférences 2015/2016 du Groupe genevois de philoso-

- phie, « Public/Privé, nouvelles frontières ? », Genève.
- De Gaulejac, V. (1999). *L'histoire en héritage*. Paris : Desclée de Brouwer.
- De Munck, J. (2008). Qu'est-ce qu'une capacité ? In J. De Munck & B. Zimmermann (Eds.), *La liberté au prisme des capacités : Amartya Sen au-delà du libéralisme* (pp. 21-49). Paris : Ed. de l'EHESS.
- Dejours, C. (2001). Subjectivité, travail et action. *La pensée*, 328, 7-19.
- Demazière, D., & Dubar, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*. Paris : Nathan.
- Descombes, V. (1998). La confusion des langues. *Enquête*, 6, 35-54.
- Deslauriers, J.-P. (2007). *Cadre de référence pour l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif*. Université du Québec en Outaouais : CERIS.
- Dewey, J. (1938/1967). *Logique : la théorie de l'enquête* (trad. par G. Deledalle). Paris : Presses universitaires de France.
- Dewey, J. (1918, 1925, 1939, 1944/2011). *La formation des valeurs* (trad. par A. Bidet, L. Quéré et G. Truc). Paris : La Découverte.
- Dubar, C. (1991). *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin.
- Dubar, C. (2000). *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*. Paris : Presses universitaires de France.
- Dubar, C. (2002). L'articulation des temporalités dans la construction des identités personnelles : questions de recherche et problèmes d'interprétation. *Temporalistes*, 44, 42-49.
- Dubar, C. (2007). Polyphonie et métamorphoses de la notion d'identité. *Revue française des affaires sociales*, 2, 9-25.
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Ed. du Seuil.
- E** Ehrenberg, A. (1998). *La fatigue d'être soi : dépression et société*. Paris : Odile Jacob.
- Elias, N. (1991). *La société des individus*. Paris : Fayard.
- Elster, J. (1983). *Sour grapes : Studies in the subversion of rationality*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Erard, F., Hartmann, D., Mariéthoz, A.-S., Musadak, M., & Togni, M. (2015, 23 décembre). Dans le bénévolat, la relation n'est jamais à sens unique. *Le Courrier*, 272, pp. 12-13.
- Eribon, D. (2009). *Retour à Reims*. Paris : Fayard.
- Evans, K. (2016). Apprendre tout au long de la vie : une question d'agentivité limitée. *Education permanente*, 207, 105-113.
- F** Falzon, P. (2013). Pour une ergonomie constructive. In P. Falzon (Ed.), *Ergonomie constructive* (pp. 1-15). Paris : Presses universitaires de France.
- Falzon, P., & Mollo, V. (2009). Pour une ergonomie constructive : les conditions d'un travail capacitant. *Laboreal*, 5(1), 61-69.
- Fernagu Oudet, S. (2014). Agir collectif et environnement capacitant. *Education permanente [Hors-série AFPA 2014, Les synergies travail-formation]*, 171-186.

- Ferrand-Bechmann, D. (2011). Le bénévolat, entre travail et engagement : les relations entre salariés et bénévoles. *VST – Vie sociale et traitements*, 109(1), 22-29.
- Ferrarese, E. (2011). Postface. La reconnaissance, le tort et le pouvoir. In N. Fraser, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution* (trad. par E. Ferrarese) (pp. 159-177). Paris : La Découverte.
- Ferreras, I. (2008). De la dimension collective de la liberté individuelle : l'exemple des salariés à l'heure de l'économie des services. In J. De Munck & B. Zimmermann (Eds.), *La liberté au prisme des capacités : Amartya Sen au-delà du libéralisme* (pp. 281-296). Paris : Ed. de l'EHESS.
- Fillieule, O. (2001). Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. *Revue française de science politique*, 51(1), 199-215.
- Fortin, A., Gagnon, E., Ferland-Raymond, A.-E., & Mercier, A. (2007). Les temps du soi. Bénévolat, identité et éthique. *Recherches sociographiques*, 48(1), 43-64.
- Franklin, B. (1748). Advice to a young tradesman [21 July 1748]. *Founders Online, a project of the National Archives*. Repéré à <http://founders.archives.gov/documents/Franklin/01-03-02-0130>
- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du Mauss*, 1(23), 152-164.
- Freire, P. (1968/1974). *Pédagogie des opprimés; suivi de Conscientisation et révolution*. Paris : Maspéro.
- Friedmann, G. (1964). *Le travail en miettes*. Paris : Gallimard.
- G** Gagnon, E., Fortin, A., Ferland-Raymond, A.-E., & Mercier, A. (2004). Donner du sens : trajectoires de bénévoles et communautés morales. *Lien social et Politiques*, 51, 49-57.
- Gallay, A.-M., Fall, A., Buhler, C., Zafar, J., & van der Beken, P. (2013). *Schéma réalisé sur la base de l'article de Bonvin et Favarque (2007) pour le séminaire de lecture « Accès au savoir et formation continue : de l'insertion à l'autoformation » de Christopher Parson*. Document non publié, Université de Genève.
- Genard, J.-L. (2005). Ce que la sociologie peut dire de la responsabilité. In J.-F. Guillaume (Ed.), *Aventuriers solitaires en quête d'utopie : les formes contemporaines de l'engagement* (pp. 191-200). Liège : Editions de l'Université de Liège.
- Giraud, P.-N. (2015). *L'Homme inutile : du bon usage de l'économie*. Paris : Odile Jacob.
- Glaser, B., & Strauss, A. (1967). *The discovery of grounded theory : Strategies for qualitative research*. Chicago : Aldine de Gruyter.
- Godbout, J. T. (2002). Le bénévolat n'est pas un produit. *Nouvelles pratiques sociales*, 15(2), 42-52.
- Gottraux, P. (1997). *Socialisme ou barbarie : un engagement politique et intellectuel dans la France d'après-guerre*. Lausanne : Payot.

- Groulx, L.-H. (1999). Le pluralisme en recherche qualitative : essai de typologie. *Revue suisse de sociologie*, 25(2), 317-339.
- H** Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris : Fayard.
- Heinich, N. (2017). *Des valeurs : une approche sociologique*. Paris : Gallimard.
- Hirschman, A. (1970). *Exit, voice, and loyalty : Responses to decline in firms, organizations, and states*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Honneth, A. (1992/2013). *La lutte pour la reconnaissance* (trad. par P. Rusch). Paris : Folio Essais.
- I** Illich, I. (1971/1971). *Une société sans école* (trad. par G. Durand). Paris : Ed. du Seuil.
- J** Jobert, G. (2013). Le formateur d'adultes : un agent de développement. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 1(15), 31-44.
- Jonas, H. (1979/1990). *Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique* (trad. par J. Greisch). Paris : Cerf.
- K** Kaddouri, M. (2006). Dynamiques identitaires et rapports à la formation. In J.-M. Barbier, E. Bourgeois, G. de Villers & M. Kaddouri (Eds.), *Constructions identitaires et mobilisation des sujets en formation* (pp. 121-145). Paris : L'Harmattan.
- Kaplan Daniels, A. (1987). *Invisible careers : Women civic leaders from the volunteer world*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Kaufmann, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan.
- L** Lahire, B. (1996). Risquer l'interprétation : pertinences interprétatives et surinterprétations en sciences sociales. *Enquête*, 3, 61-87. Repéré à <https://enquete.revues.org/373>
- Lahire, B. (2011). *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*. Paris : Pluriel.
- Lainé, A. (2006). *VAE, quand l'expérience se fait savoir : l'accompagnement en validation des acquis*. Ramonville Saint-Agne, France : Erès.
- Lakoff, G., & Johnson, M. (1985). *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Lave, J., & Wenger, E. (1991). *Situated learning : Legitimate peripheral participation*. New York : Cambridge University Press.
- Le Bossé, Y. (2003). De l'habilitation' au 'pouvoir d'agir' : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 30-51.
- Le Bossé, Y. (2008). L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il ? Changer le monde (le petit et le grand) au quotidien. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(1), 137-149.
- Le Boterf, G. (1994) *De la compétence : essai sur un attracteur étrange*. Paris : Les Editions d'organisation.
- Leclercq, C., & Pagis, J. (2011). Les incidences biographiques de l'engagement : socialisations militantes et mobilités sociales. Introduction. *Sociétés contemporaines*, 4(84), 5-23.
- Legris Revel, M. (2012). Joëlle Zask, Participer. Essai sur les formes

- démocratiques de la participation. *Lectures [En ligne]*. Repéré à <http://lectures.revues.org/8055>
- Lindeman, E. C. (1926). *The meaning of adult education*. New York : New Republic.
- Lordon, F. (2003). Conatus et institutions : pour un structuralisme énergétique. *L'année de la régulation*, 7, 111-146.
- M** Mancuso, E. (2016). Spinoza contre Spinoza : l'antihumanisme de Lordon, un althussérisme ? *Dissensus, Revue de philosophie politique de l'ULg*, 6, 13-22
- Martuccelli, D., & De Singly, F. (2012). *Les sociologies de l'individu* (2^e éd.). Paris : Armand Colin.
- Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve*. Paris : Armand Colin.
- Martuccelli, D. (2008). L'espace de l'identité. In M. Kaddouri, C. Lespessailles, M. Maillabouis & M. Vasconcellos (Eds.), *La question identitaire dans le travail et la formation* (pp. 25-34). Paris : L'Harmattan.
- Martuccelli, D. (2010). *La société singulariste*. Paris : Armand Colin.
- Mauss, M. (1925/2007). *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris : Presses universitaires de France.
- Mayen, P. (2008). L'expérience dans les activités de validation des acquis de l'expérience. *Travail et apprentissages*, 1, 58-75.
- Mead, G. H. (1934/2006). *L'esprit, le soi et la société* (trad. par D. Cefaï et L. Quéré). Paris : Presses universitaires de France.
- Molinier, P. (2009). Temps professionnel et temps personnel des travailleuses du care : perméabilité ou clivage ? Les aléas de la « bonne distance ». *Temporalités*, 9 [En ligne]. Repéré à <http://journals.openedition.org/temporalites/988>
- Moraes, T. (2015). *Formation des adultes et professionnalisation dans le cadre du bénévolat*. Mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation, Université de Genève. Repéré à <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:47529>
- Morin, E. (2005). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : Ed. du Seuil.
- N** Nations unies (1948, décembre). Déclaration universelle des droits de l'homme [A/RES/217(III)]. In *Résolutions, 21 septembre – 12 décembre 1948 : documents officiels de la troisième session de l'Assemblée générale, première partie [A/810]* (pp. 71-77). Paris : Nations unies. Repéré à http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=a/810
- Negroni, C. (2005). La reconversion professionnelle volontaire : d'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique. *Cahiers internationaux de sociologie*, 119(2), 311-331.
- Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec : Presses de l'Université de Laval.
- Nussbaum, M. (2012). *Capacités : comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Paris : Flammarion.
- O** Office fédéral de la statistique

- (2017). *Compte satellite de la production des ménages 2016* [Communiqué de presse]. Repéré à <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/travail-non-remunere.assetdetail.3882344.html>
- Office fédéral de la statistique & Société suisse d'utilité publique (2015). Le bénévolat en Suisse 2013-2014. *Travail et rémunération 03*, 425-1500. Neuchâtel : OFS.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1996). La violence faite aux données : de quelques figures de la surinterprétation en anthropologie. *Enquête*, 3, 31-59. Repéré à <https://enquete.revues.org/363>
- Olivier de Sardan, J.-P. (2000). Le « je » méthodologique : implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 43(3), 417-445.
- Ordine, N. (2016). *L'utilité de l'inutile : manifeste*. Paris : Pluriel.
- P** Parson, C. (2013). *Accès au savoir et formation continue : de l'insertion à l'autoformation [séminaire de lecture du cours MA752753]*. Genève : Université de Genève.
- Paturel, D. (2012). De l'empowerment au Pouvoir d'Agir. *Social work: experience and methods*, 9(1), 63-70. Repéré à <http://sd.vdu.lt/images/knygos/nr9.pdf>
- Peter, J.-M., & Sue, R. (2010). Les apprentissages informels dans une société de connaissances en mutation. In *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF)* (Université de Genève, 13-16 septembre 2010). Repéré à <https://plone.unige.ch/aref2010/communications-orales/premiers-auteurs-en-p/Les%20apprentissages%20informels.pdf/view>
- Pujol, A. (2015, 3 décembre). Une Pakistanaise tuée pour avoir voté. *Au Féminin Suisse*. Repéré à <http://www.aufeminin.com/news-societe/pakistan-une-femme-tuee-pour-avoir-vote-s1669589.html>
- R** Rabardel, P. (2005). Instrument subjectif et développement du pouvoir d'agir. In P. Rabardel & P. Pastré (Eds.), *Modèles du sujet pour la conception : dialectiques, activités, développement* (pp. 11-29). Toulouse : Octarès.
- Rappaport, J. (1987). Terms of empowerment, exemplars of prevention : Toward a theory for community psychology. *American Journal of Community Psychology*, 15(2), 121-145.
- Rawls, J. (1971/1987). *Théorie de la justice* (trad. par C. Audard). Paris : Ed. du Seuil.
- Raynal, F., & Rieunier, A. (2010). *Pédagogie, dictionnaire des concepts clés : apprentissage, formation, psychologie cognitive*. Paris : ESF.
- Renault, E. (2007a). Reconnaissance et travail. *Travailler*, 2(18), 119-135. <http://doi.org/10.3917/trav.018.0119>
- Renault, E. (2007b). Reconnaissance ou validation ? La reconnaissance entre critique et idéologie. In F. Neyrat (Ed.), *La validation des acquis de l'expérience : la reconnaissance d'un nouveau droit* (pp. 279-293). Bellecombe-en-Bauges,

- France : Editions du Croquant.
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Ed. du Seuil.
- Ricœur, P. (2005). Devenir capable, être reconnu. *Revue Esprit*, 7, 125-129.
- Ricœur, P. (2013). *Parcours de la reconnaissance : trois études*. Paris : Gallimard.
- Riverin-Simard, D. (1996). *Travail et personnalité*. Québec : Presses universitaires de Laval.
- Robeyns, I. (2005). The capability approach : A theoretical survey. *Journal of Human Development*, 6(1), 93-114.
- Rogoff, B. (2003). *The cultural nature of human development*. Oxford : Oxford University Press.
- Rosa, H. (2014). *Aliénation et accélération : vers une théorie critique de la modernité tardive* (trad. par T. Chautmont). Paris : La Découverte.
- S** Samurçay, R., & Rabardel, P. (2004). Modèles pour l'analyse de l'activité et des compétences : propositions. In R. Samurçay & P. Pastré (Eds.), *Recherches en didactique professionnelle* (pp. 163-180). Toulouse : Octarès.
- Sandel, M. (2014). *Ce que l'argent ne saurait acheter : les limites morales du marché*. Paris : Ed. du Seuil.
- Sartre, J.-P. (1960). *Critique de la raison dialectique. Questions de méthode*. Paris : Gallimard.
- Schugurensky, D. (2007). « Vingt mille lieues sous les mers » : les quatre défis de l'apprentissage informel. *Revue française de pédagogie*, 160, 13-27.
- Schurmans, M.-N. (2001). La construction sociale de la connaissance comme action. In J.-M. Baudouin & J. Friedrich (Eds.), *Théories de l'action en éducation* (pp. 157-177). Bruxelles : De Boeck.
- Schurmans, M.-N. (2008). Dimensions éducatives des relations amoureuses. *Educational et Sociétés*, 22(2), 71-86.
- Schurmans, M.-N. (2011). *Expliquer, interpréter, comprendre : le paysage épistémologique des sciences sociales* (2^e éd.) (Carnet des sciences de l'éducation). Genève : Université de Genève.
- Schurmans, M.-N. (2014). L'action : questionnements, conceptions, réalisations. In J. Friedrich & J. C. Pita Castro (Eds.), *Recherches en formation des adultes : un dialogue entre concepts et réalité* (pp. 93-126). Dijon : Raison et Passions.
- Schwartz, B. (1973). *L'éducation demain*. Paris : Aubier-Montaigne.
- Sen, A. (1979, mai). *Equality of what ? The Tanner lecture on human values. Delivered at Stanford University* [PDF]. Repéré à <http://hdr.net.org/43/1/sen80.pdf>
- Sen, A. (1990/1999). *L'économie est une science morale* (trad. par M. Canto Sperber). Paris : La Découverte.
- Sen, A. (2009/2010). *L'idée de justice* (trad. par P. Chemla avec la collab. d'E. Laurent). Paris : Flammarion.
- Simmel, G. (1908/1999). *Sociologie : études sur les formes de la socialisation* (trad. par S. Muller et L. Deroche-Gurcel). Paris : Presses universitaires de France.

- Simonet, M. (2010). *Le travail bénévole : engagement citoyen ou travail gratuit ?* Paris : La Dispute.
- Simonet-Cusset, M. (2004). Penser le bénévolat comme travail pour repenser la sociologie du travail. *Revue de l'IREs*, 44(1), 141-155.
- Soulet, M.-H. (2010). Changer de vie, devenir autre : essai de formalisation des processus engagés. In M. Bessin, C. Bidart et M. Grossetti (Eds.), *Bifurcations : les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement* (pp. 273-288). Paris : La Découverte.
- Spinoza, B. (1677/2015). *L'éthique* (trad. par R. Caillois). Paris : Gallimard.
- Sue, R., & Peter, J.-M. (2011). *Intérêts d'être bénévole : rapport de recherche, synthèse des résultats*. Paris : Université Paris Descartes. Repéré à <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/docs-vie-labos/interet-etre-benevole.pdf>
- T** Taylor, C. (1989). *Sources of the self : The making of the modern identity*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Taylor, C. (1992/1997). *Multiculturalisme : différence et démocratie* (trad. par D.-A. Canal). Paris : Flammarion.
- Taylor, C. (1991/1994). *Le malaise de la modernité* (trad. par C. Melançon). Paris : Ed. du Cerf.
- Tough, A. (2002). *The Iceberg of informal learning : New approaches to lifelong learning (Working Paper, 49)*. University of Toronto : Ontario Institute for Studies in Education.
- V** Vermeersch, S. (2004). Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole. *Revue française de sociologie*, 4(45), 681-710.
- Vermersch, P. (2006). *L'entretien d'explicitation*. Paris : ESF.
- Vidal, J. (2011). Agency et empowerment. *RdL*, 1, 62-63.
- Vygotski, L.S. (2003). *Conscience, inconscient, émotions* (trad. par F. Sève & G. Fernandez). Paris : La Dispute.
- W** Weber Guisan, S. (2016). *Parcours bénévoles et pouvoir d'agir : choix, valeurs, actions*. Mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation, Université de Genève. Repéré à <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:89377>
- Weber Guisan, S., & Cortessis, S. (2017). La perméabilité des sphères éducatives et de socialisation : l'exemple du bénévolat des jeunes. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 39(3), 499-517.
- Wormser, G. (2014). Entre autres. A propos de « Participer : essai sur Les formes démocratiques de la participation », de Joëlle Zask. *Sens Public : revue internationale* [En ligne]. Repéré à <http://www.sens-public.org/article1087.html>
- Wuhl, S. (s.d.). *La théorie de la justice de Rawls* [PDF]. Repéré à <http://www.simonwuhl.org/pdf/7.pdf>
- Z** Zask, J. (2011). *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*. Lormont, France : Le Bord de l'eau.
- Zimmermann, B. (2008). Capacités et enquête sociologique. In J. De Munck & B. Zimmermann (Eds.), *La liberté au prisme des*

- capacités : Amartya Sen au-delà du libéralisme* (pp. 113-137). Paris : Ed. de l'EHESS.
- Zimmermann, B. (2013). Parcours, expérience(s) et totalisation biographique. Le cas des parcours professionnels. In S. Ertul, J.-Ph. Melchior & E. Widmer (Eds.), *Travail, santé, éducation : individualisation des parcours sociaux et inégalités* (pp. 51-61). Paris : L'Harmattan.
- Zimmermann, B. (2014). *Ce que travailler veut dire : une sociologie des capacités et des parcours socioprofessionnels*. Paris : Economica.
- Zimmermann, B., & Baudouin, J.-M. (2016). *Parcours de vie et capacité d'agir* (MA752763 Séminaire thématique européen : *Parcours biographique et pouvoir d'agir*) [Présentation PowerPoint]. Genève : Université de Genève.
- Zielinski, A. (2009). Le libre choix : de l'autonomie rêvée à l'attention aux capacités. *Gérontologie et société*, 32(131), 11-24. <http://doi.org/10.3917/gs.131.0011>
- Zittoun, T. (2012). Usage de ressources symboliques à l'adolescence. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 57, 11-30.

Annexes

Annexe A

Grille d'entretien

262

Annexe B

Profils sociodémographiques synthétiques

266

Annexe A

Grille d'entretien

A. Avant de démarrer l'entretien

1. Poser le cadre
 - Demander l'autorisation d'enregistrer (audio), retranscription possible
 - Respect de la confidentialité : anonymisation des noms de personnes, de lieux et d'associations
 - Liberté absolue de ne pas parler de certains aspects de sa vie

2. Présenter brièvement ma recherche et mes questions, ce que j'attends de l'entretien
 - ⇒ Comprendre le développement du pouvoir d'agir des personnes actives bénévolement.
 - Vous donnez de vous-même et de votre temps, vous n'êtes pas rémunéré-e et vous n'êtes pas astreint-e à cette tâche. Cela m'intrigue : qu'est-ce qui vous pousse à vous engager librement ?
 - J'aimerais connaître votre expérience en tant que bénévole, comment vous vous y êtes engagé-e, et comment vous continuez à vous y engager.
 - J'aimerais comprendre comment votre expérience associative s'inscrit dans votre parcours de vie, quels liens vous faites avec votre biographie, votre famille, votre travail.
 - Je cherche à obtenir votre récit d'expérience en tant que bénévole. Cette expérience est faite de multiples facettes, il y aura certainement des entrelacs avec votre vie professionnelle, familiale, personnelle.

- Je n'investigue pas une activité bénévole en particulier : je m'intéresse à votre parcours en tant que bénévole, mais pas à votre activité spécifique au sein d'une association. Cependant, je vous invite à évoquer des exemples précis, des moments forts et ils feront peut-être appel à votre activité spécifique.

B. L'entretien (voir grille page suivante)

C. Fin de l'entretien

- Remerciements
- Retour souhaité ?

L'entretien

Thèmes à aborder	Plus spécifiquement (<i>en italique = ne pas induire !</i>)
<p>1 Votre portrait, votre « histoire » en quelques mots. Qui êtes-vous ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vos parents - Votre enfance (où ?) - Vos études - Votre famille - Événements importants (mariage, décès, ruptures, maladie, naissances,...)
<p>2 Le début de votre engagement bénévole</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quand ? - Comment ? - Personnes importantes - Synchronie avec un événement ou un contexte marquant (du point de vue personnel, social, économique, environnemental,...) - A quoi relier cet engagement ? éléments biographiques par ex.
<p>3 Votre parcours en tant que bénévole</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Changements ? - <i>Illusions/désillusions ?</i> - Sens de l'engagement ? évolution ?
<p>4 L'inscription de votre engagement bénévole dans votre vie en général. Impact de l'engagement bénévole sur les autres sphères</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au sein de / sur votre vie familiale - Au sein de / sur votre vie professionnelle - Au sein de / sur votre vie personnelle (ami-e-s, sports, loisirs, santé...)
<p>5 Que vous apporte votre activité bénévole ? Qu'y avez-vous développé ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Changements perçus ? - <i>Savoirs, compétences</i> - <i>Réseau</i> - <i>Amitiés</i> - <i>Reconnaissance, don / contre-don</i> - <i>Empowerment, affirmation de soi, autonomie</i> - <i>Bien-être, équilibre</i>
<p>6 Que vous évoque la notion de pouvoir d'agir ?</p>	<p>⇒ Creuser les représentations, au sens large (pas uniquement pour l'activité bénévole). Recueillir les mots évoqués spontanément, les anecdotes, les métaphores</p>

Informations sur la personne interviewée (compléter certaines informations en fin d'entretien si celles-ci ne sont pas encore connues)

Nom, alias	
Âge	
Diplôme (le + élevé)	
Bénévole depuis	
Sexe	
Nationalité	
Profession	
Type d'association	

Annexe B

Profils sociodémographiques synthétiques

Les données concernant l'état civil ou le statut personnel des personnes interviewées ne sont pas uniformisées car je n'ai pas posé la question de manière explicite. Je me base donc sur ce que les personnes m'ont livré au cours de l'entretien.

Âge, statut personnel et familial	Formation et parcours professionnel	Ancrage bénévole
1. ARIANE		
39 ans Mariée, sans enfant. Famille d'accueil pour un petit garçon	CFC d'employée de commerce. Etudes d'ingénieure en gestion de la nature non terminées. A occupé plusieurs postes administratifs dans le public et le privé Plusieurs formations continues en environnement et animation Actuellement : cheffe de projet dans bureau d'étude environnement énergie	Association de protection de la nature depuis neuf ans (auparavant : Responsable activités jeunesse, actuellement : participante et coups de main ponctuels) Conseillère municipale
2. PHILIPPE		
63 ans En couple, quatre enfants adultes	Médecin FMH, spécialisations en médecine tropicale et santé publique A travaillé longtemps en Afrique (santé publique) Actuellement : cabinet, médecine interne et tropicale	Organisation faïtière pour la coopération au développement (expert pour les projets dans la santé) Durant sa jeunesse : militant dans les milieux d'extrême-gauche

Âge, statut personnel et familial	Formation et parcours professionnel	Ancrage bénévole
3. MURIEL		
42 ans	CFC d'employée de commerce Diplôme d'éducatrice de la petite enfance (Ecole sociale) A travaillé dans la petite enfance et dans l'animation en EMS Actuellement : animatrice école pour la gestion des déchets	ONG de coopération au développement Lectrice bénévole pour livres enregistrés pour personnes malvoyantes (bibliothèque sonore) Auparavant : vacances engagées dans une Association de protection de la nature
4. JULIA		
52 ans Divorcée, en couple, deux fils adultes	Formation de laborantine. A travaillé 20 ans dans un laboratoire de chimie Reconversion professionnelle en tant que masseur-thérapeute. Actuellement : cabinet indépendant, massages thérapeutiques	Cartons du cœur (présidente de section) Association cantonale d'aide à la famille (occasionnel) Durant son adolescence : cheffe scout
5. SUSANA		
37 ans Mariée, un garçon de 6 ans et une fille de 2 ans	Diplôme universitaire en gestion d'entreprise A travaillé pour la gestion financière de projets de l'Union européenne Actuellement : sans activité professionnelle, mère au foyer	Comité de garderie, site web Bénévolat de proximité (soutien aux familles monoparentales) Auparavant : Accompagnement de personnes malades du cancer, Euro Foot 2008

Âge, statut personnel et familial	Formation et parcours professionnel	Ancrage bénévole
--	--	-------------------------

6. YVES

50 ans Marié, deux fils de 17 et 19 ans	Ingénieur en informatique Actuellement : poste de cadre dans une grande société informatique	Course à pied populaire (directeur) Mouvement de course à pied
--	---	--

7. GILLES

38 ans Divorcé et remarié, sans enfant	Historien (études de Lettres) A travaillé à la Municipalité de [ville] pendant 5 ans (à 50 %) Actuellement : Député au Grand Conseil ; Responsable de communication de l'Eglise catholique du canton X et Webmaster éditorial pour une institution cantonale	Activités politiques, vice- président cantonal du [parti X] Activités au sein de l'Eglise catholique Association de promotion des jeux de société
---	--	---

8. LAURE

39 ans Mariée, une fille de 5 ans et enceinte de 5 mois	CFC dans le domaine paramé- dical. A travaillé en officine, puis en tant que déléguée médicale dans de grands groupes pharmaceutiques Certificat RH et plusieurs formations continues en langues et dans le domaine paramédical Actuellement : salariée (10-20 %) pour l'administra- tion de l'entreprise de son mari	Association de soutien pour personnes en recherche d'emploi (présidente) Auparavant : Association d'étudiant-e-s de confession juive
--	---	---

Table des matières

Sommaire	9
Préface	11
Introduction	19
L'objet de la recherche	19
Cheminement du questionnement	21
Présentation de l'ouvrage	22
Chapitre 1 – Pouvoir d'agir en contexte bénévole : éléments conceptuels et problématisation	25
Les théories de l'action	25
<i>Bref panorama</i>	26
<i>Agency / agent-e ou pouvoir d'agir / acteur, actrice ?</i>	30
La société biographique	34
Autour du « Pouvoir d'Agir »	37
<i>Des mots et des concepts</i>	38
<i>Les travaux canadiens sur l'empowerment</i>	39
<i>De l'empowerment au pouvoir d'agir</i>	43
<i>Les dérives interprétatives de l'empowerment</i>	44
<i>L'approche par les capacités</i>	46
L'idée de la justice selon Amartya Sen	46
Le triptyque Liberté, Valeur et Conversion	48
Du concept à l'empirie	49
La Liberté au fondement de l'approche par les capacités	50
Une approche située des capacités et de la liberté	55
L'environnement capacitant	58
Modéliser les capacités	59
Le bénévolat : une pratique sociale à interroger	63
<i>Définition et termes associés</i>	63
<i>Le bénévolat comme travail</i>	65
<i>Le bénévolat comme participation</i>	68

Prendre part	69
Contribuer	70
Bénéficiaire	73
Le bénévolat : entre individualisation et participation	76
De l'individuel au personnel	79
<i>Le bénévolat comme actualisation de soi</i>	81
<i>Le bénévolat comme don</i>	86
<i>Le statut de la reconnaissance dans le bénévolat</i>	88
<i>Le bénévolat parmi les autres sphères</i>	94
Problématique	97
<i>Qu'est-ce qui pousse à s'engager ?</i>	98
<i>En quoi consiste l'agir bénévole ?</i>	102
<i>En quoi le bénévolat est-il une situation capacitante ?</i>	105
<i>Pouvoir d'agir ou bénévolat ?</i>	107
Chapitre 2 – Démarche de recherche	109
Postures épistémologique et méthodologique	109
Dimension biographique et parcours	111
<i>Interroger la notion de parcours</i>	113
Production de données	115
Analyse des données	118
<i>Analyse catégorielle</i>	120
<i>Analyse ciblée de deux entretiens emblématiques</i>	121
Chapitre 3 – Profils bénévoles	125
Choix des informateurs et informatrices	125
Portraits	128
<i>Ariane</i>	129
<i>Philippe</i>	132
<i>Muriel</i>	135
<i>Julia</i>	138
<i>Susana</i>	141
<i>Yves</i>	144
<i>Gilles</i>	147
<i>Laure</i>	149
Chapitre 4 – Dimensions constitutives du pouvoir d'agir	155
Le terreau décisionnel	156
<i>Un univers familial sécurisant</i>	156

<i>Le scoutisme comme espace de socialisation secondaire</i>	158
<i>L'engagement comme tradition familiale</i>	159
<i>Redonner ce qu'on a reçu</i>	162
De l'intention à l'action	163
<i>Une conjonction d'éléments favorisant le passage à l'action</i>	164
<i>Des situations capacitanes</i>	165
<i>De l'énergie et du temps</i>	169
<i>Une ambition réaliste</i>	173
<i>Une contribution proche et concrète</i>	176
Rapport à l'engagement	179
<i>Une intégrité en actes et la nécessaire reconnaissance</i>	179
<i>Le sentiment d'appartenance</i>	184
<i>Garder le contrôle de sa vie</i>	187
<i>Rétributions symboliques</i>	189
<i>Laisser son empreinte</i>	191
Travailler ?	192
<i>Se réorienter et donner un nouveau tour à sa vie professionnelle</i>	194
<i>Prolonger et enrichir son activité professionnelle</i>	196
<i>Se préserver</i>	199
<i>Le travail salarié revisité depuis la pratique bénévole et vice versa</i>	206

Chapitre 5 – Discussion et perspectives

211

Les origines du pouvoir d'agir	212
<i>Une construction sociale et située</i>	212
<i>L'importance des ressources</i>	214
Valeurs et pouvoir d'agir	215
<i>Une actualisation des valeurs</i>	216
<i>La place du don</i>	218
Le potentiel du bénévolat en termes de pouvoir d'agir	219
<i>Agir concrètement</i>	220
<i>Un espace de liberté</i>	221
<i>Réduire les inégalités par le bénévolat ?</i>	222
<i>Piloter sa vie</i>	224
<i>Un faisceau de reconnaissance</i>	225
Développer ses capacités : le bénévolat comme lieu d'apprentissage informel ?	226
<i>Comment définir l'apprentissage informel ?</i>	226
<i>L'apprentissage informel en contexte</i>	229
<i>Portée et limites de l'apprentissage informel</i>	231

<i>Quels modèles d'apprentissage informel dans le cadre du bénévolat ?</i>	233
<i>Quels apprentissages dans le cadre du bénévolat ?</i>	235
Conclusion	241
La place des concepts	241
Bilan	244
Références bibliographiques	249
Annexes	261
Annexe A	262
Annexe B	266
Table des matières	269

